

DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DIOCÉSAINE

d'Architecture & d'Archéologie.

III^e ANNÉE

PRIX de l'Abonnement annuel
5 Francs.



QUIMPER

TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1903

M. P. sur mobile

CHRONIQUE

Notre Musée.

Le Musée d'Art Religieux, créé par Monseigneur l'Evêque dans une salle de son Evêché, est depuis quelque temps complètement aménagé, grâce aux soins des excellents architectes, MM. Rapine et Guérin, qui en ont composé le plan et dirigé les travaux. C'est une vaste pièce mesurant 9 mètres de longueur sur 6 m. 50 de largeur et 5 m. 50 de hauteur, avec une tribune ou galerie qui en augmente considérablement la surface.

Déjà on a pu y disposer un bon nombre d'objets anciens, formant de vrais spécimens de notre art breton : statues, bas-reliefs, Christ en croix, sculptures, chandeliers de bois et de bronze, tronc pour offrandes, bannières, manuscrits, miniatures, vieux imprimés, gravures, portraits, dessins d'architecture, etc...

Nous espérons sous peu augmenter cette collection et nous en donnerons alors une description plus détaillée. Nous n'avons qu'à nous réjouir de ce premier succès et à remercier Monseigneur de cette initiative qui lui appartient pleinement.

Correspondance.

La Société Historique et Archéologique de l'Orne, dans le courant de l'année 1900, a créé dans son sein une COMMISSION DE PROTECTION DES MONUMENTS ORNAIS, analogue à notre *Commission Diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, ayant à peu près les mêmes statuts et se proposant le même but. Son président, M. H. Tournouer, nous a écrit pour nous demander communication de nos statuts et aussi l'échange de notre *Bulletin* avec le sien, afin de mieux connaître notre organisation et la marche de notre Société. Nous avons accepté volontiers cette combinaison, persuadés qu'elle ne peut qu'être profitable de part et d'autre.

Nous faisons encore l'échange de notre *Bulletin* avec d'autres organes d'études archéologiques : le *Bulletin Monumental* et l'*Art Sacré*.

ARCHITECTURE BRETONNE

Étude des Monuments du diocèse de Quimper

(Suite.)

CHAIRES EXTÉRIEURES EN PIERRE

Dans quelques paroisses il existe des chaires extérieures en pierre, destinées à la prédication lorsqu'il y a de grandes foules pour un pèlerinage, ou encore pouvant servir au sermon dans le cimetière, lors de la fête des Trépassés. Ces chaires chez nous ne sont ni nombreuses ni très monumentales ; il y en a de plus belles dans les Côtes-du-Nord, notamment à Pleuñian et à Runan.

Quoique ces chaires ne soient pas vraiment des objets mobiliers, il est bon cependant d'en faire mention.

A la Forêt-Fouesnant, le calvaire est entouré d'une petite enceinte carrée, qui a dû être destinée à servir à la prédication. Même disposition, mais plus simple, à N.-D. de Tréminou, en Plomeur, près Pont-l'Abbé ; à Kerinec, en Poullan, c'est autour de la croix, comme une margelle ronde, surmontée d'un pupitre en pierre, ce qui peut faire classer ce petit monument dans la catégorie des croix hosannières.

A Plougasnou, au ras du sol du cimetière, une petite chaire hexagonale, en arcatures gothiques.

A Guimiliau, dans la chapelle du cimetière, datant de 1642, une des baies est meublée d'une petite chaire ronde ornée de frises et de corniches, surmontée d'un petit dais en dôme, et encadrée par les colonnes qui ornent cette façade.

CUVES DE FONTS BAPTISMAUX

Nous n'avons pas dans notre diocèse de baptistères anciens, édifices à part et indépendants des églises, analogues aux baptistères de Saint-Jean de Latran, de Pise, Florence, Milan, et à celui de Poitiers, connu sous le nom de *Temple Saint-Jean*.

Les traditions et les dires de quelques archéologues déclarent que la fontaine qui coule sous le cimetière de Kerfeunteun, près Quimper, et celle de la crypte de Saint-Mélar de Lanmeur, paroisse autrefois désignée également sous le nom de Kerfeunteun, ont servi dans les premiers siècles du christianisme au baptême par immersion.

Dans la cour du presbytère de Saint-Pol-de-Léon se trouve une grande cuve en granit, affectant la forme presque demi-circulaire, mesurant 1 m. 87 de long sur 1 m. 37 de large et 0 m. 50 de profondeur. Elle a été retirée de la cathédrale, il y a une vingtaine d'années, et l'on affirme qu'elle a servi à l'administration du baptême par immersion, lorsque ce rite était en usage.

Il nous reste peu ou point de cuves baptismales de l'époque romane et même du XIII^e ou du XIV^e siècle. Les plus anciennes et les plus remarquables qui se trouvent dans nos églises ne datent que du XV^e siècle ou des premières

années du XVI^e. Tels sont les fonts de Saint-Jean-du-Doigt, de Plonéour-Lanvern, et de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, entourés de moulures et de belles frises feuillagées, ceux de Penmarc'h ayant aussi une décoration de feuillages, des anges et des lions tenant des écussons. A Plouégat-Guerrand, même genre de cuve, ainsi qu'à Plougasnou où elle est entourée d'une inscription gothique, à moitié cachée malheureusement par le rebord du couvercle en bois. A l'intérieur de cette cuve en pierre s'en trouve une autre en bronze fondu, ornée de quatre jolies cariatides féminines, dont deux portent des anneaux pour servir d'anses. Elle a été acquise en 1609, d'après les anciens comptes de fabrique.

Au Faou, la cuve baptismale, datant aussi de la première moitié du XVI^e siècle, a une décoration de phylactères portant des textes relatifs aux quatre fleuves du paradis terrestre, tels qu'on les trouve au chapitre II de la Genèse, versets 11-14 :

PHISON, c'est celui qui environne toute la terre de HÉVILA, là ou croist l'or. — Au bout de cette banderole est un serpent tirant son dard.

GERON, c'est celui qui circuit toute la terre d'Ethiopie. — Un lion.

TIGRIS, c'est le troisième fleuve qui va vers l'Assyrie. — Cerf.

EUPHRATES, c'est le quatrième fleuve.

A Loc-Maria-Plouzané, la cuve est hexagonale et porte cette date : *Mil V^o XXX.III — I.P.6*

Elle a des pinacles gothiques sur les angles, et sur les faces des niches à encadrements Renaissance contenant l'*Ecce-Homo* et les statuette assises des quatre Évangélistes avec leurs attributs.

A Plouédern, le style est différent, ce sont les moulures et les ornements du XVII^e siècle, avec cette inscription :

A : RIOV : RECTEVR : I : KERDELENT : H : APERVE :
FABRIQVE : LAN : 1641 — R : LE : DORE : FECIT

Cette signature de Le Doré, comme sculpteur, se trouve aussi sur le socle de la statue de saint Jean l'évangéliste, à l'entrée du porche de Saint-Thégonnec, avec la date de 1625.

A Lampaul-Guimiliau, le pied de la cuve en granit est porté sur une base moulurée et ornée de petites niches sur ses huit côtés. La cuve elle-même est décorée d'une sorte de corniche de feuillages et d'oves, de moulures et de modillons, et sur la frise se déroule cette inscription :
F : F : P : LAVRENS : ROPARTZ : E : L : ABGRALL :
FABRIQVE : LAN : 1651

A Comanna, nous trouvons cette inscription:CELVI:QVI:
CROIRA : ET : SERA : BAPTISE : SERA : SAUVE —
F : F : P : P : BRETON : ET : Y : KERBRAT : 1656

Les fonts de Guiclan sont à peu près de même facture et presque de même date, comme le dit l'inscription :
F : F : P : YVON : PICART : YVON : TANGUY : FABRIQVE :
LAN : 1658

A Meilars, on trouve une ornementation également du xvii^e siècle, un peu barbare peut-être, mais très originale : sur la base et la piscine, des boudins taillés en torsade, le fond de la cuve formé de godrons et sur les parois cylindriques des arcatures ou panneaux où l'on voit en sculptures le soleil, la lune, les étoiles, des rosaces, des bouquets de fleurs.

Déplorons qu'à Locronan et à Kerfeunteun on ait remplacé de belles cuves anciennes en granit par des cuvettes en marbre sans valeur et sans style.

BALDAQUINS DE FONTS BAPTISMAUX

Pour donner plus de noblesse et témoigner plus de révérence aux Fonts Sacrés où les nouveau-nés reçoivent la vie de la grâce, et peut-être aussi pour rappeler les anciens baptistères circulaires ou octogonaux, on a élevé au-dessus des cuves baptismales des baldaquins tantôt en pierre, tantôt en bois, formant dais ou dômes portés sur des colonnes. Nous trouvons des baldaquins en pierre de Kersanton à Comanna, 1654, et à Bodilis. Dans ce dernier, le dôme repose sur des colonnes doriques cannelées, et dans les niches sont assises les statues des quatre grands Docteurs d'Occident.

Le baldaquin en bois de La Martyre est daté de 1635 ; celui de Plouédern doit être, comme la cuve qu'il surmonte, de 1641 ; il est entouré des statues des douze Apôtres et a pour couronnement la représentation du saint patron, saint Édern, à cheval sur son cerf.

A Lampaul-Guimiliau, le dôme est soutenu par huit colonnes dont quatre sont torsées et tapissées de pampres de vigne ; les quatre autres cylindriques, entourées d'enroulements de rubans et de branches de laurier. Plus haut règne une petite arcature abritant le groupe du baptême de Notre-Seigneur et les statues des douze Apôtres. La frise courant au-dessus des premières colonnes porte cette inscription : F : F : P : MILLIO : ROPARTZ :
E : HERVE : ABGRALL : LORS : FABRICQVE : LAN : 1650

Ce baldaquin n'a pas la valeur de celui de Guimiliau qui sera décrit tout à l'heure, et auquel il est antérieur de 25 ans ; mais il a cependant grand aspect, et a le mérite d'avoir servi de modèle et d'inspiration pour ce tra-

vail qui est le chef-d'œuvre de la sculpture en bois dans cette contrée.

Par ordre de date viennent ensuite les baldaquins de Saint-Melaine de Morlaix et de Ploujean, tous deux de même travail et de même date, 1660. Contentons-nous de décrire le premier : il est de forme octogonale et porté sur quatre colonnes corinthiennes couvertes d'enroulements et de feuillages ; les quatre angles intermédiaires, portant dans le vide, se terminent par des culots. Les chapiteaux et les culots sont reliés par des arcades dans lesquelles des griffons et des sirènes ailées tiennent un cartouche occupé par une tête de chérubin. Plus haut court une frise avec têtes, feuillages et cartouches aux angles. Au-dessus de cet entablement s'élèvent huit colonnettes à chapiteaux ioniques, formant huit arcades abritant autant de statues. Par dessus est un dôme couronné d'un lanternon. Ce joli ouvrage, quoique de la seconde moitié du xvii^e siècle, rappelle absolument dans ses détails le style du règne de Louis XIII ou même de Henri IV.

Mais la merveille, c'est le baptistère de Guimiliau, qui a du reste sa renommée bien établie et attire, chaque année, des milliers de touristes. Il est porté sur huit colonnes torsées du galbe le plus pur et le plus gracieux. Les spirales de ces colonnes sont garnies de branches de vigne et de laurier ; des oiseaux aux poses les plus diverses viennent y becqueter les grains de raisin et les baies de laurier, des limaces glissent sur les feuilles et des serpents s'enroulent autour des branches.

Du haut des fûts, en dessous des chapiteaux, partent des arcades à plein-cintre dont les tympans sont couverts de sujets variés : Renommées couronnant un dauphin et jouant de la trompette ; ces trompettes sont ornées de drapeaux autrefois blasonnés aux armes de France ; petits amours jouant au milieu des fleurs, anges drapés, têtes

de chérubins ; deux autres anges, d'une grâce idéale, dignes des plus beaux temps de l'art grec, portent le plat sur lequel repose la tête de saint Jean-Baptiste ; et ailleurs ce sont des aigles, des festons, des guirlandes de toutes sortes.

Au-dessus vient une frise ornée d'arabesques, de chiffres, d'emblèmes. Sur deux cartouches on lit :

F : DU : TEMPS : DU : VENERABLE : M : H : GVILLERM :
RECTEUR — LORS : DERRIEN : POULIQUEN : & : IAQUES :
QUOTAIN : FABRIQUE

Plus haut, dans une succession de seize niches d'une admirable ornementation, on trouve une série de statues qui forment une couronne autour de ce dôme monumental :

1. — La Sainte-Vierge avec l'Enfant-Jésus.
2. — Saint Michel terrassant le dragon.
3. — Saint Miliiau, le patron de la paroisse.
4. — Le Bon Pasteur.
5. — Saint Augustin.
6. — Saint Ambroise.
7. — Saint Jérôme.
8. — Saint Luc.
9. — Saint Marc.
10. — Saint Jean.
11. — Saint Mathieu.
12. — *Ecce Homo*.
13. — Saint Roch.
14. — Saint François d'Assise.
15. — Saint Louis, sous les traits de Louis XIV.
16. — Saint Grégoire le Grand.

Au-dessus de ce rang de niches règne une balustrade qui sert comme de naissance au dôme de la coupole. Ce dôme, orné de pilastres, d'arcatures, de corniches, d'urnes, de médaillons, etc., est de la plus grande richesse ; il

supporte un groupe représentant le baptême de Notre-Seigneur, et ce groupe est abrité par un second baldaquin porté sur quatre colonnes et surmonté d'un lanternon que couronne un ange aux ailes déployées.

Cette œuvre admirable ne porte pas de date, mais doit être de la même année que la cuve en pierre qu'elle surmonte : 1675. Or, c'est l'année de la révolte dite du papier timbré, et cette coïncidence donne lieu à réfléchir ; elle montre une grande prospérité, un grand mouvement d'art et de singuliers sentiments d'adulation à l'adresse de Louis XIV dans ce petit coin de Bretagne, au moment où sur d'autres points du pays on se battait contre les troupes du roi et l'on se faisait pendre par le duc de Chaulnes.

FOYERS AUX FONTS BAPTISMAUX

Quoique ces foyers ne soient pas des objets mobiliers, comme ils ont rapport aux fonts du baptême, nous trouvons logique d'en traiter à cette place.

Dans quatorze de nos églises de Cornouaille, nous avons constaté l'existence de foyers placés près des fonts baptismaux, et qui tous semblent remonter au xvii^e siècle. Nommons-les par ordre alphabétique de paroisses : Perguet en Bénodet. — Cléden-Cap-Sizun. — Ergué-Gabéric. — Gourlizon. — Guengat. — Juch (le). — Penhars, ancienne église. — Penmarc'h. — Ploaré. — Plomelin, église de Bodivit. — Pont-Croix. — Pont-l'Abbé, église de Lambour. — Primelin, chapelle de Saint-Tujean. — Quimperlé, chapelle de Saint-David.

On peut remarquer que c'est dans une seule et même

région que l'on trouve cette particularité : dans le rayon de Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Quimper. A quelle influence cela est-il dû, et quelle était la destination de ces foyers et de ces cheminées ?

Quelques-uns ont pensé qu'on s'en servait pour allumer le feu nouveau que l'on bénit le matin du Samedi-Saint ; mais il faut remarquer que c'est là quelque chose de bien important pour une cérémonie qui n'a lieu qu'une fois dans l'année. Nous avons entendu, à Penmarc'h, émettre l'opinion qu'il n'est pas étonnant de voir une cheminée dans l'église, puisque les habitants s'y sont réfugiés pendant plusieurs jours lors des incursions de La Fontenelle, et ont dû y faire la cuisine, comme dans leurs maisons particulières. Ce raisonnement ne tient pas sur sa base : la cheminée de Penmarc'h est contemporaine de l'édifice, par conséquent de 1508, et en ce moment on ne prévoyait pas que les habitants devraient s'y retrancher et s'y défendre à la fin du siècle.

La seule opinion qui soit acceptable, c'est que ces foyers étaient destinés à réchauffer l'eau baptismale ou chauffer l'enfant après le baptême. Il peut se faire qu'on ait eu à traverser des hivers rigoureux pendant lesquels l'eau glaciale des fonts avait pu compromettre la vie des petits baptisés. Peut-être aussi les prétentieux seigneurs ou les riches bourgeois, tout puissants en certains centres commerciaux, ont-ils cru devoir à leur rang et à leur dignité de réclamer cette marque de distinction pour le baptême de leurs enfants. C'est à ces motifs seuls que nous devons attribuer l'usage des cheminées dans les églises, et dont le premier exemple paraît s'être produit à Penmarc'h, en l'année 1508, ou suivantes, époque de la construction de l'église.

Le foyer se trouve vers le bas du collatéral Midi, où devaient être placés autrefois les fonts baptismaux, qui

maintenant sont transférés au fond du bas-côté Nord.

La cheminée de Pont-Croix pourrait bien aussi être de la même époque ; elle a été ajoutée après coup ; et n'est certainement pas de la date du bas-côté roman dont elle occupe l'extrémité Ouest.

Les trois foyers qui viennent ensuite, avec des dates à peu près certaines, sont ceux de :

1^o Ergué-Gabéric, qui doit être antérieur à la maîtresse-vitre de 1516 ;

2^o Ploaré, 1555, au bas du collatéral Sud, qui en cet endroit se rétrécit en véritable entonnoir ;

3^o Guengat, 1557, dans la petite chapelle latérale avoisinant le porche.

Le Juch et Gourlizon étaient autrefois trèves de Ploaré ; il n'est donc pas étonnant que ces deux églises aient pris exemple sur l'église-mère pour l'établissement de cheminées aux fonts baptismaux ; de même que Cléden-Cap-Sizun a dû se modeler sur Pont-Croix.

L'église de Lambour, à Pont-l'Abbé, formait une trève dépendant de Combrit ; elle est composée intérieurement de piliers et d'arcades datant de la fin du xii^e siècle ou du commencement du xiii^e. Dans la première moitié du xvi^e siècle on y a fait des adjonctions importantes, et c'est alors qu'on établit une sorte de réduit ou de chambre au bas du collatéral Sud, en bouchant une travée au moyen d'une maçonnerie assez grossière. C'est dans cette maçonnerie, près de la porte de la chambre, qu'a été établi le foyer en granit que nous voyons maintenant.

L'église de Perguet était primitivement paroissiale ; elle dépend désormais de Bénodet. La nef a des piliers romans et des arcades qui rappellent Loctudy et Fouesnant. Mais le foyer qui se trouve dans le bas-côté Nord est de beaucoup postérieur et doit être reporté certainement au xvi^e siècle.

Il en était de même de la petite cheminée qui se trouvait dans la vieille église de Penhars, près de Quimper, à l'un des angles du transept Sud.

Saint-David, autrefois paroisse, est maintenant chapelle de cimetière de Quimperlé. Le style des portes et des fenêtres montre bien qu'elle est du commencement du xvi^e siècle. C'est dans l'angle Nord-Ouest du bas de la nef que se trouve la vieille cheminée, et c'est bien là que devaient se trouver aussi les fonts baptismaux.

A Saint-Tujean de Primelin, belle et vaste chapelle, centre d'un pèlerinage important, on peut relever, au haut de la tourelle d'escalier qui dessert le grand clocher, la date de 1563. C'est à cette époque qu'il faut reporter la construction de la cheminée des fonts baptismaux qui se trouve placée au pied de cette tour, dans le bas-côté Sud.

Nous croyons ne pouvoir nous dispenser de donner la description de la curieuse petite chapelle qui entoure ces fonts avec leur petit foyer.

Elle est formée par une clôture en bois, composée d'un lambris plein à hauteur d'appui, et plus haut d'une claire-voie faite de balustres tournés. Au bas de cette clôture, à l'extérieur, les panneaux sont couverts de peintures formant fleurs de lis et arabesques. Au haut sont deux tableaux dont l'un représente un prêtre en surplis, étole et barrette, présidant au mariage d'un seigneur de Lézurec. Le seigneur et l'homme qui l'accompagne portent le costume du temps de Louis XIV, tandis que la dame et les deux femmes qui sont à ses côtés sont costumées comme les paysannes de l'époque. Au bas de ce tableau est cette inscription :

F . EN . 1705 . D . T . D (*Fait en 1705 du temps de*)

YVES : POVLHASAN . F^{que}

Dans le second tableau, on voit un prêtre, en chape, baptisant un enfant, qui est tenu sur les fonts par un sei-

gneur et une châtelaine portant grande coiffe, robe à paniers et traîne. La commère ou *amiegez* se tient derrière elle avec un pot à eau et un essuie-mains; elle est couverte d'un manteau court ou capuchon. Au bas est cette inscription :

M ^{re} I. GLOAGVEN Cr ^e DE PRIMELIN en 1705	BAPTIS ^t CET ENFANT NAY. DEPVIS. VN. MOMENT.
---	--

A l'intérieur de la petite chapelle, sur le lambris en planches formant voûte, sont peints trois tableaux représentant :

1. — Le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean, avec perspective d'arbres, ville et montagnes dans le lointain.

2. — Un prêtre dans un confessionnal, confessant un seigneur.

3. — Un évêque, accompagné de deux prêtres, donnant la confirmation à une femme.

Cette voûte a aussi une inscription :

M^{re} IAN : PERENNES : I
 HERVE : PLOINEC : F : LAN 1679

Le haut du lambris est couvert d'un semis de fleurs de lis de France qu'on a fait disparaître à moitié en 1793 ou en 1830, au moyen de gros coups de bouchon chargé de lait de chaux. Sur les nervures sont des mouchetures d'hermines.

La cuve baptismale est ornée de moulures; et dans l'angle Ouest est placée la cheminée, d'assez petite dimension.

BÉNITIERS EN PIERRE

Les deux plus anciens bénitiers du diocèse se trouvent dans l'église de Penhars et le cimetière de Gouesnac'h. Ce sont deux stèles en granit mesurant 1 m. 16 de hauteur, ayant une base carrée ornée de moulures, un fût également carré et une sorte de chapiteau mouluré, mesurant 0 m. 55 de côté, terminé par une ornementation en console ou en doucine; et creusé en cuvette. Or ces deux stèles ne sont autre chose que deux autels gallo-romains, et la cuvette creusée au sommet est le *foculus* ou le foyer dans lequel on allumait du feu, ou bien l'on déposait des charbons ardents pour brûler l'encens et offrir les sacrifices païens. Ce *foculus* est devenu maintenant récipient ou piscine pour l'eau bénite.

La stèle de Gouesnac'h est entièrement dégagée; celle de Penhars a sa base engagée dans le pavé de l'église. Leur style indique bien qu'elles sont romaines, et ce qui le démontre encore mieux, c'est l'amphore dessinée en sculpture méplate sur l'une des faces du bénitier de Penhars.

Dans les églises de Plomeur et de Treffiagat, on voit deux bénitiers à pied avec ornementation feuillagée, qui semblent bien être de l'époque romaine.

Mais la période vraiment riche en beaux bénitiers, c'est le xv^e siècle et le xvr^e, la fin du style gothique et la Renaissance.

Nous pouvons admirer comme bénitiers flamboyants ceux du porche des Apôtres du Folgoat, des porches de Saint-Jean-du-Doigt et de Trémaouézan, et encore deux petits bénitiers à l'intérieur de cette église. Le ciseau du

sculpteur y a façonné avec une délicatesse extrême les moulures, les arcatures, les guirlandes de feuillages.

A Lampaul-Guimiliau, le porche est gothique et porte la date de 1533. Le bénitier en Kersanton, qui est incrusté dans le trumeau séparant les deux portes, doit être de la même époque, et cependant son ornementation est absolument Renaissance, consistant en torsades, modillons, rangs de perles et feuillages. A l'intérieur de l'église, près de la porte Sud, est un autre petit bénitier, orné de têtes d'anges, volutes, perles et pointes de diamant ; par dessus est un bas-relief représentant le baptême de Notre-Seigneur, et sur le bord de la cuve se tordent dans des convulsions étranges deux diables dont les jambes et les queues plongent dans l'eau bénite.

Aux porches de Landerneau, Landivisiau et Guimiliau, nous trouvons trois bénitiers à peu près du même style et reproduisant les mêmes idées.

A Landerneau, adossé à un trumeau absolument gothique, le bénitier comme à Lampaul est dans la note pleinement Renaissance. Comme support, une colonnette couverte d'une ornementation de losanges et de macles des Rohan ; chapiteau très original, à feuillages, volutes et fleurons ; la cuvette entourée de quatre zones de feuillages affectant la forme de rais-de-cœur, et la courbe circulaire du bord coupée par quatre petites avancées en contreforts, portées sur des culots. Par là-dessus, un ange tenant dans ses mains deux goupillons et semblant inviter les fidèles à prendre de l'eau bénite.

Pour couronner le tout, un dais cylindrique recoupé par quatre pilastres moulurés et feuillagés se terminant par d'élégantes volutes qui viennent appliquer leur extrémité contre le petit dôme terminal. Ce dais est agrémenté d'une décoration de feuilles, dauphins, rubans en volute, etc... Des quatre pans issent des têtes caractéristiques des

styles François I^{er} et Henri II. On remarque particulièrement une tête féminine et une tête d'homme coiffée d'une toque, qui sont d'une finesse extrême et d'un style admirable.

A Landivisiau et à Guimiliau, nous retrouvons les mêmes caractères, les mêmes formes, et les mêmes motifs de sculpture : anges à goupillons, têtes saillantes, etc...

A la Martyre, à l'angle Sud-Est du porche flamboyant, est un bénitier de la Renaissance, au dossier duquel est sculpté un squelette ou image de la mort, *an Ankou*, tenant en main une tête qu'elle vient de trancher de sa faux.

En entrant dans l'église, dans le bas-côté Midi, près des portes du porche, on trouve deux autres bénitiers fort distingués. L'un à droite, adossé à une colonne, est surmonté de trois lanternons superposés. Sous le premier est agenouillé un ange tenant deux goupillons, et sur le dernier est postée la statuette de saint Michel terrassant le dragon. Le second, à gauche, a une vasque beaucoup plus grande, autour de laquelle est gravée cette inscription : HÆC : AQVA : BENEDICTA : SIT : NOBIS : SALVS : ET : VITA — F : QVENTRIC : F : I : K : RAOVL : 1681

A Ploudiry, nous trouvons aussi deux bénitiers avec inscriptions ; le premier porte : LABRVM : PAROCHIAE : AQVÆ : LVSTRALIS ; le second, sur lequel est sculpté un crucifix au-dessus d'une tête de mort : CETTE : PISCINE : A : ESTE : FAICT : FAIRE : PAR : M : Y : PAPE : P : EN : SA : VIE : LAN : 1675. — Sur le rebord supérieur : HIC : JACET : M : YVO : PAPE : P : MORTVVS : ANNO : 1715

En terminant ce sujet, il convient de dire que dans la plupart des églises existent de grandes auges destinées à garder une réserve de l'eau lustrale bénite au jour du Samedi-Saint, et auxquelles les fidèles de la paroisse

viennent s'approvisionner avec dévotion. Quelques-unes de ces cuves sont d'un assez beau travail, et nous devons mentionner spécialement la grande auge de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, qui est un sarcophage du XII^e siècle que nous décrirons plus loin, et aussi la cuve qui se trouve au coin de la chapelle des fonts baptismaux, à Saint-Thégonnec. Elle est de forme elliptique, mesurant 1 mètre sur 1 m. 50, et porte cette inscription :

F : POULIQUEN : I : LE : BLOCH : F^{que}. 1721

BÉNITIERS PORTATIFS EN BRONZE

Ils étaient peut-être nombreux autrefois les bénitiers portatifs, en métal de cloche, *seaux benoistiers*, servant dans les églises près des catafalques, et au cimetière près des tombes, au jour de l'enterrement et des services funéraires.

On est heureux d'en trouver encore quelques-uns, intéressants par leur matière solide, leur dessin sérieux, et les inscriptions qui leur donnent encore plus de prix. Citons-les par ordre de dates :

A la chapelle de N.-D. de Kergoat, en Quéménéven, nous en trouvons un qui mesure 0 m. 19 de hauteur sur 0 m. 27 de diamètre à son ouverture évasée. En voici l'inscription en caractères gothiques : *Lorans . Kerivel . fabrique . d'Itron . Varia . Kergoat . fit . ce . lan . mil . V^o XXIX*

A Lannédern, même forme, même dimension :

GUILLAUME . LE . TOVX . DE . LA . PAROISSE .
DE . LANNÉDERN . 1578

Loqueffret :

F . POVR . LA . PAROISSE . DE . LOQUEFFRET .
SANCTA . GENOVEFA . 1617

Ploudaniel :

FAIT : POUR : N : D. : DU : PONT : DU : CHATEAU : 1645

On en conserve encore trois autres, du même genre, mais sans inscriptions, à Clohars-Fouesnant, Fouesnant et Plomeur.

STATUES ET GROUPES

Nous n'avons pas la prétention d'avoir dans notre Bretagne une statuaire aussi parfaite que celle de l'Île-de-France, de la Touraine, de la Bourgogne et de plusieurs autres provinces où les matériaux de choix, les écoles de sculpture fondées d'abord dans les abbayes et se diffusant ensuite dans les ateliers séculiers, l'émulation des villes, des princes et des seigneurs et une foule d'autres influences ont porté cette branche de l'art à une richesse et à une variété extraordinaires. Mais notre pays, pour avoir des productions moins remarquables et moins classiques, peut cependant fournir de belles et curieuses pages d'icônographie. Et combien on est heureux parfois, lorsque dans les églises les plus modestes et les plus humbles chapelles, on rencontre des images souvent vermoulues ou frustes, ayant le cachet et le style de la belle sculpture du Moyen-Age, avec les caractéristiques anciennes propres à chaque saint et si bien connues du peuple.

Ce qui reste chez nous de l'art de l'imagier ne remonte pas au delà du XI^e ou même du XII^e siècle. La période

romane nous a même laissé bien peu de représentations sculptées. La sculpture la plus importante, comme caractère et comme ancienneté, c'est le tympan de la porte latérale Sud de la chapelle de N.-D. de Kernitroun, en Lanmeur. Elle consiste en un bas-relief méplat très peu saillant, où l'on reconnaît le Christ assis, les bras élevés, la tête entourée du nimbe crucifère, et ayant à ses côtés les animaux symboliques des quatre Évangélistes.

Par ailleurs, la figure humaine n'est traitée dans la sculpture romane que dans quelques chapiteaux des églises de Landévennec, de Loctudy et de Fouesnant, et cela sous forme de têtes isolées, faisant modillons, ou bien de personnages grotesques. A Loctudy cependant, nous trouvons une représentation précieuse pour cette époque : c'est, dans un des chapiteaux du collatéral Sud du chœur, le Christ en croix, revêtu d'une tunique ou robe courte qui couvre les reins et descend jusqu'aux genoux.

Du XIII^e siècle nous possédons bien peu de personnages sculptés ; les statues des deux porches de la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et quelques têtes formant cariatides dans les pinacles des contreforts de l'abside de Quimper.

Même le XIV^e siècle est représenté par de très rares spécimens, et l'on ne peut guère citer que deux ou trois statues conservées dans le musée de Morlaix et qui sont classées comme appartenant à cette époque ; probablement aussi la statue de Notre-Dame-du-Mur, dans cette même ville, et le beau groupe de la Trinité entouré d'anges, qui se trouve au musée de Quimper et qui provient de la Cathédrale de Saint-Corentin.

Les productions de l'époque romane et des deux premiers siècles du style ogival ont pu être nombreuses et disparaître par suite de la destruction et de la vétusté ; mais il semble que c'est vraiment le XV^e siècle qui a ouvert chez nous l'ère des belles créations et donné un essor

prodigieux au talent des sculpteurs et des imagiers. Les chefs-d'œuvre enfantés à cette époque par les différentes corporations qui travaillaient dans notre pays, ou sortis des ateliers qui s'y étaient fondés, nous les trouvons encore existants en grand nombre, malgré les mutilations et les destructions ; ils ornent toujours nos porches, nos églises, nos retables, nos calvaires, nos fontaines, etc.

Cette belle floraison se continue à travers le XVI^e siècle, en se modifiant peu à peu, mais en restant toujours noble et originale ; elle se poursuit pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et ce n'est que vers le milieu du XVIII^e siècle que la sève se tarit et que l'on voit s'arrêter le courant artistique.

Cette étude iconographique pourrait être très étendue, si nous la faisons en détail ; force nous sera de l'abréger, et pour la mener avec plus d'ordre et de logique, il sera bon de la diviser par séries, correspondant aux diverses représentations.

Sainte - Trinité.

Nous la trouvons représentée de différentes manières.

Dans le grand bas-relief de forme ovale qui se trouve au Musée de Quimper et qui, comme nous l'avons dit, provient de la cathédrale de cette ville, le Père et le Fils sont assis sur le même trône ; le Père a une chevelure abondante et ondulée, ainsi que sa barbe ; il a une couronne royale non fermée, et de la main gauche il tient sur son genou la boule du monde. Le Fils est à sa droite, ayant la barbe plus courte et les cheveux divisés en tresses déliées ; de la droite il bénit, et de la gauche il tient un livre ouvert sur lequel sont gravées ces paroles : *Ego*

sum alpha et omega, primus et novissimus. Tous deux sont vêtus de robes à plis fins et multiples, serrées à la ceinture, et de manteaux retenus sur la poitrine par des agrafes ; le bas du manteau du Père Éternel se prolonge pour couvrir leurs genoux et leurs pieds à tous deux.

Au-dessus de leurs têtes est le Saint-Esprit, sous forme de colombe.

Tout autour d'eux est une couronne de quatorze anges, dont quelques-uns prient et adorent, les mains jointes, les autres chantent, tandis que cinq autres les accompagnent avec leurs instruments de musique, orgue, harpe, viole, psaltérion et cithare.

L'encadrement de ce grand médaillon est formé par ces nuages de convention usités dans les sculptures et les peintures du Moyen-Age, et qui semblent être des rubans ou des bandeaux repliés et comme tuyautés d'une façon uniforme et symétrique.

A l'église de Dinéault, on trouve la même représentation, sauf l'entourage des anges : le Père et le Fils sont assis sur un trône, leurs pieds posent sur des nuages. Sur le bas de leurs corps leurs robes et leurs manteaux se confondent ; ils tiennent un livre sur lequel est placé le Saint-Esprit.

C'est dans le même genre qu'est le groupe en pierre du porche de Clohars-Fouesnant : le Père est coiffé de la tiare et tient sur son genou gauche le globe du monde. Le Père et le Fils tiennent ensemble un livre ouvert sur leurs genoux. Leurs manteaux et leurs robes se confondent également dans la partie inférieure.

Sur le socle on lit en caractères gothiques : *M : G : Guillem : F.*

Mais le tableau le plus remarquable de la Trinité, est celui de Loqueffret, déjà mentionné à l'article *autels et retables*. Les trois Divines Personnes sont encadrées dans

une niche ayant quatre volets, lesquels sont divisés en douze panneaux qui contiennent des prophètes, des apôtres, des princes, des rois, des pontifes, des martyrs, tous louant et adorant la Trinité Sainte.

Dans d'autres groupes, le Père-Eternel tient devant lui son divin Fils crucifié, comme à la croix du cimetière de Kerfeunteun, aux chapelles de la Trinité de Melgven et de Plouzané, aux églises de Plougasnou et de Pont-l'Abbé, dans l'intérieur de la statue de Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix, le bas-relief en albâtre de Saint-Mathieu de Morlaix et un autre albâtre de Combrit.

Ou encore, c'est le corps inanimé de Notre-Seigneur qui repose sur les genoux du Père, ainsi qu'on le voit à Ploaré, Rumengol, au portail Ouest de la Trinité de Melgven, à la chapelle de Saint-Ener, en Guerlesquin.

A Lampaul-Guimiliau, on trouve quatre représentations différentes de la divine Trinité : à l'autel de saint Jean, on voit le Sauveur baptisé par le Précurseur ; au-dessus de lui plane le Saint-Esprit, tandis que plus haut est le Père-Eternel dans un nuage, et entouré d'anges.

Dans la niche supérieure de l'autel du *Grand-Prêtre*, le Père Eternel, coiffé de la tiare et vêtu d'une chape, est assis sur un trône, tenant devant lui son Fils ressuscité, montrant ses plaies, et debout sur le globe du monde.

Dans l'ancien ossuaire, chapelle du cimetière dédiée à la Trinité, au retable de l'autel, on a représenté Notre-Seigneur ressuscitant glorieux, et plus haut, le Père et le Saint-Esprit.

La clef de voûte, qui forme pendentif au-dessus du sanctuaire de cette chapelle, est admirablement sculptée et présente aussi un groupe de la Sainte-Trinité.

Notre-Seigneur.

Notre-Seigneur est rarement représenté seul. Nous le trouvons, Enfant, sur les bras de sa Mère; dans sa Passion, en *Ecce-Homo*, mourant sur la croix, ou détaché de la croix et reposant sur les genoux de sa Mère, dans les groupes de Notre-Dame-de-Pitié, et encore déposé dans le sépulcre. D'autres fois, dans quelques églises, au-dessus du tabernacle du maître-autel, il est figuré ressuscitant ou montant au ciel, tenant dans ses mains une croix triomphale.

Notre-Seigneur est encore représenté dans les différentes scènes de sa vie et de sa passion qui ornent nos calvaires et qui ont déjà été décrites.

Au fond de plusieurs de nos porches du xvi^e et du xvii^e siècle, on voit la statue de Notre-Seigneur, en robe longue, à plis serrés, et sans ceinture. Nous pouvons citer tout spécialement les porches de Guimiliau, Lampaul, Landivisiau, Bodilis, Loc-Mélar, Brasparts, Pleyben.

Mentionnons aussi les Christ en croix, vêtus de longues robes rouges sans ceinture et sans couture; on en trouve encore deux, un grand et un petit, à la chapelle de *Christ*, en Guimaëc, un au village des Quatre-chemins, en Plouégat Moysan, provenant de l'ancienne chapelle de ce hameau, un à Sainte-Croix de Quimperlé, et un cinquième à la chapelle de Sainte-Anne, en Lampaul-Guimiliau. Celui-ci a sur la tête une couronne royale, et les pieds posés sur la boule du monde.

C'est bien là la figuration de Notre-Seigneur régnant du haut de la croix, correspondant à ces paroles de l'hymne *VEXILLA REGIS : Regnavit a ligno Deus.*

Il y avait autrefois un beau Christ en robe rouge dans la chapelle aujourd'hui ruinée de Pont-Christ, près Bréal;

il se trouve maintenant chez M. Huon de Penanster, dans les Côtes-du-Nord. Celui qui surmonte la grande poutre de gloire au haut de la nef de Loc-Maria de Quimper, est la copie d'un ancien Christ qui y existait précédemment, et celui de la chapelle de l'Évêché en est une reproduction.

A la chapelle de *Christ* de Guimaëc, la croix extérieure en pierre a aussi une image du Sauveur, du même modèle.

Sainte-Vierge.

Elles sont presque innombrables les images de Notre-Dame, et presque toutes la représentent comme Vierge-Mère, tenant son Divin Enfant dans ses bras ou sur ses genoux. Telles sont nos trois Vierges couronnées, de Rumengol, du Folgoat, et Notre-Dame-des-Portes, de Châteauneuf. La statue du Folgoat est en pierre de Kersanton, les deux autres en bois, et celle de Châteauneuf est particulièrement belle par la noblesse du visage, la grâce et l'harmonie des draperies.

Une statue qui semble avoir fait école, c'est celle de la fontaine de Folgoat, dans le style du xv^e siècle. Elle est là assise comme une reine au-dessus de ces eaux salutaires qui jaillissent de dessous le maître-autel, vêtue d'une robe et d'un manteau aux plis souples et abondants. Cette abondance, cette souplesse des draperies, la douce majesté du visage ont été imitées dans nombre d'autres statues que nous trouvons spécialement aux porches de Trémaouézan et de La Martyre, à la chapelle du Grouanec en Plouguerneau, à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, N.-D. de Bon-Secours, à Saint-Jacques de Lézérazien en Guiclan,

aux chapelles de N.-D. de Quilinen, en Landrévarzec, et de Saint-Laurent, en Goulien.

Les mêmes caractères et le même style se retrouvent dans trois statues de Vierge, malheureusement vermoulues, en la vieille chapelle de Beuzec-Cap-Caval, paroisse de Plomeur, dans la statue vénérée de Notre-Dame-des-Carmes de Pont-l'Abbé, celle de Notre-Dame de Bot-Scao, à Saint-Michel de Quimperlé et Notre-Dame du Relecq, en Plounéour-Ménez.

Il est bon de signaler une représentation qui a été assez en vogue au xv^e siècle ; la Sainte-Vierge foulant aux pieds un buste de femme tenant en main une pomme et le plus souvent terminé par une queue de serpent. Est-ce Eve ? Est-ce le serpent qui l'a trompée et qui est écrasé sous le pied de la Mère du Rédempteur ?

Ce genre de Vierges se voit dans les églises de Brennilis, Locquirec, Saint-Yvi, Landudal, et les chapelles de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, Saint-Sébastien de Saint-Ségal, Lannélec de Pleyben.

L'une de nos plus vénérables statues de la Sainte-Vierge est celle de Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix ; c'était autrefois la statue patronale de la vieille église collégiale du Mur, fondée en 1275, dédiée en 1468, et démolie pendant la Révolution. Elle est maintenant conservée dans une petite chapelle désignée sous le même vocable de Notre-Dame-du-Mur, et les habitants de Morlaix la vénèrent toujours comme la puissante protectrice et le vrai *Palladium* de leur ville.

Cette image représente la Sainte-Vierge assise, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus auquel elle présente une poire. Comme facture artistique, elle est très remarquable par la noblesse des traits et de la pose, par le style et la souplesse des draperies ; s'il est difficile de lui assigner une date exacte, le caractère de la sculpture semble indi-

quer qu'elle appartient à la fin du xiv^e siècle ou au commencement du xv^e.

Cette statue offre une particularité que l'on retrouve en quelques autres de ce pays, et en différentes contrées, principalement dans le Nord de l'Italie : elle est ouvrante ou à armoire, c'est-à-dire que les draperies du buste et de tout le corps peuvent s'ouvrir à deux battants sur charnières, et présentent alors l'aspect d'un tryptique, renfermant dans le panneau du milieu une représentation de la Sainte-Trinité, en sculpture, et sur les volets ou panneaux latéraux, six scènes en peinture d'une extrême finesse : l'Annonciation, — Nativité, — Présentation au temple, — Flagellation, — Descente de N.-S. aux limbes, — Résurrection.

Ces exemplaires de Vierges ouvrantes devaient être plus nombreux autrefois ; nous en trouvons encore deux autres dans notre région bretonne : un à l'église de Bannalec, datant du commencement du xvii^e siècle et provenant de la chapelle de *Loc-Marzin* ou Saint-Martin, et un second à Notre-Dame-de-Quelven, près de Pontivy (Morbihan), d'une époque plus ancienne et remontant, comme Notre-Dame-du-Mur, au xv^e ou xiv^e siècle.

Dans la Vierge de Bannalec, les sujets représentés sont : le Crucifiement, au milieu, et dans les côtés, le baiser de Judas, — la Flagellation, — N.-S. devant Pilate, — le Portement de croix.

A Quelven, on voit également, sur les panneaux intérieurs de la statue, des scènes sculptées de la Passion et de la résurrection du Sauveur, la résurrection des morts et le jugement dernier.

Un sujet que l'on a figuré dans un certain nombre d'églises, c'est l'Annonciation. Au Folgoat, d'un côté de l'immense maîtresse-vitre, la Sainte-Vierge est agenouillée sur un prie-Dieu, et de l'autre côté, en face d'elle, est l'ange Gabriel. Même groupe à la façade du porche Sud de Pleyben, 1588, à l'arc de triomphe de la Martyre, à la porte Sud de la chapelle de Quilinen, en Landrévarzec, au porche de Rumengol, 1537, et à l'entrée du porche de Bodilis, 1631. Ici l'ange Gabriel tient un lis entouré d'une banderole portant sa salutation : *Ave gratia plena*. En face, la Vierge est à genoux sur un coussin, ayant à ses pieds un vase d'où sort un lis autour duquel s'enroule également une banderole, avec sa réponse : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*.

Dans le sanctuaire de l'église du Juch, l'archange Gabriel, sous les traits d'un bel adolescent, sans ailes, est debout dans une niche à volets. En face dans une niche semblable, est la sainte patronne qu'invoquait le baron du Juch, commandant les croisés bretons à la victoire de Damiette, 1249 : « *A nostre ayde, Nostre-Dame-du-Juch.* »

C'est avec de l'huile provenant d'une lampe brûlant devant ce saint Gabriel, que le vénérable Michel le Nobletz a opéré plusieurs guérisons.

Notons le sujet si gracieux de la Nativité de l'Enfant-Jésus, où la Sainte-Vierge est représentée couchée dans son lit, comme à la porte Ouest du Folgoat, au porche de la Martyre et au calvaire de Tronoën, ou bien agenouillée en adoration devant son divin Fils, comme au porche de Pencran et aux calvaires de Guimiliau, Plougastel, etc., tandis que pour l'adoration des Mages elle est assise, tenant son Enfant sur ses genoux.

Nous devons nécessairement indiquer qu'il existe de très nombreuses statues de Notre-Dame avec saint Jean, au pied de la croix, et cela dans nos calvaires de premier,

deuxième et troisième ordre, comme aussi dans les églises sur les trefs ou poutres surmontées de la croix et sur quelques jubés ou chancels.

On peut les citer également en grand nombre, les groupes de la descente de croix ou de Notre-Dame-de-Pitié, recevant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils ; on les trouve faisant partie des calvaires, adossées à nos croix de cimetières ou de carrefours, ou encore en place honorable dans nos chapelles et nos églises. En nous contentant de nommer simplement ceux de Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Landerneau, La Forêt-Fouesnant, Bénodet, Quilinen, Locronan, Ploéven, Plonévez-Porzay, Ursulines de Quimper, décrivons le plus important et le plus artistique : celui de Pencran.

Il est abrité dans une niche à dais mouvementé et à bordures feuillagées, près du maître-autel, au coin de l'Évangile. La Sainte-Vierge, remplie de douleur, a sur ses genoux le corps inanimé de son Fils, et, les mains jointes, le contemple avec attendrissement. A ses côtés sont agenouillés saint Jean qui soutient la tête de son divin Maître, et la Madeleine qui tient ses pieds sacrés. Au second plan sont les Saintes-Femmes, Joseph d'Armathe et Nicodème avec deux serviteurs dont l'un porte la Couronne d'épines.

Certes ce sujet a été noblement traité dans la plupart des groupes que nous avons déjà cités, mais en aucun on n'a atteint à un si haut degré que dans celui-ci l'expression de douleur profonde, de compassion et d'adoration pour le divin Rédempteur.

D'après le style des draperies et des coiffures, on serait tenté de prendre cette œuvre pour un travail flamand, mais l'inscription du bas nous en donne la date, et semble indiquer qu'elle a été faite dans le pays : *En lan Mil V^o XVII cest histoire fust complet ; L. Diouget^{moy} ih*

* *

Déjà, à propos de retables, nous avons cité de nombreux groupes du Rosaire ; parmi eux citons trois des principaux, qui nous donnent d'admirables statues de la Vierge : Pleyben, Lopérec, Landudec.

L'énumération des Vierges gothiques nous en a fait oublier quelques-unes qui sont de la période ogivale et d'autres qui appartiennent à l'époque de Louis XIII et de Louis XIV.

Elle est bien majestueuse, la grave Notre-Dame de Rosporden, dans son manteau si bien drapé, avec sa couronne monumentale que semblent appuyer deux petits anges ; et tenant d'une main le bout d'une banderole dont son petit Jésus tient l'autre extrémité.

Elle est émotionnante jusqu'aux larmes, pour ainsi dire, cette Notre-Dame qui est assise au tympan du porche Midi de la Cathédrale de Quimper, couronne en tête, tenant dans sa main droite un livre et ayant sur ses genoux l'Enfant-Jésus caressant une colombe, symbole de l'âme fidèle, tandis que deux anges agenouillés les encensent dévotement et amoureusement.

Elle est noble et digne, Notre-Dame de Cléden-Poher, debout au-dessus du maître autel, adossée au large meneau central de la grande fenêtre. Ils lui sont bien dévots, tous les paroissiens et tous les chrétiens d'alentour, et sitôt qu'ils aperçoivent son clocher, ils ne manquent jamais de la saluer de trois *Ave Maria*.

Citons encore comme Vierge gothique Notre-Dame de Bodilis, au fronton de son portail ; et au retable d'un autel latéral, une seconde Vierge-Mère, entourée de bas-reliefs qui formaient autrefois les volets de la niche où elle était enfermée.

Puis saluons rapidement d'autres statues plus récentes du xvii^e siècle, trônant comme des reines dans leurs dévotes chapelles de pèlerinage ou dans leurs églises paroissiales : Notre-Dame de Kergoat, en Quéménéven, la Mère de Dieu, en Kerfeunteun, Notre-Dame de Kerdévot, en Ergué-Gabéric, Notre-Dame des Carmes, à Brest, Notre-Dame-des-Ange, à Landéda.

Quantité d'autres seraient à énumérer, car il n'est pas une paroisse, pas une chapelle qui n'ait une ou plusieurs images de la Sainte Mère du Sauveur.

(A suivre.)

CARTULAIRE DE L'ÉGLISE DE QUIMPER

(Suite.)

79.
**CARTA DE ANNIVERSARIO RODALDI CANONICI
CORISOPITENSIS (1)**

Le Chapitre pour fondation et dotation du susdit obit pour
Rodaldus de Reuis et les 20 sols de rente, affecte ladite maison
bastie sur l'eau vis à vis du Jardin episcopal.

— 1247 —

Universis Christifidelibus presentes litteras inspecturis
humile Capitulum Corisopitense salutem in Domino sem-
piternam.

Noveritis quod cum Rodaldus de Reuys Canonicus Cori-
sopitensis, quedam bona et honesta edificia sita ab appo-
sita parte viridarii domini episcopi Corisopitensis supra
aquam edificasset et ea ad usum Capituli Corisopitensis
in perpetuum in eleemosynam liberaliter contulisset, nos
predicta edificia cum suis pertinenciis honoravimus de
communi assensu in viginti solidos ad anniversarium
dicti Rodaldi annis singulis die obitus ipsius, Canonicis,
Capellanis et clericis chori qui dicto anniversario intere-
runt distribuendos, statuentes ut illud anniversarium

(1) C. 56, f° 9.

dicti Rodaldi die obitus ipsius, in Corisopitensi ecclesia
annuatim solempniter fiat.

Statuimus eciam quod quicumque ex Canonicis nostris
detinerit et inhabitaverit dicta edificia, teneatur bona fide
ad solvendum dictos viginti solidos ut superius dictum est
die obitus predicti Rodaldi in denariis ad predictum
anniversarium faciendum, et si in solutione defecerit,
statuimus quod teneatur in duplum pro quolibet defectu
pro emenda.

Preterea si propter vetustatem vel propter alium quem-
cumque casum contigerit predicta edificia non inhabi-
tari, statuimus et concessimus quod Capitulum Coriso-
pitense teneatur facere annuatim dictum anniversarium
ut dictum, et distribuere de suo dictos viginti solidos (1)
illis qui anniversario intererunt, et hoc facere et in per-
petuum tenere, in pleno Capitulo statuimus et concessimus
bona fide.

In cujus rei testimonium sigillo nostro sigillavimus
istud scriptum.

Actum apud Kemper Corentinum anno Domini M° CC°
XL septimo.

80.
**LICTERE DE PAGE INTER EPISCOPUM,
CAPITULUM, ARCHIDIACONUM CORISOPITENSES ET ABBATEM
SANCTE CRUCIS DE GUENCAMPO (2)**

Concordat sur procès, que l'abbé et couvent de Sainte-Croix de
Guingamp auront 60 soulds de rente sur la cure de Vieux
Corlé.

— 11 Juillet 1247. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspectu-

(1) *Note marginale* : Nota : istud est super domo Canonici Gall.

(2) C. 56, f° 13.

ris Abbas et conventus S^{te} Crucis de Guencampo Treco-
rensis dyocesis salutem in Domino sempiternam.

Notum facimus universis quod cum contentio verteretur
inter nos ex una parte et venerabilem patrem Episcopum,
capitulum et archidiaconum de Corisopitensi
ex altera super ecclesia de Veteri Corle cum pertinentiis
suis Corisopitensis dyocesis, quam nos dicebamus possi-
dere et debere habere, tandem fuit inter nos et ipsos
amicabiliter compositum sub hac forma videlicet :

Quod nos pro eo quod dicebamus nos debere habere in
dicta ecclesia cum suis pertinentiis, percipiemus annua-
tim in dicta ecclesia sexaginta solidos currentis monete
videlicet, xxx solidos in die octava dominice resurrec-
tionis et alios xxx solidos in die octava festivitatis om-
nium sanctorum, omni dilacione postposita, a quocum-
que capellano in dicta ecclesia ministrante divina. Sed si
contingat quod predicti solidi predictis terminis, nobis
vel certo nostro nunciò non fuerint persoluti, dictus mi-
nistrans cum singulis xxx solidis solvet nobis pro pena
xxv solidos currentis monete sine aliqua dilacione, quo-
ciens in dicta solutione defecerit, terminis assignatis.

Nos vero renunciavimus omni actioni et juri que dice-
bamus nos possidere et habere debere in dicta ecclesia
cum pertinentiis suis, exceptis dictis sexaginta solidis,
preter quos et penam nominatam, sine consensu et volun-
tate dictorum episcopi, capituli et archidiaconi, nihil
accrescet nobis in dicta ecclesia cum pertinentiis suis.

Nos vero ex una parte et predicti Episcopus, capitulum
et archidiaconus renunciavimus omnibus actis, hinc inde
super dicta ecclesia et pertinentiis suis, habitis et con-
fectis.

Juravimus eciam hinc inde videlicet, ego abbas pro me
et dicto conventu meo et dicti Episcopus, capitulum et
archidiaconus per procuratores suos, istam pacem tenere
in perpetuum et fideliter observare.

Et ne super hoc in posterum aliqua contentio emergat,
presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda in
testimonium veritatis.

Actum V^o idus Julii anno gracie M^o CC^o XL^{mo} VII^o.

81.

**QUEDAM CONSTITUTIO FACTA IN CAPITULO QUOD NEMO
CAPIATUR VEL INSTALLETUR AD VACATURAS PREBENDAS ⁽¹⁾**

Ordonnance de ne recevoir aucun à chanoine, canonicat et prebende
non vacante.

— 18 Octobre 1247. —

Universis presentes litteras inspecturis vel auditoris,
humile capitulum Corisopitense salutem in Domino.

Cum nos per mandatum sedis apostolice inducti pari-
ter et astricti et litteris episcopi nostri Corisopitensis et
magnorum virorum minus favorabiliter inclinati, plures
recipimus ad vacaturas prebendas, stallum eis in choro et
vocem in capitulo assignantes, nos circa hoc, fame nostre
prodigi extitimus et juri quodam modo et utilitati nostre
ecclesie et honestati nostre et nostre ecclesie providere
volentes, juravimus, quod nullum de cetero recipiemus ad
vacaturam prebendam nec et stallum in choro nec vocem
in capitulo nec aliqua jura ad canonicum pertinentia
concedemus, donec corporalem possessionem prebende
fuerit assequutus, et hoc statuimus, aliis statutis ecclesie
Corisopitensis et consuetudinibus suo robore duraturis.

Nos vero Willelmus Oliveri, thesaurarius Corisopitensis,
P. Cantor, J., archidiaconus de Poehær,
Galeranus, dictus Capellanus,
Mauricius, prior de loco beate Marie ⁽²⁾,

(1) C. 56, f^o 5.

(2) On lit en marge : Nota quod dicit de priore.

Magister Richardus,
Magister Gradlonus,
Robertus de Rully,
Rodaudus, domini comitis clericus,
J. Kelent,

Gaufridus Juniart, canonici Corisopitenses interfuimus consensimus et sigillavimus et commune sigillum capituli nostri presentibus litteris apponi fecimus ad majorem roboris firmitatem.

Actum in capitulo Corisopitensi die veneris in festo beati Luce evangeliste anno Domini M^o CC^o XL^{mo} septimo.

82.

**CONFIRMATIO DOMINI ARCHIESCICOPIS SUPER CONSTITUTIONE
PROXIMO PRECEDENTI IN CAPITULO FACTA ⁽¹⁾**

Confirmation par le Sgr Archevesque de la dite ordonnance.
— Novembre 1247 —

Gaufridus dei gracia Turonensis archiepiscopus universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino.

Noveritis nos licteras capituli Corisopitensis vidisse sub hac forma :

Universis...

Suit l'acte cité plus haut avec cette différence :

Nos circa hoc fame nostre prodigi extitimus et juri quodam modo et utilitati nostre ecclesie et honestati derogavimus et statutis eciam in retroactis temporibus observatis. Nos autem in posterum utilitati et honestati nostre et nostre ecclesie... etc., *ut supra*.

Nos igitur actendentes ordinacionem predictam pro-

(1) C. 56, f^o 5.

vidam et consonam honestati ne id futuris temporibus simile presumatur, ipsam prout juste et rite facta est, auctoritate metropolitana confirmamus, dum in Corisopitensem dyocesim visitacionis officio fungeremur.

Datum apud Kemper-Corentin, mense Novembris anno domini M^o CC^o XL^o septimo, die veneris ante festum beati Martini hyemalis.

83.

**CARTA DE COMPOSICIONE FACTA INTER CAPITULUM
CORISOPITENSE ET EUDONEM RIVALLONI EVENI ET E. FILIUM
SUUM ⁽¹⁾**

Un Seigneur quitte au chapitre de Cornouaille certain village
controversé en Plonévez-du-Faou, nommé Kaerdiffeth.
— Mars, 1248, (N.-S.). —

Universis presentes litteras inspecturis, Eudo filius Rivalloni Eveni et Evenus filius suus salutem in Domino.

Notum fecimus universis, quod cum inter nos ex una parte et venerabile capitulum Corisopitense ex altera, super quadam parte ville de Kaerdiffeth in parrochia de Plebe nova in fago diucius contentio verteretur, tandem post multas contentiones et excommunicationes in nos propter hoc latas, nos ad cor et ad gremium sancte matris ecclesie redeuntes, dictam partem ville cum suis pertinenciis, super qua contendebamus, in perpetuum pro nobis et nostris quitavimus et remitimus memorato capitulo pacifice et quiete, resignantes et eidem capitulo omnino concedentes totum jus, si quid in dicta parte ville cum suis pertinenciis habebamus vel habere eciam debebamus; tenemur eciam et gratavimus proponere nostro defendere dictum capitulum super dicta parte ville cum

(1) C. 56, f^o 13.

suis pertinenciis pro nobis et pro nostris bona fide, grantantes nichilominus quod contra istam gratationem et concessionem per nos vel per alios non veniemus nec procurabimus venire.

In cujus rei testimonium et munimen, presentes litteras ego Eudo Rivalloni sigillo meo proprio sigillavi.

Ego vero Evenus sigillum non habens, sigillum patris mei his litteris apposui in presenti, sigillum meum proprium cum habeam, similiter positurus.

Datum mense Marcii anno gracie M^o CC^o XL^{mo} septimo (1).

84.

QUOMODO ACTUM FUIT IN CAPITULO QUOD NULLUS RECIPIAT DE CISTA PEREGRINORUM NISI QUI PERSONALEM FECERIT RESIDENCIAM PER MEDIUM ANNI (2)

Ordonnance du Chapitre que chanoine qui n'a résidé 6 mois en l'an, ne prendra aux deniers de la boîte ou tronc, fors la moitié s'il se trouve à l'ouverture d'icelle.

— 1248. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis humile Capitulum Corisopitense salutem in Domino.

Noverint universi quod nos, pensata utilitate nostre ecclesie et nostra, in pleno capitulo de communi assensu statuimus et ordinavimus quod nullus ex canonicis nostris qui per medietatem anni in ecclesia Corisopitensi non fecerit residenciam personalem (3) non habeat nec recipiat de denariis ciste peregrinorum (4) nisi medieta-

(1) En 1248, Pâques tombait le 19 Avril.

(2) C. 65, f^o 21.

(3) On lit en marge : *Nota. Quod residencia tunc erat semestris, que nunc est trium mensium.*

(4) Il s'agit ici du tronc des pèlerins du pèlerinage des sept saints de Bretagne.

tem porcionis que dabitur residenti, si interfuerit apercioni dicte ciste.

In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo nostro duximus sigillandas.

Datum anno Domini M^o CC^o XL^{mo} octavo.

85.

CARTA QUOD NULLUS RECIPIATUR AD SEPULTURAM NEC AD BENEDICTIONES NUPCIALES IN ECCLESIA CORISOPITENSI NISI QUI REDDITUS EIDEM ECCLESIE CONFERAT ET ASSIGNET EXCEPTIS EPISCOPO CANONICIS ET CLERICIS (1)

Statut justement abrogé, qu'aucun ne sera enterré à St-Corentin ny reçu à bénédiction nuptiale s'il n'y donne rente, fors les chanoines, choristes et leurs serviteurs.

— Décembre 1248. —

Universis presentes litteras inspecturis vel audituris humile capitulum Corisopitense salutem in Domino.

Notum facimus universis quod nos, die martis ante nativitatem Domini nostri, in pleno capitulo unanimiter statuimus, quod de cetero nullus admittatur in ecclesia Corisopitensi ad sepulturam nec ad benedictiones nuptiales, nisi qui dicte ecclesie redditus conferant et assignent, exceptis Episcopo, canonicis et capellanis et clericis chori et famulis episcopi et canonicorum.

Statuimus eciam quod de cetero presentes canonici contra hujus statutum non veniant nec venire procurent; quod ut ratum et stabile permaneat in futurum, has litteras sigillo nostro duximus sigillandas in testimonium veritatis. Datum anno Domini M^o CC^o XL^o octavo.

(1) C. 56, f^o 19.

86.

**CARTA DE PACE FACTA INTER RIOCUM MADOC ET GUIDONEM
HERVEI GUIDONIS ET CAPITULUM CORISOPITENSE (1)**

Que les nommés Madoc subjects du Chapitre en Beuzec-Cap-Sizun, aux terres de Caeroulan, Penleguet, Lannunen et Caeryenyan, prendront en chaque terme par les mains de l'alloué du Chapitre une mesure d'avoine raze non foulée et une poule par an en Novembre et des vefves seulement une poule.

— 1249 —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis vel audituris humile Capitulum Corisopitense salutem in Domino.

Noverint universi quod cum inter nos ex una parte et Riocum Eudonis Madoc et Guidonem filium Hervei Guidonis ex altera, contentio esset super avenagio et gallinagio que ipsi petebant et habere debebant ut dicebant, in quadam nostra terra sita apud Bodoc Cap-Sizun videlicet : Caeroulan et in Penlegued et in Lannunen et in Caeryenyan, tandem inter nos et ipsos talis compositio et concordia intervenit scilicet.

Quod prefati Riocus et Guido et sui successores post ipsos percipient in predicta terra nostra annuatim, unum pastum equi de avena, mensurando in mensura de communi consensu nostro et ipsorum facta et adspecialiter deputata et unam gallinam tantum modo inter ipsos duos, successoresque eorum, a qualibet domo in predicta nostra terra, exceptis mulieribus viduis, a quarum qualibet domo, percipient annuatim solummodo unam gallinam (2).

(1) C. 56, f. 14.

(2) *On lit en marge* : Nota de terra apud Beuzec-Cap-Sizun et quod vidue hic excipiuntur.

Hujusmodi avena et gallina debent tradi dictis R. et G. successoribusque suis ut dictum est, annuatim per manum allocati nostri in terra predicta, durante mense Novembre et debent significare allocato nostro in prefato mense, quando voluerint hujus avenam et gallinam recipere, et idem allocatus infra octo dies subsequentes post dictam significationem, significabit eis diem durante mense proximo in qua hiis avenam et gallinam de predicta terra.

Et si allocatum nostrum steterit quominus ipsi habeant die assignata prefatas avenam et gallinam ad dictum nostrum, debet nobis et eis emendari.

Illa autem avena mensurabitur eis sine compressione et concussione, non ad cumulum sed quasi ad rasum.

Item predicti R. et G. et sui successores et eorum ministri non debent aliquem (*molestare*) aut injuriam facere circa receptionem et collectionem hujus avene et galline.

Preterea dicti Riocus et Guido et sui successores post ipsos debent esse homines nostri et obedire nobis tanquam dominis suis de dictis avena et gallina quas ipsi in predicta terra nostra percipient, dummodo possint habere consensum Domini Comitis Britanie, ad quem habendum bona fide intromictere se et laborare tenentur.

Et hoc grataverunt et promiserunt coram nobis. Si vero contigerit quod quando colligentur seu recipientur hujus avena et gallina, aliquis de hominibus nostris non habeat eas paratas, dabitur pignus vel legitima extimatio pro ipsis avena et gallina per manum allocati nostri predicti et illud pignus ponetur in certo loco ubi infra octo dies inveniatur ad luendum sine aliqua distractione et contencione.

Et istam compositionem tenere et inviolabiliter observare V (*volumus*) procurator noster in animas (*nostras*) ipsi similiter juraverunt.

— 46 —

In cujus rei testimonium, presentes litteras sigillo nostro et sigillis ipsorum et sigillo curie Corisopitensis quam de premissis tenendis nos et ipsi iudicem posuimus et custodem, duximus sigillandas ut istud in posterum ratum et stabile habeatur. Et quando ipsi milites fuerint et sigilla mutaverint, istis litteris eadem sigilla apponent.

Datum anno Domini M^o CC^o XLmo nono.

(A suivre.)

— 47 —

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BERRIEN

Cette paroisse est citée au cartulaire de Landévennec sous cette forme : « *In plebe Berriun* ». Au XIII^e siècle, *Berrian* était une prébende canoniale, dont un chanoine était recteur ; mais il semble que, à la fin du XVI^e siècle, le chanoine se contentant du titre de recteur primitif, commença à présenter à la nomination de l'Évêque un suppléant pour le soin des âmes, sous le nom de vicaire perpétuel.

Au XVIII^e siècle, cette prébende ne rapportait aucun bénéfice au chanoine titulaire ; car sur le revenu, qui s'élevait à 1,300 livres, le chanoine devait verser au recteur et à trois vicaires 1,250 livres de portion congrue ; restait 50 livres, avec lesquelles le chanoine devait pourvoir à l'entretien de trois cancels, c'est-à-dire des chœurs des églises de Berrien et de ses deux trèves, Huelgoat et Locmaria. Aussi voyons-nous, le 31 Juillet 1788, M. Louis-Alexandre Marin, prébendé de Berrien, faire l'abandon des gros fruits de la paroisse, soit 1,300 livres, à M. Ker-

naléguen, recteur, pour être exempté de payer la portion congrue; il lui donnait de plus 2,400 livres pour se décharger des réparations des trois chœurs et cancels de Berrien, Huelgoat et Locmaria (Archives de l'Évêché).

NOMS DE QUELQUES CHANOINES PRÉBENDÉS

1472. Décès de Michel Keramanac'h.
 1472. Jean Bleungant.
 1525-1528. Pierre Plestin, recteur et chanoine.
 1566-1574. Guillaume du Buys.
 1574. Mathieu Torcol.
 1670-1701. Julien Martial du Bouexis, clerc tonsuré de Vannes, prend possession de cette paroisse, par procuration le 4 Février 1670, et personnellement en 1672; en 1699, il est docteur en Sorbonne, et déclare que, condamné à payer la portion congrue à son vicaire de Berrien et à deux curés, il est obligé d'y mettre du sien (Rég. G., 515).
 1701. Cervin Ninon de la Forêt, clerc, pourvu de la prébende en Cour de Rome, prend possession en 1703.
 1764-1790. Louis-Alexandre Marin, prêtre licencié *in utroque*, ancien abbé de Lantérac, vicaire général du diocèse de Troyes, ancien grand-vicaire du diocèse de Léon (R. G., 73).

VICAIRES OU RECTEURS DE BERRIEN

1561. Jean Béchart, résigne.
 1582-1595. Lancelot Lesquélen.
 1595-1615. Thomas Placart.
 1620. Julien Munyer.

En 1626, le 2 Janvier, le *déal* du Chapitre marque que « la prébende de Berrien, affectée à la préceptoriale, étant vacante depuis sept à huit ans, le produit en sera affecté au Chapitre ».

1639-1660. Jean Caradec, vicaire perpétuel.

1660-1683. Yves Cam.

1683-1709. Gilles Falchier, qui résigna à son neveu Yves, mais non sans protestation de la part des paroissiens, comme on peut s'en convaincre par l'extrait suivant du registre des délibérations du Huelgoat (1) :

Le 28 Juillet 1709, « Messire Yves Falchier, prestre, expose que Messire Gilles Falchier, prestre et sieur Vicaire du dit Berrien, son oncle, lui avait résigné la dite vicayrie, et que Mgr l'Evêque de Quimper, à ce qu'il disait, lui avait promis son agrément, et demanda en même temps aux dits paroissiens s'ils avaient quelques sujets de plainte contre lui et s'ils ne le connaissent point pour honnête homme et de bonne vie et mœurs. Les paroissiens de Berrien, Huelgoat et Locmaria ont communément déclaré que le dit Sr Yves Falchier fréquente le dit Sr Gilles Falchier, son oncle, depuis plusieurs années, et a suscité plusieurs procès et chicanes continues aux dits paroissiens et notamment au sujet de la construction du presbytère du dit Berrien, et qu'il leur a causé la ruine; ils en ont fait la connaissance à mon dit Seigneur de Quimper, lors de sa visite de tournée en la ville d'Huelgoat, qui a eu la bonté de faire défense à M^{re} Falchier de se mêler des offices de la paroisse. Ils sont unanimement d'avis et déclarent ne connaître ni ses bonnes vie et mœurs, n'étant pas originaire, ni domicilié de la dite paroisse de Berrien que pour leur causer des chicanes, mais

(1) Communication de M. l'abbé Guirriec.

bien de celle de Cléden-Poher, où il devrait s'adresser pour en juger ».

Ecuyer François Gillard, Sieur de Larchantel, demeurant en son manoir de la Coudraye, faisait la même déclaration.

Le Sieur Yves Falchier n'en demeura pas moins vicaire de Berrien de 1709 à 1719.

1719-1739. M. Corentin Quiniou, décédé le 1^{er} Mars.

1740-1766. L. Kernours.

1767-1787. Germain Rivoal, né à Pleyben en 1738, prêtre en 1763.

1787-1803. Corentin Kernaléguen. Détenu au château de Brest du 11 Décembre 1791 au 11 Août 1792; déporté en Espagne où il résida à Mondonedo; de retour à Berrien en 1802, il fut nommé recteur de Plogonnec en 1804.

1804-1809. Bernard-Gabriel Doucin, né à Quimper en 1759, ordonné prêtre à Jersey, en 1795. Peu après son ordination, il vint se fixer à Berrien sous le nom de Hautnory, et c'est sous ce nom qu'il signe les actes de son ministère, du 30 Août 1797 au 13 Mai 1801. — M. Le Guirriec a relevé sur le registre la note suivante :

« On espère que les supérieurs, tant ecclésiastiques que civils, ne trouveront pas mauvais que les rapports qui sont contenus dans ce premier registre ne soient pas signés. Si Dieu laisse vie au prêtre Hautnory, il en certifiera lui-même la vérité quand il en sera requis légitimement. Dans le cas contraire, plusieurs personnes dignes de foi en rendront témoignage ainsi que du nom propre de Hautnory. Il s'est vu forcé par le malheur des temps de se contenter de deux ou trois témoins pour les mariages dans quelques cérémonies. »
On lit plus bas : « Je soussigné certifie que mon nom propre est Bernard-Gabriel Doucin. Berrien ce 17 Décembre 1805. »

1810-1823. Yves-Nicolas Plassart, né à Berrien.

1823-1830. Guillaume Plassart, né à La Feuillée.

1830-1836. Louis Banneat, de Plouégat-Guerrand.

1836-1840. Yves Coent, de Locmaria-Berrien.

1840-1842. René-Marie Bégoc, de Lampaul-Ploudalmézeau.

1842-1861. Alain Buzaré, de Hanvec.

1861-1888. Jean-Marie Sibiril, de Pleyber-Christ.

1888. Pierre-Jean Kérisit, de Goulien.

PRÊTRES-CURÉS DE BERRIEN (1)

avant la Révolution.

1612. Jean Yvenat.

1636. J. Bolloré, curé.

1666. Jérôme Lochou.

1668. Yves Dilacer.

1695. Le Bigot de Kerjégu.

1699. Yves Geffroy, Yves Pezron, Pierre Pezron, Alain le Juif, Jérôme le Coust.

1711. François Clech, Hervé le Juif, Lozach.

1721. Alain Yvenat, Henri Pezron (mort en 1743).

1734. François Kergutuill, Yves Dilasser, Pierre-Charles Marchand.

1750-1774. Mathias Plassard, curé, devient recteur de Plo-modiern, Alexandre Paul, curé.

1765. A. le Morvan, curé, Y. Bicrel, Yves Le Gall.

1769. L. Jouannot, curé.

1772. Y.-F. le Couedic, curé, Mathurin Carnot, né à Tourc'h en 1749, prêtre à Berrien en 1776, à Elliant, en 1780.

1778. Guillaume Hamon, curé, né à Laz.

(1) Relevé communiqué par M. Guirriec.

VICAIRES DE BERRIEN

depuis le Concordat.

- 1804-1805. François Guionvarc'h, né à Berrien en 1758, prêtre en 1786.
 1805-1814. Charles Le Du.
 1814-1818. Pierre Le Dall, de Lanarvily.
 1818. Yves Coent, de Locmaria-Berrien.
 Nicolas Brenner, de Lopérec.
 1828-1829. Yves Tillizien, de Saint-Pol-de-Léon.
 1829-1831. Charles Bourhis, de Guimaec.
 1831-1833. Christophe Mével, de Plouvorn.
 1833-1836. Charles Perrot, de Saint-Pol-de-Léon.
 1836-1849. François-Louis Le Dilasser, de Scrignac.
 1849-1852. Pierre-Marie Kerné, de Sainte-Sève.
 1852-1853. François Cosquer, de Saint-Thégonnec.
 1853-1856. Vincent-Marie Pennec, de Comanna.
 1856-1857. Noël-François Saillour, de Saint-Pol.
 1857-1870. Jean-Marie Picart, de Plougar.
 1870. Pierre-Marie Créoff, de La Feuillée.
 1870-1878. Jean-Yves Couloigner, de Saint-Servais.
 1878-1884. Jean Le Duc, de Henvic.
 1884. François Rozec, de Saint-Derrien.

BERRIEN, PAROISSE

Avant la Révolution, cette paroisse comprenait la trêve du Huelgoat et celle de Locmaria. Voici l'état du rôle des décimes en 1877 :

Le Recteur, M. Rivoal.....	38 ^l 10 ^s .
La fabrice.....	7 ^l .
Le Sacre.....	1 ^l 15 ^s .
Le Rosaire.....	1 ^l 15 ^s .

Trêve du Huelgoat.....	7 ^l 12 ^s 6 ^d .
Le Sacre du Huelgoat.....	1 ^l 15 ^s .
Trêve de Locmaria.....	5 ^l 15 ^s .
Confrérie du St-Sacrement..	1 ^l 15 ^s .
St ^e -Barbe.....	1 ^l 15 ^s .
St-Ambroise.....	1 ^l 15 ^s .
N.-D. des Cieux.....	5 ^l 2 ^s 6 ^d .
St-Guennec.....	1 ^l 15 ^s .
TOTAL.....	76 ^l 5 ^s .

En 1800, la population était de 2,040 âmes, 1,500 communiants.

En 1900 elle est de 2,388 habitants.

ÉGLISE DE BERRIEN

Elle est dédiée à saint Pierre. Son clocher porte la date de 1575. On lit ces mots à la base :

QUAE . EST . ISTA . QVAE . ASCENDIT .
 DE . DESERTO . DELICHS . AFFLVENS

La date ci-dessus, 1575, doit être écrite sur une pierre d'un édifice antérieur, car les archives de Berrien conservent le marché passé le 15 Mars 1630 entre les paroissiens et Mathieu le Bris, Guillaume Kerlezroux et Michel Milian, maîtres tailleurs et picoteurs de pierres, pour moyennant la somme de 815 livres « construire à neuf la tour de Berrien ».

Statues anciennes en bois se trouvant dans l'église : saint Pierre ; deux Vierges avec l'Enfant-Jésus ; saint Jean ; saint Louis ; saint Joseph avec l'Enfant-Jésus ; sainte Anne.

Statue en pierre : saint Jacques de Compostelle.

Au presbytère, se voit une statue en pierre de la Vierge présentant une pomme à l'Enfant-Jésus,

DROITS HONORIFIQUES ET PRÉÉMINENCES
A BERRIEN (1)

Prise de possession faite à la requête du Seigneur de Lesquelen, acquéreur de Madame de Chiffrevast, 22, 23, 24 et 25 Aoust 1765, des manoirs du Lergoat Ligolennec, Liors Yvonnec, Le Squiriou et autres droits en la paroisse de Berrien.

.....« Nous nous sommes, sur les réquisitions du dit Seigneur de Lesquelen et du dit sieur procureur *in rem* et en leur compagnie transportés jusques à l'église paroissiale de Berrien, à l'effet de prendre possession des droits honorifiques et prééminences y appartenants aux dites terres et seigneuries du Squiriou et de Lergoet Ligolennec, ou étants nous aurions en présence de vénérable et discret Missire Louis Kernours, prêtre sieur recteur de la dite paroisse, aprest luy avoir déclaré le sujet de notre dite commission et qu'il a été par luy répondu n'avoir moyen empêchant que nous y eussions procédé, mis et induit le dit Seigneur de Lesquelen dans la possession réelle et actuelle du droit de banc du côté de l'Épître dans la chapelle de Saint-Jean de la dite église appartenantes à la dite seigneurie du Squiriou plus de deux pierres tomballes joignantes la costière du midy de la dite chapelle de Saint-Jean, que le dit procureur *in rem* nous a fait voir et avons vus, dont l'une est armoyée aux armes des Provost, entients propriétaires de la dite seigneurie du Squiriou, et d'un ecusson étant dans la vitre du mesme costé aux mêmes armes des Provost, qui sont *d'argent à une bande fuselée de gueulle*, en alliance avec les armes du dit seigneur de Lesquelen qui sont *d'argent au lion*

(1) Pièce communiquée par M. l'abbé Guirriec.

coupé de sable et de gueulles; plus dans la même église, du costé de l'Évangille, le dit procureur *in rem* nous a fait voir et avons vus prest de la porte de l'entienne sacristie, deux pierres tomballes de pierre de grain qu'il a maintenu appartenir et dépendre de la terre et seigneurie du Lergoet Ligolennec, armoyees de chacq'une un ecusson en alliance portant *un ecureuil couronné et deux lions dont celluy du dessous est aussy couronné*, lesquels armes le dit procureur *in rem* nous a soutenu estres celles des Bigots entiens et derniers possesseurs de la dite terre et seigneurie de Lergoet Ligolennec et du Botmeur en alliance qui sont scavoir : celles des Bigot de Kerjegu, *d'argent à un ecureuil rempant de pourpre couronné d'or*, et celles du Botmeur qui sont *écartellées au premier et quatre d'or au lion de gueulles couronné armé et lampassé d'asure, contrescartellées d'argent au lion de gueulle*.

« De toutes lesquelles preeminances et de tous autres droits honorifiques que les dites terres et seigneuries du Squiriou et du Lergoet Ligolennec ont et leur appartiennent dans la dite église paroissiale de Berrien sans en rien réserver ny excepter, le dit seigneur de Lesquelen, du consentement du dit sieur procureur *in rem*, a en nos présences et du dit sieur recteur, publiquement et notoirement pris possession pour avoir fait et observé toutes les formalités en tel cas requises, laquelle possession nous luy avons en effet livré sans aucuns troubles ny oppositions dont acte et a le dit sieur recteur

« Signé : L. KERNOURS, recteur de Berrien. »

« APREST QUOY et continuant notre commission, nous nous sommes sur les mesmes réquisitions transportés jusques et prest de la chapelle de Sainte-Barbe, en la dite paroisse de Berrien, ou étants aurions fait mander Jullien Blanchard, lattier du lieu de Liors Yvonnec, en la dite

paroisse, fabricque et marguillier en charge de la ditte chapelle, sur lequel mandement se serait présenté Marie Le Moullec, femme du dit Blanchard, à laquelle nous avons déclaré que l'objet de notre commission était aux fins de mettre et induire le dit seigneur de Lesquellen en sa ditte qualité d'acquéreur de Madame de Chiffrevast dans les droits honorifiques bancs et autres prééminances luy appartenants en la ditte chapelle de Sainte-Barbe, à laquelle fin et pour y parvenir nous avons interpellé la ditte Le Moullec de nous faire ouverture de la ditte chapelle, à quoy defferante, elle nous a introduit dans la ditte chapelle, dont elle nous a ouvert les portes, ou étants, sur les réquisitions du dit procureur *in rem* qui nous a fait voir et avoens vus du costé de l'Evangille un escabeau joignant le balustre et le confessional de la ditte chapelle qu'il a maintenu estre le banc appartenant et dépendant de la ditte terre et seigneurie du Squiriou, et de l'autre costé à l'opposit, vers l'Épitre, un banc aussy joignant le balustre de la ditte chapelle qu'il a pareillement maintenu être le banc appartenant et dependant de la terre et seigneurie du Lergoet Ligolennec ; nous dits nottaires, le dit sieur procureur *in rem* le consentant, avoens mis et induit le dit Seigneur de Lesquellen, icelluy le requerant en la plainne et entierre possession des dits banc et escabeau et de tous autres droits honorifiques et preeminances a luy appartenants en sa ditte qualitté d'acquéreur, en la ditte chapelle de Sainte-Barbe, sans nulles ny aucunes oppositions en presence de la ditte le Moullec, laquelle interpellée de signer a déclaré ne le scavoir faire.

« Signé : MAUVIEL, DE LESQUELEN, THEPAULT, notaire royal, LE FEBRE, notaire royal. »

NOTE. — Messire François-Yves de Lesquellen, chef de nom et d'armes, chevalier seigneur du dit lieu, du Goasvennou, Coatquinec (Huelgoat), Le Fao (Huelgoat), Kerambellec (Loc-Maria), demeurant en son château de Goasvennou, paroisse de Poullaouen, « Acquéreur de Marie-Anne-Jacquette Le Bigot de Kerjegu, veuve de feu Messire Joseph de Duneville, chevalier seigneur de Chiffrevast, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. »

Lors de cette prise de possession, Messire Mathias Alexandre Guillard de Kersauzic et dame Angélique Tronson de Keryergar habitaient le manoir de Lergoet Ligolennec.

CHAPELLES DE BERRIEN

1^o *Sainte-Barbe*. — Chapelle à une lieue du bourg. Avant la Révolution, on disait une messe matinale les dimanches et fêtes. « Elle était très dévote », dit le Recteur en 1806. Elle fut donnée à la fabrique en 1858 par M^{me} Greff de Kermoué et érigée en chapelle de secours par décret du 10 Février 1859. Comme elle tombait en ruines, à cause sans doute de son éloignement du centre de la paroisse, en 1876 elle fut reconstruite à 700 mètres du bourg, sur un terrain donné par M. Blanchard. On y voit une ancienne statue de sainte Barbe représentée avec sa tour.

2^o *Sainte-Catherine*, au cimetière.

3^o Chapelle au Squiriou.

4^o Chapelle au Ligolennec.

Ces trois dernières chapelles n'existent plus.

SEIGNEURS AYANT PRÉÉMINENCES

Les S^{rs} du Botmeur, dont les armes étaient : *écartelé au 1 et 4 d'or au lion de gueules armé d'azur, au 2 et 3 d'argent au lion de gueules*, devise : *Libera nos de ore Leonum.*

Lesquelen, S^r de Coetquenec : *d'argent au lion coupé de sable et de gueules.*

Lamarche, S^r du Botmeur : *de gueules au chef d'argent.*

Prévost, S^r de la Salle : *d'argent à 3 bandes fuselées de gueules* ; devise : *Advenis major et secundis.*

CROIX DE LA PAROISSE

Il y a deux croix au cimetière :

La première à côté du portique, en Kersanton. Sur la partie antérieure, se voit Notre-Seigneur en croix, les deux larrons, saint Jean et la Vierge ; au dos, une *pietà* avec deux anges aux côtés de la Mère de Dieu ; à la partie supérieure de la croix, un ange semble descendre du ciel et soutenir la tête de la Vierge ; la gaule de la croix est bosselée, avec un autel en pierre au pied.

La seconde croix est au haut du cimetière et porte la date de 1515 (MDXV). Elle a été réparée par Larhantec en 1864. Par devant se voit le crucifiement ; au dos, un *Ecce-Homo*, saint Pierre et la Madeleine sur les croisillons ; des anges reçoivent le précieux sang dans des calices ; les croisillons sont soutenus par des anges tenant les instruments de la Passion ; au bas de la croix se trouve un écusson, portant *sur un fond d'hermines une fleur de lys posée en abîme.*

Les autres croix de la paroisse sont en pierre, mais

sans ornements. En voici les noms : Croas-Hamon, Croas-Alan, Croas-Peulmené, devant laquelle se trouvait autrefois une allée couverte, Croas-Tredudon, Croas-al-Lan-Quinoualch, Crois-ar-C'hran, Croas-Keraden, deux croix à Gozalec, Croas-Quinivel, trois croix à Kerampeulven, Croas-ar-Belec, Croas-Kernevez, Croas-Kernours, Croas-Goasquintin, Croas-Lestrezec et Croas-Stephan.

Les fontaines : Sainte-Barbe, Saint-Goulien et Feunteun-Verien, au bourg, sont en vénération. (Renseignements fournis par M. Guirriec.)

MONUMENTS

Statuette romaine en bronze, trouvée à peu de distance du bourg, sur la route de Vorgium (Carhaix), à Vorganium (*Bul.*, 2, 145).

M. du Chatelier signale un dolmen près le bourg, et une cachette de fondeur, composée de cinq haches à talon, découverte en faisant un défrichement.

M. de Blois, sur le rapport de M. de la Boissière, parle d'un fait singulier qui se passa à Berrien, sans en préciser l'époque, que l'on pourrait probablement connaître en consultant le registre des sépultures.

« Un jour qu'il y avait foire à Berrien, un brouillard très épais s'éleva dans un vallon qui traverse l'un des deux chemins qui aboutissent au bourg ; cependant, un certain nombre de personnes n'hésitèrent pas à continuer leur route ; mais quand ce brouillard fut dissipé, on trouva les cadavres de dix-sept d'entre elles, qui avaient été asphyxiées » (Ogé).

Dans la belle édition des lettres (1) inédites de Guy Autret, Seigneur de Missirien, que nous a donnée M. le Comte de Rosmorduc, nous trouvons le récit suivant d'un combat singulier dont la paroisse de Berrien fut le théâtre le 22 Mars 1652.

« Nous avons une infinité de querelles entre des particuliers, et depuis un mois (la lettre est datée du 9 Avril 1652) on s'est battu en ceste province en trois ou quatre divers lieux, en des duels de réputation ; le plus remarquable c'est fait en ce quanton entre les marquis de Kerman et du Chastel ou de Merle, que vous scavez estre mon parent et mon présomptif héritier maternel. Le sujet de la querelle est une mouvance de fieff que celui du Chastel prétend avoir sur quelque vilage qui dépend du marquisat du Tymeur, appartenant à la dame de Kerman ; le marquis du Chastel estant allé visiter celui de Kerman et l'ayant prié de mettre en arbitrage ceste contestation de fieff et qu'il montreroit de bons papiers qui justifioient sa demande, eut une réponse fort picante, le dit Kerman lui ayant dit que les papiers avoient esté dérobés de chés luy et qu'il eut à les porter dans sa garde robe....

« Quelques jours apres, M. du Chastel ayant fait signifier celui de Kerman, celui-cy escrivit à un de ses officiers que le Sieur du Chastel faisoit le mauvais, mais qu'à la première rencontre il lui bailleroit une correction charitable et adjoute : « Dieu me garde de la colère d'un home fait comme celui la ».

« M^r du Chastel, se voyant outragé de paroles et par escrit, se resout de faire appeler le dit de Kerman, l'appel c'est fait par lettres ; M^r du Chastel s'est servi de Gabriel

(1) In-4° imprimé pour l'auteur, à Saint-Brieuc en 1899, et tiré à 47 exemplaires dont le n° 23 a été donné par l'auteur à la bibliothèque de l'Evêché de Quimper.

de Bouvans, Sieur de Bouvans, et Jean du Mescam, Sieur du Stanger, frère du Sieur de Mescaradec et du Sieur de La Rochemescaradec, qui est à Paris étudiant en théologie, et que je vous aye recommandé ; M^r de Kerman s'est aussi servi du Sieur des Sales Lesquiviou, capitaine au régiment de Chapaigne (duquel j'ai fait honorable mention en la généalogie de Lesquiviou le Borgne que j'ay envoyée à M. le Laboureur) et du Sieur de Kerincu.

« Les combatans ayant mins l'espée en la main en mesme temps, Bouvans eut le premier avantage sur Kerincu, le blessa, le désarma et lui fit demander la vie, et néanmoins par oubliance ou autrement, ne ramassa pas l'espée du dit Kerincu, qui estoit à terre ; après quoy, Bouvans vat aux deux marquis et veut obliger celui de Kerman de demander la vie, ce qu'il refusa de faire ; come ils estoient sur ceste contestation, Kerincu ayant ramassé sa propre espée, court à Bouvans et le pensa larder d'un coup d'espée par derriere, qui ne perce que son pourpoint et sa chemise ; Bouvans tourne à lui et fâché de se voir encore en teste celui auquel il venoit de donner la vie, le presse, le met en fuite et l'oblige de tourner le dos et lors il lui donne un grand coup d'espée par derriere, qui penetre tout le corps, du quel il se meurt et fut mins hier en extrême onction. Des Sales et Stangier se poussent quelques coups et passent enfin l'un sur l'autre ; Stanger fut abatu par des Sales, néanmoins, rompant sa propre espée, il en donne dans le ventre de des Sales et le blesse si grièvement qu'il mourut deux jours après.

« Stanger estant defait de des Sales, vat aussi aux deux marquis qui se bataient encore, quoy que celui de Kerman eut un grand coup au costé gauche et perdoit beaucoup de sang. Stanger fit rendre l'espée au dit de Kerman, le valet de chambre de M^r du Chastel, qui est chirurgien,

pensa le dit de Kerman et ses deux seconds. M. du Chastel et ses deux seconds emportèrent toutes les espées. M. le Marquis de Kerman est depuis mort de ses blessures ; ses frères et beaux-frères, le Sieur de Lesquiviou et le Sieur de Penvern, frères de des Sales, protestent et méditent de grandes vengenges et font de grandes assamblées pour ce sujet et espèrent la protection de l'autorité de M. le Mareschal, duquel les dits Lesquiviou sont créatures, et estant question de persécuter M. du Chastel, qui a suivi le parti de Rohan.

« Les partisans du deffuntz content le combat autrement et disent que il est vrai que Bouvans eut le premier avantage sur Kerincu, mais que des Sales ayant passé sur Stanger l'abatit sous lui, rompit l'épée du dit Stanger et en tenant la pointe à la main, la porta à la gorge du dit Stanger, lui faisant demander la vie et que Stanger s'écria : « A moi, Bouvans, on me tue ! » Que Bouvans, sans s'arrêter a serrer l'espée de Kerincu, court vers Stanger qui demandoet secours, trouve que des Sales lui faisoet demender la vie et lui tenoet la pointe de l'espée à la gorge, que Bouvans sans davertir des Sales de demander la vie lui donne ce grand coup d'espée dans le ventre dont il est mort, qu'ensuite il passa comme un torrent aux deux marquis, advertit celui de Kerman de demander la vie, ce qu'ayant tardé et refusé de faire, il lui donne ce grand coup d'espée dont il est mort ; que Kerincu ayant reprins son espée s'adresse encore à Bouvans qui le met en fuite et le broche par deriere du coup dont il se meurt, et ainsi que c'est le dit Bouvans qui a tué les trois ; et la dessus ils l'appellent brutal, carnassier, assassin et soutiennent que Mrs de Kerman et des Sales sont mal tués et que pour avoir revanche il ne se faut pas battre en duel mais faire une armée contre ce Bouvans qu'ils qualifient un bourreau et diable deschené, lequel ils ne prétendent tuer qu'à coups de fusils et puis le hacher et bruler.

« Ce garçon ne s'estone non plus de ses menaces que si on lui prometoet des boquets, fait offre de se battre sans quartier contre tous les frères les uns après les autres, lui seul. En effait, c'est un des adroets et des dispots gentishomes du monde et des plus déterminés, quoy qu'il ne soet agé que de 20 ans.

« Je suis bien empêché en tous ses malheurs.

« M. du Chastel et Stangier sont cousins germeins et mes nepveux, enfans de mes cousines germenes ; deffunt des Sales est cousin germein de la fame du Sieur de Kergaradec, mon nepveu. Je tache de faire la paix, mais je me trouve trop foible ; M. le Duc de Rohan, qui devoet estre le protecteur de M. du Chastel, n'est plus en province et les Sieurs seront à presant persécutés à cause de lui par Mr le Mareschal. Je vous aye bien voulu escrire l'histoere de ce combat qui fait à presant la grande nouvelle de nostre province..... »

PRÊTRES ORIGINAIRES DE BERRIEN

MM.

1. — Plassart, Yves-Nicolas, prêtre le 28 Octobre 1805, mort recteur de Berrien en 1823.
2. — Lochou, Jérôme, prêtre le 31 Mai 1817, mort vicaire à Plonévez-le-Faou en 1864.
3. — Nédélec, François-Louis, prêtre le 27 Mai 1820, mort recteur de Rosporden en 1871.
4. — Moullec, Jean-Louis-Marie, prêtre le 7 Juillet 1822, mort en 1839, curé d'Arzano de 1829 à 1851.
5. — Le Gac, Jean, prêtre le 18 Décembre 1830, mort recteur de La Feuillée en 1873.
6. — Le Gac, Louis, prêtre le 28 Mai 1831, mort curé de Plouigneau en 1869.

7. — Plassart, Pierre-Marie, prêtre le 2 Août 1835, mort recteur de Quimerc'h en 1859.

8. — Le Foll, Julien, prêtre le 19 Décembre 1846, mort.

9. — Nédélec, François, prêtre le 31 Juillet 1853, mort recteur de Langolen en 1865.

10. — Nédélec, Jean-Marie, prêtre le 24 Juillet 1859, mort missionnaire.

11. — Le Balc'h, Pierre-Marie, prêtre le 21 Décembre 1861, mort à la maison de Saint-Pol en 1873, ancien vicaire de Plougouven.

12. — Bicrel, Corentin, prêtre le 9 Août 1868, mort en 1886 recteur de Loc-Éguiner-Ploudiry.

13. — Le Dilasser, François-Marie, prêtre le 10 Août 1869, recteur de La Forêt-Fouesnant, depuis 1888.

14. — Le Porz, François-Louis, prêtre le 9 Août 1874, recteur de Loctudy, depuis 1897.

15. — Cornic, Thomas-Yves, prêtre le 10 Août 1876, recteur de Telgruc, depuis 1899.

16. — Plassart, Pierre-Marie, prêtre le 17 Avril 1897, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, depuis 1901 (1).

(1) Liste communiquée par M. Normant, économiste du Grand Séminaire.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

L'Église de Plounéour-Trez et ses Vitraux. ⁽¹⁾

Sous ce titre, M. l'abbé Stéphan, curé-doyen de Saint-Renan, vient de publier un beau volume, au texte bien condensé, luxueusement imprimé et richement illustré. C'est la description des vitraux qu'il a fait exécuter dans l'église de la paroisse dont il a été précédemment recteur.

Plus heureux que la plupart des recteurs et curés de notre pays, il avait là une église nouvellement construite, vaste et de belles proportions, percée de nombreuses fenêtres aptes à recevoir des vitraux ; et pour l'ornier, des ressources assez abondantes qu'il a su créer en provoquant des dons généreux. N'étant nullement gêné par les volontés ou les caprices des donateurs, comme il arrive assez souvent, il a pu dresser un programme général concordant bien avec le monument qu'il avait à décorer.

Le vitrail est un ornement pour un édifice religieux, mais il doit être aussi un enseignement pour le peuple, et quand cet enseignement peut former un ensemble doctrinal ou historique, on ne peut que s'en réjouir, car il est

(1) *L'Église de Plounéour-Trez et ses Vitraux*. 1 vol. in-8° de 258 pages, avec 42 gravures et 24 blasons. Prix : 6 francs. En vente chez J. Desmoulins, à Landerneau, J. Salaün, à Quimper, et les principaux libraires du département.



Sculpture Renaissance à l'église Sainte-Croix,
Quimperlé.

de nature à impressionner l'esprit, le cœur et l'imagination des fidèles. Or dans l'œuvre combinée pour l'église de Plounéour il arrive que ces pages de peinture sur verre comportent ces deux genres de leçons.

L'idée générale, c'est la Foi chrétienne dans l'univers et spécialement dans notre Bretagne.

Notre-Seigneur a donné aux Apôtres la mission de prêcher la Foi. Cette Foi a été consignée dans les écrits des Évangélistes ; elle a été interprétée, expliquée, défendue par les Docteurs de l'Église ; implantée et propagée dans notre pays par les vieux saints fondateurs de nos diocèses et de nos paroisses.

Dans le cours des siècles elle a été pratiquée, renouvelée, fortifiée, illustrée par les saints personnages qui sont la gloire de notre Bretagne. A notre époque encore, elle se manifeste glorieusement par nos fêtes religieuses, nos pardons, nos grands pèlerinages.

Voilà les grandes données qui ont été traduites dans ces vitraux et qui sont exposées dans ce livre. C'est, on peut le dire, toute une histoire de Bretagne développée dans le texte et décrite en quarante-deux dessins photographés.

A l'abside, dans la grande maîtresse-vitre, Notre-Seigneur donnant les clefs à saint Pierre et confiant aux Apôtres la mission de prêcher son évangile. Dans les *oculus* du haut du sanctuaire et du transept, les quatre Évangélistes et les quatre grands Docteurs d'Occident. Dans les transepts et les bas-côtés, les saints fondateurs de nos évêchés, les sept saints de Bretagne : saint Corentin, saint Pol de Léon, saint Tugdual de Tréguier, saint Briec, saint Samson de Dol, saint Malo, saint Patern de Vannes ; puis saint Clair de Nantes et saint Melaine de Rennes ; chacun est figuré dans un des actes les plus remarquables de son histoire.

A ces saints fondateurs sont associés d'autres bienheureux qui ont eu des rapports spéciaux avec eux ou avec leurs diocèses : saint Guénolé, le roi Grallon, saint Enéour, patron de la paroisse, saint Goulven, saint Tanguy, saint Derrien et saint Néventer ; puis l'on voit tour à tour saint Miliou et son fils saint Mélar, saint Judicaël, saint Salomon, le bienheureux Charles de Blois, sainte Françoise d'Amboise, saint Yves, saint Vincent Ferrier, saint Donatien et saint Rogatien, saint Martin de Tours et saint Germain d'Auxerre ; ensuite nos quatre grands Abbés bretons qui ont eu tant d'influence sur la civilisation de notre pays : saint Ildut, saint Gildas, saint Budoc et saint Brandan ; enfin nos missionnaires plus modernes, les vénérables Michel le Nobletz et Julien Maunoir.

Les manifestations contemporaines de la Foi du peuple breton nous sont montrées par le Vœu national de Montmartre, les pèlerinages au Folgoat, à Rumengol, à Lourdes.

Le livre de M. Stéphan détaille tous ces tableaux et fait passer devant nos yeux l'histoire générale de notre Église bretonne ; c'est presque un traité complet d'iconographie armoricaine. Le clergé aurait profit à l'étudier, pour mieux connaître nos vieux Saints d'Armorique, et je ne doute pas que les touristes et les baigneurs si nombreux sur les plages de Brignogan n'y trouvent intérêt et utilité, pour lire plus facilement et plus clairement cette série de verrières, qui doivent être, maintenant comme autrefois, le catéchisme du simple peuple.

ARCHITECTURE BRETONNE

Étude des Monuments du diocèse de Quimper

(Suite.)

Sainte Anne.

Après la **SAINTE-VIERGE**, c'est sa vénérée mère **SAINTE ANNE** qui peut se glorifier d'avoir le plus de statues et de représentations dans nos églises bretonnes ; et si son culte a pris une grande expansion après ses manifestations mystérieuses à Nicolazic au champ du Bocenno, en 1625, manifestations qui ont déterminé l'érection de sa chapelle et ensuite de sa magnifique basilique de Sainte-Anne d'Auray, il n'en est pas moins vrai qu'elle était honorée bien antérieurement dans notre diocèse, puisque la tradition fait remonter au **v^e** siècle son sanctuaire de *Sainte-Anne-la-Palue*, lequel aurait été fondé par le roi Grallon et saint Guénolé, et substitué par eux à un sanctuaire païen dédié à la *Mater Casta* des Romains.

C'est aussi à ces âges reculés qu'il faudrait peut-être faire remonter les origines de son église de Comanna. L'église actuelle ne date que de 1622, mais voici ce qu'on raconte au sujet de l'édifice primitif : quand on en creusa les fondations, on trouva dans le sol une auge de pierre dans laquelle était une statue ou statuette de femme tenant un enfant sur ses genoux ; c'était probablement un sarco-

phage païen renfermant une statuette de Lucine, déesse de la maternité. Les fidèles de l'endroit y virent l'image de sainte Anne et donnèrent à leur église le nom de *Com-Anna* : auge ou coffre de sainte Anne.

La statue de sainte Anne vénérée à Comanna, et qui est encadrée dans un retable monumental à colonnes torsées enguirlandées de vignes, ne date que de 1662 ; celle de Sainte-Anne-la-Palue, en pierre de Kersanton, est datée de 1548. Elle est loin d'être belle, mais revêt cependant un certain air de noblesse et de majesté. Sainte Anne, assise dans un fauteuil, vêtue d'une robe et d'un manteau, la tête couverte d'un voile, tient un livre dans lequel lit la petite Sainte-Vierge, debout à son côté.

La fontaine miraculeuse voisine de la chapelle est surmontée d'une statue plus petite, mais ayant bien plus de style et d'élégance dans ses draperies ; elle semble appartenir au **xv^e** siècle.

Avant tout nous devrions peut-être signaler un genre de groupes qui sont assez nombreux chez nous, ce sont les groupes triples comprenant sainte Anne, la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus.

Les uns sont assez grossiers comme facture, d'autres au contraire sont d'une grande correction et fort gracieux ; la plupart doivent dater du **xvi^e** siècle et représentent sainte Anne soit debout, soit assise, portant la petite Sainte-Vierge couronnée dans ses bras, laquelle à son tour porte dans les siens le petit Enfant-Jésus. Dans cette catégorie nous devons classer les groupes de :

1. — Bannalec, à la chapelle de Loc-Marzin ou Saint-Martin.
2. — Châteaulin, à la chapelle de Notre-Dame.
3. — Crozon, autrefois à l'église paroissiale.
4. — Châteauneuf-du-Faou, chapelle de Saint-Michel.
5. — Elliant, chapelle de Tréanna.

6. — Guilers-Brest, église paroissiale.
7. — Guimaëc, chapelle de Christ.
8. — Kerlouan, chapelle du Croazou.
9. — Lanriec, jardin du presbytère.
10. — Melgven, chapelle de Kerampodou.
11. — Penmarc'h, église paroissiale.
12. — Plomeur, presbytère.
13. — Ploudaniel, chapelle de Saint-Eloi.
14. — Plouégat-Guerrand, église paroissiale.
15. — Plougasnou, chapelle de Kervouster.
16. — Plougouven, chapelle du cimetière.
17. — Plouigneau, sacristie.
18. — Pont-Croix, dans un coin du vieux cimetière.
19. — Poullan, chapelle de Kerinec.
20. — Saint-Derrien, église paroissiale.
21. — Saint-Hernin, chapelle du cimetière.
22. — Tourc'h, presbytère.
23. — Trémaouézan, église paroissiale.
24. — Tréméven, chapelle de Saint-Diboan.

Les groupes triples du xvii^e siècle comportent généralement les personnages détachés les uns des autres, la Sainte-Vierge et sainte Anne debout, et l'Enfant-Jésus sur les bras de sa mère comme à l'église paroissiale et à la chapelle Sainte-Anne de Lampaul-Guimiliau, ou bien debout entre sa Mère et son Aïeule, comme à la chapelle de Daoulas ; et alors, pour compléter la Sainte-Famille, on leur a adjoint souvent saint Joseph et saint Joachim. Il est du reste à remarquer que ces deux patriarches n'ont guère été représentés dans nos églises, si ce n'est associés à la Sainte-Vierge et à sainte Anne.

Parmi les plus anciennes et les plus vénérables statues de sainte Anne, il convient d'en indiquer une dont les prudes et puritains modernes, ou plutôt les hypocrites débauchés pourraient faire mine de s'offusquer, mais que

la piété de nos pères a figurée d'une façon toute hiératique et ingénieuse : c'est une représentation de l'Immaculée-Conception datant des dernières années du xv^e siècle et qui se trouve sur la façade à pans de bois du n^o 32 de la Grande-Rue à Morlaix. Sainte Anne est debout, ayant dans son giron ou plutôt sur son sein la petite Sainte-Vierge debout, les mains jointes, entourée d'une gloire rayonnante. Une composition analogue existe dans un vitrail de l'église de Brennilis avec cette inscription : *Sainte Conception*. On est heureux de constater à cette époque la dévotion à ce privilège ineffable de Notre-Dame.

L'église de Kernilis a pour patronne sainte Anne dont la statue vénérée doit dater de la fin du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e. Elle est assise et a une figure noble et majestueuse ; elle est vêtue d'une robe et d'un ample manteau, d'une guimpe et d'un voile aux plis serrés et souples, admirablement drapés. D'un doigt elle montre dans un livre à la Sainte-Vierge un passage des Ecritures.

A la même époque doit appartenir le joli petit groupe qui se trouve dans la chapelle de Sainte-Anne à Lampaul-Guimiliau : sainte Anne est debout, sa robe, son manteau, sa guimpe et son voile sont absolument dans le genre gothique ; elle appuie la main gauche sur l'épaule de la Sainte-Vierge, représentée âgée d'environ dix ans, couronnée et vêtue d'une robe et d'un manteau aux plis très gracieux. Toutes deux posent la main sur un livre ouvert que soutient une sorte de petit guéridon ou pupitre carré recouvert d'une nappe ou d'un tapis.

Impossible d'énumérer toutes les autres statues anciennes disséminées dans le diocèse, représentant sainte Anne soit seule, soit avec la Sainte-Vierge : la liste en serait trop longue. Disons seulement que, en dehors des groupes triples dont il a été question précédemment, on

compte au moins soixante-dix ou quatre-vingts statues, parmi lesquelles il faut signaler les plus belles, comme celles de Plouénan, Pleyber-Christ, Bon-Voyage en Plogoff, Saint-Goazec, et surtout celle de Pont-Croix. Celle-ci est logée dans une niche formée d'un ancien retable à colonnes torsées, sa figure a une grande noblesse, ses vêtements sont sculptés et drapés avec un art extraordinaire. Des deux côtés sont disposés quatre médaillons en bas-relief représentant : un ange annonçant à sainte Anne qu'elle sera mère de la Sainte-Vierge, — la rencontre de sainte Anne et de saint Joachim sous la porte dorée, — sainte Anne instruisant la Vierge enfant, — la Visitation.

Sous le second médaillon on lit :

F : MANSEAV : F : 1673

Cette date de 1673 est celle du vœu des Arzonnais, protégés miraculeusement par sainte Anne d'Auray, dans un combat naval livré aux Hollandais, le 7 Juin de la même année. Cet événement a-t-il eu une influence sur la confection du retable et de la statue de Pont-Croix ? Y avait-il des marins du pays dans cette expédition ? En tout cas, il est bon de noter cette coïncidence.

On doit aussi une mention spéciale aux statues en pierre qui se trouvent à l'entrée des porches de Pencran, 1553, Landivisiau, 1554, Plogonnec, 1586. Terminons en citant l'autel et la statue de sainte Anne que l'on voit à l'église de Notre-Dame des Carmes de Pont-l'Abbé-Lambour. Cet autel a été érigé à la suite d'un vœu fait à sainte Anne par les habitants de cette ville pour être délivrés des ravages de la peste, en 1652.

Saint Michel. — Saints Anges.

D'après l'ordre hiérarchique et liturgique il eût fallu mentionner les saints Anges immédiatement après la Sainte-Vierge, mais logiquement, surtout pour nous Bretons, à la suite de la Mère du Sauveur devait venir sa vénérable aïeule.

Maintenant disons que le Prince de la milice céleste, saint Michel est très honoré dans notre pays où il a quelques églises et chapelles, mais surtout de nombreuses statues. Quelques-unes sont du moyen-âge et ont un style, un caractère particulièrement intéressant ; d'autres appartiennent à la Renaissance et au xvii^e siècle, parmi elles plusieurs sont remarquables surtout par leur costume et par leur pose mouvementée.

Il serait peut-être bon de signaler, en premier lieu, les statues de saint Michel adossées à quelques-uns de nos calvaires, et qui ont à cette place une physionomie à part : au revers de la croix du Rédempteur, le chef des Anges terrassant et pourfendant Lucifer, le premier révolté. Nous trouvons ces représentations aux calvaires de Brasparts, Kerdévoit en Ergué-Gabéric, Guengat, Laz, 1527, Mellac et Trégourez, même époque.

Les statues moyen-âge, xv^e et commencement du xvi^e siècle, sont armées de toutes pièces, comme les chevaliers de cette époque, foulent aux pieds le démon et le percent de leur lance. Plusieurs aussi tiennent en main une balance, indiquant la fonction de saint Michel comme peseur des âmes. C'est en cette qualité, en effet, nous dit M. le chanoine Peyron, que le paysan breton aime à l'invoquer, dans les veillées des morts. Ils ne manquent pas alors d'adresser une prière spéciale à saint Michel *Balancer an eneou, le balanceur* des âmes, pour que dans ses mains le

plateau de la balance penche du côté droit pour cette pauvre âme qui vient d'abandonner la dépouille mortelle auprès de laquelle ils sont pieusement agenouillés.

Citons comme les plus intéressantes de cette époque, la grande statue en pierre qui se trouve à l'un des contreforts du porche Nord de N.-D. de l'Assomption, à Quimperlé, puis celles plus petites en Kersanton que l'on voit au portail de N.-D. de Confors, en Meilars, à la façade du porche de Lampaul-Guimiliau, 1533, et sous la fenêtre du transept Sud de l'église de Landivisiau ; également celle de l'entrée du porche des Apôtres, au Folgoat. Ensuite une jolie statue de moyenne grandeur à Guengat, et une autre très grande et très belle, à la chapelle du *Pénity*, à Locronan.

Il faudrait encore en citer d'autres de la même époque à la chapelle de Loc-Marzin, en Bannalec, à celles de Saint-Michel, à Châteauneuf-du-Faou, de N.-D. des Fontaines, à Gouézec, du Moustoir, à Kernével, à l'église de Penmarc'h et à Morlaix, au haut de l'escalier monumental de la maison dite de la *Reine Anne*.

A la façade de l'église de Plonévez-Porzay, nous voyons une fort belle statue en pierre, de la Renaissance, François I^{er} ou Henri II.

Le xvii^e siècle nous en montre de remarquables à Saint-Michel de Douarnenez, au Mont-Saint-Michel de Brasparts, à Lesneven, Guimiliau, à la chapelle de Saint-Jaoua de Plouvien ; mais celle qui l'emporte sur toutes les autres par sa noblesse, sa correction classique, son attitude pleine de fierté et de force, est sans contredit celle qui se trouve à côté de l'autel de Saint-Jean, à Lampaul-Guimiliau, et certes les meilleurs critiques d'art n'hésiteraient pas à lui donner la préférence sur les plus beaux chefs-d'œuvre des grands maîtres de l'Italie.

* * *

Après saint Michel, l'Archange Gabriel ; mais celui-ci a beaucoup moins de représentations dans nos églises. Nous trouvons de lui une magnifique statue dans le sanctuaire du Juc'h, en face de Notre-Dame. Par ailleurs il figure dans le mystère de l'Annonciation à côté de la maîtresse fenêtre du Folgoat, au joli petit porche de N. D. de Quilinen, en Landrévarzec, au fond du porche de Rumengol, à la façade de ceux de Bodilis et de Pleyben, aux calvaires de Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon, de Plougouven, Plougastel et Pleyben. Dans ces groupes l'ange Gabriel est presque toujours figuré à genoux, vêtu d'une dalmatique et tenant un lis ou un sceptre autour duquel s'enroule une banderole portant sa salutation : *Ave gratia plena*.

Saints Anges.

L'Archange Raphaël, me semble-t-il, n'est représenté dans aucune de nos églises.

L'Ange Gardien n'a pas non plus de figurations bien anciennes.

Mais nous trouvons les saints Anges accomplissant une fonction bien noble et bien digne dans nos vieilles croix et nos calvaires : ils sont groupés autour de Notre-Seigneur crucifié, pour recueillir dans des calices le sang précieux coulant de ses cinq plaies, et ce groupement forme parfois des silhouettes très remarquables au point de vue esthétique. A ces mêmes calvaires nous voyons aussi un petit ange emportant au ciel l'âme du bon larron, tandis qu'un démon s'empare de celle du larron de gauche.

A l'un des autels du Folgoat, des anges à la chevelure

ébouriffée tiennent alternativement des blasons et des banderoles ; même disposition dans les voussures du porche Ouest de la cathédrale de Quimper ; et au tympan du porche Midi de la même cathédrale, deux anges agenouillés, d'une grâce et d'une piété attendrissantes encensent la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus.

Au haut de l'arcade des porches de Pencran, Bodilis et Guimiliau, des anges portent les instruments de la Passion ou jouent de différents instruments de musique. Dans les représentations du baptême de Notre-Seigneur, un ou deux anges tiennent sur leurs bras les vêtements du Sauveur.

Le xvii^e siècle a fait aussi grand usage des anges, comme motif de décoration, dans les autels, gradins, retables, buffets d'orgue, sans compter les anges sonnant de la trompette au-dessus des chaires à prêcher.

Saint Jean-Baptiste.

Le saint Précurseur a chez nous quelques églises et d'assez nombreuses chapelles ; la plupart de celles-ci dépendaient des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et faisaient partie des commanderies de La Feuillée et de Quimper. Dans ces vieilles chapelles se trouvent encore des statues de saint Jean, datant du moyen-âge, comme à Saint-Jean-Balanan, en Plouvien, Saint-Jean de Plougastel-Daoulas, Saint-Jean de Saint-Vougay, Loc-Jean, en Kernével, Saint-Jean de Leuhan et d'Edern, sans compter d'autres chapelles qui ont été détruites et dont les statues ont passé à l'église paroissiale, comme Saint-Jean Pont-Men, ou hôpital sur Bélon, en Riec, Saint-Jean du Mougau, en Comanna. Des chapelles placées sous d'autres vocables dépendaient encore des mêmes commande-

ries et possèdent aussi des statues de saint Jean, comme Coadry, en Scaër.

Ces statues représentent généralement le Précurseur, vêtu d'une peau de chameau ou d'autre bête et d'un manteau d'étoffe grossière, tenant en main un livre et sur ce livre un agneau qu'il indique en semblant dire : *Ecce Agnus Dei* : voici l'Agneau de Dieu. Pour que personne n'ignore que sa robe est en peau de bête, on voit ordinairement la tête de l'animal pendante entre ses pieds, quelquefois même on laisse les quatre pattes bien visibles.

A la chapelle de Saint-Jean de Kerity, on possédait une très grande statue en albâtre. Quand la chapelle a disparu, elle a passé à l'église paroissiale de Penmarc'h, et maintenant elle se trouve dans la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Quimper. Saint Jean est plus grand que nature, couvert d'une peau de bête et d'un manteau agrafé sur sa poitrine. A ses pieds est un chevalier donateur, avec un lévrier, et pour montrer qu'il est dans le désert et dans les forêts, on voit à ses côtés quelques petits animaux et autour de sa tête des oiseaux perchés sur les branches d'un arbre.

A Saint-Jean-du-Doigt, au fond du porche, une niche à volets renferme une très belle statue du xv^e siècle, donnant au Précurseur une physionomie remplie de noblesse, avec un mélange d'austérité. D'un côté du maître-autel, une statue magistrale du xvii^e siècle indique une statue de Notre-Seigneur, et sur la banderole de la croix qu'il tient de l'autre main est inscrite cette parole : *Ecce Agnus Dei*. Dans la nef est un groupe du baptême de Notre-Seigneur, groupe que l'on retrouve encore au sommet de la fontaine monumentale du cimetière.

A Saint-Jean-Trolimon, on a conservé la statue du saint patron aux traits ascétiques et émaciés, pour bien montrer la vie de pénitence du prophète.

Au Folgoat, à la fin de la série des autels, à l'angle de la chapelle du Rosaire est une bonne statue de la période gothique. Dans la cour du presbytère de Landivisiau est reléguée une statue en Kersanton de 1 m. 60 de hauteur, ayant sur un pan de son manteau la date de 1357, et sur le socle, en lettres gothiques, le nom du donateur : *M. J. Floch*, lequel devait être un prêtre, comme l'indique le calice sculpté au milieu de l'inscription.

Des groupes du baptême de Notre-Seigneur se trouvent dans un certain nombre d'églises, notamment au portail et à la fontaine de Saint-Jean-Balanan, en Plouvien, au porche de Guengat, aux fonts baptismaux de Pleyben, aux baldaquins ou baptistères de Guimiliau et de Lampaul. Dans cette dernière église, saint Jean a un bel autel avec retables à colonnes torsées qui encadre un grand bas-relief comprenant les sujets suivants :

1. — L'Enfant-Jésus et le petit saint Jean aux pieds de sainte Elisabeth et de Zacharie. Trois anges assistent à cette scène ; l'un d'eux, d'une grâce et d'une beauté sans pareilles, joue de la harpe ; les deux autres chantent.

2. — Saint Jean sur les bords du Jourdain, entouré de quelques disciples et de quelques Pharisiens, montre au loin Notre-Seigneur : *Ecce Agnus Dei*.

3. — Au haut, baptême de Notre-Seigneur. Le Sauveur et saint Jean sont à genoux ; à l'arrière-plan trois anges dont l'un porte respectueusement la Sainte Robe.

4. — Au milieu, Hérode assis sur son trône, entouré de quelques courtisans et d'un garde, et décollation de saint Jean : le bourreau met sa tête sur le plat que tient Salomé.

Sur les piédestaux des colonnes torsées sont sculptées en demi-relief les statuette de sainte Elisabeth et de Zacharie, en costume de grand-prêtre et tenant un encensoir. A côté de l'autel est un autre bas-relief représentant la prédica-

tion de saint Jean. Il est entouré d'une foule considérable qui écoute avec respect sa parole.

Au-dessus, est une grande statue du Précurseur, faisant pendant à celle de saint Michel déjà mentionnée ; si elle n'est pas aussi parfaite que celle-ci, elle en approche cependant par la dignité et la majesté, et elle doit être l'œuvre du même sculpteur.

Prophètes.

On ne peut pas dire que leurs images soient réellement l'objet d'un culte et d'une dévotion dans nos églises, mais ils ont été représentés dans quelques-unes, pour faire partie d'un ensemble iconographique, personnifier l'Ancien Testament ou faire pendants aux Apôtres et aux Évangélistes. C'est ainsi que sur le chancel de la chapelle de Saint-Herbot on voit d'un côté, les quatre grands Prophètes et les douze petits Prophètes, et de l'autre, les quatre Évangélistes et les douze Apôtres.

Dans le soubassement du retable en pierre ou travail Renaissance de Sainte-Croix de Quimperlé, on trouve aussi huit bustes de prophètes, parmi lesquels on reconnaît le roi David jouant de la harpe. Le Psalmiste est encore représenté en petit médaillon sur la chaire de Guimiliau et sur quelques buffets d'orgue.

Sibylles.

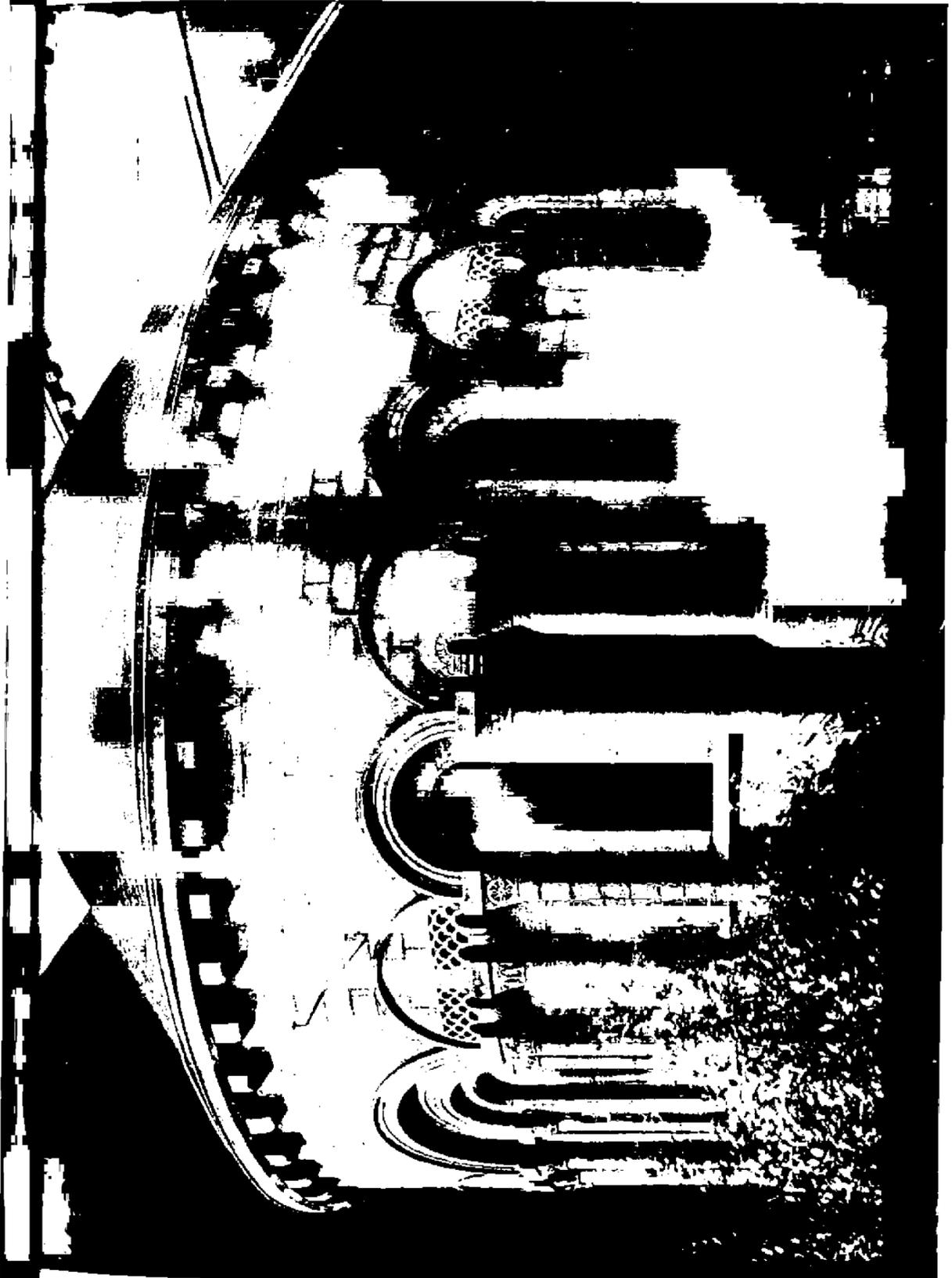
Ces prophétesses de la gentilité sont figurées dans cinq de nos églises : dans les niches de l'autel Midi de l'église de Brennilis, fin de la période gothique, commencement

de la Renaissance ; dans le chancel de Saint-Herbot ; derrière la poutre de gloire qui soutient le grand crucifix à Lampaul-Guimiliau ; à la base des colonnes des niches dans le sanctuaire de La Martyre ; dans les nervures de la voûte du transept de Pleyben. Leurs attributs sont à peu près les mêmes dans les différentes représentations, les voici tels qu'on peut les voir à Lampaul :

1. — *Cimmeria*. — Livre et cor d'ivoire.
2. — *Europea*. — Livre et glaive.
3. — *Lybica*. — Livre et torche allumée.
4. — *Hellespontica*. — Livre et croix de passion.
5. — *Cumea*. — Livre.
6. — *Persica*. — Livre et fanal.
7. — *Delphica*. — Livre et vase de parfums.
8. — *Erythrea*. — Livre et branche de rosier.
9. — *Tiburtina*. — Livre.
10. — *Samia*. — Figure casquée, livre, roseau.
11. — *Agrippa*. — Livre, parure de perles.
12. — *Phrygia*. — Livre, croix de résurrection.

Apôtres et Évangélistes.

Les Apôtres se trouvent placés généralement dans nos porches, pour rappeler aux fidèles qui entrent dans l'église que c'est à eux qu'ils doivent le bienfait de la foi chrétienne. Il existe trois ou quatre apôtres du XIII^e siècle dans le porche Midi de la cathédrale de Saint-Pol, mais les vrais chefs-d'œuvre sont ceux du porche du Folgoat. C'est une magnifique série de statues placides, nobles et majestueuses, rangées des deux côtés dans des niches sculptées en dentelles, et elles sont présidées par saint Pierre qui s'adosse au trumeau séparant les deux portes



Abside de l'église Sainte-Croix, Quimperlé.

du fond. Toutes les draperies sont variées et cependant du même genre, un peu collées sur le corps et formant dans les retombées des plis d'une élégance extraordinaire et d'une abondance presque excessive. Chaque statue porte son attribut traditionnel ou sa caractéristique et tient en main une banderole où était peint autrefois un article du *Credo*.

Après ces statues du Folgoat, les autres paraissent nécessairement avec moins d'avantage, mais on peut citer encore avec éloge celles des porches de Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé, Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, Saint-Tujean, en Primelin, La Martyre, Pencran, Daoulas, Lampaul, Landivisiau, Bodilis, Trémaouézan, Guimiliau, Brasparts, Pleyben, Plomodiern. Dans cette dernière paroisse, chaque statue d'apôtre est accompagnée du nom du donateur.

Nous trouvons encore les Apôtres groupés au pied des calvaires de N.-D. de Quilinen, en Landrévarzec, et de Saint-Vennec, en Briec ; ceux du calvaire de Confors, en Meilars, sont de facture récente, mais ils en ont remplacé d'autres qui dataient des premières années du xvi^e siècle.

A l'intérieur des églises, les statuette des Apôtres ont aussi trouvé leurs places dans les niches et panneaux des jubés et des chancels, comme à La Roche, Berven, Saint-Herbot et Sainte-Croix.

Les ÉVANGÉLISTES figurent spécialement sur les chaires à prêcher, et assez souvent ont, pour leur correspondre, les quatre grands Docteurs de l'Église d'Occident : à Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul. Ils sont quelquefois aussi disposés dans les retables à tourelles et autour des tabernacles, spécialement à Pleyben. Enfin, ils sont assis aux angles des calvaires de Guimiliau et de Plougastel, écrivant leur évangile et coiffés de la barrette de docteurs.

Saints Patrons du diocèse.**SAINT CORENTIN ET SAINT POL-AURÉLIEN**

SAINT CORENTIN n'a dans sa cathédrale de Quimper d'autre statue ancienne que la petite statue en bois, du XVIII^e siècle, que l'on expose chaque samedi, jour de marché, au bas de la nef, et qui y est vénérée ces jours et surtout les jours de grandes foires par les campagnards qui viennent des paroisses voisines et même d'un rayon assez éloigné.

Au chœur de Locronan, gardant même la préséance sur saint Ronan le patron, est une grande et belle statue de saint Corentin, en chape, mitre et crosse, avec son petit poisson à ses pieds. A Ploéven, il porte son poisson sur un livre. Partout cet attribut accompagne son image. Citons les autres églises où il est représenté : Bannalec, à la chapelle de la Véronique ; Briec, chapelle de Sainte-Cécile, sur les volets de la niche de saint Maurice ; Dirinon ; Kerfeunteun, chapelle de la Mère-de-Dieu ; Château-lin, à l'église paroissiale et à la chapelle de Notre-Dame de Kerluan ; Landeleau ; Landrévarzec, à la chapelle de Quilinen ; Lanmeur ; Lopérec ? Meylars, chapelle de Confors ; Melgven ; Plomeur ; Plonévez-du-Faou, chapelle de Saint-Herbot ; Pencran ; Pleyben ; Plouégat-Guerrand ; Plouguer ; Pont-l'Abbé ; Poullan, peinture murale ; Saint-Divy-La-Forêt.

Les paroisses de Caurel et du Bodéo, maintenant dans le diocèse de Saint-Brieuc, faisaient autrefois partie du diocèse de Quimper ; Caurel a une chapelle de saint Gouleven où l'on voit une statue de saint Corentin ; au Bodéo, il y a une belle peinture du même saint au fond du chœur.

Dans sa nouvelle chapelle de Plomodiern, saint Corentin a une belle statue de pierre au sommet de la grande

façade Midi ; une autre statue le représente jeune ermite au fond du porche, et à l'intérieur, une statue en bois est placée dans une grande niche en chêne, pour être vénérée à l'entrée du chœur.

*
*
*

SAINT POL-AURÉLIEN a sa statue de pierre à l'entrée de sa cathédrale, adossée au trumeau du porche Ouest ; il est représenté en chasuble antique, mitre et crosse, tenant son dragon en laisse au moyen de son étole ; c'est, du reste, la caractéristique qu'il a dans toutes ses images.

Nous trouvons encore sa statue à la façade du porche de Lampaul-Guimiliau, au pilier d'entrée du chœur de l'église et à sa fontaine de *Feunteun-Bol* près Traon-ar-Vilin ; à la niche au-dessus de l'entrée du porche de Lampaul-Ploudalmézeau, à la façade de l'église de Tréglonou, aux ossuaires de Saint-Thégonnec et de la Martyre, aux églises de Pencran et de Plouédern, au petit autel du calvaire de Guimiliau.

Saints Patrons des paroisses et des chapelles.

Il convient d'abord de citer les Saints bretons, mais seulement ceux qui ont une statue d'une vraie valeur artistique. Nommons-les par ordre alphabétique :

SAINT BUDOC. — Statues à Beuzec-Cap-Sizun, Beuzec-Conq et Beuzec-Cap-Caval, en Plomeur. Représenté en évêque, chape, mitre, crosse, tenant un livre. A Plourin-Ploudalmézeau, les panneaux de la chaire à prêcher retracent sa légende et celle de sainte Azénor, sa mère.

SAINT CADO. — Statue à la chapelle de Quilinen, en Landrévarzec, avec l'inscription : S. CADOCVS. ABBAS. —

A l'église de Leuhan, en robe, scapulaire, manteau, tonsure monacale, portant crosse et livre. Autrefois, dans sa chapelle de Gouesnac'h, des peintures couvrant le lambris en bois reproduisaient la vie et les miracles de saint Cado.

SAINTE CANDIDE. — Elle est patronne de Scaër et de la chapelle de Locundu, en Tourc'h. Ses deux statues la représentent en abbesse, portant crosse. La statue de Tourc'h est en pierre et a bien le style du xv^e siècle. Cette sainte doit être la même que sainte Ninnoc, qui établit son monastère à Lan-Ninnoc, en Pleumeur, près de Lorient. Elle a aussi une statue à Saint-Hernin.

SAINTE DAVID. — Doit être la même que saint Divy et saint Yvi, évêque de Ménévie, fils de sainte Nonne. Il a des statues à Dirinon, une à Plomelin, provenant de son église de Bodivit, à Saint-Yvi, à Saint-David de Quimperlé, Brennilis, Lambader, en Plouvorn.

SAINTE DERRIEN. — Statue du xiii^e siècle au Drévec, du xvi^e siècle à Comanna. Représenté à Saint-Derrien en chevalier, au maître-autel, dans le chœur en évêque, dans le transept et à la croix du cimetière, en chevalier foulant un dragon.

SAINTE EBERN. — Ermite à cheval sur un cerf, à Edern, à Lannédern, à Plouédern. Dans l'ancien ossuaire de Lannédern, une série de bas-reliefs réunis dans un même grand panneau retracent sa légende.

SAINTE EDILTRUDE. — Connue aussi sous le nom de sainte Ellède ou Ethellèdes, honorée sous le nom de *santez Ventroc* à Trélez dont elle est la patronne, elle y a deux statues la représentant en abbesse, et une belle image brodée sur une vieille bannière. Serait-elle la même que Eldrude, mère de saint Brieuc ?

SAINTE GILDAS. — Statue à sa chapelle de Cast, à Plouégat-Guerrand et à la chapelle de Saint-Trémeur de Clédén-Cap-Sizun.

SAINTE GOUZNOU. — A sa fontaine de Goueznou, à Lambader de Plouvorn et à la Trinité de Plouzané.

SAINTE GOULVEN. — A Goulven, Goulien, Dirinon.

SAINTE GUÉNAEL. — A Ergué-Gabéric et à sa chapelle de Pouldergat, à Lambader, à Plougonvelen.

SAINTE GUÉNOLÉ. — Landévennec, Concarneau, Landrévarzec, Locquénolé, Pouldergat, Ergué-Gabéric.

SAINTE GURLOÉS. — Ou saint Urlou, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. Statue tumulaire dans la crypte de cette église. Statues à Sainte-Cécile de Briec, à Loc-Maria-an-Hent, en Saint-Yvi, à Coat-Dodou, en Melgven, à Landudal, à Leuhan et à Ergué-Armel.

SAINTE HERVÉ. — Représenté en ermite aveugle, guidé par le petit Guiharan, accompagné d'un loup ayant au cou un collier d'attelage, pour remplacer l'âne qu'il avait dévoré. Patron de Lanhouarneau, très belle statue à Guimiliau, statuette à Lampaul, statues en pierre à Kerlaz et à Sainte-Marie du Ménez-Hom, peintures à Locmélar.

SAINTE HERBOT. — Représenté en ermite, vêtu d'une robe monacale, avec livre et bâton. Statue tumulaire dans le chœur de sa belle église de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, statue dans l'église, au porche Midi et à la porte Ouest. Autres statues à Sainte-Cécile de Briec, à Cast, Dirinon, Saint-Guénolé d'Ergué-Gabéric, Le Faou, Guengat, chapelle des Joies à Guimaëc, chapelle des Cieux à Huelgoat, Leuhan, chapelle de Confors à Meilars, Pleumeur, Plonévez-Portzay, Plouédern, Plouguer, Pouldergat, Saint-Évarzec, Saint-Goazec, chapelle de Saint-Côme à Saint-Nic, Tourc'h.

SAINTE MAUDEZ. — Représenté en abbé mitré, avec crosse et livre. Statues à la chapelle de Loc-Marzin de Bannalec, Notre-Dame de Châteaulin, Clohars-Carnoët, Saint-Guénolé d'Ergué-Gabéric, Pencran, Plogonnec, Plonéis, Languivoa de Plonéour-Lanvern, Saint-Antoine de Plouézoc'h,

autrefois à Lambour de Pont-l'Abbé, Sizun, dans sa chapelle, Saint-Jean-du-Doigt, Tronoën en Saint-Jean-Trolimon.

Une pratique attachée au culte de ce saint, c'est de prendre dans l'église, devant sa statue ou dans l'enclos de la chapelle, des pincées de terre ou de poussière pour les appliquer sur les plaies, en mémoire de la terre de son Ile de Bréhat à laquelle sa bénédiction avait donné la vertu de tuer tous les insectes venimeux.

SAINT MAURICE. — Abbé de Langonnet et ensuite de Carnoët, au fond de la forêt de Quimperlé. — Chape, mitre, crosse. — Statues à sa chapelle de Clohars-Carnoët, à Clohars-Fouesnant, au Moustoir de Kernével, à Plonéis, à Saint-Philibert de Trégunc.

SAINT MÉEN. — Patron de Ploéven où il a une belle statue en pierre, vêtu de la chape, coiffé de la mitre, tenant de la main droite un livre, et de la gauche une crosse dont la hampe pose sur la gueule d'un monstre terrassé à ses pieds. C'est le dragon de Saint-Florent qu'il a dompté. Autre statue à Saint-Théleau de Plogonnec.

SAINT MÉLIAU. — Patron de Guimiliau. Représenté en prince, vêtu d'une robe et d'un manteau ducal doublé d'hermine, couronne en tête et collier de saint Michel autour du cou, tenant un sceptre et une épée. Statues à l'église et au porche de Guimiliau, églises de Lampaul et de Plonévez-Porzay.

SAINT MÉLAR. — Jeune prince, fils de saint Méliou. Statues à Lanmeur, à Locmélar, à Meilars, et à la fontaine près de sa chapelle ruinée de Guimaëc. Représenté en manteau ducal, couronné, tenant sa main coupée. Statuette d'argent à Locmélar.

SAINT RONAN. — Belle statue tumulaire à Locronan, dans la chapelle du Pénity, statue dans le chœur de l'église ; à Saint-Renan, à l'île Molène et à Sainte-Cécile de Briec.

SAINT SALOMON. — En costume royal, un poignard enfoncé dans le côté, à l'église de La Martyre. Bas-reliefs dans la même église. Statuette aux porches de Landerneau et de Landivisiau.

SAINT SAMSON. — En archevêque à Lanmeur et à Landivisiau.

SAINT THÉLEAU. — Archevêque de Landaff, au pays de Galles. En chape, mitre et crosse, à cheval sur un cerf, à Landeleau, à la chapelle de Saint-Théleau de Plogonnec, au Moustoir de Kernével, à Leuhan et à Kerdévot d'Ergué-Gabéric.

SAINT TRÉMEUR. — Jeune prince décapité, tenant sa tête, façade de l'église de Carhaix ; en sa chapelle de Clédén-Cap-Sizun.

SAINT TUGDUAL. — Représenté en évêque avec croix triple papale. Statues à Combrit, à Landudal, à Saint-Mathieu de Morlaix, à Sainte-Sève, Trébabu, Saint-Pabu, à Lanbabu de Plouhinec et Trébabu de Plougasnou.

SAINT TUJEAN. — Représenté en abbé crossé et mitré, ayant à ses pieds un chien enragé et un enfant à genoux, dans sa belle chapelle de Primelin. Statue à Brasparts, à un angle extérieur de l'enclos du calvaire de Landerneau, à Loc-Mahé ou Saint-Mathieu de Bannalec, à la chapelle de Saint-Tugdual de Landudal, statuette à la chapelle de Saint-Jean à Saint-Nic, contre le tabernacle. Statue au presbytère de Cast.

SAINT WINOC. — Belle statue en robe bénédictine, coule et crosse, à Plouhinec.

SAINT YVES. — Prêtre, avocat des pauvres, défenseur des veuves et des orphelins.

Après la Sainte-Vierge et sainte Anne, c'est le saint qui a le plus de représentations dans nos églises, où il est figuré de différentes manières. Dans les plus anciennes statues, il est vêtu d'une robe longue recouverte d'un

autre vêtement à manches larges, descendant jusqu'aux genoux et qui doit être une cotte, surcot ou housse ; sur les épaules un chaperon, sorte de petit camail à grand capuchon qui couvre la tête avec le bonnet carré dont il est coiffé. Plus tard c'est la soutane, le surplis, le camail et la barrette. Ou bien c'est la robe de juge ou le manteau d'official. Souvent il tient dans sa main un rouleau de parchemin, et à son côté est suspendu un sac à procès ou son bréviaire enfermé dans un sachet d'étoffe.

Le saint est tantôt debout, tantôt assis, tantôt formant groupe triple entre le riche et le pauvre, détournant les yeux du riche qui veut le corrompre à prix d'or, et prenant les intérêts du pauvre qui le sollicite humblement.

Il faudrait une notice très longue pour détailler et décrire toutes ses images ; contentons-nous d'indiquer ses statues et ses groupes par ordre alphabétique des paroisses où elles se trouvent.

Bourg-Blanc, groupe triple au pied de la croix du cimetière. — Brennilis. — Brest, à l'église des Carmes, statue de 1534 provenant de l'ancienne chapelle de Saint-Yves ; et au musée de Saint-Louis, un groupe provenant d'une église du Léon. — Briec, groupe triple à la chapelle de Saint-Vennec, 1598. — Cléden-Poher. — Le Conquet. — Elliant, groupe à la chapelle de Tréanna. — Le Faou. — La Feuillée. — Le Folgoat, groupe. — Goueznou, groupe à l'autel Nord. — Gouézec, groupe. — Guimiliau, statue et petit groupe. — L'Hôpital-Camfrout. — Huelgoat, groupe. — Irvillac. — Kerfeunteun, à la croix de Saint-Yves. — Lampaul-Guimiliau, petit groupe, le pauvre a disparu. — Landivisiau, statuette au porche. — Landrévarzec, groupe à la chapelle de Quilinen. — Landudal, à l'église paroissiale et à la chapelle de Trémarec. — Lanmeur, deux statues et un groupe. — Locquirec. — Loperhet, statue vendue à un brocanteur. — Loqueffret. — Melgven, à l'église paroissiale

et à la Trinité. — Morlaix, à l'angle de la maison de la reine Anne. — Pencran. — Peumeurit. — Pleyben, groupe. — Ploaré. — Plogoff. — Plomodiern, à la croix de saint Yves. — Plonévez-du-Faou, à Saint-Herbot. — Ploudiry. — Plouédern, groupe. — Plouégat-Guerrand. — Plouézoc'h, à la chapelle de Saint-Antoine. — Plougar. — Plougasnou, vieille statue remplacée par une nouvelle bien inférieure. — Plougouven, à l'église et au calvaire, 1554. — Port-Lanay. — Plounéour-Ménez. — Pouldavid. — Pouldergat. — Primelin. — Quimper, au musée, statue et statuette faisant partie de la vitrine, façade maison moyen-âge. — Redéné. — Riec. — La Roche-Maurice, deux groupes et une statue. — Saint-Sauveur-Sizun, à la chapelle. — Sainte-Sève. — Tréfléz.

Si l'on compte bien, voilà soixante-trois images de notre grand saint populaire, et probablement quelques autres auront échappé à nos recherches.

(A suivre.)

CARTULAIRE

DE L'ÉGLISE DE QUIMPER

(Suite.)

87.

DE SOLUTIONE SEXAGINTA QUINQUE LIBRARUM QUAS CAPITULUM DEBEBAT SOLVERE RODAUDO CANONICO AD SUBSIDIUM FABRICE DOMUS EJUS (1)

Quittance au Chapitre de 65 livres qu'il paye à un chanoine pour avoir réparé sa maison.

— 1^{er} Août 1249. —

Omnibus presentes licteras inspecturis Rodaudus Canonicus Corisopiten salutem in Domino.

Noverint universi quod cum venerabile Capitulum Corisopitense debuisset solvere michi sexaginta et quinque libras pro subsidio fabricae domus mee quam contuli ecclesie et Capitulo Corisopitensi, predictum Capitulum totum illud debitum michi persolvit.

In cujus rei testimonium istas litteras dicto Capitulo dedi sigillo meo sigillatas.

Datum die jovis ante festum S^{ti} Petri ad vincula anno Domini M^o CC^o XL^{mo} nono.

(1) C. 56, f^o 21.

88.

LITTERE DE QUADAM CONSTITUTIONE CAPITULI QUOD SE SE DEFENDERENT CONTRA OMNES SUPER JURIBUS SUIS (1)

Protestation du Chapitre de se joindre à leur défense.

— Août 1249. —

Actum anno Domini M^o CC^o XL^{mo} nono die Martis post Assumptionem B. M. Virginis. In Capitulo generali, statutum fuit et sub debito juramento promissum, quod canonici defenderent se ad invicem super juribus et possessionibus suis contra omnes adversarios suos presentes et futuros.

89.

LITTERE DE COMPOSICIONE QUE FUIT INTER CAPITULUM CORISOPITENSE ET MONACHOS DE LANDEGUENNOG (2)

Accord entre le Chapitre de Cornouaille et le Couvent de Landevennec, lequel Couvent s'oblige à 40 sols au Synode de S^t Luc au dit Chapitre pour quelques droits en Brie.

— 18 Septembre 1249. —

Universis Christifidelibus presentes litteras inspecturis vel audituris, frater R. (3) humilis abbas totusque conventus monasterii de Landeguennoc Corisopitensis dyocesis et humile Capitulum Corisopitense eternam in Domino salutem.

Noveritis quod cum contentio verteretur inter nos Abbatem et conventum ex una parte et nos Capitulum ex altera, super eo quod nos Abbas et conventus dicebamus quod dictum Capitulum intruserat se in possessione quarundam decimarum quas consueveramus percipere pari-

(1) C. 56, f^o 18.

(2) C. 31, f^o 8, et 56, f^o 3.

(3) L'abbé de Landevennec, devait être alors Ruallon de Plouegat.

ter et habere ut dicebamus, in quibusdam villis que vocantur Languenzenoc de Caeranlaed (et) Languern et Guellan in Corisopitensi diocesi constitutis, quam petebamus a dicto Capitulo nobis reddi, cum fructibus ex inde perceptis a viginti annis elapsis.

Et cum similiter inter nos Capitulum ex una parte et dictos Abbatem et conventum ex altera, contencio vertetur super eo quod nos Capitulum dicebamus quod dicti Abbas et conventus spoliaverant ecclesiam de Briziac que nostra est, juribus parrochialibus in quibusdam terris infra metas parrochie dicte ecclesie existentibus scilicet, in terra de Brenmoden in terra de Kerigou et in villa que dicitur Kerdifed et in medietate ville que dicitur Caergoloff et in villa que dicitur Caerloduic et in villa que dicitur Moustær et in medietate Berrentguent et in duobus Tamgadou et in villa Vidou et in medietate Runlaharon et in villa Goetheloc et in tota terra de Trefles et in terra Lennoloc et in terra de Kenecrasoc, que iura parrochialia ad dictam nostram ecclesiam spectare dicebamus, quorum jurium restitutionem a dictis Abbati et conventu, nomine dicte nostre ecclesie petebamus ;

Et cum super premissis contentionibus hinc et inde, auctoritate Apostolica, coram diversis iudicibus questio verteretur, tandem ad hanc formam pacis unanimiter devenimus hinc et inde videlicet :

Quod nos Abbas pro bono pacis gratamur et tenemur solvere annuatim dicto Capitulo XL solidos per manum celerarii monasterii nostri in Sinodo Sancte Luce, et ad hoc, nos et nostrum monasterium obligamus, et sic inter nos hinc et inde sopite sunt contenciones.

Et debemus bona fide hinc et inde scilicet quelibet pars nostrum, super possessionibus suis in perpetuum remanere pacifice et quiete et nobis ad invicem mutuum consilium obsequium et auxilium fideliter impertiri.

Et ut ista compositio in perpetuum inviolabiliter observetur et ne de cetero contencio moveri poterit vel oriri, presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda in testimonium veritatis.

Datum die sabbati post exaltationem Sancte Crucis anno Domini M^o CC^o XL^o nono (1).

90.

CONSTITUTIO CAPITULI DE ANNIVERSARIIS FACIENDIS (2)

Statut capitulaire peu raisonnable et non pratiqué savoir que faute de payer l'anniversaire lors de la celebration d'iceluy, qu'il sera payé au double et qu'on exécutera meme portes et fenestres.

— 22 Octobre 1249. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis, humile Capitulum Corisopitense salutem in Domino.

Cum diu est, in Capitulo nostro fuerit statutum quod denarii ad anniversaria facienda deputati solverentur in vigilia vel in die obitus singulorum et nisi taliter solverentur quod dicti denarii ex tunc duplicarentur. Nos predictum statutum renovare et confirmare volentes, die veneris post sinodum Sancti Luce (3) in pleno ac generali Capitulo unanimiter statuimus quod de cetero, quemcumque contigerit in nostra ecclesia aliquod anniversarium celebrari, quod pecunia ad illud anniversarium faciendum deputata, in vigilia vel in die anniversarii totaliter persolvatur undecumque solvi debeat, sive de domibus vel censibus vel redditibus vel de terra et ad hoc tenean-

(1) En 1249, le 14 Septembre tombait un mardi ; le samedi suivant était donc le 18 Septembre.

(2) C. 56, p. 6.

(3) La saint Luc, 18 Octobre, tombait en 1249 un lundi. Cet acte est donc du vendredi 22 Octobre.

tur illi qui domos vel census vel redditus detinebunt, et nisi ut dictum est persolvatur, statuimus quod ex tunc duplicetur et sine reclamacione vel minima, illa pecunia recipiatur in duplum et Capitulum ex tunc solvet illam pecuniam duplicatam et distribuet eis qui anniversario intererunt et residentes Canonici cum Capellanis et clericis chori personaliter accedent ad domos vel ad loca ubi dicta pecunia ad facienda anniversaria deputata percipi debuerit et exinde auferent januas et fenestras (1) nec aliquo modo restituent donec illa pecunia in duplum fuerit persoluta.

In cujus rei testimonium illas litteras sigillo nostro duximus sigillandas, statuentes nichilominus quod contra hujusmodi statutum nostrum non veniatur.

Datum anno Domini M^o CC^o quadragesimo nono.

91.

**LITTERE OFFICIALIS CORISOPITENSIS
DE NOVEM DENARIIS CENSUALIBUS QUOS CONTULIT
FILIA JOB CAPITULO PRO FRATRIBUS MINORIBUS
DE KEMPERCORENTINO (2)**

9 deniers de rente transférez de sur une maison donnée aux Cordeliers sur autre maison rue Quereon pour estre payés au Chapitre.

— 9 Novembre 1249. —

Universis presentes litteras inspecturis officialis curie Corisopiten. salutem in Domino.

Noverint universi quod cum Capitulum Corisopitense deberet habere novem denarios censuales de quadam terra in usum fratrum minorum de Kempercorentino redacta et peteret dictum Capitulum dictos denarios a

(1) *On lit en marge* : nota quod hæc non servata.

(2) C. 56, f^o 18.

dictis fratribus sibi reddi vel alibi assignari, Amelina filia Job in nostra presencia constituta, pro salute anime sue et intuitu caritatis, liberavit dictos fratres a dicto censu, assignans eosdem denarios censuales annuatim solvendo dicto Capitulo mense Januarii de domo Ourogon Haden in vico sutorum, quam modo detinet Jaouen filia OTRAS et gratavit quod illi denarii in perpetuum solvantur dicto Capitulo ut dictum est, eodem modo et eodem jure sicuti de alia predicta terra solvebantur, ita tamen quamdiu vivat ipsa Amelina per manus ipsius, dictus census solvatur.

In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo nostre curie Corisopitensis duximus sigillandas ad petitionem dicte Amelie.

Datum anno Domini M^o CC^o XL^{mo} nono mense Novembris.

92.

**CARTA QUOMODO FILIUS ABSALONIS
QUITAVIT ET REMISIT OPERATORIUM QUOD PATER EJUS
EDIFICAVERAT JUXTA FRONTEM ECCLESIE VENERABILI
CAPITULO CORISOPITENSI (1)**

Un édifice près S^t Corentin quitté à l'église pour 100 sols.

— 4 Février 1250, N. S. —

Universis presentes litteras inspecturis, officialis curie Corisopiten salutem in Domino.

Noveritis quod in nostra presencia constitutus Johannes filius Absalonis clericus, non coactus nec a Capitulo Corisopiten nec ab aliis aliquo modo inductus, voluntarie quitavit et remisit ecclesie Corisopitensi in perpetuum, totum edificium seu operatorium quod pater ejus edificaverat

(1) C. 56, f^o 21.

juxta frontem dicte ecclesie a parte occidentali, gratans et concedens quod nunquam repeteret illud operatorium nec aliquid pro ipso, et dictum Capitulum solvit ei centum solidos pro operatorio predicto.

In cujus rei testimonium istas litteras sigillavimus sigillo Curie Corisopitensis ad petitionem dicti Johannis.

Datum die veneris post purificationem Beate Marie anno Domini M^o CC^o XL^{mo} nono (1).

93.

**CARTA DE CONCORDIA FACTA INTER
CAPITULUM CORISOPITEN ET CADNEVEDUM
ARMIGERUM DE VILLA NOVA (2)**

Un seigneur quitte ses prétentions au Chapitre sur quelque terre donnée en la paroisse de Cozon lui payant par an ce qu'il vérifiera luy estre deu dessus.

— 21 Février 1250, N. S. —

Universis Christifidelibus presentes litteras inspecturis vel audituris, Tudguoredus miles senescallus Domini Episcopi Corisopitensis in regalibus suis, salutem in Domino sempiternam.

Notum facimus universis quod cum contencio vertetur coram nobis, inter Capitulum Corisopitense ex una parte et Cadnevedum de villa lata (3), armigerum ex altera super eo quod dictum Capitulum dicebat quod idem Canevedus injuriabatur eis, perturbando eos super possessione cujusdam terre unius domicilii cum pertinenciis suis apud Caeraethlou in parrochia de Cozon, inter Villam latam et domum Guillermi Coetbyli, quam ut dictum Capitulum dicebat, Symeon Ioldonn clericus jam defunc-

(1) En 1250, le 2 Février était un mercredi. Cette pièce est donc datée du vendredi 4 Février 1250, N. S.

(2) C. 56, f^o 16.

(3) *De villa lata*, traduction latine du nom propre *Kerledan*.

tus legaverat et dederat eidem in elemosinam in perpetuum pacifice et quiete, que eciam terra adjudicata fuerat eidem Capitulo contra dictum Canevedum in Curia seculari Domini Episcopi Corisopitensis, ut dicebat, et peteret eciam dictum Capitulum quod idem Cadnevedus compelleretur ad desistendum a predicta injuria et perturbatione et ad dimittendam eandem terram pacifice cum eisdem ; dictus Canèvedus super premissis ad instanciam predicti Capituli, coram nobis citatus et in jure comparens, recognovit predicta omnia vera esse et resignavit totam terram illam in perpetuum dicto Capitulo, gratans et concedens quod de cetero non perturberet ipsos nec injuriaretur eis super illa terra, solvendo eidem C. et successoribus suis annuatim jus secundum quod per scientes proprie inveniatur esse debendum et solvendum.

In cujus rei testimonium, presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum.

Actum publice in plena curia seculari Domini Episcopi Corisopitensis coram nobis, die sabbati ante festum Cathedre S^{ti} Petri anno Domini M^o CC^o XL^{mo} nono. *Redde litteras.*

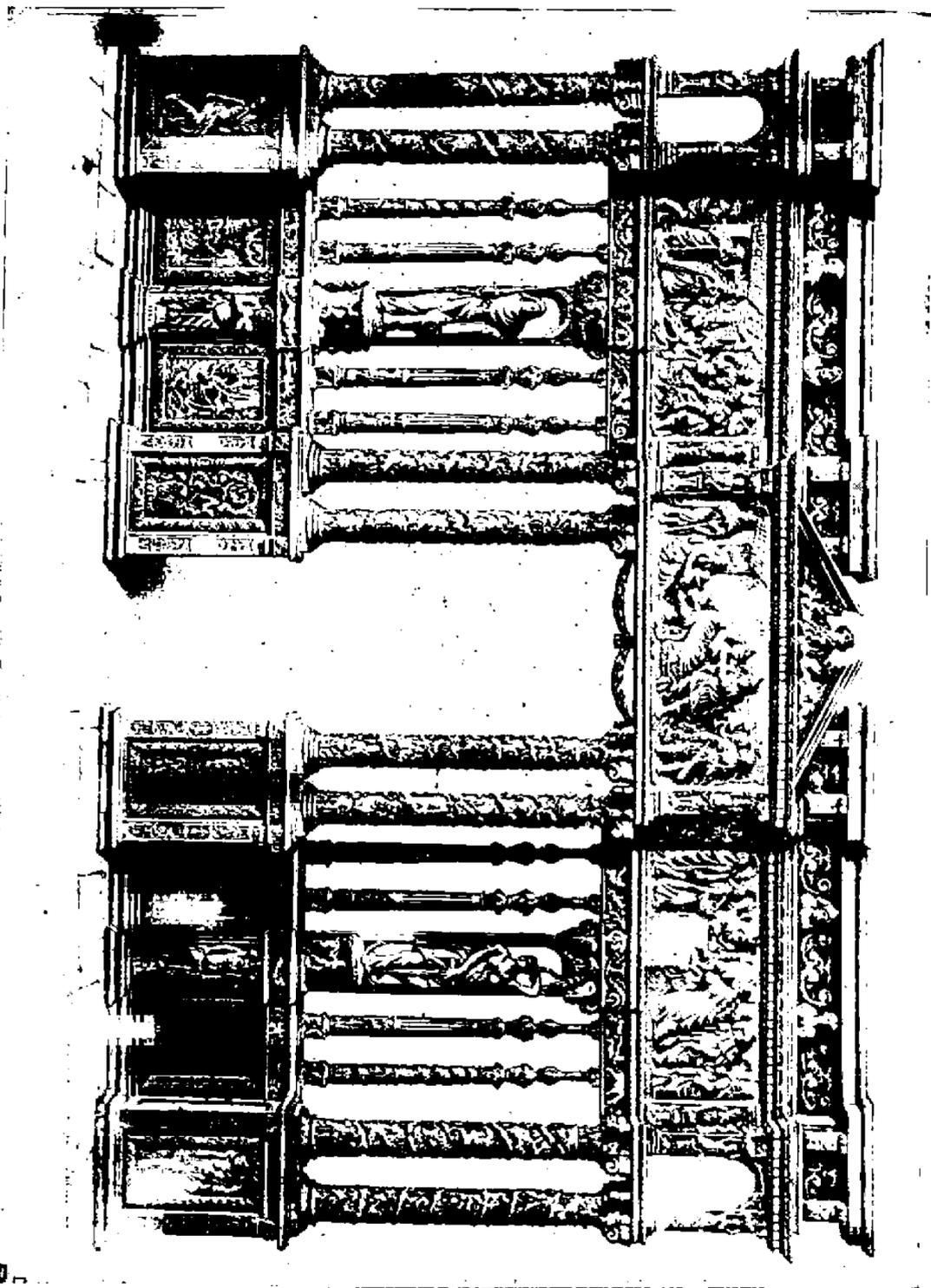
94.
LITTERA APOSTOLICA CONTINENS PROMISSA
ET JURATA PER DUCEM SUPER JURIDICIONE ET FACTO
ECCLESIE (1)

1256. — Le duc de Bretagne, comte de Richmond, ayant été excommunié, se submet et jure qu'il fera obéir exactement aux excommunications, ne troublera la cour ecclésiastique, etc., et en donnera caution.

— 7 Avril 1257, N. S. —

Alexander episcopus servus servorum Dei, dilectis filiis universis presentes litteras inspecturis, salutem et apostolicam benedictionem.

(1) C. 56, f^o 30.



Noverit universitas vestra, nos vidisse et legisse litteram inferius annotatam, sigillis dilectorum filiorum nostrorum Hugonis tituli S^{te} Sabine presbyteri et Ricardi S^{ti} Angeli dyaconi cardinalium et nobilis viri Johannis ducis Britannie comitis Richemundie sigillatam, quam ad majorem cautelam de verbo ad verbum presentibus fecimus annotari, que talis est.

Ego Johannes dux Britannie comes Richemundie volens humiliter obedire omnibus sententiis, ordinationibus, decretis et preceptis pro quibus in me vel contra me, excommunicationum sentencie sunt prolatae in presencia venerabilium Patrum Dominorum Hugonis tituli S^{te} Sabine presbyteri et Richardi S^{ti} Angeli dyaconi cardinalium, juro, tactis sacrosanctis Evangeliiis et promicto quod parebo et ex integro faciam et implebo et per illos qui mee sunt jurisdictioni subjecti, quantum in me fuerit, faciam adimpleri universa et singula que in dictis sententiis, ordinationibus, decretis et preceptis continentur; ad majorem autem aliquorum expressionem promicto et juro infra-scripta Capitula contenta in ordinationibus felicis recollectionis Gregorii et Innocentii summorum pontificum me servaturum et quantum in me fuerit, implere faciam omnes mee jurisdictioni subjectos. Capitula autem sunt hec videlicet :

Quod per totam Britanniam, excommunicati vitentur et in judiciis ab agendo, testificando ac aliis actibus legitimis nec non publicis officiis, quamdiu in excommunicatione permanserint, repellantur et tertia pars judicii defunctorum, secundum terre consuetudinem approbatam, libere et integre persolvatur ecclesiis, impleantur predecedentium voluntates, ecclesie ac ecclesiastice persone a me meisque liberis et subditis defendantur.

Causas etiam super usuris, violatione fidei ac alias spirituales seu ecclesiasticas, coram episcopis in foro tantum

ecclesiastico agitandas, in eodem foro ecclesiastico, ego et mei, agi libere paciamur.

Permittam etiam decimas, ecclesiis et personis ecclesiasticis a laïcis resignari et quod provisio facta ab eodem G. Papa, de excommunicatis per secularem potenciam compellendis, ut redeant ad ecclesie unitatem et legatis tam de terris gentilibus quam servilibus faciendis secundum terre consuetudinem approbatam, firmiter observetur.

Item promitto et juro quod de omnibus manifestis offensis, pro quibus in me excommunicationis sentencias latas esse constiterit, satisfaciam et de dubiis cavebo et stabo juri.

Item juro et promicto quod episcopo Nannetensi satisfaciam de barbatanis (1), secundum sentenciam Domini O. olim episcopi Portuensis et incontinenti deponam totam pecuniam in qua condemnatus sum, episcopo vel ecclesie Nannetensi, et parebo omnibus sententiis, ordinationibus, decretis et preceptis latis contra me, pro episcopo et ecclesia Nannetensi, pro quibus in me excommunicationum sentencie late sunt.

Item promicto et juro (2) quod super istis omnibus observandis, sufficientes cauciones, ad mandatum Domini Pape prestabo, quas et quando et ubi michi duxerit injungendum.

Si autem quod absit, venirem contra predicta vel aliqua predictorum, possit me Dominus Papa sine aliqua monitione, citatione seu requisitione, in excommunicationis sentenciam reducere, sicut de suo processerit beneplacito voluntatis.

Me autem et heredes meos obligo ad omnia supradicta.

(1) *Barbatani* ou *Barbacant*, murs de fortifications.

(2) *On lit en marge* : Duc promet caution d'obéir aux mandements du Pape.

In testimonium autem et in perpetuam memoriam premissorum, Domino Pape concedo presentes litteras sigillo meo munitas et sigillis dictorum Dominorum Cardinalium sigillatas.

Per premissa autem, michi et heredibus meis, gracie ac provisioni Domini Pape viam percludere non intendo quin, si aliquid vel aliqua in dictis sententiis ordinationibus, decretis ac preceptis corrigere, moderare vel emendare Domino Pape placuerit, illa sic correctata, moderata vel emendata debeant observari.

Actum in presencia dictorum Dominorum Cardinalium, anno Domini M^o CC^o quinquagesimo sexto, mense Aprilis die septima (1), pontificatus Domini Alexandri Pape IVⁱ anno secundo. Datum lateranis II idus Februarii, pontificatus nostri anno tercio (2).

95.

**LITTERA APOSTOLICA SUPER CONFIRMATIONE
CONTENTORUM IN LITTERA PROXIMA PRECEDENTI (3)**

Confirmation par Sa Sainteté de la précédente déclaration.
— 20 Août 1257. —

Alexander episcopus servus servorum Dei, venerabilibus fratribus universis episcopis Britannie, salutem et apostolicam benedictionem.

Dudum, inter bone memorie Trecorensem, Rodonensem, Macloviensem, Briocensem, Dolensem, Venetensem et Leonensem episcopos (4) ex parte una et quondam Petrum

(1) En 1257 (N. S.), Pâques tombait le 8 Avril. Le 7 Avril 1256 était donc la veille de Pâques.

(2) Pontificat d'Alexandre IV, 1254-1261. Le 2 des ides de Février de sa troisième année de son pontificat, correspond au 4 Février 1258.

(3) C. 56, f^o 31.

(4) *On lit en marge* : Nota quod hic non dicitur de Corisopitensi et Nannetensi.

Britannie comitem ex altera, super diversis articulis, gravis exorta materia questionis, cum super ipsa multa fuissent a felicis recordationis Gregorio papa predecessore nostro impetratae littere, continentes qualiter, in partibus illis, per eundem comitem, libertas ecclesie enormiter ledebatur et tandem super vitandis et compellendis excommunicationis ac de ipsis ad agendum, testificandum et alios actus legitimos nullatenus admittentes, quamdiu in excommunicatione persisterent et libertatibus ecclesie conservandis ab ipso comite, tam super terciae iudicii defunctorum, quam decimis et legatis et ecclesiasticarum defensionibus personarum, nec non super usuris, violatione fidei ac aliis causis in foro tantum ecclesiastico agitandis, a Sede apostolica, provisio emanasset ; quia postmodum nobilis vir Johannes comes Britannie, de novo tunc hujusmodi comitatum adeptus, provisionem retinebat observare hujusmodi tanquam expirasset, ex eo quod in illa de successoribus mencio non fiebat, idem precessor, ad ipsorum episcoporum instanciam, multis dictam provisionem tanquam proinde factam, robur firmitatis perpetuo obtinere, ipsam a prefato J. comite observari mandavit, extendens eandem provisionem ad ecclesiam Nannetensem, decano et magistro scholarum Cenomanensi super hoc executoribus deputatis, qui ad citationes et monitiones aliquas eorundem processerunt ; verum, quoniam nichilominus idem J. comes, provisionem observare hujusmodi, quanquam super hoc diligenter requisitus fuerit, contempnebat, eisdem episcopis miserabiliter, ecclesiarum Britannarum statui, per Apostolicam subvenire providenciam humiliter supplicantibus, felicis recordationis Innocentius papa predecessor noster, earundem ecclesiarum oppressionibus paterna compaciens pietate, de suorum consilio fratrum decrevit ut per totam Britanniam excommunicati vitentur et in iudiciis ab agendo, testificando ac aliis actibus legitimis

nec non publicis officiis, quamdiu in excommunicatione permanserint repellantur, quodque libertates ecclesiastice conserventur et tertia pars iudicii defunctorum, secundum terre consuetudinem approbatam, libere et integre persolvatur ecclesiis, impleantur decedentium voluntates, ecclesie ac ecclesiastice persone a Comite ipso suisque ballivis et subditis defendatur. Causas etiam super usuris, violatione fidei ac alias spirituales seu ecclesiasticas coram episcopis in foro tantum ecclesiastico agitandas, in eodem foro ecclesiastico, idem Comes et sui 'agi libere paciantur, permittant etiam decimas ecclesiis et personis ecclesiasticis a laicis assignari. Provisionem autem ab eodem G. predecessore nostro factam de excommunicatis per secularem potenciam compellendis ut redeant ad ecclesie unitatem et legatis tam de terris gentilibus quam servilibus faciendis, secundum terre consuetudinem approbatam, firmiter observari precipit, sub interminatione anathematis, districcius inhibens ne idem Comes vel quis alius in Britannia ipsa, contra hujusmodi statutum quod perpetuis ibidem temporibus firmum et stabile permanere voluit, aut contra provisionem eandem venire presumat; bone memorie Cenomanensi episcopo super hoc eidem episcopis conservatore concessio, qui in eundem J. Comitem, occasione provisionis et constitutionum hujusmodi, excommunicationum sententiam promulgavit. Cumque postmodum sepedictus Johannes Comes, apud sedem apostolicam, de observanda constitutione predicta prestito juramento, ab eadem sententia auctoritate nostra obtinuerit se absolvi et constitutionis ipsius, in aliquibus correctionem, in aliis vero emendationem et in non nullis etiam moderacionem, per nostram fieri providenciam postulavit, nos dilecto filio abbati Beate Marie de precibus Nanetensis dyocesis, nostris dedimus litteris in mandatis, ut vos ex parte nostra, peremptorie citare per se vel per

alium procuraret, ut infra certum terminum in nostra curaretis presencia, cum provisione et constitutione predictis per vos vel per alios comparere, nostram super his correctionem, emendationem et moderationem prout ordinationis exigerit recepturi.

Ex vobis igitur venerabilibus fratribus nostris Macloviensi et Trecorensi, pro parte vestra et nichilominus Nannetensi pro se et ecclesia sua episcopis ac procuratore ipsius J. Comitis comparentibus propter hoc, instituto termino, coram nobis et dicto procuratore, correctionem, emendationem et moderationem hujusmodi fieri cum instantia postulante, nos provisionem et constitutionem predictas inspeximus et examinavimus diligenter et auditis et intellectis que fuerunt hinc inde proposita, quia nichil in eis reperimus quod equitatem non saperet et justicie rectitudinem non haberet, in ipsis habito fratrum nostrorum consilio (*confirmandas*) duximus vel etiam nolumus autem quod per hoc vobis detur materia, memoratum Comitem contra earundem provisionis et constitutionis formam aut predictas consuetudines molestandi, quia si secus presumpseritis, agere faciemus eidem Comiti, cum ad nos super hoc, ipsius querela pervenerit, exhibere justicie complementum.

Datum Viterbii XIII kalendas Septembris, Pontificatus nostri anno tercio.

(*A suivre.*)

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BEUZEC-CAP-CAVAL

Beuzec-Cap-Caval était le siège d'une juridiction décennale, assez importante au XII^e siècle. Le titulaire ou doyen jugeait les causes testamentaires et matrimoniales de son ressort, mais le Cartulaire de Quimper (56, f^o 25) nous fait savoir qu'à la fin du XIII^e siècle, les ressources étant insuffisantes pour subvenir aux frais de cette charge, les officiers de la juridiction en étaient réduits, pour vivre, à exercer des exactions fort regrettables; d'un autre côté, le doyen ne trouvait à sa disposition pour discuter et plaider des questions importantes comme celles des successions et des mariages, que des gens incapables et illettrés, au grand détriment des fidèles. C'est pourquoi l'Évêque Yves Cabellic (1267-1276), décida en principe que le titre de doyen de Beuzec-Cap-Caval serait supprimé, et enfin le titulaire H. ayant donné sa démission, l'Évêque Even de La Forêt et le Chapitre de Quimper décidèrent d'un commun accord, par acte du 19 Octobre

1286, que le doyenné de Beuzec-Cap-Caval serait définitivement annulé.

Beuzec-Cap-Caval demeura une paroisse à la présentation du grand archidiacre de Cornouaille.

L'église paroissiale, sous le vocable de Saint-Budoc, se trouve actuellement sur le territoire de la paroisse de Plomeur.

Cette église n'est pas maintenant entière. Autrefois elle se composait de deux parties distinctes séparées par un grand arc triomphal surmonté d'un petit clocher. Toute la partie Ouest a été supprimée, et l'arcade sous le clocher bouchée pour former façade. Mais dans les amorces laissées on reconnaît encore un pilastre roman avec tailloir en biseau, indiquant le XI^e siècle.

Au pignon Est, on voit une belle fenêtre absidale à quatre baies avec fort jolie rose à six quatrefeuilles et oculus central à six lobes. Au fond du bas-côté Nord, une fenêtre à deux baies et trois quatrefeuilles.

A l'intérieur, la nef est séparée du bas-côté Sud par deux larges arcades surbaissées, du XVI^e siècle, et de celui du Nord par trois arcades romanes en arc brisé, soutenues par une pile et deux pilastres carrés ayant les caractères du XI^e siècle, et par un pilier cantonné de huit colonnettes, semblant être du XII^e siècle.

Au fond de la nef et des collatéraux sont trois autels en pierre.

Sous l'arcade du côté Sud du chœur est une tombe haute dont la table est ornée d'une croix fleuronnée, avec deux écussons portant deux lions rampants, et deux autres portant une rose, probablement celle des *Trémic*, que l'on trouve aussi à la clef de voûte du porche de Lambour. Ces mêmes écussons sont alternés dans les arcatures des côtés de la tombe.

Dans le bas-côté Nord, un enfeu abrite une autre tombe

haute ornée d'une croix simple et de deux écussons portant une croix latine et encore la rose des *Trémic*. Dans le pavé on trouve neuf tombes plates, offrant toujours les mêmes armes : *lion rampant, rose et croix*.

Les statues vénérées sont : Notre-Dame portant l'Enfant-Jésus, dans le style du xvii^e siècle. — Saint Budoc, le patron, en chape et en mitre, tenant une crosse et un livre. — Notre-Dame de Pitié en pierre. — Trois Vierges-Mères gothiques d'assez petite dimension, en bois à moitié vermoulu, de grand style, couronnées, drapées et hanchées dans le genre du xiv^e ou du xv^e siècle. — Sainte Barbe. — Saint Roch. — Débris d'un saint Sébastien. — Petit saint Jean l'Évangéliste avec calice. — Saint Etienne. — Deux évêques.

On trouve de plus deux ou trois mesures prébendaires.

Au côté Midi de l'église est un petit calvaire, sur gradins circulaires, où Notre-Seigneur en croix est accompagné des statues de la Sainte-Vierge, saint Jean, la Madeleine et Notre-Dame de Pitié.

A 400 mètres à l'Est, on voit un lec'h et une croix.

ÉTAT DES DÉCIMES EN 1787

M. le recteur Loëdon.....	42 ^l
La Fabrice.....	7 ^l 12 ^s 6 ^d
Trève de Trolimon.....	7 ^l 12 ^s 6 ^d
Trève de Saint-Guénolé.....	4 ^l 10 ^s
Saint-Yves.....	1 ^l 15 ^s
Saint-Ambroise.....	1 ^l 15 ^s
Notre-Dame de Tronohen.....	5 ^l 2 ^s 6 ^d
Saint-Eloy.....	1 ^l 15 ^s
Total.....	72 ^l 2 ^s 6 ^d

RECTEURS DE BEUZEC-CAP-CAVAL

1301. Raoul, recteur, fonde la chapelle Saint-Guénolé.
 1577. Jacques Moreau, chanoine, recteur.
 1735. Mort de Jacques le Calloch.
 1744. Mort de Jean Herrou, recteur.
 1752. Gallo, recteur.
 1764. Manach.
 1766-1778. Nédélec.
 1780. Bernard.
 1782-1783. Le Siner.
 1786-1791. Jérôme-Marie Loëdon, né à Quimper en 1737, prêtre en 1763.

BEUZEC-CAP-SIZUN

Cette paroisse est désignée par le nom de *Budoc Cap Sidun* dans la charte de donation, en 1030, d'Alain Cagnard à Loc-Maria de Quimper, du village de *Kaerguen* (Kerven) *in Budoc Cap Sidun*. Le même Comte de Cornouaille, est-il rapporté au Cartulaire de Quimper (56, f^o 26), ayant fait vœu s'il repoussait les Léonnais qui avaient envahi ses frontières d'augmenter les revenus de Saint-Corentin, lui donna pour accomplir sa promesse la *trefve* de Lesbuzgar (Lesugar village) dans le *plou* de Buzoc au *pou* de Cabsizun. « *Quamdam tribum nomine Lesbuzgar in pago Cabsizun in plebe que dicitur Buzoc.* » Nous avons là un exemple de la division territoriale en pagus ou *pou*, plebs ou *plou*, paroisse et en tribus ou *tref*, dont parle M. de la Borderie (II, p. 174). Cette dernière

donation fut faite pour servir de prébende commune aux chanoines.

En 1145, Conan, duc de Bretagne et comte de Richemont, déclarait exemptes de taille et de tous les droits lui appartenant, les terres du Chapitre « *in pago qui dicitur Cap-Sizun* ».

En 1270 (Cartulaire), le chanoine Droco présente au vicariat de Bozoc-Cap-Sizun.

En 1283, le Cartulaire nous apprend que le Cap Sizun formait un doyenné comme le Cap Caval, et que tous deux furent supprimés à cette époque.

Jusqu'à la Révolution, la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun comprenait trois prébendes canoniales valant dans leur ensemble, au xvii^e siècle, 1,300 livres, sur lesquelles les chanoines devaient payer 1,000 livres à un recteur et deux vicaires ; restaient 300 livres sur lesquelles les chanoines devaient l'entretien de deux cancels, c'est-à-dire l'entretien du chœur des églises de Beuzec et de Pont-Croix, sa trêve. Dans le pouillé de Cornouaille, extrait du Cartulaire de Quimper et publié à la suite du Cartulaire de Redon, il est dit que le vicariat de Buzoc-Cap-Sizun, était à l'alternative dans le principe, mais qu'à la fin du xv^e siècle, il était présenté par les trois chanoines prébendés.

Voici quelques noms de chanoines titulaires de ces trois prébendes :

- 1512. Christophe Corre, chanoine, portele titre de doyen de Cap-Sizun.
- 1568. Décès de René Gallyc.
- 1568. Pierre Goasguenou.
- 1569. Décès de Jean de Parcevaux.
- 1569. Alain Poulpry.
- 1571. Pierre Belyec, résigne.
- 1571. Yves Toulalan.
- 1573-1596. Hervé du Haffont.

1596-1617. Jean Moreau, auteur de l'*Histoire de la Ligue en Bretagne*.

1600. Yves Rospiec, résigne au suivant.

1600-1620. Mathurin Rouillé.

1610-1641. Jacques L'Honoré.

1617-1643. Julien Texier.

1641. François Le Gall, nommé en régle, permute avec le suivant.

1641-1674. Guillaume Bocou, se démet.

1674-1681. Joseph-François de Coetlogon, se démet.

1671-1676. Jean Boulon.

1676. Yves Lochou.

1676. Décès de Julien-Jean Guesdon.

1676-1680. Lucien Borzou, clerc de Paris, se démet.

1680. Jacques Lambert, clerc de Lisieux, qui ne prit point possession.

1681. Nicolas Hardouin, prêtre de Paris.

1681. Pierre Rogier du Crévy.

1696. Routier de la Forcade, résigne au suivant.

1696. François de Coetlogon, diocèse de Rennes, grand archidiacre, se démet pour devenir prébendé de Combrit.

1697. Maurice-Corentin de Kernaflen, clerc.

1706. M. Chiragay.

1706. Joachim de Guernisac.

DERNIERS TITULAIRES DES TROIS PRÉBENDES
DE BEUZEC-CAP-SIZUN

Première prébende.

1764-1765. Grimaud Giraud.

1766-1774. Picol.

1778-1783. Raoult.

1786-1790. Cossoul.

Seconde prébende.

- 1764-1765. Galois.
 1766-1767. Grimaud Giraud.
 1771. De la Pomélie.
 1774-1787. Yves-Joseph Lesné de Penfantan, bachelier en Sorbonne, vicaire général de Saint-Brieuc, chanoine de Rennes, se démet le 27 Janvier.
 1787-1788. De Boisberthelot. — A la mort de M. de Boisberthelot, en Août 1788, M. Joseph-Elisabeth Lanjuinais est promu, mais se démet de ses droits sur ce canonicat.

Troisième prébende.

1764. Desnos Roussel.
 1764. De Raymond.
 1765. Picol.
 1766-1768. De Raymond.
 1771-1787. Pierre Benoit Adudonyn de la Restinaye, décédé.
 1788-1790. Jérôme Thiberge, licencié *in utroque* du diocèse de Léon, nommé official le 1^{er} Février 1788.

Le vénérable P. Maunoir donna une mission à Beuzec, en 1652.

RÔLE DES DÉCIMES EN 1789

M. Billon, recteur.....	28 ^l 5 ^s
La Fabrice.....	14 ^l 10 ^s
Le Sacre.....	2 ^l
Le Rosaire.....	1 ^l 15 ^s
Trêve de Pont-Croix.....	6 ^l 15 ^s
Saint-Spé.....	2 ^l
Saint-Conogan.....	1 ^l 15 ^s
Saint-Brieuc.....	2 ^l 15 ^s
Lochrist.....	3 ^l 15 ^s

Population en 1800 : 1,500 habitants.

Id. en 1900 : 2,254 id.

ÉGLISE PAROISSIALE

L'église de Beuzec se fait remarquer tout spécialement par son clocher, qui est une imitation en petit de celui de Pont-Croix. Deux autres clochers du voisinage, ceux de Plouhinec et de Cléden, sont bâtis un peu d'après le même modèle. Sur le côté Midi de la base est gravée cette inscription gothique : *Lan MV^o LII Guifuron*

Au-dessus de cette base un peu lourde s'élève une galerie ajourée, formée d'une balustrade à quatrefeuilles, d'une arcature haute et d'une seconde balustrade, d'où partent quatre clochetons élégants et une flèche très svelte qu'on aperçoit de loin, par delà la baie de Douarnez, de Plonévez-Porzay, de Plomodiern, de Crozon, qui lui fait face au Nord.

Ce clocher renferme deux cloches dont la plus grosse mesure 1 mètre de diamètre et porte cette inscription : LAN . 1736 . SANCTE . BVDOCE . ORA . PRO . NOBIS . SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDICTVM

On y voit aussi un écusson timbré d'une couronne comtale, *parti, portant à dextre 3 fasces ondées et à senestre une ancre.*

Au delà du porche s'élève un pignon de style ogival flamboyant, qui porte cette inscription : M : I : MOREAU : R : 1632

Près de ce pignon, une jolie petite porte, ornée de colonnettes et de nervures prismatiques, donne accès dans le transept Sud qui forme la chapelle de Notre-Dame de la Clarté.

Le porche, qui a été accolé postérieurement à l'édifice, et qui est d'un style différent, est d'un aspect très noble. L'arcade d'entrée repose sur des colonnes à tambours cannelés et bagues saillantes, telles qu'on en trouve dans

beaucoup d'autres porches du pays, comme à Guimiliau, Landerneau, Saint-Thégonnec, Pleyben, Ploudiry, Comanna, etc., et qui semblent être une imitation de la colonne *Française*, inaugurée par Philibert Delorme au Palais des Tuileries.

Puis deux colonnes en façade soutiennent un entablement dorique surmonté d'une niche.

A l'intérieur de ce porche sont creusées douze niches, destinées à abriter les statues des Apôtres. La porte qui donne entrée dans l'église est accostée de deux colonnes doriques, surmontées d'un entablement. A la clef est suspendue une colombe sculptée dans la pierre, figurant le Saint-Esprit.

A l'intérieur de l'église, la nef est séparée des bas-côtés par des piliers octogonaux, qui soutiennent des arcades à moulures déliées, dans le genre de celles du commencement du xv^e siècle.

Au-dessus de l'arcade transversale, ou arc-doubleau, qui domine l'entrée du chœur, on lit cette inscription :

MI : I : RIOV : R : I : LOX . I . KNAET . 1655

Au-dessus de la porte de la sacristie :

1648 : M : I : RIOV : R : I : CLOREC

Cet arc-doubleau est orné de sculptures assez peu saillantes, représentant des poissons de diverses grandeurs et un homme poussant une charrue trainée par deux bœufs.

Sur quelques-uns des piliers, on trouve gravées des marques de tâcherons, ou signes de tailleurs de pierre : ronds, carrés, losanges, croix, ancres, etc., analogues à ceux que l'on voit aux ruines du château de Lézarscoët, près du Vieux-Châtel, en Plonévez-Porzay, et que Grégoire de Rostrenen disait être les caractères du vieil alphabet gothique. Pareilles marques se retrouvent à la sacristie de Locronan, à l'extérieur du transept Nord de la cathé-



Porche Nord de Notre-Dame de l'Assomption,
Quimperlé.

drale de Quimper, et au bas du clocher de Plestin-les-Grèves.

La branche de croix, qui forme comme un transept du côté Sud, renferme un autel sous le vocable de *Notre-Dame de la Clarté*, surmonté d'un retable à colonnes torses couvertes de pampres de vigne dans lesquels se jouent des anges et des oiseaux. Sur les bases des quatre colonnes sont quatre médaillons représentant en sculpture :

1° Le buste de saint Charles Borromée devant un crucifix.

2° Notre-Dame de Pitié, entourée d'une auréole formée par les sept glaives de douleur ;

3° La Sainte-Vierge assise, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux ;

4° Saint Pierre pleurant son péché, avec le coq chantant.

Au-dessus de ces médaillons est l'inscription suivante :

Mr^e . IAN : LE : MEVR : R : — F : F : PAR : MATIEV :
KERISITE : PLACE : DANS : LE : TANS : DOLIVIER :
ANSQVER : F : 1684

Au-dessus de la statue moderne de Notre-Dame de la Clarté, deux anges tiennent une couronne de roses. Plus haut, un très beau médaillon représente la Fuite en Egypte ; des anges voltigent dans les airs, au-dessus de la Sainte-Famille, et le Saint-Esprit plane sur le tout. Dans le fronton qui forme le couronnement, deux jolis petits anges semblent pleurer et s'essuient les yeux avec les draperies qui leur servent de vêtements.

Tout cet autel est couvert d'ornements représentant des aigles, des pélicans, des têtes d'anges, des festons et des guirlandes de roses.

Dans cette même chapelle, un beau tableau votif, témérairement retouché il y a vingt ans, représente la Sainte-Vierge assise dans les nuages, les bras étendus et la tête couronnée de douze étoiles. Elle est entourée d'une foule

d'anges et de chérubins, dont trois portent ces inscriptions :

AVE MARIS STELLA — OMNES ISTI VOVERE
STELLA MATVTINA

Au bas, à gauche, une scène de naufrage : une mer démontée, et sur un vaisseau désemparé des matelots désespérés levant les bras vers le ciel. A droite, l'église et le bourg de Beuzec, et sur la baie d'autres navires ballottés par la tempête. Sur le rivage, deux hommes vêtus de rouge portent un naufragé sur un brancard, ils sont suivis de deux autres hommes, jambes nues, et vêtus de bleu. Au bas est une grande inscription :

NOTRE DAME DE LA CLARTÉ SECOVREZ NOVVS

V : Et : D. Missire Alain le Gargadennec.

R^e de Beuzec-Cap-Sizun.

St-Luc de Lannion Pinxit à Quimper.

Michel Le Cloarec, fabrique de Beuzec en 1713.

Vers 1899, on refit le pavé de l'église et on en releva trois grandes dalles funéraires qui avaient été retournées et dont la face inférieure portait des écussons en relief : l'un ayant une *croix pattée*, le second, *d'hermines à trois chevrons de gueules*, qui est Plœuc, et le troisième *fascé de vair et de gueules*, qui est du Louët.

La Fabrique possède encore une jolie croix en argent de la fin du XVII^e siècle portant au revers du Christ l'image d'un évêque ; saint Budoc titulaire de la paroisse, ou peut-être saint Conogan si la croix provient de la chapelle dédiée à ce dernier.

*
**

Non loin du bourg sont les deux fontaines de Notre-Dame de la Clarté et de Saint-Tudy. Sur le fronton de la fontaine de Notre-Dame de la Clarté on lit :

CESTE : FONTAINE : FVST :

FAICT : 1624 : I : M : KHO : F :

ETAT DES CHAPELLES

1^o Chapelle de Saint-Conogan.

A quatre kilomètres, au Nord-Est, se trouve la chapelle de *Lescogan* ou *Saint-Conogan*, lequel y est représenté en chape, mitre, crosse avec livre en main.

Le pardon de Saint-Conogan, qui avait lieu au mois de Juillet, a été supprimé, il y a une vingtaine d'années. Saint Conogan est invoqué pour guérir la fièvre, et pour obtenir guérison on vide sa fontaine. Dans la chapelle se trouve une statue de saint Philibert, qu'on invoque pour obtenir la guérison des maux de ventre.

Le seul pardon qui subsiste est celui de Saint-Herbot, le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

On lit sur une poutre de l'église la date de 1655.

On y remarque un seul autel, sous le vocable de Saint-Conogan ; sa statue est d'un côté de l'autel, de l'autre est la statue d'un évêque, peut-être saint Budoc ; ce ne peut être saint Herbot, qui était solitaire et non évêque.

A quelque distance de la chapelle au Nord, près du vieux moulin, est un immense bloc erratique d'une longueur de 8 mètres, posant par quelques points seulement sur une roche qui émerge du sol, et affectant la forme générale d'un navire, ce qui lui a fait donner par le peuple le nom de bateau de saint Conogan.

2^o Chapelle de Sainte-Espérance

(en breton *San-Spe*).

Il est à remarquer, qu'en breton on n'emploie pas la forme féminine pour désigner la patronne, et tous les papiers et registres, particulièrement le rôle des décimes du siècle dernier, écrivent en français saint Spé. Ce nom est porté, en 1712, comme nom de baptême : « le sieur

St Spez Riou ». Mais il est certain que, actuellement, la statue du patron, placée au-dessus du maître-autel, représente une sainte vêtue d'une robe et d'un manteau, la tête couverte d'un voile blanc, avec une médaille pendue au cou, et tenant de la main droite un vase qui affecte la forme d'un calice.

La chapelle, vendue au moment de la Révolution, a été rachetée par la fabrique en 1820. Le pardon de Sainte-Espérance se célèbre le premier dimanche d'Août, il est peu fréquenté. La chapelle semble dater du xvii^e siècle.

On voit du côté de l'Évangile du seul autel de la chapelle, une statue de sainte Jeanne, couronnée, tenant une palme de la main droite, et de la gauche une sorte de ciboire, et contre le mur Nord, une seconde statue de sainte Espérance plus petite que celle qui domine l'autel.

3^o Chapelle de Lochrist.

A la pointe Sud-Est de la paroisse, se trouve le village de Lochrist, où l'on voit encore quelques restes d'un ancien prieuré appartenant aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cet hôpital était justement situé au bord d'une ancienne route très importante par laquelle se faisait la communication de tout le pays intérieur avec Pont-Croix, Audierne et le Cap-Sizun, et qui n'était autre que la vieille voie romaine allant de Quimper et de Douarnenez à la Pointe du Raz et à l'établissement romain de Troguer, en Cléden.

« Cette chapelle, qui dépendait, dit-on, autrefois d'une léproserie, a dû avoir une certaine importance, si l'on en juge par des fûts de colonnes conservés au château de Tréfléz (Pont-Croix) et par le clocher qui surmonte maintenant l'église paroissiale de Goulien. »

Nous pouvons ajouter à ces renseignements fournis par M. David, recteur de Beuzec, dans son étude si cons-

ciencieuse sur les chapelles de la paroisse, qu'il se trouve aux Archives départementales (G. 207), un bref d'indulgence à perpétuité accordé en 1674 pour « la confrérie de la Sainte-Famille de Jésus, érigée en l'église de Lochrist, paroisse de Beuzec-Cap-Sizun ». Ces indulgences pouvaient se gagner le jour de la Sainte-Anne, le 1^{er} dimanche après l'exaltation de la Croix, le mardi de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, et le premier dimanche après la Saint-Joseph.

En 1757, une nouvelle cloche fut bénite pour cette chapelle ; voici le procès-verbal de cette cérémonie, qui nous donne le nom du seigneur, fondateur de la chapelle.

« L'an 1757 ce jour, 11 Avril, a été bénite la principale cloche de la chapelle de Lochrist en la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun, par le soussigné Messire Pierre Roulin, recteur de Poullan, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, à quoy ont assisté en qualité de parrain et de maraine dame Louise-Renée de Billette, dame de Bailliff et de Porsaludem, et Messire Pierre-Jacques de Rospiec, chevalier, seigneur de Trevien, Kerergant, Quinic, Beuzec, fondateur et patron de la dite chapelle, qui lui ont donné les noms de Louise-Perrine, le tout suivant en considération de la délibération tenue à Pont-Croix le 20 Janvier dernier, où fut arrêté que le gouverneur de l'Hôpital de Pont-Croix actuellement en charge prirait, au nom du corps, et communauté du dit Hôpital, le dit seigneur de Trevien et la dite dame de Bailliff de vouloir être patren et patrene de la dite cloche. » (Extrait des registres paroissiaux de Beuzec.)

Outre ces chapelles, il y en avait une au château de Treffien, « édifice sans caractère servant de grange » (1).

Une autre, sur la limite de la paroisse d'Esquibien,

(1) Note de M. David en 1888.

dédiée à Sainte-Brigitte, à Lannuign ; tombée en ruines, les matériaux furent transportés sur le territoire d'Esquibien, où la chapelle a été relevée.

Une troisième chapelle, dont il ne reste plus trace, existait au XVIII^e siècle et figure au rôle des décimes sous le nom de *Saint-Brieuc*. On n'en conserve plus le souvenir dans la paroisse, mais il est probable qu'elle devait être voisine du village aujourd'hui abandonné de Kerbriec, sur le bord de la mer, à l'Ouest de Coz-Castel.

RECTEURS DE BEUZEC-CAP-SIZUN

1512. Christophe Corre, chanoine, doyen de Cap-Sizun.
 1569-1580. Buzon.
 1580. Emery Le Bihan.
 1592-1594. Conan.
 1595. Yves du Cleuziou.
 1602-1616. Alain Guéguen (rector seu vicarius).
 1616-1636. Jean Moreau le jeune.
 1639. Julien Yves, nommé le 14 Juin et décédé le 4 Décembre de la même année, à Locmaria de Quimper, où il était précédemment vicaire. Il mourut de la peste qui désolait alors Quimper.
 1643-1656. Jean Riou.
 1656-1660. René Corre.
 1668-1672. Thomas de la Boullaye.
 1673-1675. N. Tournel.
 1675-1680. Jean Mazéas.
 1680-1685. Jean Le Meur.
 1686-1688. François Audouyn.
 1690-1691. François Le Corffman, décédé le 22 Novembre 1691 et enterré à Roscudon.
 1692-1721. Alain Gargadennec, décédé le 18 Août.
 1721-1727. Pierre Le Masson.

- 1728-1737. Simon-Olivier Kerlois Faget.
 1737-1768. François-Joachim Chenau, décédé le 29 Janvier 1768.
 1768-1777. Denis-Marie de Kerven de Kerlec'h, décédé le 6 Novembre 1777.
 1777-1779. Louis Raoult.
 1780-1791. Louis-Marie-Laurent Billon, originaire de Mur, qui devint curé constitutionnel de Pont-Croix.

CURÉS ET PRÊTRES DE BEUZEC-CAP-SIZUN
AVANT LA RÉVOLUTION

- 1603-1617. P. Coublant.
 1603-1628. Onneau Cabellic.
 1603-1629. Yves Tanguy.
 1603-1628. Guillaume Stéphan.
 1603-1614. Jean Fily.
 1610-1622. Henri Dalam.
 1614-1617. Trividic.
 1631. Guymarch.
 1633-1646. M. Gouzien.
 1633. J. Mauguen.
 1635-1642. Jean le Louper.
 1635. Fily.
 1637-1640. Olivier le Sergent.
 1638-1645. P. Bloch.
 1638-1645. Alain Cabellic.
 1652-1674. Glairan Guillou.
 1667-1689. Jean Gounidec.
 1667-1682. Olivier Loque.
 1667-1710. Claude le Bailliff.
 1667-1674. Jacques Sinou.
 1674. Hervé le Cudennec.
 1674. Joseph Kerisit.
 1682. Jean Tretout.

- 1682-1688. Jean Pennanrun.
 1687. Deschamp.
 1689-1731. Jean le Pichon.
 1690-1729. Hervé Gounidec.
 1703-1742. Olivier Sergeant.
 1713-1729. Corentin Cudennec.
 1738. J. le Menez.
 1738-1754. Olivier Fily.
 1748. G. Breneol.
 1754-1777. Pierre Gouzien.
 1754-1765. J. Guezennec.
 1756-1777. Henri Douarinou.
 1772-1774. Clet Ansquer.

En 1779, une grande mortalité est signalée ; par suite de « la dissenterie et de la fièvre pourpreuse » 75 hommes et 75 femmes sont décédés, alors que la moyenne des décès ne devait pas s'élever à plus de 40 à 50 personnes.

En 1791, MM. Olivier Ansquer et Pierre Kerneis refusèrent le serment. M. Ansquer mourut pendant la Révolution. M. Kerneis fut arrêté et interné à bord du *Washington* en rade de l'île d'Aix.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804-1813. Pierre Jaffry, d'Esquibien.
 1814-1815. Louarn, mort le 20 Juin 1815.
 1815-1823. Jean-Alain Abgrall, de Beuzec-Cap.
 1823-1829. Alain Le Bars, d'Esquibien.
 1829-1858. Jean Bannalec, de Plonévez-Porzay.
 1858-1861. Yves Boutouiller, de Plougoulm.
 1861-1863. Goulven Milin, de Guipavas.
 1863-1870. François Coulm, de Bodilis.
 1879-1891. Jean-Joseph David.
 1891-1901. Henri Pellerin.
 1901. Jean-Marie Le Bec.

VICAIRES

- 1821-1829. Jean Plassart, du Huelgoat.
 1829-1832. Louis-Marie Le Gouezac, de Lanriec.
 1832-1833. Victor Taburet, de Saint-Renan.
 1833-1834. Louis-Marie Inisan, de Cléder.
 1834. Philippe Le Rest, de Plougoulm.
 1834-1849. Paul Michel, de Plouescat.
 1849-1850. Hervé Le May, de Scaër.
 1850-1851. François-Marie Morvan, de Plouzévédé.
 1851-1857. Tudy Romégou, de Pont-l'Abbé.
 1857-1858. Paul Le Priol, de Primelin.
 1858-1862. Yves-Toussaint Danzé, de Ploaré.
 1862-1872. Yves-Marie Le Guen, de Plouarzel.
 1872-1873. Jean-Marie Maguet, de Saint-Thégonnec.
 1872-1873. François-Claude Vigouroux, de Loperhet.
 1873-1875. Yves-Joseph Abgrall, de Guipavas.
 1875-1890. Yves Pichon.
 1884-1885. Jean-Louis Quintrec.
 1885-1888. François-Marie Pichavant.
 1888-1894. Louis Guéguen.
 1890. Jean Le Roy.
 1894-1898. Jean Morvan.
 1898-1902. Jean-Louis Ollivier.
 1899-1902. Joseph Perret.
 1902. Alexandre Salaun.

*
*
*

M. Le Vot, dans son Dictionnaire biographique, nous donne une notice (1) sur un personnage né à Beuzec-Cap-Sizun au village de Kerbuzec.

(1) Cette notice est de M. Cayot-Délandre, de Vannes. L'auteur écrit le nom D'Alam par un d suivi d'une apostrophe. Les registres de Beuzec écrivent Dalam dans un seul mot.

« Yves Dalam naquit en 1600 au mois d'Avril, il perdit sa mère presque en naissant, son père homme riche et considéré prit pour seconde épouse une femme qui devint aussitôt l'ennemie de ce jeune homme. Repoussé de la maison paternelle, il fut confié à l'un de ses oncles, Henri D'alam vénérable prêtre qui lui enseigna à lire et à écrire (1) puis on l'envoya au collège de Quimper (2); mais la haine de sa belle-mère le poursuivant dans cette maison, le priva des moyens d'achever ses études.

« Le pauvre élève quitta donc le collège. Heureusement un habitant de Morlaix le recueillit, et le chargea de commencer l'éducation de ses enfants : cette bonne fortune lui permit de continuer lui-même ses études. Chargé ensuite par un gentilhomme du Leonnais, M. de Kernaou, d'accompagner à Rennes ses deux fils, qui allaient étudier dans cette ville, le jeune Dalam y fit sa rhétorique sous le P. Labarre qui fut frappé de son aptitude pour la science en même temps que de son austère piété. Son intention était d'entrer chez les Carmes de Rennes, mais il fut détourné de ce projet par l'obligation où il se trouva d'accompagner à Paris les fils de M. de Kernaou. Ces jeunes gens et lui-même entrèrent au collège de Clermont, D'alam y passa une année à étudier la logique et immédiatement après il fit profession dans la maison des Carmes déchaussés, il avait alors 23 ans (il prit en religion le nom de Bruno de Saint-Yves).

« Peu d'années après, son mérite et son éminente piété le firent élever successivement sous-prieur et prieur de la maison des Carmes de Vannes, en 1634 il fut élu prieur de la maison de Pont-à-Mousson. Il exerça cette charge

(1) Les registres de Beuzec-Cap-Sizun, qui n'existent que depuis 1603, font mention, en effet, d'un prêtre Henri Dalam de 1610 à 1622.

(2) C'est-à-dire à l'école qui précéda l'institution du collège par les Pères Jésuites en 1621.

jusqu'en 1640, époque à laquelle il s'en démit pour entrer en qualité de simple religieux dans la maison de Paris.

« Il avait un ardent désir d'aller exercer l'apostolat dans les Missions étrangères; il obtint bientôt d'y être envoyé et le 7 Avril 1644, il quitta Paris avec un autre religieux du même ordre pour aller s'embarquer à Marseille, d'où ils se rendirent à Malte et de là en Syrie. Après s'être entretenus avec l'Évêque de Babylone qu'ils trouvèrent à Seide (l'ancienne Tyr), ils allèrent en pèlerinage à Jérusalem, puis s'acheminèrent sur Alep, où ils furent accueillis avec grande joie par les chrétiens du pays.

« Avec son aptitude naturelle pour l'étude des langues, il ne fallut que peu de temps au Père Bruno pour entendre et parler arabe.

« Il commença alors ses prédications et obtint de très nombreuses conversions. Compatissant et charitable, jusqu'à se dépouiller de ses habits pour les donner aux pauvres, il parcourait le pays en bravant les mauvais traitements des soldats turcs, qui, plus d'une fois, l'accablèrent de coups, sans parvenir à l'empêcher d'accomplir son apostolique mission. Il passa ainsi dix-sept années, employant le jour à convertir des schismatiques ou des infidèles, à secourir les malheureux, à assister les malades, et une partie des nuits en actions de grâces et en prières.

« Son ardente charité lui faisait braver tous les dangers, et plus d'une fois il échappa au fléau de la peste, mais fut enfin atteint d'une fièvre pestilentielle, qui l'enleva en peu de jours. Il mourut à Alep le 5 Juillet 1661. Son convoi se fit avec une grande solennité, un capucin français prononça son oraison funèbre en langue arabe; la population en larmes suivit le cercueil de son bienfaiteur, dont elle conserve religieusement la mémoire.

« Le Père Bruno avait composé, en langue arabe, un livre de controverse sur les hérésies de l'Orient, cet

ouvrage n'a sans doute pas été imprimé. Il aurait aussi traduit dans la même langue l'Office de la Sainte-Vierge.»

MONUMENTS ANCIENS (1)

Menhir de 3 mètres de haut, à 200 mètres de Luguénez.
Menhir près la mer, au Nord du bourg, à l'Ouest de Castel-Beuzec.

Menhir de 2 mètres de haut, renversé, à 25 mètres de la galerie de Kerbannalec.

Allée couverte de Kerbannalec, au Nord du village, mesurant intérieurement 10 m. 95 de long sur 2 m. 20 de large et 1 m. 90 de hauteur sous table; fouillée en 1879, elle a donné des poteries dolméniques, des pendeloques en pierre, une hache de pierre polie et divers instruments en silex (musée de Kernuz).

Dolmen détruit à 20 mètres de l'allée de Kerbannalec.

Tumulus à 200 mètres au Sud-Est de Kerbannalec, d'un grand diamètre, il est très aplati.

Tumulus presque détruit, à 50 mètres au Nord de l'allée de Kerbannalec.

Tumulus dans un bois de pins maritimes au Sud-Est de Kerilsant, au bord de la route de Beuzec à Poullan, à 100 mètres à gauche, à quatre kilomètres à l'Est du bourg. Il a 20 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut.

Petit tumulus à Keranlay, à 5 kilomètres Est-Sud-Est du bourg.

Tumulus au pied Sud-Est de la montagne de Porspiron.

Retranchements, dits Castel-Coz, au bord de la mer, à 2 kilomètres au Nord du bourg. Ce promontoire, défendu du côté de la terre par un double retranchement et du côté de la mer, par des roches inaccessibles, est le siège d'un établissement qui a été exploré par M. Le Men.

(1) Statistique donnée par M. du Châtelier dans son livre : *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère.*

Il contenait dans son enceinte plus de 200 habitations gauloises rondes et rectangulaires, dans lesquelles il recueillit une perle, une bague et un fragment de poignard en bronze, une monnaie gauloise en or, des fragments d'anneaux en verre et en terre, des fusaïoles en terre cuite, plusieurs haches brisées en pierre polie, des quantités d'éclats de silex.

Autres retranchements dits Castel-Beuzec sur le promontoire de ce nom, au bord de la mer, au Nord du bourg.

Camp très endommagé, sur la montagne, au Sud-Est de Porspiron, à 4 kilomètres à l'Est du bourg, enceinte à 500 mètres, à l'Ouest de Kergol.

Restes d'habitations à 200 mètres au Nord de Kerguïen. Des urnes cinéraires ont été trouvées à 200 mètres au Sud-Ouest du bourg, près de la voie romaine se rendant à la pointe du Raz.

Voie romaine passant à Tremaria.

Des tuiles à rebord ont été recueillies près le sentier conduisant de Kerlavarec au bourg, à un demi-kilomètre à l'Est de Kerudoret; et aussi à 100 mètres à l'Ouest du même lieu.

Le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, IV, p. 87, signale en outre :

Une allée couverte détruite à Lescogan, et sur une pointe à l'Ouest de l'oppidum de Castel-Coz, les « vestiges d'une tour carrée appelée Coz-Castel, dont les murs, à en juger par ce qui reste, étaient formés de gros blocs de pierres non taillées. »

En 1890, MM. les professeurs de Pont-Croix fouillèrent un tumulus au *Rodou*, sur la voie romaine; on y trouva un fer de lance qui fait partie de la collection de Kernuz.

M. Abgrall résume ainsi les fouilles de M. Le Men au Castel-Coz en 1869 :

« Le Castel-Coz est une presqu'île étroite, haute de

47 mètres, présentant de tous côtés des bords escarpés, et ne se reliant au continent que par une langue de terre resserrée qui s'élève au Sud aussi brusquement qu'elle s'abaisse au Nord. Cinq retranchements et deux lignes de pierres, formant chevaux de frise, défendent l'entrée de ce rocher, dont la nature et l'homme avaient fait une citadelle imprenable. Le système de fortification commence au Sud de l'isthme par deux retranchements : la pente du terrain vers le Nord y est encore assez rapide. Ces deux lignes, partant d'un même point à l'Est, se dirigent vers le Sud-Ouest sans douves, et avec un angle très sensible. Le premier retranchement est formé de pierres et de terre, le second de blocs granitiques. A 100 mètres au Nord, le terrain commence à s'élever rapidement, couvert de deux lignes de pierres, plantées très près les unes des autres, et coupant l'isthme dans toute sa largeur ; ensuite viennent trois retranchements avec douves. Les deux premiers sont de pierres et de terre ; le dernier de pierres de taille, percé au milieu d'une porte et surmonté d'un mur épais, atteint, avec une hauteur de 6 mètres, la plate-forme du rocher. C'est sur cette plate-forme rectangulaire, et bordée d'un parapet, que s'élevaient les habitations, dont les traces nombreuses et très visibles permettent de fixer le nombre des habitants à 1,000. Ces maisons ont la forme triangulaire ou rectangulaire, l'âtre était au milieu, point de traces de portes ni d'escaliers : Presque toutes sont bâties en dedans du parapet, six seulement sont situées le long du mur au Sud, et sont les plus remarquables. Une est creusée dans le mur même, de chaque côté de la porte d'entrée ; les deux principales sont à l'Ouest de cette même porte, et reliées par une clôture.

« Quoique le système de fortification soit unique, il est cependant des rapports frappants entre le Castel-Coz et

les oppidums élevés dans le Finistère au moyen-âge. D'un autre côté, il ressemble à certaines demeures d'Écosse et de France, antérieures aux Romains. M. Le Men, le savant directeur du Musée départemental du Finistère, qui a le premier, en 1859, signalé l'oppidum de Castel-Coz, a hésité à trancher cette question d'âge. Néanmoins, les fouilles qu'il a pratiquées dans dix de ces maisons, lui ont permis de croire avec raison, ce qui est aujourd'hui reconnu, que c'était un oppidum gaulois, et que cet oppidum fut pris d'assaut, brûlé et saccagé par les Romains.

Dans ces fouilles, M. Le Men a découvert :

- 1° Vingt meules différentes, en granit,
- 2° Une centaine de molettes,
- 3° Vingt pilons,
- 4° Huit lissoirs ou brunissoirs,
- 5° Soixante marteaux,
- 6° Dix-neuf pierres à aiguiser,
- 7° Huit boutons ou fusaiöles,
- 8° Un bouton en os,
- 9° Un anneau en verre blanc,
- 10° Une moitié de grain de collier en verre bleu,
- 11° Une bague en bronze,
- 12° Un grain de collier en bronze,
- 13° Un poinçon en bronze,
- 14° Douze fragments de haches en pierre,
- 15° Partie inférieure d'une épée en bronze,
- 16° Sept fragments de fer,
- 17° Plusieurs centaines d'éclats de silex,
- 18° Plusieurs centaines de pierres de fronde,
- 19° Des milliers de fragments de poterie,
- 20° Huit disques en terre cuite (vases),
- 21° Quelques centaines de pierres rondes et polies,
- 22° Quelques morceaux d'argile,
- 23° Assez grande quantité de patelles communes,
- 24° Ossements de mammifères,
- 25° Un fragment de poterie romaine.

SEIGNEURS DE LA PAROISSE

- Kerharo : *De gueules au massacre de cerf d'or.*
 Fily, Sr de Kerneis : *D'or à la fasce de gueule accompagné de 5 fleurs de lys de mesme. « Hec lilia tincta cruore. »*
 Plœuc : *D'hermines aux trois chevrons de gueules.*
 Pontcroix : *D'azur au lion morné d'argent. « Naturellement et bien sur. »*
 Rosmadec : *Pallé d'argent et d'azur.*
 Tyvarlen : *D'azur au château d'or.*

PRÊTRES ORIGINAIRES DE BEUZEC-CAP-SIZUN
DE 1800 A 1900

MM.

1. — Abgrall, Jean-Alain, prêtre le 19 Décembre 1812, mort en 1872, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun, puis de Nizon.
2. — Jannic, Henri, prêtre le 31 Mai 1817, mort recteur de Goulien en 1850.
3. — Sergent, Jean, prêtre le 8 Août 1830, mort vicaire de Plogoff en 1842.
4. — Gonidec, Mathieu, prêtre le 8 Août 1830, mort vicaire de Pluguffan en 1838.
5. — Le Moign, Jean-Yves, prêtre le 21 Décembre 1844, mort vicaire de Kernével en 1854.
6. — Cotonéa, Alain, prêtre le 1^{er} Août 1847, mort recteur de l'Île-Tudy en 1875.
7. — Pérennou, François-Marie, prêtre le 31 Juillet 1853, mort vicaire de Plogonnec en 1859.
8. — Sergent, Jean-Marie, prêtre le 9 Août 1868, mort vicaire de Plovan.
9. — Cotonéa, Jacques-Henri, prêtre le 23 Décembre 1876, Père du Saint-Esprit.
10. — Sergent, Jean, prêtre le 10 Août 1888, vicaire de Plogonnec depuis 1895.

(A suivre.)

ARCHITECTURE BRETONNE

Etude des Monuments du diocèse de Quimper (Suite.)

Après avoir passé en revue la série des saints bretons vénérés dans nos églises, examinons les autres représentations de BIENHEUREUX par ordre d'hierarchie.

Il nous faut donc revenir aux APÔTRES, dont nous n'avons parlé que figurés en groupes dans les porches, sur les calvaires, les chancels et jubés. Or, il se trouve que saint Pierre et saint Paul ont leur place d'honneur dans les nombreuses églises dont ils sont les patrons, et même dans bien d'autres où ils sont vénérés en qualité de chef du collège apostolique et de grand prédicateur des nations. Saint Pierre a toujours en main les clefs symboliques ; bien souvent il a la tiare et la croix papale à triple croisillon. Une de ses plus curieuses et plus anciennes statues se trouve à Plougasnou, le représentant assis, vêtu de la chasuble antique, indiquant un travail du XIII^e ou du XIV^e siècle. Saint Paul tient un livre et l'épée, instrument de son martyre.

L'apôtre saint Jacques a une bonne vieille statue assise, du XV^e siècle, dans la chapelle du rosaire, au transept Sud de l'église de Pont-Croix ; une autre debout, de même style, dans la nef de Pouldavid, et une magistrale représentation du XVII^e siècle, à côté du maître-autel de la



Penmarc'h. — Clocher central.

même église. Autres statues à Locquirec, à Kernével, à Saint-Jacques de Lézérazien, à Saint-Jacques de Bannalec, à Lambour avant la ruine partielle de l'église, au n° 9 de la Grand'Rue à Morlaix, et à la façade de la maison dite de la Duchesse-Anne, n° 33 de la rue du Mur, anciennement rue des Nobles ; enfin au musée religieux de l'Evêché, cette dernière provenant du Grand-Séminaire. Les attributs ordinaires de saint Jacques sont l'escarcelle, le bourdon de pèlerin, auquel est suspendue une gourde, les coquilles de saint Jacques plaquées contre son chapeau retroussé et disposées en collier sur le camail de son manteau ; parfois même un chapelet.

Saint André est figuré dans ses chapelles d'Ergué-Gabéric et de Landrévarzec, et je me souviens d'avoir vu, il y a un demi siècle, un tableau curieux de son crucifiement, dans la chapelle de Kericuff, en l'église de Plougasnou.

L'évangéliste saint Mathieu a sa statue à Saint-Mathieu de Morlaix et à la chapelle de Loc-Mahé en Bannalec. Celle qui se trouve à l'un des contreforts de la façade du Conquet, doit provenir très probablement de l'église abbatiale de Saint-Mathieu *fine terre*.

Saints Martyrs.

Le plus populaire et le plus vénéré est saint Sébastien, qui a été universellement invoqué contre les épidémies et les maladies contagieuses. Nous en trouvons d'admirables statues à Brennilis, à Lampaul-Guimiliau, à Pont-Croix et surtout à Guiclan. Le saint, à moitié couvert par une draperie, est lié à un arbre, dans une attitude très noble, et présente une anatomie absolument classique. A ses pieds, on voit son casque, sa cuirasse, son bouclier et les autres pièces de son armure. Au-dessus de sa tête,

trois petits anges tiennent une couronne de roses. Des deux côtés, deux archers numides, mouvementés avec une correction étonnante, le percent de leurs flèches. Au-dessous, un bas-relief retrace son supplice final : deux bourreaux, armés de massues, l'écrasent sous leurs coups.

On doit citer encore les statues qui se trouvent dans les deux chapelles de Saint-Sébastien de Saint-Ségal et de Loc-Maria-Plouzané, et la si gracieuse statue en pierre, style Louis XII, qui se trouve au musée de l'Evêché et provient de la chapelle de Kergoat de Quéménéven. A la chapelle de Saint-They, en Cléden-Cap-Sizun, on voit un saint Sébastien en albâtre, provenant certainement d'un naufrage.

Saint Laurent est aussi honoré dans bon nombre de nos églises, et se trouve toujours représenté vêtu de sa dalmatique de diacre, avec son gril à ses côtés, et parfois tenant son cœur dans sa main élevée.

Saint Georges, le guerrier, a dans l'église de Botsorhel une remarquable statue à cheval, et une autre image au n° 19 de la Grand'Rue, à Morlaix.

Les saints Côme et Damien, patrons des médecins, ont deux fort belles statues dans leur chapelle de Saint-Nic, semblant indiquer le style du xv^e siècle. Saint Côme est vêtu d'une robe drapée, avec capuchon ; il a les cheveux longs, est coiffé d'une toque ronde et tient à la main un vase à médicaments de forme hexagonale. Saint Damien, son frère, a une aumônière ou escarcelle et tient une grande ampoule à goulot.

Dans l'église de Lambour, les deux saints étaient représentés vêtus de la robe de docteurs avec un camail et épitoge d'hermine, tenant aussi l'ampoule et le vase de médicaments. Même représentation dans les statuette des porches de Landerneau et de Landivisiau. A Pouldergat, les deux saints ont toujours leurs attributs de

médecins et sont vêtus d'un costume assez original du xv^e siècle. Autres statues au Moustoir de Kernével.

Les saints Crépin et Crépinien, patrons de la confrérie des cordonniers, ont leurs statues dans l'église de Pont-Croix, à Saint-Mathieu de Morlaix et la chapelle de Notre-Dame de Châteaulin. En outre, dans cette chapelle un tableau les représente travaillant à leur métier, et de petits médaillons donnent différentes scènes de leur vie et de leur martyre.

Saint Thomas de Cantorbéry est représenté dans son église de Bénodet et dans celle de Saint-Thomas de Landerneau, avec bas-relief de son martyre.

Saints Pontifes, Confesseurs, Docteurs.

Saint Augustin, statues à Pont-Croix, Pont-l'Abbé, etc.
Saint Jérôme, à Rosporden.

Saint Martin, dans son église de Morlaix, sa chapelle de Loc-Marzin, en Bannalec, et à la chapelle de Saint-Michel de Châteauneuf, où il est figuré en soldat à cheval, coupant son manteau pour en donner la moitié au pauvre.

Saint Nicolas a de nombreuses représentations, presque toujours avec les trois petits enfants dans le saloir. On le voit tout spécialement à la façade du n° 9 de la Grand'Rue, à Morlaix, et dans l'escalier de la maison de la Reine-Anne.

Saint Eloi, patron des maréchaux et des chevaux, est représenté le plus souvent en évêque, tenant un marteau, et ayant à ses pieds une enclume ou un cheval. Quelquefois aussi en apprenti maréchal, ferrant sur une enclume un pied de cheval qu'il a eu soin de couper et de détacher au préalable, pour plus de facilité et de simplicité dans l'opération.

Saint Germain l'Auxerrois, ou saint Germain l'Armoricaïn, d'après le Rev. Baring-Gould, est patron de Pleyben, de Kerlaz et de Saint-Germain de Plogastel. Sa statue dans le sanctuaire de Pleyben est surtout remarquable par sa noblesse et la richesse de sa chasuble, de sa mitre et de sa crosse. Autre statue au-dessus du porche formant base de la tour.

Saint Isidore agricole a pour caractéristique une gerbe de blé, une bêche ou une faucille, quelquefois une charue. Il arrive même que dans quelques églises il est costumé en paysan breton.

Saints Moines et Ermites.

Saint Benoît a une belle statue à Kernével ; il est accompagné de son corbeau et tient le livre de la règle bénédictine.

Saint Antoine a de nombreuses représentations. Le type traditionnel le montre vêtu d'une robe et d'un manteau, quelquefois coiffé d'un bonnet ou calotte, tenant en sa main une potence ou bâton à T, auquel est suspendue une clochette ; à ses pieds montent des flammes. Le plus souvent, il est accompagné de son petit cochon ayant au cou une clochette, en souvenir des cochons de l'hôpital des religieux Antonins, autorisés par faveur à vaguer dans les rues de Paris pour chercher leur nourriture de porte en porte. Statues à la chapelle de l'hôpital de Quimper, Saint-David de Quimperlé, Saint-Antoine de Plouézoc'h, au n° 10 de la Grand'Rue, Morlaix, etc...

Saint Dominique se trouve figuré dans les autels et retables du Rosaire.

Saint François d'Assise, au pied de quelques calvaires, dans quelques églises, au n° 17 de la Grand'Rue et au

n° 41 de la rue Saint-Melaine, Morlaix. Il est toujours vêtu de la robe de bure, les pieds déchaux, et montrant les stigmates de ses mains.

Un autre saint franciscain, saint Pascal Baylon, qui a été célèbre par sa dévotion à l'Eucharistie, et dont les franciscains ont propagé le culte au cours des missions qu'ils ont autrefois prêchées dans nos campagnes, est reproduit dans cinq ou six de nos églises, tenant un calice ou un ciboire. On trouve ses statues à Bodilis, à la Roche-Maurice, à Brennilis, à Lanneuffret et à Kerbénéat. Cette dernière provient du couvent de Notre-Dame-des-Anges de l'Aberwrach, en Landéda.

A Pencran, une belle statue en bois du xvii^e siècle représente saint Hyacinthe portant, pour les soustraire à la profanation, le Saint-Sacrement dans un ciboire et une image de la Sainte-Vierge. Une statue semblable existait autrefois à Loc-Maria-Quimper ; il en reste un simple petit débris dans le cloître attenant à l'église.

Saint Fiacre, patron des jardiniers, se voit spécialement à l'église de Guengat dont il est le patron, à la chapelle de Kerdévot et au porche de Lampaul-Guimiliau, vêtu d'une robe serrée par une corde, et tenant une bêche.

Saint Roch est très populaire dans nos paroisses. On l'invoque contre les épidémies. Toujours il est représenté coiffé d'un chapeau retroussé, avec coquille de saint Jacques, tenant un bourdon et une gourde, montrant une plaie qu'il a à la jambe. A ses pieds, un petit chien lui apporte un pain pour sa subsistance. Quelquefois il est accompagné d'un ange.

Saintes Martyres, Saintes Vierges et Saintes Femmes.

Les quatre saintes le plus universellement honorées chez nous sont, sans contredit, sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine, sainte Barbe et sainte Marguerite.

Sainte Marie-Madeleine a sa place surtout dans nos calvaires, dans les groupes de la descente de croix, de Notre-Dame-de-Pitié et de la mise au tombeau. Généralement elle tient en main son vase d'aromates. L'identité de son attitude et des draperies de son vêtement au pied des croix de Lopérec, Pencran, Saint-Sébastien de Saint-Ségal et Sainte-Marie du Ménez-Hom, indiquerait que ces croix sortent des mêmes ateliers.

Sainte Madeleine était toujours la patronne des chapelles réservées aux *cacous* ou lépreux ; il en existait à Morlaix et à Quimper, et celle de Pont-l'Abbé subsiste encore.

Sainte Catherine d'Alexandrie est représentée le plus souvent en princesse, couronne en tête, tenant une palme et une épée, ayant à ses côtés la roue armée de pointes, destinée à la déchirer, et qui se rompit à sa prière. Sous ses pieds, elle foule la tête du tyran Maximin, assez souvent représenté sous les traits d'un prince oriental ou d'un chef sarrasin, coiffé d'un turban.

Sainte Barbe, invoquée surtout contre la foudre, porte la tour où son père l'avait emprisonnée, et à laquelle elle fit percer une troisième fenêtre, en l'honneur de la Sainte Trinité.

Sainte Marguerite foule aux pieds un dragon monstrueux.

Outre ces saintes, on honore encore spécialement sainte Geneviève qui a sa statue à Plouégat-Guerrand et à Argol.

On la trouve encore représentée en bas-relief dans les panneaux du jubé de la Roche-Maurice et des chancels de Saint-Herbot et de Berven, à la chapelle de Loculdut de Sizun et sur les volets de la niche de Notre-Dame, à Brennilis. Dans ces dernières représentations, elle tient un cierge qu'un démon éteint au moyen d'un soufflet et qu'un ange rallume d'un autre côté, allusion à un miracle qu'elle accomplit en différentes circonstances de sa vie, rallumant par ses prières les torches dont elle s'éclairait pour aller visiter les églises pendant la nuit, et que le démon éteignait en excitant des tempêtes.

Sainte Cécile n'a qu'une chapelle dans le diocèse, Sainte-Cécile de Briec, datant des premières années du xvi^e siècle. On y trouve une curieuse statue de la sainte et un vitrail la représentant en prière, pendant qu'un organiste fait entendre les accords de son petit orgue. Au buffet d'orgue de Guimiliau, un magnifique bas-relief la représente comme ravie en extase pendant que ses doigts parcourent le clavier de son instrument. A l'orgue de Saint-Jean-du-Doigt, elle est aussi figurée dans une grande peinture sur bois, faisant de la musique en compagnie du roi David.

Citons encore sainte Apolline, représentée avec les tenailles qui servirent à la torturer et à lui arracher les dents.

Sainte Brigitte est patronne de Loperhet et de Perguet, autrefois paroisse, maintenant en Bénodet, et de la chapelle de Sainte-Brigitte, en Saint-Thégonnec. Elle a son image dans l'église de Logonna-Quimerc'h, tenant un livre fermé, et gracieusement drapée dans le genre des statues du xv^e siècle.

BAS-RELIEFS

Outre les innombrables statues anciennes dont nous avons indiqué quelques-unes, nos églises possèdent encore des bas-reliefs nombreux, ayant leur place spécialement dans les autels et retables, les chaires à prêcher et les tribunes des orgues, les jubés et chancels. Quelques-uns ont déjà été décrits, mais il importe de traiter ce sujet et d'énumérer rapidement ces tableaux sculptés, en les prenant par ordre alphabétique de paroisses.

BANNALEC. — Scènes sculptées dans l'intérieur de la Vierge ouvrante, déjà décrites à l'article *statues*.

A la chapelle de Saint-Jacques, le retable de l'autel Nord, composé d'une dalle de granit, présente trois sujets : Notre-Seigneur en croix, saint Longin le perçant de sa lance ; la flagellation, avec le coq de saint Pierre au-dessus de la tête du Sauveur ; deux moines cordeliers dont l'un tient en l'air un livre ouvert posé sur un pupitre à pied, et paraissant tous deux chanter la Passion.

Sur les panneaux de la niche de saint Jean sont d'autres bas-reliefs, mais il vaut mieux les passer sous silence ainsi que les autres de même nature, pour s'en occuper à l'article : *niches à volets*.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — Au retable de Notre-Dame-de-la-Clarté, 1684, quatre médaillons sur les piédestaux des colonnes torses :

1^o Le buste de saint Charles Borromée devant un crucifix ;

2^o Notre-Dame de Pitié, entourée d'une auréole formée par les sept glaives de douleur ;

3^o La Sainte-Vierge assise, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux ;

4^o Saint Pierre pleurant son péché, avec le coq chantant.

BODILIS. — Déjà les cinq magnifiques bas-reliefs du maître-autel ont été décrits à l'article *retable*. Nous en aurons d'autres à signaler à propos des niches à volets. Mais en outre, il faut citer à l'autel de saint Jean-Baptiste, les médaillons des quatre évangélistes et un cinquième avec deux personnages à genoux adorant l'Enfant-Jésus; puis, à l'autel du rosaire, les médaillons des quinze mystères.

BRENNILIS. — Le retable du maître-autel est composé de panneaux anciens dont l'ordre a été bouleversé, mais qu'il faut rétablir ainsi : 1. Annonciation. — 2. Visitation. — 3. Nativité. — 4. L'ange apparaît aux bergers. — 5. Adoration des Mages. — 6. Présentation au temple. — 7. Assomption de Notre-Dame.

A l'autel du bas-côté Sud, les douze sibylles, déjà signalées.

CARHAIX. — A la sacristie, deux panneaux retraçant l'histoire de l'hostie sainte profanée par le juif de la rue des Billettes.

CLÉDEN-POHER. — Dans le maître-autel, de travail moderne, on a mis en valeur d'excellentes sculptures du xv^e siècle; dans le retable, trois hauts-reliefs, la montée au Calvaire, le crucifiement, la mise au tombeau. Ces scènes contiennent des personnages très nombreux, très mouvementés et très intéressants par leurs expressions et leurs costumes. Dans le coffre de l'autel, l'adoration des Mages, en bas-relief.

Au haut des boiseries qui lambrissent le mur du fond, des deux côtés de l'autel; on a incrusté sept petits panneaux charmants, représentant les sept sacrements, et un huitième qui semble être une cérémonie de l'Ancien Testament : la lecture de la loi dans la Synagogue.

Les retables des autels des bas-côtés donnent en grands bas-reliefs le Rosaire et la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, 1694.

CROZON. — Sous le grand retable monumental de dix mille martyrs, deux panneaux du xvii^e siècle : la flagellation et le portement de croix.

A la chaire à prêcher : Pêche miraculeuse. — Saint Pierre aux liens. — Saint Pierre, pape, entouré de prêtres et de fidèles. — Crucifiement de saint Pierre.

ERGUÉ-GABÉRIC. — A la sacristie de Kerdévot, vieille Adoration des Mages, toute vermoulue.

FOLGOAT. — Le tympan de la porte double du portail Ouest contient un bas-relief en Kersanton représentant, avec une grande naïveté et en même temps une admirable habileté de ciseau, l'Adoration des Mages. La Sainte-Vierge est couchée dans un lit élégamment drapé et tient sur sa poitrine l'Enfant-Jésus qui tourne les yeux vers les princes de l'Orient venus pour l'adorer. Saint Joseph est assis à terre, tenant un bâton de la main droite et saisissant de la gauche l'un des glands de l'oreiller de la Sainte-Vierge. Derrière lui, l'âne et le bœuf avancent la tête. Déjà l'un des rois est prosterné devant l'Enfant divin. Le second, debout, portant en bandoulière une ceinture garnie de clochettes, tient d'une main une cassolette remplie d'encens et de l'autre montre l'étoile qui les a guidés dans leur course lointaine. Plus loin, le troisième Mage est à l'état fruste, par suite de la chute du porche; à l'extrémité plane un ange portant une banderole avec cette inscription : *Puer natus est*, et au-dessous on voit un troupeau de moutons paissant sur la montagne.

A l'occasion du couronnement de Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque, 31 Mai 1903, cérémonie à laquelle prit part Monseigneur Dubillard, évêque de Quimper, le *Bulletin de Notre-Dame des Dunes* parle de ce bas-relief du

Folgoat et l'attribue au duc de Bretagne, Jean IV, qui y aurait reproduit une représentation semblable, existant à Notre-Dame de Bourbourg, près Dunkerque. Le duc Jean fut, en effet, témoin d'un grand miracle dans ce sanctuaire, lorsqu'il vint en 1383 avec ses seigneurs bretons et le connétable de Clisson au secours de la grande cité flamande, pour en chasser les Anglais.

GOUESNOU. — Au retable de l'autel Nord, grand tableau en haut-relief représentant saint Yves assis sur un siège élevé, rendant la justice et ayant autour de lui un riche offrant une bourse, deux pauvres, une veuve, un orphelin et un homme de loi. Un petit ange tient un cartouche dans lequel est écrit : SAINT-YVES.

GOULVEN. — Sujets déjà décrits à l'article *autel*.

GUICLAN. — Quinze mystères du Rosaire.

GUIMÆC. — Sur la porte Ouest de l'église paroissiale, quatre bas-reliefs de la Renaissance : Annonciation, Nativité, Circoncision, Fuite en Egypte.

A la chapelle de *Christ*, cinq panneaux sculptés : Flagellation, Couronnement d'épines, Crucifiement, Descente de croix, Résurrection.

A la chapelle de *Notre-Dame-des-Joies*, au-dessus du maître-autel, scènes en haut-relief : Couronnement d'épines, Notre-Seigneur conduit par les soldats, Montée au Calvaire, Crucifiement, Descente de croix, Mise au tombeau.

En bas-relief : Baiser de Judas, Descente aux limbes. Panneaux représentant saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Mathieu, saint Jean, saint Jacques.

GUIMILIAU. — Trois admirables tableaux sur les parois de la tribune des orgues, composés et sculptés dans le genre le plus noble et le plus correct du XVII^e siècle :

1^o Marche triomphale. — C'est, dit-on, la reproduction d'un tableau de Lebrun, le triomphe d'Alexandre. En tête

sont des hérauts à cheval sonnante du cor, puis le peuple portant des palmes et acclamant le souverain, des écuyers conduisant par la bride les chevaux du char triomphal. Sur ce char, orné de festons et de tentures, est assis le monarque portant une perruque à la Louis XIV. Une victoire ailée vient déposer une couronne sur sa tête. Est-ce une flatterie à l'adresse du grand roi ?

2^o David jouant de la harpe dans les jardins de son palais. C'est un tableau merveilleux, donnant en perspective une idée des splendeurs des jardins de Versailles.

3^o Sainte Cécile touchant de l'orgue. La sainte est couronnée de roses, son regard inspiré plonge dans l'infini et semble indiquer qu'elle écoute les concerts des anges.

Les sculptures de la chaire à prêcher ont déjà été décrites.

Autel du Rosaire, les quinze Mystères.

Autel de saint Miliou, six scènes de la vie et du martyre du prince breton patron de cette église.

A l'extérieur, sur le soubassement de l'ossuaire adossé au porche, différentes scènes sont sculptées sans ordre :

1^o Saint François d'Assise montrant ses stigmates.

2^o Notre-Seigneur au tombeau. Deux anges à genoux tiennent la tête et les pieds du corps sacré ; deux autres assistent.

3^o Notre-Seigneur en croix, la Sainte-Vierge et saint Jean à ses côtés.

4^o Adoration des Mages.

5^o Deux anges à cheveux frisés, vêtus de dalmatique et tenant un ostensor.

6^o Notre-Seigneur à la colonne ; deux soudards avec toques et culottes bouffantes le tiennent par des liens.

7^o Visitation ; saint Joseph, appuyé sur un bâton, se tient à l'écart.

8^o Notre-Dame-de-Pitié. La Sainte-Vierge tient le corps

de Notre-Seigneur sur ses genoux ; à ses côtés, saint Jean et une Sainte-Femme.

Les sculptures du porche ont déjà été mentionnées.

HENVIC. — Dans la vieille église, aux côtés du maître-autel, on voit les statues des deux patrons, saint Maudez et sainte Juvette, sa sœur. Sous celle de saint Maudez, dans une sorte de diptyque gothique, sont quatre bas-reliefs retraçant les principaux actes de sa vie : « 1. Saint Maudez guérit les infirmes. 2. Reçoit la bénédiction de son Père. 3. Délivre un possédé. 4. Rend la vue à un aveugle. »

Sous sainte Juvette : « 1. Sainte Juvette a ressuscité un jeune seigneur et autres. 2. Sainte Juvette a délivré des possédés, des fols, des anragés. 3. Sainte Juvette a donné la vue aux aveugles, louie aux sourds et la parole aux muets. 4. Sainte Juvette défendait aux oiseaux et bestes d'endommager le bléd des pauvres gens. »

HUELGOAT. — A la chapelle de Notre-Dame-des-Cieux, des panneaux, qui faisaient autrefois partie d'un autel, sont maintenant disposés pour faire soubassement autour du sanctuaire : 1. Annonciation. — 2. Visitation. — 3. Nativité. — 4. Anges apparaissant aux bergers. — 5. Adoration des Mages. — 6. Massacre des Innocents.

Dans les petits autels, Portement de Croix et Mise au Tombeau.

Sous la statue de saint Jean, un ange tient le démon enchaîné et porte en main la clef de l'abîme. (Apocal. xx.)

Sous la statue de saint Roch, un bourreau décapite une vierge, à côté de laquelle est un ange tenant une corbeille de fleurs. Un juge en robe, rabat et toque, ordonne le supplice.

KERNILIS. — Médaillons du Rosaire.

LAMPAUL-GUIMILIAU. — Autour du chœur, à côté des autels à retables et sous les statues, série de tableaux sculptés :

1. — Nativité de la Sainte-Vierge, saint Anne couchée dans un lit à baldaquin, saint Joachim lui apporte des gâteaux ou d'autres douceurs sur un plateau ; une servante verse de l'eau dans un bassin où une femme va baigner la petite Sainte-Vierge.

2. — Martyre de saint Miliou, mis à mort par son frère Rivod, et tenant sa tête dans ses mains, de la même manière que saint Denis.

3. — Saint Paul renversé de cheval sur le chemin de Damas.

4. — Saint Paul descendu dans une corbeille du haut des remparts de cette ville.

5. — Crucifiement de saint Pierre.

6. — Figures allégoriques de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

7. — Chute des démons, copie exacte d'un tableau de Boudt d'Anvers ; impossible de pousser plus loin la variété et la vigueur des mouvements.

8. — Scènes de l'autel de saint Jean, déjà décrites.

9. — Prédication de saint Jean.

Sur le tref ou poutre de gloire au milieu de la nef, scènes de la Passion, et au revers, les douze Sibylles.

LANDERNEAU. — A l'église Saint-Thomas, panneaux du martyre de saint Thomas de Cantorbéry.

LANDIVISIAU. — Chaire à prêcher, les évangélistes, panneaux du xvii^e siècle. A l'entrée du porche, scènes de l'Ancien Testament, 1554.

Dans les culs-de-lampe des statues des Apôtres, on remarque deux sujets assez singuliers : deux lions mettant leurs griffes dans la bouche d'une jeune fille ; trois sortes de lansquenets, à moitié ivres, entraînent deux jeunes filles, dont une tient un miroir et l'autre un sceptre ; puis vient une bête, sorte de lévrier, qui joue du binou.

A la fontaine de saint Thivisiau, sculptures décrites à l'article *fontaines*.

LANDUDEC. — Grand tableau du Rosaire en haut-relief.

LANMEUR. — Bas-relief roman, à moitié fruste, au tympan de la porte Sud de Kernitroun, représentant le Christ assis, entouré des quatre animaux symboliques des Évangélistes.

A l'église paroissiale, grand tableau en bas-relief de saint Yves entre le riche et le pauvre.

LANNÉDERN. — Dans l'ancien ossuaire, une sorte de triptyque en bois donne en six panneaux des épisodes de la vie de saint Edern.

LOC-MARIA-PLOUZANÉ. — Sur la cuve baptismale, cinq arcatures flamboyantes enfermant un *Ecce-Homo* et les quatre Évangélistes sculptés dans le genre de la Renaissance.

LOCMÉLAR. — Au retable du maître-autel et des deux côtés sont des médaillons sculptés représentant différentes scènes de l'histoire du jeune prince Mélar, patron de la paroisse.

1. Son oncle Rivod offre une bourse pleine d'or à deux serviteurs, pour empoisonner Mélar.

2. On présente au prince une coupe empoisonnée ; un des serviteurs se prosterne à terre pour demander pardon.

3. Côté de l'Épître, sous la fenêtre. — Deux bourreaux coupent à saint Mélar la main droite et le pied gauche.

4. Côté de l'Évangile. — Le saint est en prière devant un crucifix. Un ange descend du ciel et lui apporte une main d'argent et un pied d'airain.

5. Grand tableau au-dessus du tabernacle. — Mort du jeune prince. Kerioltan lui tranche la tête et la donne à son fils Justan. Dans les côtés, on voit la punition de ces deux scélérats : Justan se brise la tête en sautant par la fenêtre, et Kérioltan perd ses yeux qui sortent de leurs orbites.



Penmarc'h. — Pignon de l'ossuaire ruiné.

Dans le retable de l'autel d'autres médaillons représentent encore l'Agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, — le Couronnement d'épines, — l'*Ecce-Homo*, — le Portement de Croix.

Sur la porte du tabernacle, le Sacrifice d'Abraham. — Au fond de l'exposition, Notre-Seigneur en croix, et la Madeleine à ses pieds.

Les scènes de la Passion, sculptées sur le côté Ouest, sont décrites à l'article *portes*.

LOCQUIREC. — Scènes de la Passion en haut-relief dans le retable du maître-autel. Dans les panneaux du coffre, personnages en bas-relief : saint Claude, saint Jean-Baptiste, saint Jacques, saint Mélar, sainte Barbe, saint évêque, saint Nicodème.

Adossée à un pilier, une Notre-Dame-de-Pitié, en albâtre.

LOCRONAN. — A la chapelle du Pénit, dans l'église paroissiale, bas-relief de Notre-Dame-de-Pitié. Sur la chaire, différentes scènes de l'histoire de saint Ronan.

LOCTUDY. — Bas-relief fruste en albâtre, représentant sainte Anne et la Sainte-Vierge, recueilli dans un coin du cimetière, maintenant au musée de Kernuz, en Pont-l'Abbé.

LOPÉREC. — Les quinze médaillons du Rosaire sur le socle de la croix ou calvaire, la Véronique, Notre-Seigneur portant sa croix, le *noli me tangere*, les quatre Evangélistes.

LOQUEFFRET. — Grand triptyque de la Sainte-Trinité, mentionné à l'article *autels et retables*.

MARTYRE (LA). — Les sculptures de la façade du porche ont déjà été décrites. Au maître-autel, le martyr de saint Salomon, qui eut lieu en cet endroit même. Autour du sanctuaire, les quatre grands Docteurs d'Occident. A l'autel latéral Midi, différents genres de supplices des martyrs.

MORLAIX. — A l'église Saint-Mathieu, près de la porte Sud, bas-relief en albâtre, représentant la Sainte-Trinité.

Au couvent des Carmélites, autre albâtre. Assomption de la Notre-Dame. La Sainte-Vierge laissant tomber sa ceinture dans les mains de l'apôtre saint Thomas, d'après un récit de la *Légende dorée*. Au musée de la ville, deux ou trois autres panneaux en albâtre.

Bien des suppositions ont été faites sur la provenance et l'atelier de fabrication de ces albâtres qui sont assez nombreux dans nos églises et dans nos musées, et qu'on trouve disséminés dans toutes nos provinces, soit par panneaux isolés, soit par collections faisant retables. Certains archéologues les font venir d'Espagne ou d'Italie, d'autres du Tyrol ou des Flandres.

M. l'abbé Bouillet, dans le *Bulletin monumental*, n° 1, 1901, donne un catalogue de tous les panneaux qu'il connaît et cite une indication d'Alexandre Lenoir disant qu'un tableau de l'Annonciation était en albâtre de Lagny. On a trouvé, en effet, de l'albâtre aux environs de Lagny (Seine-et-Marne). Mais il faudrait des indications mieux fondées, quelque inscription au revers d'un panneau, un marché ou acte d'achat pour préciser le lieu d'origine de toutes ces productions un peu étranges dont il a été fait un grand commerce à la fin du xiv^e siècle et dans la première moitié du xv^e.

PLEYBEN. — Médaillons du Rosaire. Différentes représentations dans les sablières ou corniches sculptées.

A la chapelle de Lannellec, au retable du maître-autel, trois scènes sculptées : Notre-Seigneur, entouré d'anges, vient annoncer à la Sainte-Vierge l'approche de sa mort. — Ensevelissement de la Sainte-Vierge, les Apôtres entourent son tombeau. — Assomption de Notre-Dame.

Sur la porte Nord, deux panneaux représentant la Sainte-Vierge et un prêtre donateur, en chape, au-dessus duquel une banderole porte cette inscription : *Mater Dei ora pro me. 1544.*

PLEYBER-CHRIST. — Au maître-autel, grand bas-relief de la Cène. Sur la porte du tabernacle, la Madeleine au pied de la croix. Dans le retable, buste de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, en des médaillons tenus par les quatre vertus cardinales.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Albâtre maintenant au musée de Kernuz.

A la chapelle Saint-Germain, panneaux de la chaire à prêcher : Baptême de Notre-Seigneur par saint Jean et décollation de saint Jean. Deux autres panneaux plus beaux et plus originaux, dans le pur style de la Renaissance, avec encadrement d'architecture : Un petit génie païen sonnante de la trompe. — Saint Michel terrassant le dragon. Ce dernier a été enlevé par un peintre-vitrier, en guise de salaire pour son travail, et vendu à des brocanteurs.

A la chapelle de Saint-Honoré, la chaire avait aussi des panneaux dans le même genre.

PLOMODIERN. — A la chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, près de l'autel Nord : Baptême de Notre-Seigneur. — Saint Laurent. — Saint Louis tenant la couronne d'épines et un des clous de la Passion. — Trois Saintes-Femmes avec des vases de parfums.

Au maître-autel, sur la porte du tabernacle, le sacrifice d'Abraham. Dans les côtés, les quatre Évangélistes. Dans le retable et le devant d'autel : L'Annonciation. — La Visitation. — La Nativité. — L'Assomption.

A l'autel Sud : saint Pierre marchant sur les eaux. Saint Pierre pleurant son péché. — *Noli me tangere*, Notre-Seigneur, sous la figure d'un jardinier, apparaît à Marie-Madeleine. Deux petits anges assis et entourés de jolies draperies, au haut d'une corne d'abondance. — Les disciples d'Emmaüs. — Sculptures bizarres dans les sablières.

(A suivre.)

CARTULAIRE

DE L'ÉGLISE DE QUIMPER

(Suite.)

GUY DE PLONEVEZ
1262-1267

96.

TENOR SENTENCIE ET CONCORDIE INTER EPISCOPUM CORISOPITEN ET ABBATEM DE KEMPERLE SUPER SUBJECTIONE ET ALIIS (1)

Sentence par cardinal député du Pape Innocent IV 1253 (2) avec modération dicelle pour les parties qui sont le Sgr Evesque de Cornouaille et l'abbé de Sainte-Croix de Quimperlé et leurs Chapitres. L'Évesque visite l'abbaye de Sainte-Croix et les bénéfices en dépendant en Cornouaille, et a la consecration; n'a procuration aux églises de Quimperlé ni à Douelen, aura 30 s. l'an de Landujean et Pontbriend, les 2 archidiacres de Cornouaille protestent de leurs droits. Plusieurs privilèges sont ici spécifiés.

— Octobre 1262. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis, Guydo de Plounevez miseratione divina Episcopus et humile Capitulum Corisopiten et frater Evenus humilis abbas et conventus monasterii Sancte-Crucis de Kemperle ordinis Sancti-Benedicti Corisopiten diocesis, salutem in Domino.

Noveritis quod super causa que orta et ventilata fuit

(1) C. 56, f° 28 et suivant.

(2) Erreur pour 1250. *Vide infra.*

inter episcopum et capitulum Corisopiten ex una parte et nos abbatem et conventum ex altera, super subjectione, obedientia, reverentia, visitacione, correctione et aliis juri-bus episcopalibus que in eodem monasterio et prioratibus et ecclesiis in dyocesi Corisopiten constitutis ad dictum monasterium spectantibus, episcopo corisopitensi de jure communi, nos episcopus et capitulum deberi dicebamus, diffinitiva sententia lata fuit, cujus tenor talis est :

Innocentius episcopus servus servorum Dei, venerabili fratri Herveio episcopo Corisopitensi, salutem et apostolicam benedictionem.

Ea que vel judicio vel concordia terminantur, firma debent et illibata persistere et ne in recidive contencionis scrupulum relabantur, apostolico convenit presidio communiri. Orta si quidem inter te ex una parte et abbatem et conventum Sancte-Crucis de Kemperle ordinis Sancti Benedicti Corisopitensis dyocesis ex altera, super subjectione, obedientia, reverentia, visitacione, correctione et aliis juri-bus episcopalibus que in eodem monasterio ac prioratibus et ecclesiis in eodem dyocesi constitutis, ad monasterium ipsum spectantibus, tibi de jure communi debere dicebas, materia questionis. Nos tandem in ipsa dilectum filium nostrum P. tituli S^{ti} Marcelli presbyterum cardinalem cedimus auditorem. Qui, cognitis cause meritis et relatis fideliter coram nobis de speciali mandato nostro, te ac partis alterius procuratore presentibus, diffinitivam pro ut in patentibus litteris inde confectis plenius continetur per te sententiam promulgavit.

Nos itaque tuis supplicationibus inclinati, sententiam perinde latam ratam et firmam habentes, cum auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus, tenorem autem litterarum ipsarum de verbo ad verbum presentibus fecimus annotari qui talis est :

In Dei nomine amen. Nos Petrus miseratione divina tituli S^{ti} Marcelli presbyter cardinalis, notum facimus universis, quod in causa que inter episcopum Corisopiten ex parte una et abbatem et conventum monasterii S. Crucis de Kemperele ex altera mota fuit, dominus papa, nos dedit partibus auditorem et ex parte ipsius episcopi libellus coram nobis oblatu extitit in hunc modum :

Coram vobis venerabilis pater domine P. tituli S^{ti} Marcelli presbyter cardinalis in hac causa a Domino Papa partibus auditore concesso, proponit episcopus Corisopitensis contra abbatem et conventum monasterii S^{ti} Crucis de Kemperele Corisopitensis dyocesis, quod cum dictum monasterium et omnes prioratus de insula de Guezel et prioratus S^{ti} Amandi et prioratus S^{ti} Ronani de nemore et prioratus de Doelann et prioratus de Landujan ad dictum monasterium pertinentes, siti sint in Corisopitensi dyocesi et esse debeant de jure communi eidem episcopo subjecti et ad ordinationem et potestatem illius debeant pertinere et predecessores ipsius episcopi qui per tempora fuerunt, fuissent in possessione vel quasi omnium jurium episcopalium in predictis usque ad tempora Guillelmi predecessoris sui, dicti abbas et conventus spoliaverunt eundem predecessorem suum possessione vel quasi omnium predictorum, denegando ei et non admittendo ipsum ad jura predicta, nec permittunt eundem episcopum visitationem, correctionem et alia jura episcopalia exercere in dicto monasterio et in locis predictis; quare petit idem episcopus se restitui et reduci ad statum et in possessionem vel quasi omnium predictorum et adjudicari sibi per vos sentencialiter obedienciam, visitacionem, correctionem et omnia jura episcopalia in dicto monasterio et in locis predictis, in omnibus aliis ecclesiis et capellis ad dictum monasterium pertinentibus et in dyocesi Corisopitensi constitutis, et super his petit dictos ab-

batem et conventum sibi per vos sentencialiter condemnari. Petit eciam, eisdem abbati et conventui sentencialiter inhiberi quod de cetero non impediunt vel impedi faciant dictum episcopum volentem uti juribus episcopalibus in locis et ecclesiis predictis. Petit expensas factas quas estimat centum marchas et protestatur faciendas et hec petit salvo jure.

Super quo libello, lite coram nobis legitime contestata, prestitoque hinc inde a partibus juramento de veritate dicenda, factis petitionibus et ad eas responsionibus, subsequentibus articulis hinc inde exhibitis et super hiis testibus receptis et eorum depositionibus publicatis et privilegiis a parte monasterii nec non instrumentis ab utraque parte coram nobis exhibitis, auditis et intellectis que partes coram nobis proponere voluerunt, visis eciam privilegiis a parte ipsius monasterii et instrumentis et rationibus hinc inde exhibitis super omnibus et singulis supra dictis, coram domino papa et fratribus suis relatione plenarie facta et discussione diligenti habita, ipsius Domini Pape speciali mandato, communicato fratrum consilio, Corisopitensi episcopo subjectionem, obedienciam et reverenciam, visitacionem, correctionem et omnia jura episcopalia que episcopis competunt in monasteriis sibi subjectis secundum canonicas sanctiones, in dicto monasterio et in omnibus prioratibus nec non ecclesiis et capellis supra dictis in Corisopitense dyocesi constitutis ad monasterium supradictum pertinentibus, per diffinitivam sentenciam adjudicamus. Magistrum Yvonem clericum procuratorem constitutum a fratre Rotaldo monacho dicto monasterio a Domino Papa deffensore dato, nomine monasterii et ipsum monasterium ad ea omnia eidem episcopo sentencialiter condemnantes, salvo dicto monasterio illa clausula que in privilegiis felicis recordationis Celestini pape tercii continetur; videlicet Crisma

vero, oleum sanctum, consecrationes altarium seu basilicarum, ordinationes clericorum qui ad sacros ordines fuerint promovendi a dyocesano suscipietis episcopo, si quidem catholicus fuerit et communionem sacro Sancte Romane sedis habuerit, et ea vobis gratis voluerit et sine pravitate qualibet exhibere, alioquin liceat vobis quemcumque malueritis catholicum adire antistitem gratiam et communionem sacrosancte Romane sedis habentem, qui nostra fultus auctoritate, vobis quod postulatur impendat; salvo eciam eidem monasterio illo jure quod Bernardus, quondam Corisopitensis episcopus, in ecclesiis in fundo dicti monasterii constructis, monasterio memorato concessit. Super insula vero de Guezel, quantum ad jura episcopalia que episcopus in eadem insula vendicabat, dictum procuratorem monasterii memorati, nomine ipsius monasterii, sentencialiter reddimus absolutum; Corisopitensi episcopo super iis perpetuum silentium imponentes. In cujus rei testimonium hanc sententiam per infrascriptum notarium in publicam formam redigi fecimus, et nostro sigillo muniri. Prolata est hec sententia in scriptis per dictum dominum cardinalem Lugdunensem, presentibus domino Herveo episcopo Corisopitensi, et Herveo clerico et procuratore dicti episcopi, et predicto magistro Yvone, clerico et procuratore monasterii supra dicti, presentibus eciam magistro Bernardo Ypsano, magistro Berardo neapolitano, et magistro Radulpho de Mirabello, capellanis domini Pape, et magistro Wilermo papiensi, magistro Anglero romano, advocatis; presentibus eciam magistro Johanne de Doaco, et magistro Arnolde de Valetes, et domino Nicholao, monacho claravallensi, capellanis predicti domini cardinalis, et multis aliis. Anno domini millesimo CC^o quinquagesimo, III^o Idus maii, Indictione VIII. Pontificatus domini Innocentii pape quarti anno VII^o.

Ego Bartolomeus de Cirsine, auctoritate apostolica notarius, prolacioni predictae sententiae interfui et eam, de mandato predicti domini cardinalis, scripsi et in publicam formam redigi. Nulhi ergo omnino homini liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere, vel ei ausu temerario contra ire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursum, datum Lugduni XIII^o kalendas junii, pontificatus nostri anno VII^o.

Tandem nos Guido episcopus et capitulum Corisopitensis ex una parte, et nos Evenus abbas et conventus monasterii sancte Crucis de Kemperele ex altera, ad hanc amicabilem compositionem seu ordinationem, moderando dictam sententiam, unanimiter devenimus. Cujus compositionis seu ordinationis et moderationis sententiae forma talis est: Nos abbas et conventus dicti monasterii et successores nostri, et nos episcopus et capitulum Corisopitense et successores nostri, parebimus dicte sententiae diffinitive, hoc modificato et moderato, quod ecclesie parochiales site apud Kemperele nichil solvent episcopo Corisopitensi nec successoribus suis, nomine procurationis. Sed tamen dictus episcopus et successores sui visitabunt ibi et corrigent. Prioratus de Landuian et Ponte Briencii solvent ambo triginta solidos annuatim tantum, nomine procurationis. Acta curie camerarii hucusque facta, rata manebunt. Evenus remanebit abbas. Episcopus Corisopitensis et successores sui nichil petent in capite nec in membris racione retroactorum seu arreragiorum. Dictum monasterium habebit ecclesiam de Mellac post decessum rectoris qui nunc est, et presentabit episcopo perpetuum vicarium ad curam dicte ecclesie, qui habebit terciam partem reddituum et proventuum ipsius ecclesie et monasterium duas partes, et solvet dictum

monasterium episcopo Corisopitensi, pro dicta ecclesia de Mellac, XXX solidos annuatim, nomine procurationis. Item episcopus et capitulum Corisopitense, sine aliqua contradictione, sustinebunt quod abbas et monachi dicti monasterii probent appellacionem suam post dictam definitivam sententiam interpositam, salva moderacione predicta, et quod sentencie late in dictos abbatem et monachos denunciatur non valere, vel absolvantur ab illis sentenciis, secundum quod iudici videatur expedire. Item sustinebunt episcopus et capitulum Corisopitense quod, quolibet alio bono modo quo fieri possit, irregularitas dictorum abbatis et monachorum evitetur, observatis tamen predictis. Item episcopus Corisopitensis et successores sui visitabunt et corrigent in omnibus locis predictis, salvo jure archidiaconi Cornubiensis in ecclesia de Mellac. Item protestantur duo archidiaconi ecclesie Corisopitensis de jure suo in omnibus aliis locis.

Littera Bernardi salva erit et tenor ejus qui talis est :

Bernardus Dei gracia Corisopitensis ecclesie humilis minister, dilectis filiis suis Rivallano abbati S^{to} Crucis de Kempereleio ejusque fratribus tam presentibus quam futuris vitam regularem ibidem professis in perpetuum. Quoniam nobis ecclesieque nostre bene innotuit quod Orscandus episcopus felicis memorie qui ecclesie vestre prime fundacioni interfuit, cunctas que in fundo vestro fundate sunt ecclesias vobis concessit quas etiam in bona pacis tranquillitate temporibus Benedicti, Roberti, Radulphi pontificum, semper possedistis, easdem ecclesias vobis in perpetuum concessimus habendas, tali tamen tenore ut electo ab abbate et monachis capellano, eum episcopo presentent, ostendentes ei qua conditione velint ipsum substituere, videlicet an ad tempus an in tota vita sua, qui ut moris ecclesiastici est, curam animarum ab episcopo recipiens, episcopo de spiritualibus, monachis

vero de temporalibus respondeat. Quotiescumque seu loco defuncti seu vivi capellani alium voluerint mutare capellanum, toties ipsorum episcopo presentent. Ut autem hujusmodi concessioni firmitas per succedentia tempora firma atque inconvulsa perseveret, placuit eam assertione sigilli nostri communiri, et subscriptione nominum eorum qui huic stipulationi interfuerunt, roborari, omnes illos sub anathematis sententia ponentes qui huic assertioni presumpserint obviare.

Actum est hoc anno ab incarnatione Domini M^o C^o LXVI^o apud confluentiam in ecclesia beate Marie et beati Corentini, toto capitulo ejusdem ecclesie assistente et assensum prebente, presentibus Mauricio, abbate de Langonio, Tanguy monacho de Relec, Rivalono, Gaufrido archidiacono, Priamo, Wilhelmo ; de monachis de Kemperelle Simone priore, Tugdualo et pluribus aliis. »

Ecclesie sancti Tayaci et de Trefguennou et santi Rivalazri nichil solvent nomine procurationis. Nos autem Guido episcopus et capitulum Corisopitense ex una parte, et nos Evenus abbas et conventus dicti monasterii ex altera, predictas compositionem, ordinacionem et sentencie moderationem et omnia et singula contenta in eis et etiam sententiam, salva dicta moderacione, rata et firma habentes, promittimus et tactis sacrosanctis evangeliiis juramus nos pro nobis et successoribus nostris hinc et inde imperpetuum inviolabiliter observaturos. Volentes et gratantes quod religiosus vir abbas de Langonio, cisterciensis ordinis, Corisopitensis dyocesis, iudex a domino Papa inter partes deputatus, habeat, auctoritate apostolica, potestates, si aliqua parcium contra predicta vel aliqua predictorum venerit vel venire voluerit, quod absit, coercendi eandem. Et quantum ad hoc nos hinc et inde supponimus jurisdictioni ejusdem ; volentes et concedentes quod dictus abbas de Langonio sigillum suum

presentibus apponat. Et ut hec omnia et singula rata et stabilia permaneant in futurum, presentes litteras sigillorum nostrorum munimine duximus roborandas, in certitudinem et in testimonium veritatis.

Datum anno ab incarnatione Domini M^o CC^o sexagesimo secundo mense octobris. Alanus dictus Pennharz,

97.

**LITTERE ANNIVERSARII HERVEI EPISCOPI
CORISOPITEN. SUPER MOLENDINIS COMITIS SUPER TEYR ⁽¹⁾**

30 sols de rente assignés pour un obit d'Evesque sur les moulins du seigneur Comte sur teyr près le pont Médard.

— Août 1263. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis, Guido miseratione divina Corisopitensis Episcopus, æternam in Domino salutem.

Generatio preterit, generatio advenit, nec erit certa prioris recordatio si non litteris imprimantur memoria futurorum. Sciant igitur universi, quod cum bone memorie Herveus Dei gratia quondam Corisopitensis Episcopus, quamdam summam pecuniæ pro qua, totam terram tam propriam quam teneuram, quæ fuerat Doenerd, filii an Corr, in parochia de Coroe tenebat pignori obligatam, concesserit Capitulo Corisopitensi ad suum anniversarium faciendum, nos pro obligatione dicte terre, medietatem 60 solidorum cursilis monetæ annui redditus, quos tempore nostro acquisivimus super molendinis Domini comitis supra Teyr, juxta pontem Medardi, apud Kemper Corentin concedimus in perpetuum et assignamus de consensu et voluntate nostri Capituli ad anniversarium dicti quondam in Corisopitensi ecclesia faciendum, in vigilia

(1) C. 56, f^o 23.

B. Laurentii martyris, scilicet 30 solidos annuatim. Unde cum expediat quod fama boni operis publicetur ad provocandum ad similia pro viribus audientes, presentes litteras in hujus rei testimonium et munimentum, sigillo nostro una cum sigillo dicti nostri Capituli fecimus sigillari.

Datum anno Domini 1263 mense Augusti pontificatus nostri anno secundo.

98.

**LICTERE ANNIVERSARII G. EPISCOPI CORISOPITEN
DE XXX SOLIDIS SUPER MOLENDINIS
SUPRA TEYR ⁽¹⁾**

Autres 30 sols de rente sur mesme moulins pour obit d'autre Evesque de Cornouaille.

— Août 1263. —

Universis Christifidelibus presentes licteras inspecturis Guido miseratione divina Corisopitensis Episcopus eternam in Domino salutem.

Cum inter corruptibiles corporum species nichil vivat quod nesciat defectui subjacere et omne quod senescit etate ad interitum inevitabilem appropinquet ac nichil morte cercius habeatur et nichil incercius hora mortis, nos in bona prosperitate per Dei gratiam positi, hec omnia apud nos cogitantes, ex nunc ad nostrum anniversarium in Corisopiten ecclesia post nostrum obitum faciendum concedimus et assignavimus de voluntate et assensu nostri Capituli, triginta solidos qui super molendinis domini comitis sitis supra Teyr juxta pontem Medardi apud Kempercortin fuerunt nostro tempore acquisiti nisi vita comite ad dictum nostrum anniversarium alibi valo-

(1) C. 56, f^o 23.

rem talis et tanti redditus vel amplius duxerimus assignandum ; alii vero triginta solidi de dictis sexaginta solidis sunt a nobis ad anniversarium bone memorie Hervei quondam Corisopiten episcopi faciendum de voluntate nostri Capituli assignati.

Quod ut ratum et stabile in posterum habeatur, presentes litteras sigillo nostro una cum sigillo dicti Capituli duximus sigillandas in testimonium veritatis.

Datum anno Domini M^o CC^o LX^{mo} tercio mense Augusti, Pontificatus nostri anno secundo.

99.

**PRESENTATIO ADMINISTRATORUM DOMUS DEI PERTINET
AD CAPITULUM ⁽¹⁾**

Le Sgr Evêque reconnaît que c'est à son Chapitre à luy présenter pour l'hôpital ou aumosnerie.

— Mai 1264 —

Universis presentes litteras inspecturis Guido miseratione divina Corisopiten episcopus salutem in Domino.

Noveritis quod cum inter nos ex una parte et capitulum nostrum ex alia super electione et presentatione administratoris seu procuratoris domus dei de Kemper-Corentin aliqua altercatio orta esset, comperta postmodum plenius veritate, recognovimus dictas electionem et presentationem ex antiqua consuetudine et ante nos per multum tempus approbata, ad dictum Capitulum pertinere, qui magistrum Droconem administraorem dicte domus nobis unanimiter presentarunt et nos ipsum per presentationem eorum recepimus ad eandem.

Datum mense maii anno domini M^o CC^o LX^o quarto.

(A suivre.)

(1) C. 56, f^o 33.

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BEUZEC-CONQ

Au Cartulaire de Landévennec, Concarneau est ainsi désigné : *Locus Wingualoei in Buduc*. En 1468, nous trouvons *Beuzeuc Conq*, *Beudeuc*, en 1596.

L'église actuelle, datant de 1890, environ, reproduit exactement les dispositions et les arcades de l'église ancienne, sauf que, au lieu d'un seul transept, il y en a deux. Un ancien sépulcre de Notre-Seigneur, maintenant transféré au musée de Kériolet, était placé autrefois dans le bras de transept formant chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Il était encadré dans un enfeu du xv^e siècle, ayant des colonnettes à larges chapiteaux qui servaient de supports aux statues de saint Roch et de saint Sébastien. Sur l'autel était une statue du Précurseur, avec deux jolis panneaux Renaissance. Cette chapelle intéressait beaucoup les touristes, et servait fréquemment de motif pittoresque aux peintres.

La statue de saint Budoc, le patron, a été conservée, et celle de saint Jacques transformée en saint Jean-Baptiste.

Le patron est saint Budoc.

Cependant, dans un testament de 1622 (H. — 156), un sieur Alain Caillebote fait quelques libéralités à Notre-Dame de Beuzec-Conq. La Vierge aurait donc été titulaire de la paroisse, à moins que ne soit désignée ici *Notre-Dame du Portail*, chapelle de la ville close de Concarneau, appartenant à la paroisse de Beuzec.

CHAPELLES DE LA PAROISSE

Les chapelles de la paroisse avant la Révolution, sans compter celle de Concarneau, sa trêve, étaient :

1^o La chapelle de *Lochrist*, la seule qui subsiste encore, et a été restaurée en 1873. Elle est située non loin de la route de Concarneau à Quimper, à 3 kilomètres du bourg. Le pardon se célèbre, le dimanche de la Trinité, le second dimanche de Juillet, et le dimanche après le 14 Septembre.

On y voit trois autels : le maître-autel, dédié à la Croix ; le second à la Sainte-Vierge ; le troisième à saint Herbot.

Une belle statue de Notre-Seigneur, assis, faisant pendant à un groupe de la Sainte-Trinité.

2^o *Saint-Jean*, où l'on a cessé d'exercer le culte depuis 1880.

3^o *Saint-Jacques*, que le Curé déclarait en 1806 être « dans le plus grand délabrement ». Il en reste aujourd'hui quelques pans de murs, avec fontaine surmontée d'un petit édicule. Depuis la Révolution, elle n'a pas dû être ouverte au culte, car au mois de Février 1806, M. Corgat, curé de Beuzec, demande à l'Évêque l'autorisation d'en prendre les ardoises, pour réparer l'église paroissiale.

4° La chapelle *Saint-Laurent*. En 1806, il n'en restait que « de tristes débris ». Cependant, le Curé faisait remarquer que « c'était la chapelle la plus fréquentée du pays avant la Révolution, et que c'était le vœu commun des habitants qu'on la fit rebâtir ».

Au rôle des décimes il est fait mention d'une cinquième chapelle, mais qui se trouvait peut-être dans la trêve de Concarneau, c'était la chapelle de *Saint-Valée* ou *Balay*, disciple de saint Guénolé.

Aucune des chapelles de Beuzec n'a été vendue pendant la Révolution.

ETAT DES DÉCIMES EN 1789

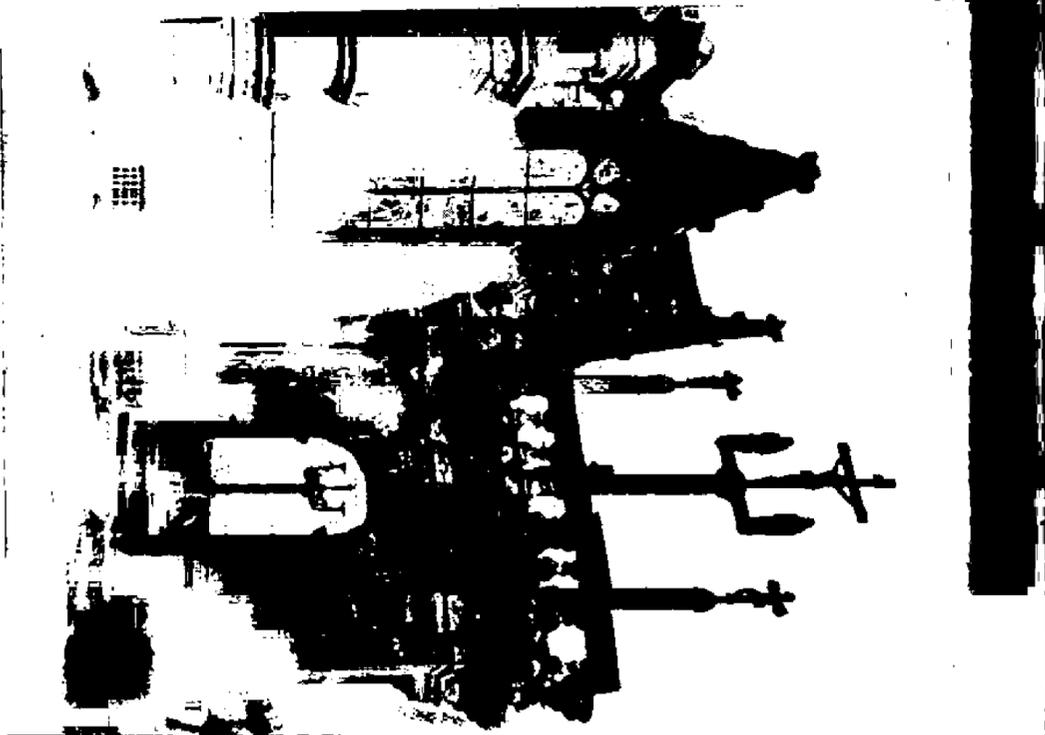
M. Le Goff, recteur	42 ^l 5 ^s .
La Fabrice.....	11 ^l .
Le Rosaire.....	2 ^l .
Trêve de Concarneau	7 ^l 15 ^s .
Lochrist.....	4 ^l .
Saint-Laurent.....	<i>nihil.</i>
La Croix.....	2 ^l .
Saint-Jean.....	2 ^l .
Saint-Valée.....	2 ^l .

Population en 1800 : 2,000 habitants.

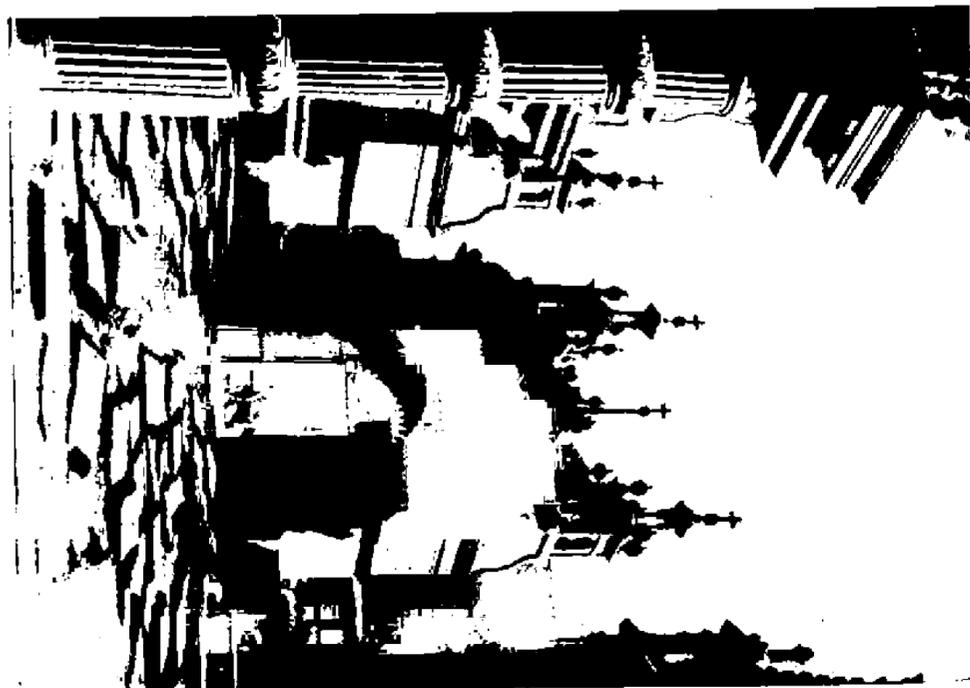
Id. en 1900 : 4,608 —

Beuzec était doyenné, depuis le Concordat jusqu'en 1831. Le 24 Août de cette année, fut rendue l'ordonnance suivante : « La cure de Beuzec-Conq, canton de Concarneau, est transférée dans la commune de Concarneau, la succursale établie à Concarneau est transférée à Beuzec-Conq ».

Lampaul-Guimiliau. — Arc de triomphe.



Saint-Thégonnec. — Arc de triomphe.
(VUE PRISE DU PORCHE.)



RECTEURS DE BEUZEC-CONQ

1525. François Le Veyer, recteur de Beuzec-Quimper ; était en même temps chanoine de Léon et recteur de Plougonvelen et de Ploumoguier.
-1531. † Christophe Kérareiz, recteur, décédé en Juin (Déal).
 1531. Louis de Tréanna lui succède et est adjudicataire de l'annate pour 70 livres.
 1580. Ollivier Jézéquel, recteur, assiste au Synode (G. 95).
 1596. Coataudon, recteur de Beudec (G. 106).
 1615-1633. François Richart.
 1654-1680. Jean Pezron, recteur, † 5 Février (R. G. 518).
 1681-1690. Jean-Louis de Kervenozael.
 1690-1721. Vincent Ropert.
 1722-1727. Ch. G. Marigo.
 1727-1780. Charles-Corentin-Chapeau, recteur.
 1780-1790. Le Goff.

Le 2 Mars 1804, Beuzec n'était pas pourvu d'un pasteur ; M. de Kersalaun, adjoint, demeurant à Kériolet, écrit à l'Evêché : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien avoir égard à la députation de cultivateurs qui va vous demander un curé. Je puis vous assurer que jamais paroisse n'en a eu plus de besoin, car depuis longtemps ils ont grand besoin d'être remis aux bons principes. »

CURÉS

- 1804-1827. Hyacinthe Corgat.
 1827-1831. Jean Morvan, nommé curé en Août 1827. A sa mort, en 1831, le titre curial fut transféré de Beuzec à Concarneau.

RECTEURS

- 1831-1836. Yves-Julien Cariou.
 1836-1844. Charles Hervoche.
 1844-1851. Louis Caradec.
 1851-1856. Guillaume Bariou.
 1856-1872. Louis Le Grand.
 1873-1884. Pierre Jézéquel.
 1884-1895. Hervé Berthou.
 1896-1900. Joseph Le Quéau.
 1900. Alain Tanguy.

VICAIRES

- 1816-1823. Jean Quiniou.
 1823-1824. Jean-François Plantec.
 1824-1830. Jean Normant.
 1830-1831. Vincent Auffret.
 1831-1833. Jean Sergent.
 1833-1835. Jean-Louis Croissant.
 1837-1845. Pierre-Marie Hervé.
 1845-1846. Jérôme-François Rolland.
 1846-1848. Guillaume Golies.
 1848-1857. Michel Boulch.
 1857-1861. Antoine Perron.
 1861-1863. Jean-François Floch.
 1863-1865. Alain-Bernard Le Pape.
 1865-1868. François-Marie Labigou.
 1868-1872. Germain Dantec.
 1872-1875. François-Marie Le Sann.
 1875-1877. Guillaume Isaac.
 1877-1881. Jean-Clet Cuillandre.
 1881-1886. Guillaume Floch.
 1886-1888. Pierre-Marie Collec.

1888-1892. Olivier Caër.
 1892-1899. Pierre Guyavarch.
 1896-1899. Louis Le Hir.
 1899. Pierre Henry.
 1899. Hervé Quéré.

SEIGNEURS

De la Bruyère ou de Bruczec, S^r de Menguen, en Beuzec-Conq — dont Eon fut receveur de Conq-Fouesnant en 1410. — *Porte trois Losanges.*

Keratry. Paraît à une montre de 1562, en la paroisse de Beuzec-Conq (de Courcy). *D'azur au greslier d'argent surmonté d'une lance de même.*

MONUMENTS ANCIENS ⁽¹⁾

« Deux menhirs à l'Est de la baie de la Forest.

« Menhir de 3 m. 75 c. de haut entre Kergoat et Keroulin, sur le bord de la route de Lesnevar.

« Tumulus détruit, dans le courtil de la ferme du Rhun. Il y a été recueilli une spirale en or et des haches à ailerons (musée du Vieux-Chatel, en Kerlaz).

« Urnes cinéraires rencontrées dans un tumulus à Kerampennou; tuiles et débris romains à l'Est de l'anse de la Forest; motte, près du Passage. »

MANOIR ET MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE KERIOLET

Le manoir de Keriolet, distant d'un kilomètre du bourg de Beuzec, a appartenu successivement aux familles de Trédern, Euzeno de Kersalaun et Billette. C'est là qu'à la fin du xviii^e siècle, Messire Claude Marigo, ancien recteur

(1) M. du Chatellier. — *Epoques préhistoriques.*

de la paroisse, passa les dernières années de sa vie, et écrivit son beau livre de la Vie des Saints, *Buez ar Zent*, qui se lit encore tous les jours dans la plupart des familles bretonnes, avant la prière du soir.

Ce manoir, très modeste et très simple, mais situé dans un site admirable, fut acquis sous le second Empire par la princesse russe Narischkine, veuve du prince Yousouff, et qui épousa en secondes noces le comte de Chauveau. De concert avec son second mari, elle fit transformer, embellir et agrandir cette habitation, si bien qu'elle devint le magnifique château dans le style de Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, que nous voyons maintenant, la fastueuse maison seigneuriale comprenant un corps de logis principal, grande tour crénelée et tourelles d'escaliers, appartements des hôtes, portiques, cloîtres, puits monumental, salle des gardes et chapelle.

Cette transformation ou plutôt cette création est due à M. Bigot, ancien architecte diocésain de Quimper.

Le comte et la comtesse de Chauveau se plurent à recueillir dans leur demeure une foule d'œuvres d'art parmi lesquelles on doit remarquer surtout une belle collection de tapisseries des Flandres, des faïences de Rouen, de Sinceny, de Nevers, de Strasbourg, de Delft, des tableaux, statues, bas-reliefs, vitraux, pièces de dinanderie et de ferronnerie, armes et armures du moyen-âge, etc...

Quand la princesse Narischkine devint veuve pour la deuxième fois, en 1890, pour témoigner de son attachement et de sa reconnaissance à son pays d'adoption, et aussi pour soustraire sa belle œuvre aux hasards de l'avenir, elle résolut de faire don du château et du domaine de Keriolet au département du Finistère. Elle est décédée le 20 Octobre 1893, et peu de temps après le département est entré en possession de cette magnifique propriété, qui est devenue MUSÉE DÉPARTEMENTAL.

Depuis ce temps, la collection d'objets d'art a été augmentée et on a vu s'y ajouter spécialement le SÉPULCRE de l'église paroissiale de Beuzec-Conq, deux autels et un retable à colonnes torsées provenant de l'ancienne église de Névez.

BEUZIT-SAINT-CONOGAN ou LA BOIXIÈRE

Ce prieuré cure, à la présentation de l'abbé de Saint-Mathieu de *fine terre*, a existé jusqu'à la Révolution. Au Concordat, son territoire a été partagé entre Saint-Thonan et Landerneau ; M. de Blois, annotant Ogée, dit que c'est dans cette dernière commune que se trouve encore le clocher de Beuzit, au pied duquel est le tombeau du S^{sr} de Mondragon, Sieur de la Palue. Les registres de cette paroisse de 1609 à 1791 sont déposés à la mairie de Landerneau.

La première mention que nous trouvons de cette paroisse est au Cartulaire de Landévennec (p. 165). Voici la traduction de la pièce qui a pour titre : *de tribu Live Buzitt cum suis terminis*.

« Cette charte fait connaître que S^t Conogan, confesseur, ayant eu avec S^t Guénolé un entretien spirituel touchant le salut de son âme, mit sous sa protection sa personne et tous ses biens, c'est-à-dire tout le petit domaine que depuis longtemps lui avait donné le roi Hylibert, avec tous les droits, dîmes et appartenances sur le fleuve Helorn et dont voici les limites : au midi le dit fleuve, au nord il s'étend jusqu'à un autre petit domaine appelé

Langurdellu inclusivement, à l'orient jusqu'au petit ruisseau Pené, en vue de l'enclos de S^tHouardon, et à l'occident jusqu'au ruisseau sur lequel les religieux bâtirent un moulin au sortir de leur enclos. Dans ce lieu même il fut convenu solennellement entre S^t Conogan et S^t Guénolé, qu'il y aurait à perpétuité une communauté de frères spirituels, et en aussi grand nombre que les circonstances de lieu et de temps le permettraient, mais vivant tous sous la direction et la règle des abbé et couvent de S^t Guénolé. En conséquence, S^t Conogan, le fidèle serviteur de Dieu, paracheva son monastère par des édifices claustraux, des ateliers et de bons retranchements sans laisser aucun droit onéreux peser sur son domaine dans tout son enclos. »

Saint Conogan, Guenegan ou Guennuc naquit, nous dit Ogée, au manoir de la Palue, et devint Evêque de Quimper. Nous ignorons comment et à quelle époque Beuzit devint un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Mathieu fin de terre plutôt que de l'abbaye de Landévennec, sous la protection de laquelle le monastère de Saint-Conogan avait été placé ; tout porte à croire que Beuzit a partagé la même destinée que la paroisse voisine, La Forêt, qui a toujours été un prieuré cure dépendant de Saint-Mathieu, et elles figurent toutes deux en cette qualité dans l'aveu de l'abbaye en 1686 (voir Le Vot, *Abbaye de Saint-Mathieu*, p. 55).

Les Archives départementales conservent (G. 264) plusieurs comptes de Beuzit qui nous fournissent quelques détails intéressants.

Un inventaire de 1680 mentionne parmi les reliques un chef et un bras de M^r S^t Conogan avec leurs étuis. Par le chef on doit entendre une portion notable du crâne, car le Cartulaire de Quimper porte également à son inventaire de 1273 : « le chef de S^t Conogan dans une boîte d'argent ».

Ce même inventaire de 1680 nous révèle l'existence d'une chapelle au manoir de Kermalvezan, car on y marque comme appartenant à Beuzit « deux croix d'argent et trois calices dont un est avec le sieur vicaire pour le service de la chapelle de Kermalvezan ». Kermalvezan appartenait alors à Escuyer René de Kerménou (*fascé d'or et d'azur de six pièces*), qui, le 26 Septembre 1678, venait de faire une fondation de chapellenie dans l'église de Beuzit.

En 1680, « payé à M^e Pierre Tréguer, pour réparer la fontaine, 2 l. 10 s.; pour faire la croix de pierre au-dessus de la fontaine et la quérir de la ville de Landerneau, 8 livres ».

En 1681, « payé au charpentier pour faire la chaire du prédicateur, 21 livres ».

En 1683, « à Claude Grall, S^r de Belazeur, maître peintre, pour avoir peint et étoffé les images de S^t Jean et S^t Yves et le crucifix dans la sacristie, 24 l. 4 s. ».

En 1688, « payé au S^r de Turberville, M^e brodeur de Quimper, pour une chape, chasuble étole et voile blanc luy acheptés à la foire de la Martyre, 90 livres ».

En 1701, « payé au S^r Pennec, prêtre, pour avoir prêché au temps du jubilé, 3 livres ».

La grande source des revenus pour la fabrique étaient les offrandes faites par les particuliers pour avoir l'honneur de porter les reliques, les croix bannières ou statues des saints aux processions.

La procession des reliques de saint Conogan avait lieu le troisième dimanche de Mai, et en 1681, nous voyons Guillaume Jollec et Louis Labat s'associer pour avoir l'honneur de les porter à leur tour et payer pour ce un prix d'adjudication de 13 écus 15 sols, soit 39 livres 15 sols, ce qui vaudrait environ 120 fr. de notre monnaie.

Voici quels furent les adjudicataires des insignes en 1734 :

Louis Prigent et consorts, porteurs des saintes reliques.....	27 ^l
Goulven Gourmelon, pour la croix des reliques.....	7 ^l
Goulven Hamon, pour la grande croix.....	6 ^l
François Dantec, pour la croix de cuivre....	4 ^l 10 ^s
Jean Le Mével, pour l'image de S ^t Conogan.	5 ^l 5 ^s
Yves Garnier, id. de la S ^{te} Vierge.	4 ^l 5 ^s
Yves Salaun, id. de S ^t Caurantin	4 ^l 7 ^s
Jean Le Gloannec, id. de S ^t Sébastien.	5 ^l
Lucas Jégou, pour la grande bannière.....	4 ^l 7 ^s 6 ^d
Yves Cam, pour l'enseigne.....	3 ^l

En 1736, vient s'ajouter une image de saint Jean, et une image de saint Yves en 1746.

Une portion des reliques était trempée dans de l'eau dont les fidèles se servaient pour l'appliquer à un membre malade, et faisaient une offrande au saint à cette occasion, comme cela se pratique encore en plusieurs endroits, notamment à Saint-Jean-du-Doigt et à Goulven. Nous trouvons, en effet, cette mention au compte de 1683 : « Reçu d'un particulier pour avoir eu de l'eau de dessus de la sainte relique, 6 sols » :

Lorsque les reliques de saint Conogan sortaient le jour de leur translation, comme portent les comptes, le troisième dimanche de Mai, la procession passait devant le village de Gorré-Beuzit, s'arrêtait un instant, et le célébrant, par suite d'une fondation, récitait un *De profundis*, pour lequel, en 1685, Jan Cloarec, propriétaire du village, paie 3 sols.

Mais les reliques de saint Conogan sortaient pour d'autres occasions que pour cette procession de la paroisse, s'agissait-il de la grande procession de saint Gouesnou,

ou du jour du pardon du Folgoët; les reliques de saint Conogan, accompagnées d'un prêtre et d'un laïque, étaient exposées sur le chemin des pèlerins, comme nous voyons encore, à la grande procession de la Troménie de Locronan, les saintes reliques ou statues des saints patrons de Plogonnec, Plonévez et Quéménéven, exposées sur le parcours de la procession.

« Le jour de l'Ascension 1681, pour avoir exposé les saintes reliques sur le grand chemin de Goueznou, reçu des pèlerins 50 sols.

« Dépensé 10 sols en pain pour le prêtre et l'homme qui ont esté avec les reliques sur le grand chemin, lors du pardon du Folgoet ».

*
*
*

Beuzit était à la fois prieuré et cure, c'est-à-dire qu'elle avait comme titulaire d'abord un prieur, généralement un religieux de Saint-Mathieu, mais ne s'occupant nullement du ministère paroissial, dont un vicaire était chargé. Tout le revenu du prieuré appartenait au prieur, et ce revenu était en 1780 de 1,200 livres, en 1786 de 1,057 livres; mais sur cette somme, le prieur devait payer au vicaire une portion congrue de 700 livres et 350 livres au prêtre auxiliaire ou curé du vicaire, en sorte que le revenu du prieur était à peu près nul.

Voici le détail du revenu du prieur Dom François-Pierre Courtois, en 1780.

Revenus :

La maison priorale et dépendances afferméés à Jean Le Boulch.....	200 ^l
Les dimes et prémices de la paroisse afferméés à M. le Recteur.....	420 ^l

Dimes et cheffrentes en l'île d'Ouessant à Louis Stéphan.....	81 ^l
Parcelles de terres au même lieu à Michel Le Névet.....	10 ^l
Le convenant de Saint-Méen, en Ploudaniel, à Louis Le Gott.....	45 ^l
Le convenant de Laneuvret, bail congéable affermé à M ^{me} de Kersaint.....	100 ^l
Rentes seigneuriales en argent en la paroisse de Lanrivoaré.....	42 ^l 85 ^s
Au même lieu, 115 hanapées de rentes en bled à 30 sols l'hanapée.....	172 ^l 10 ^s

ÉTAT DE LA PAROISSE DE BEUZIT, SAINT-CONOGAN
OU LA BOISSIÈRE

en réponse à une circulaire de Mgr de la Marche en 1786.

Le patron, l'abbaye Saint-Mathieu.

Le collateur, l'ordinaire.

La portion congrue est payée par le prieuré régulier de Beuzit au Curé, soit : 700 livres.

« Il n'y a dans cette paroisse aucun emblument de fondation ni presque de casuel. La paroisse est habitée par beaucoup de pauvres, elle est située près la grande route entre Brest et Landerneau, la vie est très chère et le Recteur est exposé à des occasions de dépense. La paroisse de Beuzit a toujours eu un vicaire. Le prieuré ne vaut que 1,057 livres, et ce revenu est absorbé par la portion congrue du curé, 700 livres, et du vicaire, 350 livres.

« Le curé pourrait tirer quelque avantage de la réunion du prieuré à la cure, parce qu'il pourrait lever la dime plus avantageusement que les religieux ne l'afferment ».

PRIEURS

- 1603-1623. Jacques Trousson.
 1658. Joseph de Montigny, résigne.
 1658. Fr. Jacques Angeron, chantre de l'abbaye de Beaulieu (Tours).
 1660-1671. D. Yves Gaigneron.
 1674-1687. Etienne Janvier.
 1687-1727. Dom Michel Piette.
 1727-1730. Pierre Pitot.
 1747-1770. D. Thomas Pioche.
 1780. D. François-Pierre Courtois.

RECTEURS ET VICAIRES DE BEUZIT

- 1600-1624. François Mao, qui donna à Albert-le-Grand, l'ancien légendaire manuscrit rapportant la vie de saint Conogan.
 1656. Nicolas Edern.
 1673-1681. René Le Guédès.
 1681-1705. Yves Kerlan.
 1711. Jean Lamour, curé, mort en 1711.
 1705-1734. Pierre Guillou, vicaire, mort en 1734.
 1734-1744. François-Nicolas de Lézervant.
 1744-1747. François Guéguen.
 1748-1750. Jean-François Fyot de la Briantaye.
 1750-1751. Gilles Moncus.
 1751-1756. Alain Le Guen, mort en 1756.
 1756-1790. Jean-Louis Roussel.

Le 3 Novembre 1791, la gendarmerie signifiait au Recteur que sa paroisse était supprimée et annexée à Landerneau (L. 16).

LE BODÉO

Ancienne paroisse de Cornouaille, aujourd'hui en Saint-Brieuc.

ETAT EN 1780

Patron : Saint Théo ; présentateur : à l'alternative ; collateur : l'Ordinaire ; décimateur : le Recteur ; revenu : 1,000 livres.

700 communians, 1,000 âmes, sans compter sa trêve Laharmoye.

Sur ces 1,000 livres, le Recteur doit 500 livres à deux Vicaires.

ETAT DES DÉCIMES

M. du Couedic, Recteur, paye.....	37 ^l
La Fabrice	7 ^l 12 ^s 6 ^d
Le Rosaire	1 ^l 15 ^s
Laharmoye.....	7 ^l

La trêve compte 1,800 âmes.

Recteur depuis 1758, M. René-Marie du Couedic, né à Merléac en 1721, prêtre en 1747, s'est démis en Mars 1787, décédé en Mars 1788.

M. Le Goff, curé de Merléac, lui succède.

Vicaire, Jean Le Covec, né au Bodéo en 1727, prêtre en 1758, décédé en 1787.

Cette paroisse faisait autrefois partie du diocèse de Quimper. C'était le coin du diocèse qui s'avancait le plus dans le département actuel des Côtes-du-Nord, et la seule paroisse qui fût située sur la rive gauche de l'Oust.

Saint-Martin, Caurel, Mur, Le Quillio, Merléac, se trouvaient sur la rive droite.

Le lambris de l'église est décoré de peintures intéressantes, exécutées par M. Dupont, de Pontivy, vers 1715.

1. — Au fond du sanctuaire, la Sainte-Vierge est debout, entourée de nuages et de têtes de chérubins. Au-dessus de sa tête plane le Saint-Esprit, sous forme de colombe, et à ses côtés sont saint Pierre, vêtu de la chape, portant la tiare et la triple croix, et saint Corentin, patron du diocèse. (On a écrit : *Corrantin*.) Il porte aussi la chape, la mitre et la croix, ayant à ses pieds le poisson qui est sa caractéristique. La Sainte-Vierge présente une fleur à saint Pierre, étend la main droite vers saint Corentin, et foule aux pieds un dragon. Elle a un type remarquable de jeunesse, de noblesse et de beauté. Les draperies de son manteau bleu d'une nuance très douce sont à la fois amples et gracieuses, rappelant le faire large de la Renaissance et la grâce du Moyen-Age. On dirait presque du Pérugin.

2. — Dans le chœur, on voit les quatre Évangélistes avec leurs symboles.

3. — Dans le transept, les quatre grands Docteurs d'Occident.

Dans la nef :

4. — Saint René, évêque.
5. — Sainte Anne.
6. — Saint Joseph.
7. — Saint François de Sales.
8. — S^{te} Julienne tenant une palme et une épée.
9. — S^{te} Françoise Romaine.
10. — S. Cado, belle chape, mitre, crosse, livre.
11. — S. Vincent-Ferrier.
12. — S. Julien, cuirasse, casque, épée et manteau.

Le maître-autel est abrité sous un baldaquin qui doit dater de 1718, comme les boiseries du sanctuaire.

Au fond de l'abside sont les statues de saint Théot, patron de la paroisse et de Saint-Mathurin, qui est en grande vénération dans tout le pays.

Saint Théot est vêtu d'une chasuble Moyen-Age et porte un livre fermé devant sa poitrine.

Derrière le maître-autel est une toile représentant la Transfiguration, assez bonne copie du tableau de Raphaël.

Quatre autres toiles assez remarquables, dans le chœur, représentent :

1. La Cène ; 2. La Descente de Croix ; 3. La Résurrection ; 4. La Pentecôte.

L'autel à retable du transept Sud est surmonté d'un tableau du Rosaire avec les quinze mystères dans des médaillons carrés.

On vénère les statues de la Sainte-Vierge, Sainte-Marguerite et une autre sainte martyre portant une palme et un livre. Sainte Marguerite foule aux pieds un dragon qu'elle tient au moyen d'une chaîne et qu'elle menace d'une épée. Au haut du retable on lit cette inscription :
DONNE . PAR . M . CHARLES : MALLET : DE : ST MALO .
DLE MGTE . LE . FRANC . DE CLEHUMAUL . SA . FEMME .
FONDATEURS . DE . CETTE . CONFRAIRIE . 1713.

A l'autel du transept Nord est un tableau de la Résurrection.

BODILIS

D'après M. Le Guen (1) un monastère fondé par saint Paul au lieu encore appelé *Mouster-Paul* fut l'origine de cette paroisse.

Ancienne trêve de Plougar, l'église, dédiée à la Sainte-Vierge, se trouve citée en ces termes dans la notice du Père Cyrille le Pennec (*Albert le Grand*, édition Kerdanet, page 506) : « dans Plouégar se voit de bien loin l'église tréviale de N.-D. de Botylis ; elle est magnifiquement construite sur une colline assez éminente et a été ces dernières années (2) merveilleusement embellie, selon la direction de noble et vénérable personne Claude missire de Kermenou, recteur de la sus dite paroisse. Le concours et l'affluence du peuple qui la fréquente aux solennitez de la Sainte-Vierge est très remarquable et dénote que ce dévot lieu est parmi les Léonnais en singulière vénération et respect ». M. de Kerdanet remarque que sur le portail de l'église se voit la date de 1601, sur le clocher celle de 1714, et sur une porte de l'intérieur, JESVS . 1680 . MARIA.

Le clocher de Bodilis, construit dans les données de la fin de la période gothique, a quelques points de ressemblance avec celui de Saint-Jean-du-Doigt, grâce surtout aux galeries ajourées qui courent dans l'épaisseur de la base. La balustrade haute et les clochetons d'angle sont

(1) *Bulletin de la Société Archéologique*, XV, p. 141.

(2) La notice du P. le Pennec sur les églises dédiées à Notre-Dame dans le diocèse du Léon a été imprimée à Morlaix en 1647.



Oberthur photos

La Martyre. — Arc de triomphe.

d'excellent style, et à la flèche il ne manque que d'être plus élancée et d'être terminée plus élégamment. Au bas de la face Midi est une inscription gothique trop fruste pour être déchiffrée et c'est réellement dommage. Il ne reste qu'une inscription en lettres romaines, relatant une restauration faite, en 1711, par M. de Moucheron, recteur de Plougar et de Bodilis.

Le porche latéral est, comme dans bien d'autres paroisses, la partie la plus remarquable de l'édifice. Il est du même style et de la même composition générale que celui de Guimiliau. A l'intérieur, deux anges tiennent un cartel portant la date de 1570, tandis qu'à l'extérieur, au-dessus de la clef de la grande arcade, on trouve la date de 1631. Dans les niches des contreforts de l'entrée est représentée l'*Annonciation* : d'un côté l'ange Gabriel tenant un lis entouré d'une banderole portant ces mots : AVE : GRATIA : PLENA ; en face, la Sainte-Vierge à genoux sur un coussin, et à ses pieds un vase contenant un lis entouré aussi d'une banderole avec l'inscription au rebours : ECCE : ANCILLA : DNI : FIAT : MIHI : SECVNDVM : VERBVM : TVVM.

Dans les embrasures, des deux côtés de l'arcade, sont des scènes de l'Ancien Testament : Adam et Ève, Noé, le déluge, etc...

Au milieu du fronton, logée dans une niche, est une statue de Notre-Dame, ayant beaucoup de caractère et rappelant encore dans sa pose et ses draperies les Vierges de l'époque gothique. A l'intérieur du porche, au-dessous des niches des Apôtres, règne un soubassement d'une vigueur et d'une bizarrerie extraordinaires ; c'est une série de panneaux formant cartouches découpés et déchiquetés, ornés chacun d'une, deux ou trois têtes grimaçantes ; ces panneaux sont séparés les uns des autres par des pilastres ou cariatides de facture étrange, bonshommes et

bonnes femmes dans des poses et avec des expressions des plus fantasques. Dans la niche du fond on retrouve, comme à Guimiliau et dans beaucoup d'autres porches, la statue de Notre-Seigneur vêtu d'une robe étroite à plis serrés, et tenant dans sa main le globe du monde.

Tout l'extérieur de l'église est d'une constitution noble et distinguée, offrant de hautes fenêtres surmontées de pignons ornements.

A l'intérieur de l'église, au bas du collatéral Nord, on remarque d'abord le baldaquin des fonts baptismaux, œuvre en pierre de Kersanton, reposant sur des colonnes doriques cannelées. Dans les niches de ce dôme sont les statues assises des quatre grands Docteurs d'Occident. Plus haut, dans le même collatéral, est un *Ecce Homo*, puis une belle descente de croix dans une niche à armoire. Au-dessous, sur la frise de la porte de la sacristie: IESVS — 1680 — MARIA. Plus loin, la statue de sainte Marguerite.

Ensuite, l'autel de la Sainte-Famille, contenant les statues de la Sainte-Vierge et de saint Joseph conduisant l'Enfant-Jésus; sainte Anne, saint Joachim, un saint évêque, saint Roch et un saint prêtre, semblable à celui de Lampaul.

Au fond du bas-côté est l'autel de Notre-Dame de Bodilis. La statue, de tournure gothique, est entourée de bas-reliefs qui faisaient partie des volets fermant la niche ancienne: dans le haut, l'Annonciation; dans les côtés, la Nativité, l'Adoration des Mages, la Fuite en Égypte, le Massacre des Innocents. Au-dessus, les statues de sainte Barbe et de sainte Élisabeth; et, tout à côté, contre le mur, une petite statue d'un saint franciscain tenant un ciboire et une hostie, très probablement saint Pascal Baylon, qui s'était fait remarquer par une très grande dévotion au Saint-Sacrement, et dont les Franciscains

propagèrent le culte dans les missions qu'ils prêchèrent en cette contrée. Une statue absolument semblable se trouve dans l'église de la Roche-Maurice, et d'autres encore à Kerbénéat, provenant de N.-D. des Anges, à Landéda, puis à Lanneuffret et à Plounéventer.

Dans le sanctuaire, au-dessus du maître-autel, sont les statues de saint Pierre et de saint Paul; dans les côtés, celles de l'ange Raphaël et de saint Pol de Léon.

Autour du maître-autel, quatre bas-reliefs gothiques dont les sujets sont difficiles à déterminer. Le retable du maître-autel, se dessinant en surfaces concaves des deux côtés du tabernacle, renferme quatre admirables panneaux du temps de Louis XIV, séparés par des colonnes torsées très fouillées: la dernière cène, — le grand-prêtre Achimélech donnant à David les pains de proposition, — la Manne, — la Manducation de l'Agneau pascal dans le Temple. Un cinquième sujet est représenté sur la porte du tabernacle, c'est le sacrifice d'Abraham, Isaac sur le bûcher, le glaive d'Abraham retenu par l'ange, et le bélier dans le buisson épineux. Ce dernier tableau surtout est d'un dessin très gracieux et très savant et est, du reste, la reproduction d'une peinture ancienne dont il m'a été donné de voir une gravure, sans que je puisse savoir à qui l'attribuer.

D'après les archives de Bodilis, ce maître-autel aurait été exécuté en 1700 ou 1701, par L'Érel, maître-sculpteur à Landivisiau. « Le jeudi, 30 Juillet 1705, on passait un marché pour étoffer (peindre et dorer) le maître-autel et toutes les boiseries, niches et statues du sanctuaire, marché conclu avec maître Clérent, maître-peintre et doreur de la ville de Saint-Paul, et M. Fourguelen, aussy maistre-peintre et doreur, demeurant en la ville de Landerneau. »

A l'autel de saint Jean-Baptiste se trouvent les statues

du saint Précurseur, de saint Éloi, de sainte Claire, et à côté, celle de sainte Catherine.

Il y a aussi cinq bas-reliefs représentant les quatre Évangélistes et saint Jean ou l'Enfant-Jésus enfant, entre deux personnages à genoux et deux debout.

Il y a encore dans l'église de Bodilis d'autres détails qui méritent l'attention des archéologues, ce sont les sculptures très riches et très variées qui couvrent les poutres apparentes et les sablières ou corniches; elles reproduisent des motifs d'ornementation, des monstres, des serpents, des griffons, puis des scènes de la vie journalière à la campagne, des attelages traînant des charrettes, des labourages à la charrue, des convois funèbres, etc., tout cela sculpté avec verve et entrain.

Une corniche à l'intérieur de la sacristie haute porte cette inscription : F : HIRA HERGOVARCH : FABRIQUE : 1687.

*
**

La plus ancienne pièce concernant Bodilis que nous ayons trouvée est l'octroi d'une foire, par Jean V (voir les lettres de Jean V publiées par les bibliophiles bretons). En voici le texte intégral :

Le 28 Octobre 1429, par lettres datées de Redon, Jehan (V) à tous salut... Comme à nous appartiengne ordonner et de nouvel instituer foires et marchez es lieux et endroit qu'il nous plaist et soit ainsi que (par) Olivier de Kerozeré, fils du fils de nostre bien amé et feal conseiller Yvon de Kerozeré, nostre président, nous ait esté fait exposer que en certains héritages que son dit ayeul a es fins et metes de Coetsabrieuc, il y a lieu convenable et prouitable à y faire tenir foire une fois l'an au jour et vigille de St Mahé auquel jour et lieu y a congregacion et assemblée

de gens... Savoir faisons que considérans les bons loyaux et agréables services que nostre dit président et son père et plusieurs ses autres parents et ammis nous ont faitz es temps passés et espérons que le dit Olivier fera au temps avenir de bien en mieulx..., avons institué une foire es fins et metes du dit lieu de Coetsabrieuc et les droits prerogatives coutumes appartenant à la dite foire, et ainsi que es autres foires de nostre dit pais est accoutume prendre, nous avons donne au dit Olivier et à ses hoers pour en jouir à james en perpetuel... »

Le lieu de Coatsabiec est en Bodilis, non loin de la chapelle de Saint-Vazé, qui appartient à la paroisse de Plougourvest.

RELEVÉ DES TITRES ET REGISTRES (1)

1583. Délibération pour rétablir le portique de Bodilis. On y remettra les écussons des seigneurs du Cleuzou, de Creachearibot et le Plessis.

Le 14 Septembre 1623, à la requête du Sr de Keranguen, chanoine, le Chapitre de Léon accorde quelques parcelles du chef de saint Pol et du bras de saint Laurent pour être déposées dans les autels qui doivent être bénits dans l'église de Bodilis (Déal, r. G, 298).

1633, Novembre. Erection de la Confrérie du Rosaire.

En 1665, Michel Grall et Yves Quintin, peintre de Saint-Paul, exécutent divers travaux.

1670. Christophe Grandet, architecte, répare l'église.

1672. 160 livres sont employées à la réparation d'une bannière.

(1) Nous empruntons ce relevé ainsi que les noms des prêtres, au travail manuscrit très complet de M. l'abbé Rolland, aumônier des Frères à Quimper, sur les archives de la paroisse de Bodilis.

1674. Confection du retable de Saint-Joseph, qui a coûté 650 livres.

Le 10 Juin 1690, le Sr le Dourguy seigneur de Lambezre est autorisé à placer ses armoiries dans un vitrail de Bodilis.

1695, le 22 Septembre, adjudication du retable du maître-autel, à Guillaume le Errel, sculpteur à Landivisiau. L'acceptation du travail donna lieu à contestation ; un procès s'en suivit, dont M. Favé nous a raconté les péripéties, au *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, sous ce titre : « Un procès d'art à Bodilis ».

En 1700, Bodilis paie une taxe de 18 livres 15 sols pour avoir le droit de porter des armoiries sur les bannières.

1705. Dorure et peinture du maître-autel par Clerant, peintre de Saint-Paul, et Fourguelen, peintre de Landerneau.

1713. 1300 livres sont employées à la reconstruction de la tour.

1719. Restauration du reliquaire dans le cimetière.

1744. Chaire à prêcher en bois des îles, exécutée par François de Lesquelen, maître charpentier. L'ange qui la surmonte coûte à lui seul 48 livres.

En 1763, à l'occasion d'une mission commencée le 16 Juin, on plante une croix dans le cimetière.

1775. Achat d'une lampe en argent sur le modèle de celle de Guiclan ; elle pesait 15 marcs et coûta 1,030 livres.

Les dévaliseurs d'églises s'étant multipliés, on alloue 3 livres par mois au sacriste pour qu'il couche à la sacristie du 1^{er} Novembre au 31 Avril et sonne la cloche en cas d'alerte.

1782. M. Le Roux, prêtre desservant la chapelle de Kerfeunteniou, lègue ses livres pour servir de bibliothèque, à l'usage des prêtres de Bodilis, Plougar, Landi-

visiau et Saint-Servais ; les livres empruntés devront être rentrés dans le délai maximum d'un mois.

En 1785, à la veille de la Révolution, la fabrique achetait chez M. Le Février, de Morlaix, une vierge d'argent coûtant 800 livres.

CLOCHES

En 1708, achat d'une nouvelle cloche chez Souéff, à Landerneau ; elle est placée au-dessus de la sacristie pour sonner la messe.

En 1718, refonte sur place de la seconde cloche, par Le Beurrié de la Rivière, fondeur à Brest ; cette cloche existe encore et porte cette inscription :

JE . M'APPELLE . MARIE . ET . SVIS . POVR . SON .
SERVICE . ET . POVR . CELVI . DES . TREVIE . DE .
BODILIS . LORS . RECTEV . DE . PLOVGAR . NOBLE .
M^{re} . RENÉ . DE . MOVCHERON . 1719

JOANNES . LE . BEVRRIEE . DE . LA . RIVIERE
JOANNES . FRANCISCVS . LE . BEVRRIEE .
DE . LA . RIVIERE
ME . FECERVNT

Le 29 Juillet 1764, la grande cloche ayant été fendue, fut brisée et expédiée à Brest pour la refonte. Dès le 10 Septembre de la même année elle était de nouveau bénite par le Recteur de Plougar. « Le Parrain était Haut et Puissant Seigneur Jean-Marie-Gabriel-Paul-André de Lannay, baron du S^t Empire, Seigneur de l'Estang, et la Maraine : Haute et Puissante Dame Suzanne-Augustine de Coatanscour, Marquise de Coatanscour et de Kerjean. »

Le 11 Octobre, le corps politique décida que désormais la grande cloche ne pourrait être sonnée que pour le service divin et les enterrements et services des gens mariés,

la seconde étant réservée pour l'enterrement des jeunes gens et des célibataires.

En plus de la cloche que nous avons signalée plus haut comme existant encore à Bodilis, il y en a deux autres portant les inscriptions suivantes.

On lit sur la plus petite, fondue en 1836 :

JAI . ETE . NOMME . ANNE . MARIE . PARAIN . M .
CHRISTOPHE . GVENEGAN . ET . MARRAINE . MARIE .
ANNE . LE . ROUX . M . M . ARZEL . RECTEUR . J^e .
GVENEGAN . MAIRE . P . CORNILY . TRESORIER .
MIEL . ALPHONSE . FONDEUR . A . BREST

On lit sur la plus grande cloche :

JE . ME . NOMME . MARIE . JEANNE . FRANCOISE . AV .
SERVICE . DE . N . D . DE . BODILIS . PARAIN . M .
JEAN . MARIE . PINVIDIC . MARRAINE . MARIE . ANNE .
CVILLAVMA . M . M . J . CASTEL . RECTEUR . J . LE .
BRAS . MAIRE . J . COVLOIGNER . TRESORIER . J .
QVENTRIC . J . GVENEGAN . P . CORNILY . CONSEIL-
LERS . DE . FABRIQUE
FOVDVE . PAR . BRIENS . AVGVSTE . JVILLET . 1862

CURÉS DE BODILIS

- 1633. Yves Bodros.
- 1670-1679. Alain Kergouarc'h.
- 1682-1710. Yvo Derrien.
- 1710. Tanguy Donval.
- 1712-1715. Jean Barregar, mort le 28 Février 1720.
- 1714-1720. François Le Roux.
- 1720. Mars-Avril. Yves Le Bras.
- 1720-1751. Alain Le Roux.
- 1753-1757. Jean Couloigner.

1757-1779. Jean Le Brézel.

1780-1789. Yves Morvan.

1790. François Grall.

RECTEURS DE BODILIS

- 1804-1829. Yves Mével, né en 1750, prêtre en 1779.
- 1829-1834. Thomas Bernard, né à Plouider.
- 1834-1837. Jean-Marie Arzel, de Lampaul-Ploudalmézeau.
- 1837-1853. Jean-Louis Tanguy, de Guiclan.
- 1853-1857. Pierre Kervennic, de Lambézellec.
- 1857-1871. Jacques Castel, de Carantec.
- 1871-1873. François-Marie Cloarec, de Plouvorn.
- 1873-1883. Jean Rohou, de Roscoff.
- 1883-1884. Tremeur Queneuder, de Cléden-Poher.
- 1884-1888. Augustin Troussel, de Guerlesquin.
- 1888-1893. Alain Quiniou, de Châteauneuf.
- 1893. Alain Hernot, de Landivisiau.

PRÊTRES DE BODILIS

- 1495-1513-1517. Hervé Thomas, 1538.
- 1518. Yves André.
- 1521. Guillaume Miqueal, 1529.
- 1540. Olivier Bailly.
- 1571. Alain Tomboul.
- 1614. Yves Arzur, 1619.
- 1629. Guillaume Kerangal.
- 1630. Ollivier Person, 1652.
- 1670. François Arzel.
- 1670-1715. Jean Caroff.
- 1670-1679. Jean Omnès.

- 1671-1718. Alain Baron.
1671-1774. Laurent Martin.
1671-1682. Yves Derrien, devient curé, en 1682.
1671-1676. Jean Madec.
1671-1672. Hervé Mésangoas.
1671-1679. François Le Hell.
1671-1699. Jean Mingam.
1671-1673. Guillaume Pradal.
1671. Guillaume Penguilly.
1671-1677. Paul Respliquet.
1672-1674. Alain Marc.
1674-1677. Yves Inisan.
1674-1675. Philippe Le Hir.
1674-1699-1707. François Madec.
1674-1675. Olivier Martin.
1675-1679. Maurice Mingant.
1676-1720. Jean Le Bihan.
1682-1712. Jean Berregar, devient curé.
1693-1694. Guillaume Floch.
1694-1699. François Baron.
1702-1716. François Cren.
1709-1711. Jean Cornily.
1711-1714. Mathieu Couloigner.
1712-1714. Mathieu Kerraoul.
1716-1726. François Cam.
1716-1719. Alain Le Roux, diacre ; curé en 1720.
1720-1725. Laurent Pérès.
1723-1751. François Couloigner.
1726-1736. Jean Piolot.
1732-1735. Jean Thépault de Crechalliou.
1734-1756. Jean Le Brézel, devient curé.
1734-1736. François Le Hir.
1736-1782. François Le Roux, mort en odeur de sainteté
le 23 Avril. Sa tombe, sur laquelle on conduit encore

- les enfants lents à marcher, se trouve auprès du Cal-
vaire, côté Nord de l'église.
1737-1743. Jean Couloigner, devient curé,
1740. Yves Pouliquen.
1750-1756. François Prigent.
1744-1745. Alain Pouliquen.
1740-1774. Jean Berregar, né en 1716, prêtre en 1748.
1756-1767. René-Joseph Penneec.
1761-1762. Pierre Tanné.
1762-1767. Michel le Borgne.
1763-1770. Yves Cueff.
1774-1779. Hervé Sanquer.
1778. René Bizien.
1779-1804. Yves Mével, devient recteur.
1780-1781. Barthélémy le Roux.
1784-1813. Pierre Goasduff.

Comme on peut en juger par cette longue liste, le chiffre des prêtres habitant Bodilis était relativement considéra-
ble; on peut en trouver la raison dans le nombre des cha-
pellenies à desservir, on en comptait neuf en 1691 : les
chapellenies de Saint-Jean-Baptiste, de l'étang, de Lam-
bezre, de Yves Person, prêtre, de Yves Rannou, de Jean
Rannou, de Yves Abgrall, de Catherine Madec, de Jean
Berregar, prêtre, ou de Pont-Arzullier.

La trêve de Bodilis était divisée en six cordellées : Le
Bourg, Moustier-Paul, Coat-Sabiec, Ninivit, Le Plessix ou
Quinquis et Lambezre.

En 1800, Bodilis comptait 1,800 âmes.

Elle en compte 1,814, en 1900.

VICAIRES DE BODILIS DEPUIS LE CONCORDAT

1804-1807. Pierre Goasduff, né au Dréneq en 1748, prêtre en 1776.

1814. Guillaume Cabioc'h, né à Roscoff en 1744, prêtre en 1770.

1815-1827. Jean-François Troniou, né en 1785 à Guipavas, prêtre en 1814.

1827-1833. Olivier Donval, né à Sizun.

1833-1834. Louis Le Gac, de Berrien.

1835-1836. René Guilcher, de Saint-Jean-du-Doigt.

1836-1837. Jean-Pierre Felep, de Landerneau.

1837-1845. Alain Postec, de Plouvorn.

1845-1848. Modet Pennors, de Cléder.

1848-1849. Joseph Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

1849-1852. Jean Boucher, de Plouguerneau.

1852-1853. Alain-Marie Inisan, de Plounévez-Lochrist.

1853-1857. Vincent Le Traon, de Cléder.

1857-1866. Olivier Rohel, de Plouédern.

1866-1882. Jules-Lucien Daniélou, de Locronan.

1882-1883. Yves Penndu, de Ploujean.

1883-1890. Jean Poulhazan, de Primelin.

1890-1897. Joseph Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

1897-1902. Nicolas-Marie Drogou, du Bourg-Blanc.

1902. Jean-François-Marie Menguy, de Ploudalmezeau.

SEIGNEURS DE BODILIS

Dourguy, Sr de Lambezre. *De gueules à 6 besants d'or 3. 3. et un anneaulet d'argent au 1^{er} canton (alias en abyme).*

Lambezre, Sr du dit lieu, en Bodilis. *D'argent à 6 mailles d'azur, un écu de gueules en abyme.*

de l'Estang, Sr du dit lieu, en Plougar. *Écartelé au 1^{er} et 4 d'or à la coquille de gueules qui est l'Estang, aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable, qui est Rusquec.*

Launoy, Sr de l'Estang. *D'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules couronné-d'or.*

Sarsfield, Sr de Creachcaribot. *Parti de gueules et d'argent, à la fleur de lys de l'un en l'autre; alias chargé sur le haut d'une étoile d'azur au canton d'argent chargé d'une main dextre de carnation posée en pal; devise: virtus non vertitur.*

Sparler, Sr de l'Estang. *De gueules à l'épée d'argent en bande, garnie d'or la pointe en bas; devise: Aestus et frigoris expers, et aussi: tout au naturel.*

PRÊTRES ORIGINAIRES DE BODILIS
DEPUIS LE CONCORDAT

Les dangers si nombreux qu'encourut le vénérable M. J. Mével, les souffrances que parfois il endura, pendant les dix années de terreur, pour procurer à ses compatriotes de Bodilis ainsi qu'aux habitants des paroisses voisines les secours de la Religion, attirèrent visiblement la bénédiction de Dieu sur son ministère.

Aussi vit-on bientôt accourir de tous côtés des jeunes gens, la plupart baptisés par M. Mével pendant la révolution, venant lui demander, au vieux presbytère du Bugn, de leur apprendre les premiers éléments de la langue latine, afin qu'ils puissent, à leur tour et au plus tôt, se dévouer au salut des âmes.

1812, 23 Mai. Bléas, Jean-Marie (1).

1814, 26 Mars. Bléas, Alain (2).

(1) Né à Plougourvest, mais élevé à Bodilis.

(2) Id. id.

- 1814, 26 Mars. Pouliquen, Laurent.
1814, 4 Juin. Berregar, Tanguy.
1814, 4 Juin. Rolland, Claude.
1815, 9 Avril. Caër, Alain.
1820, 27 Mars. Quentric, Olivier; décédé curé de Landivisiau, le 19 Juillet 1856.
1820, 27 Mai. Plantec, Louis; décédé recteur de Landéda, le 6 Février 1835.
1824, 24 Octobre. Lotrou, Yves; décédé recteur de Kernilis.
1825, 21 Août. Sizun, Claude; décédé à la Trappe, le 21 Novembre 1871.
1826, 23 Décembre. Bléas, Jean-Michel-Catherine (1); décédé recteur de Plouguin.
1827, 8 Juillet. Richou, Jean-Marie; décédé recteur du Bourg-Blanc, le 17 Novembre 1840.
1828, 22 Mars. Plantec, Gabriel; décédé recteur de Saint-Jean-du-Doigt, 2 Avril 1871.
1830, 18 Décembre. Le Bras, François, décédé recteur de Plounéour-Ménez.
1831, 28 Mai. Diner, Yves; décédé vicaire à Laz, Août 1836.
1833, 21 Décembre. Plantec, Hervé; décédé à Guiclan, 24 Février 1871.
1836, 17 Décembre. Léon, Christophe-François; décédé recteur de Saint-Melaine, 1861.
1839, 28 Juillet. Le Bras, Yves; décédé recteur de Commana, le 19 Mai 1863.
1847, 18 Décembre. Bernard, Paul; décédé recteur de Dirinon, le 20 Juin 1894.
1848, 30 Avril. Coulm, François; décédé recteur démissionnaire de Beuzec-Cap-Sizun, 17 Mars 1881.

(1) Frère des deux premiers.

- 1851, 20 Décembre. Picard, Jean-Marie; décédé au monastère de Kerbénéat, le 25 Avril 1897.
1854, 30 Juillet. Couloigner, René-Marie; décédé vicaire à Pont-l'Abbé, le 9 Décembre 1861.
1856, 17 Mai. Guennégan, Jean-Marie; décédé chez les PP. Jésuites à Quimper, le 20 Juillet 1896.
1862, 20 Décembre. Faujour, François; recteur de Saint-Pabu, depuis 1890.
1862, 20 Décembre. Mesguen, Jacques; décédé vicaire à Landerneau, le 30 Septembre 1868.
1862, 20 Décembre. Olivier, François; né à Landivisiau, mais élevé à Bodilis; décédé aumônier de l'Hospice de Lesneven, en 1874.
1870, 14 Août. Richou, Yves-Marie; recteur du Bourg-Blanc, depuis 1894.
1871, 30 Juillet. Quentric, Yves; entré aux missions étrangères, depuis.
1875, 10 Août. Le Roux François; décédé vicaire à Coray, 1885.
1884, 10 Août. Rolland, Louis-François-Marie; aumônier du Pensionnat-Likès, Quimper, depuis 1898.
1885, 4 Avril. Héliès, Guillaume-Marie; aumônier de l'Hospice, Lesneven, depuis 1900.
1886, 10 Août. Pouliquen, Yves-Jean-Pierre, vicaire à Pleyber-Christ, depuis 1889.
1887, 10 Août. Caroff, Jean-François; vicaire à Poul-laouen, depuis 1887.
1889, 21 Décembre. Quentric, Jacques-Marie; vicaire à Plouguer, depuis 1892.
1899, 25 Juillet. Dantec, Joseph-Marie; vicaire à Landeleau, depuis 1903.
1899, 25 Juillet. Simon, Paul-Marie; vicaire à Mahalon, depuis 1899.

1900, 25 Juillet. Cloarec, Christophe-Yves-Marie ; vicaire à Ploumiliau (Côtes-du-Nord), depuis 1901.

1901, 25 Juillet. Le Bras, Olivier, vicaire à Meilars, depuis 1902.

MONUMENTS ANCIENS RELEVÉS PAR M. DU CHATELLIER

Au village du Quinquis, à 4 kilomètres au Sud du bourg, tuiles indiquant des restes d'établissement romain.

Sur le placître du village de Moustier-Paul, restes de constructions romaines, briques à rebord.

En quittant le chemin de Lesneven à Commana, un peu à droite du chemin vicinal de Bodilis, butte en terre entourée de douves peu apparentes.

(A suivre.)

ARCHITECTURE BRETONNE

Etude des Monuments du diocèse de Quimper

(Suite.)

PLOUÉGAT-GUERRAND. — Sur la porte du porche, 1536 : représentations de saint Méen, saint Egat, Baptême de Notre-Seigneur, saint Gueltas ou Gildas.

PLOUGASNOU. — Albâtre peint, Couronnement de la Sainte-Vierge, maintenant au musée de l'Évêché.

Le Saint-Esprit y est représenté sous forme humaine.

PLOUGONVELIN. — Au maître-autel, les soubassements des niches latérales sont ornés de panneaux où sont sculptées les quatre vertus cardinales.

Des deux côtés du maître-autel sont deux bas-reliefs donnant deux épisodes de la vie de saint Guénael, patron de la paroisse : 1° saint Guénael faisant jaillir une source à l'île de Groix ; 2° sa rencontre avec le comte Guerech, comme il est raconté dans sa vie par Albert Le Grand. Dans ce dernier tableau, le comte est costumé en seigneur du temps de Louis XIV, avec un chien de chasse et un fusil à pierre.

PLOUGOURVEST. — Au maître-autel : Sacrifice d'Abraham ; — Crucifiement ; — Couronnement d'épines ; — Descente de Croix.

PLOUGUER. — Dans le retable de l'autel Nord : Arbre de

Jessé ; — Cène ; — Lavement des pieds ; — Notre-Seigneur devant Pilate ; — Flagellation ; — Couronnement d'épines ; — Portement de Croix ; — Ascension ; — Dans le coffre de l'autel : Descente de Croix.

PLOUHINEC. — Dans le gradin de l'autel du transept Nord, petite Vierge à la chaise admirablement sculptée.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ. — Au retable de l'autel Nord, grand haut-relief du Purgatoire, et religieux de trois ordres différents.

A l'église abbatiale du Relecq, à l'autel de Notre-Dame, la Madeleine au pied de la Croix, et personnages allégoriques aux piédestaux des quatre colonnes.

PLOURIN-PLOULDALMÉZEAU. — Sur la chaire à prêcher, légende de saint Budoc, fils de sainte Azénor.

PLOUZÉVÉDÉ. — Au jubé et au chancel de Berven : les douze Apôtres, saints et saintes, dans le soubassement. Sur la façade : *Ecce-Homo* ; — Notre-Dame de Pitié ; — Portement de Croix ; — Mise au tombeau, 1601.

PONT-CROIX. — A l'autel de Saint-Pierre, quatre médaillons : saint Pierre marchant sur les eaux ; — la tradition des clefs ; — saint Pierre, les clefs en main et la tiare à ses pieds ; — saint Pierre pleurant son péché, le coq chantant.

A l'autel de Notre-Dame-de-Pitié, bas-relief de la Sainte-Vierge au pied de la croix, assistée de deux anges et recevant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils ; — La Véronique.

QUIMPER. — A la cathédrale de Saint-Corentin, albâtres provenant de Penmarc'h et formant retable à l'autel des Saints-Anges ; on y voit : au milieu, Notre-Seigneur assis et bénissant ; dans les côtés, deux saintes couronnées, portant un livre fermé et une crosse abbatiale à volute feuillagée ; sainte Marguerite couronnée, tenant un livre ouvert et une croix dont elle enfonce la hampe dans

la gueule d'un dragon ailé ; autre sainte couronnée, tenant un glaive et une tête de mort.

Au Musée archéologique de Quimper, salle 2, un fragment de retable aussi en albâtre représentant un roi et une reine, ou bien un duc ou une duchesse dans des arcades flamboyantes. Mêmes dimensions et même dessin que ceux qui précèdent, devant faire partie de la même série. Deux panneaux plus petits : Baiser de Judas et Flagellation.

ROSCOFF. — Médaillons du maître-autel déjà décrits.

Au bas de l'église, une sorte de triptyque vitré renferme une série de bas-reliefs en albâtre retraçant les scènes suivantes : Annonciation ; — Adoration des Mages ; — Enfant-Jésus au milieu des docteurs ; — Flagellation ; — Crucifiement ; — Résurrection ; — Ascension.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Au retable du maître-autel : Annonciation ; — Visitation.

SAINT-SÉGAL. — A la chapelle de Saint-Sébastien, au retable du maître-autel : saint Sébastien percé de flèches ; — son dernier supplice.

Des deux côtés : Vertus théologiques et Vertus cardinales ; — saint Roch avec chien et ange.

A l'autel Nord, sur les volets de la niche de la Sainte-Vierge, au retable et dans le soubassement, onze bas-reliefs retracent l'histoire de la Sainte Maison de Lorette. Trois autres panneaux donnent l'histoire d'un saint évêque, et quatre sont consacrés à l'enfance de Notre-Seigneur. Les douze Apôtres forment encadrement autour de la statue de saint Joseph.

Dans le transept Nord : Nativité ; — Circoncision ; — Apparition de Notre-Seigneur à Marie-Madeleine ; — Disciples d'Emmaüs.

SAINT-SERVAIS. — Panneaux de la chaire à prêcher : Annonciation ; — Enfant-Jésus, Sainte-Vierge et saint

Joseph ; — Assomption ; — David et le prophète Nathan.

Socle de la croix du cimetière : Flagellation ; — Couronnement d'épines ; — Portement de Croix ; — Résurrection.

SAINTE-SÈVE. — Au maître-autel : Dernière Cène ; — Lavement des pieds.

SAINT-THÉGONNEC. — Panneaux de la chaire à prêcher : les quatre Évangélistes et les quatre grands Docteurs d'Occident.

Au dossier du siège de l'officiant, trois médaillons : Sacrifice d'Abraham ; — Sacre du roi David par le prophète Samuel ; — Un ange apparaît pour annoncer à David, par l'organe de Gad le prophète, les trois fléaux dont il est menacé par le Seigneur, et entre lesquels il peut choisir ; l'ange, pour figurer les trois fléaux, tient dans ses mains une tête de mort, une épée et un fouet.

SPÉZET. — Au fond du porche, vieux bas-relief en bois doré, dans le genre flamand, représentant la Nativité, et ayant quelques rapports avec le retable de Kerdévet.

NICHES A VOLETS

La plupart des statues anciennes ont leur place dans les retables d'autels ou dans des niches séparées. Il arrive que, lorsque ces statues sont l'objet d'un culte plus spécial, la niche qui les abrite est garnie de volets ou panneaux qui en font comme une sorte d'armoire, de manière à enfermer la statue en temps ordinaire, et à ne la faire apparaître, à ne l'exposer à la vénération du peuple et des pèlerins que le jour de sa fête patronale et aux solennités de l'année, de même que l'on fait l'ostension des reliques en certaines circonstances extraordinaires.

Ces panneaux de fermeture des niches sont parfois très simples, parfois enrichis de sujets en bas-reliefs ou en peinture, sujets ayant généralement un rapport direct avec le saint ou la sainte vénérée, quelquefois aussi étant absolument indépendants de sa légende.

Reprenons encore par ordre alphabétique les paroisses qui possèdent ces richesses.

BANNALEC. — A la chapelle de Saint-Jacques, la statue de saint Jean-Baptiste le représente vêtu d'une peau de chameau et d'un manteau, tenant de la main gauche un livre surmonté d'un agneau qu'il montre de la main droite : *Ecce Agnus Dei*. Sur les volets de la niche qui l'enferme sont sculptées en bas-reliefs un peu simplistes les quatre scènes suivantes :

1. *Saint Jean prêchant dans le désert.* — Le Précurseur, debout sur une sorte de rocher, appuyé sur une palissade rustique, en guise de chaire, prêche devant quatre personnes : une femme à genoux ; un jeune homme assis sur des pierres ; le roi Hérode, en manteau et couronne, assis dans un grand fauteuil, la main passée dans sa longue barbe ; Hérodiade parlant à son mari, et semblant protester contre la sévérité des paroles du Prophète.

2. *Saint Jean mené prisonnier par ordre du roi Hérode.* — Le saint, les mains liées, est conduit brutalement dans une tour par un geôlier brandissant un gourdin et tenant une énorme clef.

3. *Décollation de la tête de saint Jean pour avoir dit la vérité.* — Saint Jean est agenouillé, les yeux bandés, les mains liées et appuyées sur un billot. Un bourreau, en bottes à revers, culotte bouffante et chemise rouge, brandit son glaive, pendant que Salomé, ou plutôt Hérodiade, couronne en tête, attend, la main gauche appuyée sur la hanche, et tenant un grand plat sous le bras droit.

4. *La tête de saint Jean mise dans un plat offerte à table*

au roi Hérode. — Hérode est assis à table, semble contristé et étreint sa barbe de la main droite. Hérodiade, tenant un couteau pointu, va percer la langue du Précurseur et met la main gauche sur l'épaule du roi, pour lui imposer sa volonté et faire taire ses remords. Salomé, les deux mains sur les hanches, semble braver et triompher, pendant que derrière elle Jeanne de Chuza, femme de l'intendant d'Hérode, est toute consternée et fait un geste de douleur.

BODILIS. — Scènes nombreuses et bizarres sculptées dans les sablières. Au fond du bas-côté Nord est l'autel de Notre-Dame de Bodilis. Autel et retable sont de facture assez récente et d'assez pauvre style. Mais la statue de la Sainte-Vierge est de tournure absolument gothique, et les panneaux à bas-reliefs qui la surmontent et qui l'entourent sont, de toute évidence, les volets de son ancienne niche. Les sujets qui y sont représentés sont : l'Annonciation ; — la Nativité ; — l'Adoration des Mages ; — la Fuite en Egypte ; — le Massacre des Innocents.

La disposition actuelle semble indiquer qu'il y avait autrefois trois volets, contenant chacun deux sujets, et que l'un de ces sujets a été supprimé, très probablement la Visitation.

BRENNILIS. — Au coin du maître-autel, du côté de l'Épître est cette inscription, en lettres gothiques : *Yves Toux procureur lan Mil CCCC IIII XX cinq (1485) commencement de cette chapelle.*

Tout à côté est la statue de NOTRE-DAME DE BREAC ELLIS, contemporaine de la construction ; elle pose le pied sur le croissant de la lune, et au-dessous est le buste d'Ève ou bien le serpent ayant un buste féminin, tenant la pomme cause de la chute. Des deux côtés sont des volets avec ces sujets sculptés : l'Annonciation, d'une part l'ange Gabriel, avec ces mots : *Ave Maria* ; de l'autre la Sainte-

Vierge, avec : *Ecce ancilla Domini* ; — sainte Geneviève, tenant un cierge qu'un ange allume au moyen d'une bougie et qu'un démon cherche à éteindre au moyen d'un grand soufflet ; — sainte Apolline, tenant dans une tenaille une de ses dents arrachée.

BRIEC. — A la chapelle de Sainte-Cécile, de chaque côté du maître-autel, sont deux grandes niches à volets. Celle du côté de l'Évangile abrite sainte Cécile debout, les mains jointes, la tête couronnée, les nattes de sa chevelure opulente retenues par un large ruban. A côté d'elle est un petit orgue porté sur deux cariatides terminées par deux gaines longues et effilées.

Sur les volets de la niche on a représenté en bas-reliefs : sainte Cécile plongée dans une chaudière, deux petits bourreaux nus soufflent et attisent le feu ; — saint Marc, avec rochet, chape et mitre pointue, prêchant à un roi païen qui l'écoute à genoux ; — sainte Apolline, ayant en main une longue tenaille ; — saint Durlou (saint Gurloës, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé), vêtu d'une robe échancrée sur les jambes, portant une sorte de couronne sur la tête, et tenant de la main droite la crosse abbatiale.

La deuxième niche est celle de saint Maurice, d'abord abbé de Langonnet, ensuite fondateur de l'abbaye de Saint-Maurice de Carnoët, près Quimperlé. Il porte chape, mitre et crosse. Sur les volets sont sculptés saint Pierre, saint Paul, saint Corentin et saint Ambroise.

COLLOREC. — A la chapelle de Sainte-Marguerite, belle statue de cette sainte, assise sur deux dragons horribles. Sur les volets sont peints saint Laurent et saint Yves.

CROZON. — Au retable des *dix mille martyrs*, les douze panneaux du milieu sont sculptés en haut-relief, dans une sorte d'armoire, tandis que douze autres sont sculptés en bas-relief sur deux volets latéraux. Le panneau

isolé qui couronne le tout a aussi deux volets avec quatre sujets.

GUIMÆC. — A la chapelle de CHRIST, est un groupe triple comprenant sainte Anne portant la Sainte-Vierge, laquelle à son tour porte l'Enfant-Jésus. Sur les volets de la niche sont représentés en peinture : saint Pierre, saint Jacques, saint Dominique et un saint évêque.

A la chapelle de NOTRE-DAME-DES-JOIES, l'autel du transept Nord est surmonté de la statue de la Sainte-Vierge, tenant un sceptre de la main droite, couronnée de roses, avec chevelure abondante tombant sur les épaules. Elle porte l'Enfant-Jésus, qui bénit de la main droite et tient un livre sous le bras gauche. Sur les deux volets de la niche sont peintes quatre scènes dont la facture rappelle pour ainsi dire les finesses et le style des primitifs d'Italie ou encore le genre de Memling et de Jean de Bruges. Ces peintures sont signées d'un nom du pays : *P. Barazer fecit 1593*, et chaque scène est accompagnée d'une inscription, les trois premières composées de deux hexamètres :

1. — Adoration des Mages.

*Mystica trigemino, regique, hominique Deoque,
Munera dona ferunt sacra ad cunabula reges.*

2. — Présentation au Temple.

*Mortali similis Deus hinc mortalis et ipse
Sistitur ante aras cœli qui præsidet aris.*

3. — Assomption.

*State viri lacrymisque modum jam ponite, cœlo
Altius evectum mundi jubar eximit umbras.*

4. Couronnement de la Sainte-Vierge.

Veni de libano, sponsa mea, veni coronaberis.

JUCH (LE). — Dans le sanctuaire, sont les statues de Notre-Dame et de l'Ange Gabriel. Les volets fermant les niches sont ornés de peintures des deux côtés : sur le côté intérieur ce sont des scènes, sur le côté extérieur des per-

sonnages en pied. Ces peintures sont très fines, ont le style de la fin du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e, et rappellent un peu les peintures flamandes de cette époque. A chaque niche il n'y a actuellement que deux volets, tandis qu'il y en avait trois primitivement, de sorte qu'il manque à chacune deux scènes et deux personnages.

Scènes de la niche de l'Ange Gabriel :

1. — Rencontre de sainte Anne et de saint Joachim sous la porte dorée.

2. — Présentation de la Sainte-Vierge au Temple. Sainte Anne et saint Joachim sont au pied d'un escalier élevé ; la petite Sainte-Vierge monte les degrés et se dirige vers le Grand-Prêtre.

3. — Mariage de la Sainte-Vierge.

4. — Visitation.

Scènes de la niche de Notre-Dame :

5. — Adoration des Mages.

6. — Fuite en Égypte.

7. — Légende du semeur. La Sainte-Vierge, fuyant en Égypte avec son divin Enfant, rencontre un homme qui semait son blé, et le prie de ne pas la trahir si les soldats d'Hérode viennent pour la poursuivre. Le laboureur promet, et Notre-Dame lui dit que son blé va croître immédiatement et monter en épis. En effet, le blé mûrit instantanément, de sorte que le laboureur peut le récolter aussitôt. Les soldats d'Hérode viennent et lui demandent s'il n'a pas vu passer une femme emportant son nouveau-né. Il répond qu'elle a passé lorsqu'il semait son blé. Les soldats déconcertés retournent sans continuer leur poursuite.

8. — Massacre des Innocents. Les soldats et les bourreaux ont des costumes étranges.

Personnages en pied :

Une sainte et quatre évêques sans caractéristiques ni attributs spéciaux ; — saint Paul, apôtre, tenant livre et épée ; — sainte Ursule avec flèche ; — sainte Marguerite foulant un dragon monstrueux.

Les scènes qui manquent et qui complétaient cet ensemble devaient être :

1. — Sainte Anne priant dans son jardin ;
2. — Saint Joachim gardant ses troupeaux sur les montagnes de Nazareth ;
3. — Nativité de l'Enfant-Jésus ;
4. — Adoration des bergers.

LOCQUIREC. — Statue de la Sainte-Vierge, foulant aux pieds un buste de femme tenant une pomme et terminé en serpent. Elle est entourée d'un arbre de Jessé, représentant les rois de Juda, ancêtres de Notre-Seigneur ; et sur les volets latéraux sont les six bas-reliefs suivants : Annonciation ; — Visitation ; — Nativité ; — Adoration des Mages ; — Présentation ; — Fuite en Egypte.

LOQUEFFRET. — Sur les volets du grand triptyque de la Sainte-Trinité, Anges, Patriarches, Apôtres, Martyrs, Pontifes, etc...

PLEYBEN. — A l'église paroissiale, nombreuses représentations dans les sablières aux corniches sculptées. A la chapelle de Guernilis, statue de saint Nicodème, tenant d'une main la couronne d'épines. La main gauche manque et tenait probablement les trois clous. Sur les montants de la niche sont sculptés les douze Apôtres ; et sur l'unique volet, la Descente de Croix et Notre-Seigneur, sur les genoux de sa Mère, entouré de saint Jean et des Saintes Femmes, Joseph d'Arimathie et Nicodème, lequel porte la sainte couronne et les trois clous.

A la chapelle de Notre-Dame de Lannélec, statue de la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras et fou-

lant aux pieds un immense dragon. Sur l'unique volet qui soit conservé, on voit les trois scènes suivantes : Annonciation. — Visitation. — Nativité de Notre-Seigneur.

PLOGONNEC. — La belle statue en pierre de saint Maudez était autrefois placée dans une niche dont les volets retraçaient sa légende en six ou huit tableaux ; ces panneaux ont été démontés et réunis dans un même cadre.

PLONÉVEZ-DU-FAOU. — A la chapelle de Saint-Herbot, à côté du maître-autel, au coin de l'Evangile, dans une niche Renaissance, la statue de Notre-Dame a sous les pieds la lune et le buste d'Eve tenant la pomme fatale. Sur les volets sont peints les bustes de six prophètes : Daniel, Zacharie, Jérémie, Isaïe, Joël, David.

Saint Herbot occupe une niche gothique au coin de l'Épître, mais les volets n'ont reçu aucune décoration.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — A la chapelle de Saint-Claude, niche de saint Eloi, avec volets simples, sans aucune représentation.

PLOUZÉVÉDÉ. — A la chapelle de Notre-Dame de Berven. Au-dessus de l'autel de Notre-Dame, statue de la Sainte-Vierge posée sur le croissant de la lune, entourée d'une gloire rayonnante, d'une couronne de roses et d'un arbre de Jessé, avec deux personnages plus grands dans le bas : Abraham et Jessé. Dans le haut sont figurées trois Sibylles, tenant une corne, un berceau, une branche fleurie. Sur les deux volets sont sculptés six bas-reliefs : Annonciation ; — Visitation ; — Nativité ; — Ange apparaissant aux bergers ; — Adoration des Mages ; — Présentation au Temple.

Dans le transept Midi, la statue de saint Eloi est accompagnée de ces quatre scènes :

1. — Saint Eloi, évêque, arrête le cheval du roi Dagobert. Au-dessus, dans le ciel, est une colombe ;

2. — Saint Éloi est en prière pour conjurer l'incendie qui dévore trois maisons ;

3. — Saint Éloi, costumé en évêque, ferre un pied de cheval, détaché de l'animal ;

4. — Saint Éloi reçoit deux chartes de Dagobert.

PONT-CROIX. — On peut citer les quatre médaillons accompagnant la belle statue de sainte Anne, dans un retable daté de 1673 : un ange annonçant à sainte Anne qu'elle sera mère de la Sainte-Vierge ; — la rencontre de sainte Anne et de saint Joachim sous la Porte dorée ; — sainte Anne instruisant la Sainte-Vierge enfant ; — la Visitation.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Au fond du porche, la très noble et très distinguée statue de saint Jean est enfermée dans une niche aux montants sculptés et au dais tout ajouré de découpures flamboyantes ; les volets, au lieu d'être ornés, sont vitrés, afin que les fidèles et les pèlerins puissent toujours vénérer l'image du Précurseur.

SAINT-THÉGONNEC. — Contre les parois de la nef, à une très grande hauteur, au-dessus et en face de la chaire à prêcher, sont deux niches abritant les statues de Notre-Dame-de-Bon-Secours, patronne de la paroisse, et de saint Thégonnec, le patron. Autour de Notre-Dame est sculpté un arbre de Jessé, et sur les volets sont les scènes suivantes : Annonciation ; — Visitation ; — Nativité ; — Ange apparaissant aux bergers ; — Présentation ; — Adoration des Mages.

Sur les volets de la niche de saint Thégonnec sont aussi sculptées des scènes de sa légende, mais qui sont difficiles à déterminer, d'abord à cause de la trop grande hauteur et aussi parce que son histoire est désormais peu connue.

SÉPULCRES DE NOTRE-SEIGNEUR

On s'est plu, au Moyen-Age et à la Renaissance, par dévotion pour la Passion de Notre-Seigneur, à représenter la *Mise au tombeau*. Voici quelle en est la composition ordinaire : Autour du corps inanimé du Sauveur, sont : la Sainte-Vierge, sa mère, soutenue par l'apôtre saint Jean ; la Madeleine, portant son vase d'aromates, les Saintes Femmes, Joseph d'Arimathie et Nicodème, tenant les extrémités du linceul.

A la cathédrale de QUIMPER existe un sépulcre que Mgr Sergent fit exécuter par M. Froc-Robert, vers 1868, et qui, m'a-t-on assuré, serait la copie du sépulcre de la cathédrale de Bourges. Je croirais plutôt que c'est la reproduction de celui de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Le plus ancien du pays est probablement celui de Sainte-Croix de Quimperlé, autrefois dans l'église, et maintenant au fond du jardin du presbytère. Les personnages sont en pierre blanche, ayant sur les bordures de leurs vêtements des feuillages brodés avec une extrême finesse, ou leurs noms gravés en jolies lettres fleuries : *Joseph ab Arimathea* ; — *Nicodemus* ; — *Abibon* ; — *Gamaliel meus dominus*. Lettres et ornements semblent indiquer les premières années du xvi^e siècle.

De la même époque doit être aussi le sépulcre de la chapelle de Coadry, en Scaër ; il est en grande vénération, et les pèlerins vont baiser avec respect les plaies du Sauveur, *an Autrou Christ*.

Les deux plus beaux, comme importance et correction de style, sont ceux de Saint-Thégonnec et de Lampaul-Guimiliau. Celui de Saint-Thégonnec est dans une sorte de crypte ou chambre basse, sous l'autel de l'ossuaire ou magnifique chapelle du cimetière. On y remarque tout

particulièrement la Véronique, la Madeleine et un ange pleurant au bord du tombeau.

A LAMPAUL, le sépulcre occupait autrefois aussi une place analogue, au-dessous de l'abside dans la chapelle de la Trinité. Comme il se rongait par l'humidité, on l'a placé depuis plusieurs années au bas du collatéral Nord de l'église. La tête et le torse de Notre-Seigneur sont d'une noblesse sans égale, et l'on ne peut se défendre d'admirer l'expression douloureuse de tous les personnages, dont les yeux sont fixés sur la figure inanimée du Sauveur.

Ce monument est en pierre blanche, il est signé et daté : ANTHOINE : FECIT : 1676. C'est un des rares ouvrages qui portent la signature du sculpteur.

Après cela, nous pouvons nommer les sépulcres de Plouguerneau, de Saint-Martin de Morlaix, de Saint-Mathieu de Morlaix, dans un édicule derrière l'église, près de la chapelle de Notre-Dame-du-Mur, celui de Beuzec-Conq, maintenant au musée de Kériolet, dans la même paroisse ; puis à Rosporden, la même scène en haut-relief, sous l'autel latéral Nord.

TRIBUNES ET BUFFETS D'ORGUES

A quelle époque remonte l'usage des orgues dans nos églises de Basse-Bretagne ? Il est difficile de le préciser. Le plus ancien organiste cité pour la cathédrale de Quimper est Hervé an Theurin, 1468. D'après des vestiges anciens, on peut dire qu'un grand nombre d'églises et même quelques chapelles avaient des orgues dans le courant du xvii^e siècle.

Les plus anciennes tribunes qui existent sont celles de Saint-Melaine de Morlaix et de la cathédrale de Saint-

Pol. Elles sont décorées de panneaux en style flamboyant d'une très grande richesse et d'un dessin très correct, probablement du commencement du xvi^e siècle. A celle de Saint-Pol on a ajouté une console centrale, d'un autre style, dans le courant du siècle suivant.

A PONT-CROIX, on voit au bas de la nef une petite tribune qui, dit-on, avait sa place précédemment dans la chapelle du Rosaire. Elle est aussi de style gothique, composée de panneaux à étoffes plissées, séparés par des contreforts ou pinacles couverts d'ornements sculptés et variés, avec frises de feuillages et de griffons en haut et en bas. Il y a environ dix ans, existait encore dans cette tribune un buffet d'orgue dont le style indiquait le commencement de la Renaissance, par conséquent le règne de François I^{er}.

La tribune à découpures et sculptures flamboyantes qui se trouve au bas de l'église de Goulven, n'est autre chose qu'un ancien jubé en chancel qui devait faire clôture autour du chœur. Cela est indiqué par l'absence de symétrie qui se remarque dans cet ouvrage et par la trace de poteaux d'appui qui ont été supprimés.

A SAINT-JEAN-DU-DOIGT on a une tribune bien simple, dont la façade consiste en une grande peinture sur bois, où l'on voit le roi David, couronne en tête, jouant de la harpe, sainte Cécile touchant de l'orgue, et au-dessus d'eux, des anges prenant part à leur concert. En dessous se lit cette inscription :

SA COECILIA. ORA. PRO. NOBIS — LE. ROY. DAVIT

Le style des peintures et de l'inscription nous reporte au xvi^e siècle.

La plupart des autres tribunes appartiennent au xvii^e siècle, et se font remarquer par la richesse de leurs panneaux encadrés de colonnettes, ou de vigoureuses moulures, rehaussés de festons et d'arabesques. La plus belle

dans ce genre est celle de Guimiliau, dont nous avons déjà décrit les trois magnifiques bas-reliefs.

Après, et dans le même style, on peut citer Lampaul, Pleyben, Roscoff, Saint-Thégonnec, Sizun.

A ERGUÉ-GABÉRIC, la façade est occupée par des peintures figurant des anges musiciens.

Tous les buffets d'orgue qui se trouvent dans les tribunes qu'on vient de citer, appartiennent au xvii^e ou au xviii^e siècle ; il n'y en a pas un seul qui soit de l'époque gothique ni même de la vraie Renaissance. Ils se composent de deux, quatre ou six tourelles se terminant par de petits dômes ou lanternons, ou bien par des agencements de découpures et des urnes avec flammes ou fleurs, quelquefois aussi par des anges sonnant de la trompette ou de quelque instrument de musique. Les côtés forment encorbellement, au moyen de consoles ou de volutes feuillagées, ou bien sont portés par des cariatides. Outre les buffets garnissant les tribunes mentionnées, citons en plus ceux de Saint-Corentin de Quimper, Saint-Louis de Brest, Landivisiau et Rumengol.

SARCOPHAGES ANCIENS OU CERCUEILS EN PIERRE

Au tome viii^e du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1880, page 175 et seq., M. l'abbé Euzenot, du diocèse de Vannes, a publié un mémoire détaillé et très savant sur les sarcophages du Morbihan. Dans notre pays les cercueils en pierre ne sont pas si nombreux que dans le département voisin ; les quelques exemplaires que nous connaissons méritent cependant d'être étudiés, précisément à cause de leur rareté.

M. Euzenot, dans sa notice, commence par faire un classement chronologique des différents sarcophages d'après leurs dimensions et leurs formes. Il base ce classement sur l'autorité d'illustres archéologues qui ont traité cette matière : l'abbé Martigny, l'abbé Cochet, M. P. Lacroix et M. de Caumont. Selon les données de ces savants, les sarcophages de l'époque mérovingienne, à partir du vi^e siècle, ont environ deux mètres de longueur, sont plus étroits à la place des pieds qu'à celle de la tête du mort, mais sont creusés droits ou carrément aux deux extrémités. Les cercueils de l'époque carolingienne au contraire présentent un caractère qui les distingue nettement des précédents ; ils ont un emboîtement, une entaille, une petite cellule évidée dans la pierre pour loger la tête.

Or, c'est ce détail qui semble être en contradiction avec la date que je crois pouvoir assigner au premier sarcophage dont je vais traiter. Ces caractères cités par M. Euzenot et indiqués par les archéologues sur lesquels il s'appuie sont-ils précis, absolus ? ou bien n'ont-ils pas pu être employés dans une région avant d'avoir été en usage dans une autre ? M. de Caumont et les autres savants n'ont pas étudié la Basse-Bretagne. Or, de même que notre architecture ancienne était différente de celle des autres provinces, de même aussi notre mobilier funéraire pouvait avoir ses formes spéciales, indépendantes de toute autre influence.

Quoi qu'il en soit, j'aborde mon sujet, et dans le cours de l'exposition je me propose de discuter les raisons pour et contre.

Saint-Jaoua.

Le premier sarcophage que je veux examiner est celui de saint Jaoua dans la chapelle de ce saint, à 500 mètres du bourg de Plouvien.

Ayant reçu commission de Sa Grandeur Mgr Valteau, évêque de Quimper, de regrettée mémoire, de faire l'ouverture du tombeau de saint Jaoua, pour rechercher les quelques reliques que l'on savait par la tradition y être restées après le transport de son corps, à l'époque des invasions normandes, je m'acquittai de ce mandat, le mardi 17 Août 1897, en présence de M. l'abbé Léal, recteur de la paroisse, avec le concours de sept hommes requis pour faire le travail et servir en même temps de témoins.

On a commencé par enlever les différentes pièces du monument gothique qui recouvrait le tombeau. Sous ce monument régnait une plate-forme en épaisses dalles de granit, lesquelles ayant été déplacées, on a découvert une longue pierre légèrement cintrée, semblant former couvercle. Sous ce couvercle était un sarcophage ou auge de pierre de faible profondeur, ayant extérieurement 2 m. 10 de longueur, et intérieurement, dans la partie creusée pour recevoir le corps, 1 m. 85. Cette partie excavée offrait à l'une des extrémités une petite logette ou cellule pour la tête, ayant 0 m. 30 de large et 0 m. 20 d'enfoncement. L'endroit des épaules mesurait 0 m. 53 de large, et le tout allait se rétrécissant pour n'avoir que 0 m. 40 aux pieds.

La dalle ayant servi à creuser ce cercueil n'ayant que peu d'épaisseur, il s'est trouvé que la profondeur était absolument insuffisante pour le corps qu'on devait y déposer puisqu'elle n'était que de 0 m. 08 aux pieds et de 0 m. 10 à la tête, et on s'est vu dans l'obligation de creuser également le couvercle, de 0 m. 10, de manière à donner un espace total de 0 m. 20 à la tête, et 0 m. 18 aux pieds, chose que l'on a pu constater sur place en retournant la dalle qui formait couvercle.

Cette particularité que les archéologues n'ont observée dans aucun autre sarcophage, qui est uniquement spéciale peut-être au cas actuel, nous met à l'aise pour dis-

cuter l'autre caractère, la logette de la tête qui semble contredire nos données.

Saint Jaoua qui a occupé le siège épiscopal de Léon, du vivant même de saint Pol, lequel, accablé par l'âge, s'était démis de cette charge, est mort vers l'an 590, donc en pleine période mérovingienne. Les historiens et la tradition s'accordent pour placer son tombeau à Plouvien, dans la chapelle qui porte son nom. Cette tradition est corroborée par le monument gothique du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e siècle qu'on a érigé sur le lieu de sa sépulture, avec son effigie et cette inscription :
SAS . JOEVIN . EPUS . LEONS . FUIT . HIC . SEPULTUS .

De temps immémorial, la vénération s'est attachée à cette tombe comme étant celle du saint évêque ; on peut donc conclure légitimement que le sarcophage trouvé sous le monument sculpté est bien le cercueil en pierre dans lequel a été inhumé son corps et dont ses ossements sacrés ont été retirés pour les soustraire aux profanations des Normands, en y laissant toutefois quelques restes, comme précieux souvenir et comme objet du culte qui pouvait s'y perpétuer. Dans mes recherches, en effet, j'ai eu le bonheur d'y trouver quatre fragments d'os, dont une tête de fémur, la partie médiane du même membre et l'extrémité condylienne fendue en deux.

Donc, malgré la particularité de la petite cellule pour la tête, je me crois autorisé à avancer que ce sarcophage est vraiment mérovingien, en dépit des observations faites par les archéologues en dehors de notre pays.

Un détail à noter pour ce cercueil, comme pour quelques autres, c'est l'existence d'un trou d'évacuation percé vers le milieu pour laisser filtrer les liquides et les matières provenant de la décomposition du cadavre.

Il resterait encore une observation à faire à propos du sarcophage de saint Jaoua ; il existe un autre sarcophage

bien authentique et dont la date est connue, c'est celui de saint Gildas, en son église abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys. Cet illustre abbé est mort en l'an 565, 25 années environ avant saint Jaoua. La tombe se trouvait autrefois sous le maître-autel dans un enfoncement en forme d'arcade basse et ouverte ; actuellement, le maître-autel ayant été changé de place et établi plus avant vers l'entrée du sanctuaire, le cercueil de pierre se trouve absolument isolé et posé à fleur de terre. Le couvercle de ce cercueil rappelle par ses dimensions celui de saint Jaoua ; par sa forme il en diffère un peu, étant moins fruste, et taillé en figure de toit plat avec pente des deux côtés et aux deux extrémités.

Les dimensions extérieures sont : 2 m. de longueur, 0 m. 70 de largeur à la tête, et 0 m. 30 aux pieds. S'il avait été possible de contrôler les dispositions intérieures, on aurait pu constater s'il y avait divers rapports de similitude avec le sarcophage de saint Jaoua, tout particulièrement pour ce qui regarde la logette de la tête, et conclure à la contemporanéité des deux monuments. Cette tombe a été ouverte en 1856, et malheureusement le procès-verbal ne fait pas mention de ce détail particulier qu'il aurait été si précieux de constater en la circonstance.

Lochrist.

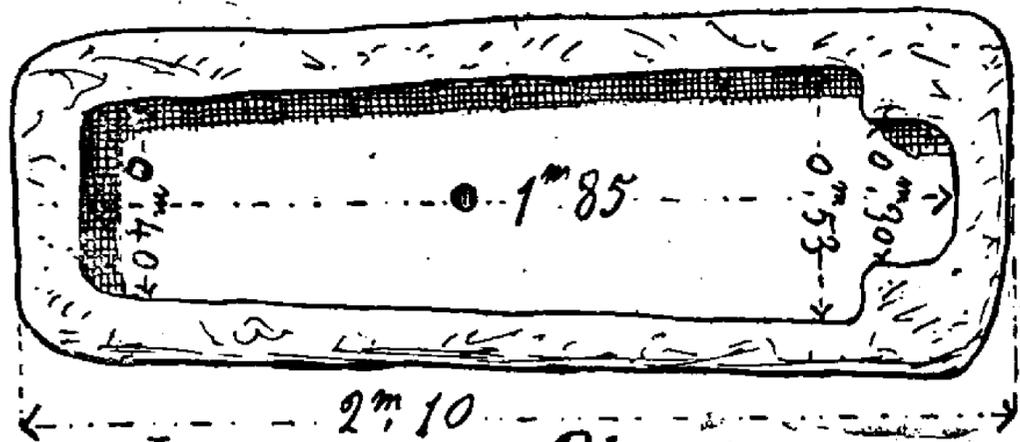
A l'extérieur de la chapelle de Lochrist, en Plounévez-Lochrist, au pied du mur Nord, se trouve un sarcophage en granit dont la forme générale rappelle celui de saint Jaoua : il mesure 2 m. 23 de longueur totale, 0 m. 60 de largeur à la tête, et 0 m. 40 aux pieds. La partie creusée pour recevoir le corps est longue de 1 m. 96, large de 0 m. 47 aux épaules et 0 m. 18 aux pieds ; un trou d'évacuation existe aussi vers le milieu, et pour la place de la

tête est pratiquée une logette, la plus caractérisée que j'aie jamais constatée, puisqu'elle mesure 0 m. 26 de longueur sur 0 m. 20 de largeur ; au lieu d'être arrondie à son extrémité, cette logette est taillée carrément. La profondeur maxima sous le dos est de 0 m. 30. Ici aucune tradition ne nous dit à quel personnage a pu appartenir ce cercueil et nous indiquer par conséquent quel peut être son âge. Nous savons seulement que la fondation première de la chapelle de Lochrist remonte à l'enfance de saint Guénolé, en mémoire de la victoire de *Mil-Guern* remportée par son père Fragan sur les pirates qui voulaient envahir le pays ; mais le sarcophage en question peut être de beaucoup postérieur à ce premier établissement.

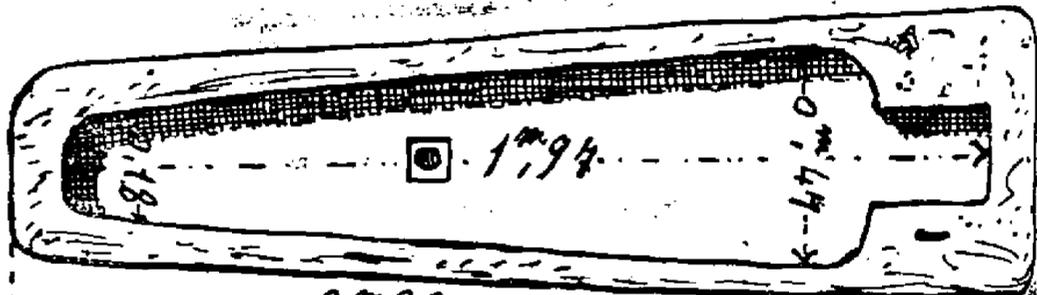
Plougonven.

Dans le cimetière de Plougonven, contre le mur Ouest, tout près du vieil ossuaire gothique, on remarque une auge qui sert au couvreur de l'endroit à éteindre de la chaux lorsqu'il a des réparations à faire à la toiture de l'église. Or, c'est là un vieux sarcophage qui a dû être extrait autrefois du sol de l'église ou de celui du cimetière ; sa forme spéciale et ses dimensions le démontrent bien. Il a comme longueur extérieure 2 m. 08, comme largeur à la tête 0 m. 78 et 0 m. 65 aux pieds. La longueur intérieure est de 1 m. 85, sur 0 m. 58 de largeur aux épaules et 0 m. 45 aux pieds ; la profondeur est de 0 m. 23. Ici il n'y a qu'un rudiment de cellule pour la tête, une simple entaille large de 0 m. 25, mais n'ayant que 0 m. 05 de saillie sur le reste, et, chose remarquable, la même entaille se répète à l'autre extrémité pour les pieds. C'est une disposition exceptionnelle, en dehors des observations ordinaires des archéologues et semblant échapper par là même à leurs règles de classification chronologique ; mais il faut cependant constater

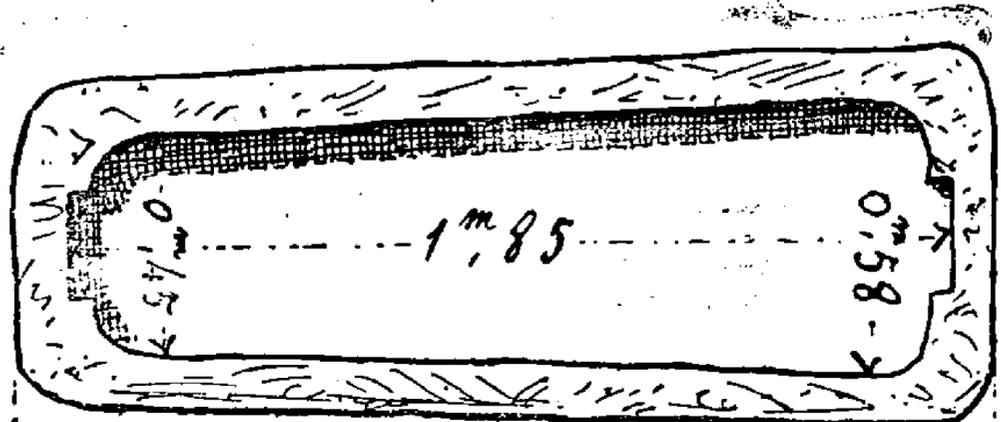
Sarcophages



2^m, 10
SAINT-JADUA en Plouvien.

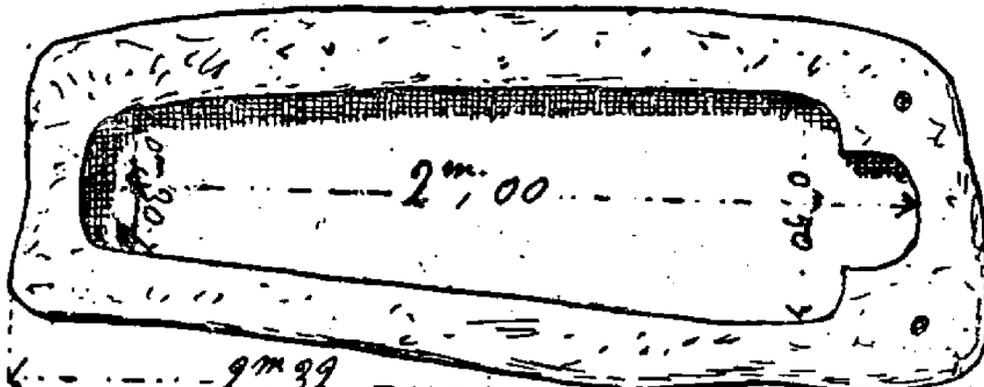


2^m, 93
LOCHRIST, en Ploumevey.

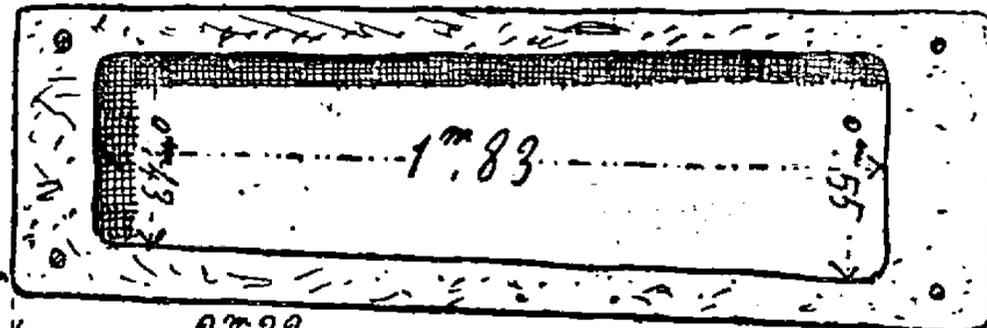


2^m, 08
PLOUGOUVEN.

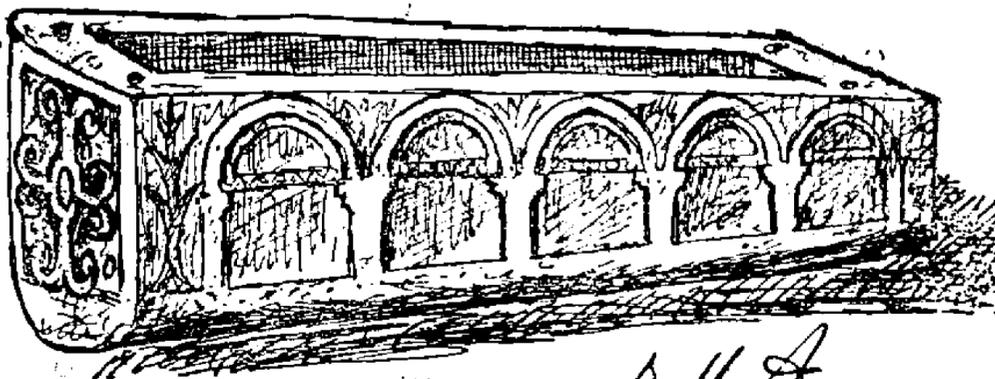
bretons.



2^m, 92
LANDELEAU.



2^m, 32
SAINT-POL-DE-LÉON



J. de A.

ici une certaine parenté avec les deux monuments qui nous ont occupés précédemment.

Landeleau.

Avant 1886 existait dans le cimetière de Landeleau, à 7 ou 8 mètres en avant du clocher, un petit oratoire de 4 m. 50 environ de longueur sur 3 mètres de largeur extérieure, désigné dans le pays sous la dénomination d'« Ermitage de Saint-Théleau ».

Saint Théleau ou Théliau, évêque de Landaff, en Cambrie, a, en effet, séjourné dans notre contrée. Il quitta son pays avec les survivants de son troupeau pour échapper à la peste qui avait décimé la population et qui menaçait de faire disparaître tous les habitants. Ils se réfugièrent tous en Armorique, où saint Théleau vint d'abord voir son beau-frère Budic, comte de Cornouaille, et sa sœur, la comtesse Anaumed, et demeura quelques mois chez eux; après quoi, il poussa jusqu'à Dol pour visiter son ami saint Samson, auprès duquel il resta sept ans et sept mois (Dom Lobineau, p. 28, d'après le *Liber landavensis*).

Il est probable que pendant son séjour il passa par le territoire de Landeleau, où se construisit une église sous son vocable. Il est possible même qu'il y ait demeuré quelque temps et qu'on ait bâti un oratoire sur la place même où il habita. La construction que j'ai vue debout portait la date de 1684; mais dans les assises du soubassement on reconnaissait des lignes de moellons appareillés en fougères ou en arêtes de poisson et qui faisaient partie d'un édifice antérieur qui pouvait parfaitement dater du XI^e siècle, peut-être même du IX^e ou du XIII^e siècle.

C'est dans cet oratoire ou ermitage de saint Théleau que se trouvait le sarcophage connu de tout le monde sous le nom de *lit de saint Théleau*. Saint Yves étant de passage

dans cette paroisse coucha une nuit dans ce sarcophage par esprit de pénitence et par dévotion pour le saint dont il portait le nom. Depuis la démolition de l'ermitage, le cercueil de pierre a été transporté dans l'église qui, elle-même, a été récemment reconstruite.

Les mesures de ce sarcophage sont : 2 m. 32 de longueur extérieure, 2 m. de longueur dans la partie creusée, en y comprenant la logette de la tête, 0 m. 50 de largeur aux épaules et 0 m. 30 aux pieds et 0 m. 32 de profondeur. Deux trous de scellement qu'on remarque de chaque côté de la tête semblent indiquer que le couvercle était solidement fixé sur la partie inférieure, et ces traces de scellement se retrouvent encore dans d'autres cercueils, notamment dans le beau sarcophage de Saint-Pol-de-Léon. Dans le même caractère que ceux que je viens de mentionner, c'est-à-dire avec la cellule de la tête et largeur plus faible aux pieds, il existe encore deux autres sarcophages en granit, l'un au bas de l'église de Mahalon, servant de réservoir d'eau bénite, l'autre à la chapelle de Saint-Ronan, entre Landudec et Plozévet. Ajoutons-y un sarcophage provenant de la vieille collégiale de Carhaix et relégué maintenant au fond du cimetière; puis un autre, connu sous le nom de sarcophage de saint Houardon et transporté de Landerneau au musée religieux de Saint-Louis de Brest.

Il est à croire qu'il en existe un grand nombre cachés dans le sol de nos cimetières et sous le pavé de nos églises.

Saint-Pol-de-Léon.

Le sarcophage que l'on voit à la cathédrale de Saint-Pol, dans le bas-côté Midi, est dans un genre absolument différent. C'est une grande auge carrée, ornementée extérieurement de sculptures sur ses deux côtés et ses deux extré-

mités, ayant comme mesures extérieures 2 m. 32 de longueur, 0 m. 73 de largeur à l'un des bouts et 0 m. 67 à l'autre. A l'intérieur elle a 1 m. 83 de longueur, l'extrémité de la tête, taillée carrément est large de 0 m. 55 et celle des pieds de 0 m. 43 ; la profondeur est de 0 m. 32. Comme je l'ai dit précédemment, aux quatre angles on trouve les traces de quatre scellements en plomb pour fixer le couvercle.

L'ornementation consiste en une série de cinq arcades à plein-cintre sur chacun des côtés, en une croix ancrée à l'extrémité des pieds. Toutes ces sculptures sont méplates et très peu saillantes. Sur les côtés on remarque encore quelques motifs gravés, arbuste, feuillage, chevrons, damiers, losanges. Tous ces caractères semblent devoir faire attribuer ce tombeau au ^x^e ou ^{xii}^e siècle. Notons cependant que des ornements à peu près analogues se retrouvent sur des sarcophages attribués au ^v^e ou au ^{vi}^e siècle. Le chanoine Toussaint de Saint-Luc, en 1664, prétend avoir lu sur le couvercle aujourd'hui disparu : HIC . JACET . CONANUS . BRITONUM . REX, tout en disant que les lettres étaient presque effacées ; il est donc probable qu'il aura pu lire le commencement de l'épithaphe, et qu'il aura deviné ou plutôt supposé les deux derniers mots. La donnée la plus vraisemblable est que ce n'est point le cercueil de Conan Mériadec, mais d'un évêque Conan dont M. le chanoine Peyron a trouvé le nom sur la liste des évêques de Léon au ^{xii}^e siècle.

Je ne parle que pour mémoire du grand sarcophage provenant de l'abbaye blanche de Quimperlé, ou couvent des Dominicains, devenu maintenant couvent des Dames de la Retraite. Cette grande auge en pierre se trouve actuellement dans une des salles du rez-de-chaussée de notre Musée départemental et a été décrite et savamment étudiée par M. l'abbé Euzenot au tome ^{xii} du *Bulletin de la Société archéologique*, année 1885, page 247.

Le tombeau de Jean de Monfort trouvé dans les ruines de la même église de l'abbaye blanche a fait également l'objet d'un mémoire de M. de la Villemarqué et d'une notice de M. l'abbé Euzenot, tome ^{xi} du *Bulletin*, 1884, pages 278 et 302.

Je termine en disant un mot de la sépulture que l'on dit être le tombeau du roi Grallon dans l'église abbatiale de Landévennec. À l'angle qui se trouve entre le transept Sud et le bas-côté du chœur existe une petite chapelle carrée de 2 m. 40 de côté à l'intérieur, couverte d'une voûte d'arêtes. On y accède par trois ouvertures donnant sur le collatéral, sur le transept et sur la sacristie. À environ un mètre de profondeur au-dessous des seuils de ces ouvertures, on descend par trois marches à une aire où l'on trouve une tombe maçonnée en gros moellons, ayant la forme des anciens sarcophages, offrant une logette pour la tête, une plus grande largeur pour les épaules, et se rétrécissant vers les pieds. La longueur de ce tombeau est de 1 m. 70.

Est-ce le tombeau primitif du roi Grallon, remontant à la première église, bâtie du temps de saint Guénolé ? ou bien est-ce une reconstitution faite lors de la reconstruction de cette église, au temps de l'abbé Blenlivet, c'est-à-dire vers l'an 1030 ?

TOMBEAUX DE SAINTS

Nous devons une mention toute spéciale aux tombeaux de nos vieux Saints, des apôtres qui ont évangélisé notre pays, des pontifes qui l'ont gouverné, des moines, ermites et anachorètes qui l'ont édifié par leurs vertus et leurs austérités.

Nous savons que saint Corentin a été enseveli dans son

église cathédrale, et que plus tard ses précieuses reliques ont été transportées au loin pour être soustraites aux profanations des Normands ; mais rien ne nous indique la place de son tombeau. A la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, une plaque de marbre noir dans le pavé du chœur marque l'emplacement du sépulcre de saint Pol ; rien n'existe que cette simple indication.

De même pour saint Guénolé, son histoire raconte qu'il fut enseveli « et mis en un coffret ou charnier de pierre, « élevé sur des pilastres de deux pieds et demy de hauteur « contre la paroi de la chapelle qui fait l'aisle gauche de « la croisée de l'église de Land-Tévenec ».

On est donc à bon droit autorisé à reconnaître la place de la sépulture du saint abbé dans le bras de croix ou même l'absidiole du transept Nord que l'on distingue encore dans les ruines de l'église abbatiale ; car l'église reconstruite au XI^e siècle par l'abbé Blenlivet devait reproduire autant que possible les dispositions de l'édifice primitif, et il est à croire surtout qu'on respecta l'emplacement de la tombe du vénéré fondateur, comme on avait respecté celle du roi Grallon.

Nous sommes mieux partagés pour ce qui concerne quelques autres de nos vieux Saints. Des monuments assez importants et d'un caractère artistique ont été érigés dans le cours des siècles, sur le lieu de leur sépulture, par la piété des fidèles ou des généreux donateurs.

C'est ainsi qu'à LOCRONAN, au milieu de la chapelle du *Pénity*, accolée au bas du collatéral Sud de la grande église, la duchesse Anne ou sa fille Renée de France, qui devint duchesse d'Este et de Ferrare, fit établir au-dessus du caveau où fut enseveli saint Ronan, une tombe en Kersanton consistant en une table sur laquelle est couchée la statue du Saint, couvert des ornements pontificaux, mitre en tête et la crosse dans la main gauche, foulant aux pieds

un animal monstrueux. La table est élevée de 1 mètre au-dessus du pavé, et supportée par six pilastres auxquels sont adossés des anges tenant des livres et des écussons.

A la chapelle de SAINT-JAOUA, en Plouvien, au-dessus du sarcophage qui a renfermé le corps du saint évêque, est un monument de même matière et presque de même forme, sauf que la table est supportée par un massif orné sur son pourtour d'arcatures subtrilobées et ayant une ouverture ou passage étroit qui va d'une extrémité à l'autre. Le Saint est revêtu de ses ornements pontificaux, chasuble antique aux plis souples et gracieux, manipule, étole, tunique et aube, la tête coiffée de la mitre, tenant la crosse de la main gauche et bénissant de la droite. Deux petits anges soutiennent le coussin sur lequel repose sa tête, et cette tête est nimbée.

Sur le bord de la table on lit cette inscription en caractères gothiques :

Sas . Jœvin . Epus . Leons . fuit . hic . sepultus .

Le caractère général du monument indiquerait le XV^e siècle.

Non loin de Plouvien, dans la paroisse de Bourg-Blanc, à la chapelle de SAINT-URFOLD, est la tombe de ce saint, oncle et maître de saint Hervé. C'est un sarcophage uni, sans inscription, élevé de terre de trois pieds, avec ouverture ou passage en dessous.

A DIRINON, au milieu de la petite chapelle du cimetière, est le tombeau de sainte Nonne, mère de saint David. Tout autour sont les statuette des douze Apôtres, et sur la table élevée d'environ 0 m. 50, est la statue couchée de la sainte, vêtue en religieuse.

A LANNÉDERN, le monument de saint Edern était autrefois au milieu de la nef, très probablement au dessus de son tombeau. Sous prétexte d'encombrement, on l'a maintenant relégué dans un coin sombre du bas-côté Nord.

Sur une arcature qui paraît être du xiv^e siècle, le Saint est représenté couché, la tête couverte d'une aumusse, les mains jointes et les pieds reposant sur un cerf. C'est cet animal qui est sa caractéristique, et comme saint Théliau, évêque de Landaff, on le représente toujours chevauchant sur un cerf.

A la chapelle monumentale de SAINT-HERBOT, en Plonévez-du-Faou, dans la clôture même du chœur, est la tombe très simple de ce bon ermite, patron des vaches bretonnes. Sur quatre pilettes carrées est une table sur laquelle repose la statue couchée du Saint, vêtu d'une robe à longs plis et d'un camail à capuchon. Il a les mains jointes sur la poitrine, tient un bâton sous le bras gauche et un livre suspendu sous le bras droit. Au-dessus de sa tête est un fronton feuillagé, dans le style du xv^e siècle, et à ses pieds un lion ou un chien couché.

Dans la crypte de SAINTE-CROIX DE QUIMPERLÉ on vénère aussi la tombe de saint Gurloës, premier abbé de ce monastère. Sur un soubassement haut de 0 m. 80 ou 1 mètre, il est couché, vêtu de la chasuble antique, la crosse en main et les pieds appuyés sur un dragon.

Il convient d'ajouter à cette série de tombeaux de saints, le monument du vénérable *Michel Le Nobletz*, en l'église du CONQUET. Ce saint missionnaire avait passé dans cette ville les dernières années de sa vie et fut enterré dans l'église paroissiale de Lochrist, où ses restes furent exhumés au bout de quelques années et placés dans un tombeau de marbre noir veiné de blanc, surmonté de sa statue en pierre blanche, le représentant à genoux, en surplis et en étole, les mains jointes, dans l'attitude de la prière. Lorsque, vers 1852, l'église de Lochrist fut démolie pour être reconstruite au Conquet, le monument et les restes de Michel Le Nobletz y furent transférés également.

TOMBEAUX MONUMENTAUX ET HISTORIÉS

Nos églises étaient autrefois remplies de tombes de seigneurs, bienfaiteurs, donateurs, prééminenciers, tombes logées dans des enfeus ou arcades le long des murailles, ou bien formant dallage dans le pavé, ou encore parfois élevées de un ou deux pieds au-dessus du sol. Un grand nombre ont disparu, par suite de mesures prises au commencement de la période révolutionnaire, et depuis cette époque encore par des remaniements et des renouvellements de pavage fait dans les églises.

Citons, aussi complètement qu'il sera possible, les tombes qui existent encore dans leur place primitive ou qui en ont été retirées pour être déposées ailleurs.

Dans la cathédrale de QUIMPER, on trouve un certain nombre de vieux tombeaux d'évêques ou de chanoines, et quelques-uns reconstitués. Nous les indiquons par ordre, en commençant par la chapelle des fonts baptismaux et en faisant le tour de la cathédrale en remontant le collatéral Nord, en citant même les plus récents, qui dès maintenant appartiennent à l'histoire :

Dans la chapelle des fonts, tombeau de Raoul Le Moël, qui occupa le siège de Quimper, de 1493 à 1501.

Sous le vitrail de saint Yves : Mgr de Plœuc, 1707-1739 ;

Chapelle de Saint-Pierre : Mgr Graveran, 1840-1855 ;

Chapelle de Saint-Corentin : Mgr Dom Anselme Nouvel, de l'ordre de Saint-Benoît, 1871-1886 ;

Près de la statue en marbre de Notre-Dame d'Espérance : Mgr Sergent, 1855-1871 ;

Chapelle de Notre-Dame de la Victoire : Even de la Forest, 1280-1290 ; Gatien de Monceaux, 1408-1416 ;

Sous le vitrail de saint Charles Borromée : Mgr Jacques-Théodore Lamarche, 1887-1892 ;

Chapelle de Saint-Paul : Pierre du Quenquis, chanoine de Quimper, de 1415-1459 ;

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste : Bertrand de Rosmadedec, 1415-1459 ;

Chapelle du sépulcre : Alain Le Maout, 1484-1493.

A la cathédrale de SAINT-POL-DE-LÉON, il faut signaler autour de la clôture du chœur et du sanctuaire, en commençant par le collatéral Sud, les tombeaux de :

Guillaume de Kersauson, 1292-1327 ;

Rolland de Neufville, 1565-1613 ;

François de Visdelou, 1661-1671, très belle œuvre en marbre blanc, terminée en 1720 par le sculpteur Coulonge, et représentant le prélat à demi-couché, en chape et ornements épiscopaux, tenant un livre ouvert ;

Mgr de la Marche, dernier évêque de Léon, 1772-1802, émigré en Angleterre et mort à Londres, en 1806.

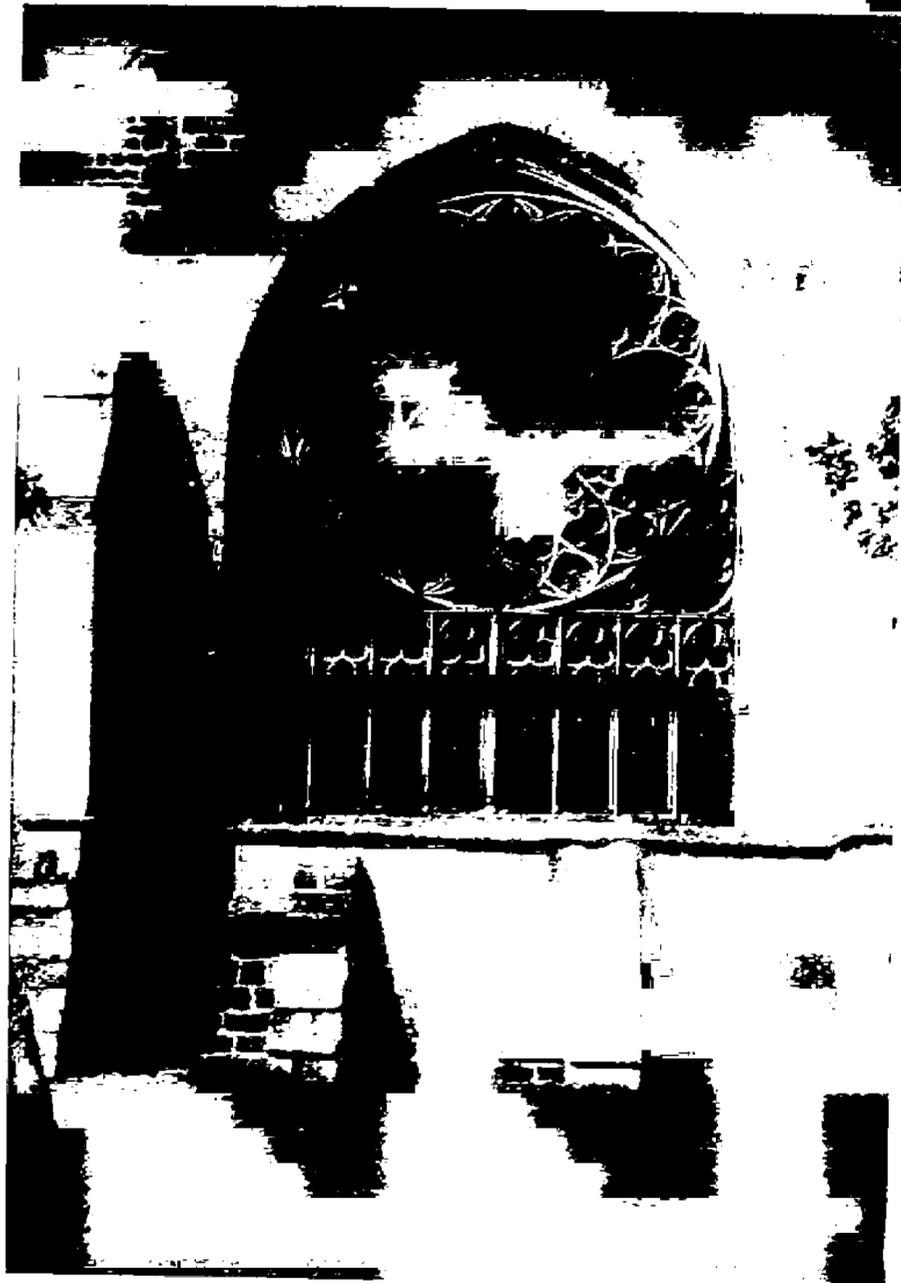
René de Rieux, 1613-1651.

A l'entrée de la chapelle absidale est une tombe richement sculptée, dans le genre de la Renaissance, élevée en 1539, à la mémoire d'Olivier Richard, chanoine de Léon et de Nantes, archidiacre d'Ack.

En avant de la balustrade de la chapelle autrefois de Notre-Dame du Bon-Secours, maintenant chapelle des Reliques de saint Pol, on voit, dans le pavé, la pierre tombale d'Amice Picart, morte en odeur de sainteté, en 1652 ; puis la tombe de M. de Trébodennic, archidiacre de Léon, marquée de ses armes, *au massacre de cerf*.

Pour ce qui est des autres tombeaux, passons-les en revue par ordre alphabétique des paroisses.

Dans l'ancienne église de BEUZEC-CAP-CAVAL, faisant maintenant partie de la paroisse de Plomeur, sous l'arcade du côté Sud du chœur est une tombe haute dont la table est ornée d'une croix fleuronnée, avec deux écussons portant deux lions rampants, et deux autres portant une



Pont-l'Abbé. — Rose absidale.

rose, probablement celle de *Trémic*, que l'on trouve aussi à la clef de voûte du porche de Lambour. Ces mêmes écussons sont alternés dans les arcatures des côtés de la tombe.

Dans le bas-côté Nord, un enfeu abrite une autre tombe haute ornée d'une croix simple et de deux écussons portant une croix latine et encore la rose des Trémic. Dans le pavé on trouve neuf tombes plates, offrant toujours les mêmes armes : *lion rampant, rose et croix*.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — En restaurant le pavé de l'église, vers 1899, on trouva deux dalles tumulaires, qui y avaient été posées sens dessus dessous. Elles étaient blasonnées *d'une croix pattée (?) — d'hermines et trois chevrons d'argent*, qui est Plœuc, seigneurs de Kerharo, en Beuzec, — *de gueules et de vair*, qui est du Louët, seigneurs de Penaot, en Mahalon.

Ces dalles sont maintenant dressées contre le mur du préau de l'école libre des filles.

BEUZIT-CONOGAN, ancienne paroisse près de Landerneau. — Dans les ruines de l'église, située sur la rive droite de l'Élorn, tout contre le chemin de fer allant vers Brest, on trouve la tombe de Troilus de Mondragon.

CLOHARS-FOUESNANT. — Au milieu de la nef, tombe haute, ornée d'une croix fleuronée ; elle doit appartenir aux Bodinio ou aux Cheffontaines.

COMBRIT. — Autrefois devant le chœur, maintenant dans l'enfeu du transept Midi, tombe plate portant les armes du Cosquer : *d'argent, à sept feuilles de houx d'azur*.

CROZON. — Tombe avec effigie de chevalier, autrefois à l'église, maintenant dans la cour du presbytère.

FORÊT-FOUESNANT. — Autrefois au prieuré de Locamand, une tombe avec effigie de chevalier tenant un bâton prioral, et qui doit représenter Isaac du Plessis de Kergario, qui fut tout à la fois guerrier et prieur commandataire de Locamand, de 1610 à 1618. Cette pierre a

été transportée au château de Kernuz vers 1860. (Voir le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1899, p. 401.)

GUENGAT. — Tombe avec effigie double, chevalier et châtelaine, Lanascol ou Saint-Allouarn. Autrefois au bas du collatéral Nord, maintenant dans l'ossuaire.

HENVIC. — Dans la vieille église, dalle en marbre noir d'un seigneur de Penamprat de Trémour : *trois quinte-feuilles et une étoile en abyme*.

KERFEUNTEUN. — Tombe portant effigie de chevalier du XVI^e siècle, provenant de Saint-Pierre de Cuzon, et maintenant au Musée de Kernuz. (Voir la notice de M. du Crest de Villeneuve, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1899, p. 412.)

LANDÉDA. — A la chapelle de Saint-Laurent, tombe portant l'effigie d'un seigneur de Carman tué en duel, par un seigneur de Troménec.

LANDIVISIAU. — Statue tumulaire d'Alain de Tournemine, autrefois à l'église de Landivisiau, maintenant à la villa de Sainte-Anne, près Pennpoul, en Saint-Pol-de-Léon.

LANNILIS. — Statue tumulaire d'un seigneur de Kerenegar ou de François du Coum, maintenant au Musée religieux de Saint-Louis de Brest.

LOC-MARIA-QUIMPER. — Dans le bas-côté Nord, dalle tumulaire du prieur Alain de Pennélé, 1423, et autres tombes de prieurs et d'abbesses.

LOCRONAN. — Tombe d'un seigneur de Névet.

LOCTUDY. — Une dalle, dressée contre la muraille, près de la porte de la sacristie, porte les armes des Kerfloux, seigneurs de Kerazan, avec quelques alliances. Une autre porte des écussons chargés d'un lion rampant couronné.

PLOUGASNOU. — Autrefois, près de l'entrée de la chapelle de Kericuff, existait une tombe haute armoriée.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. — A la chapelle de Lochrist, dalle d'Alain de Carman, 1253.

PLOUVIEN. — A l'église paroissiale, tombe monumentale de Laurent-Benoît Richard, recteur de Cintré et chanoine de Nantes. Ce monument porte la date de 1555 et a été transféré de la chapelle ruinée de Tariec, dont Laurent Richard était un des fondateurs.

Ce tombeau, dont la corniche est ornée d'une guirlande de feuillages, repose sur des pilastres engagés, entre lesquels sont de petites figures de moines dans l'attitude de la prière et de la douleur. Au milieu de ces moines sont deux anges soutenant des écussons aux armes de Laurent-Benoît Richard : *une tête de cerf cantonnée de trois roses*. Sur trois banderoles déployées se lisent, en langue bretonne, les trois devises qui avaient fait la règle de sa vie : *Enori Doe — Meli Doe — Carret Doe*.

Le chanoine repose sur sa tombe, comme sur un lit funèbre, revêtu du surplis et de la chape. Sur les orfrois de cet ornement, enrichis de fleurs variées et de ses armes, sont représentés ses saints patrons, saint Laurent avec son gril et saint Benoît. Il porte trois anneaux aux doigts en signe de sa dignité de chanoine d'une église cathédrale et de ses grades de docteur en théologie et en droit. Sa barrette est à ses côtés.

Près de sa tête sont deux anges agenouillés, soutenant des plaques sur lesquelles sont gravées les images du crucifix et la Sainte-Vierge. Les pieds sont appuyés sur un cerf. (*Notice de M. l'abbé Jean Le Guen, ancien aumônier de la Retraite de Lesneven, originaire de Plouvien.*)

SAINTE-CROIX DE QUIMPERLÉ. — Près de la tombe de saint Gurloës, autre tombe décorée de la statue et des armes de l'abbé Henry de Lespervez, mort en 1434.

A la chapelle de Rosgrand, dalles funéraires armoriées de Simon-Bernard Joly de Rosgrand et de Catherine-Louise Briand du Stang, son épouse, 1774.

SAINT-EUTROPE. — Tombeau d'un seigneur de Rosampoul.

SAINTE-LOUIS DE BREST. — En 1898, dans un remaniement du pavé du chœur, on en retira une dalle plus grande que les autres, renversée sens dessus dessous et portant, sur la face cachée dans le sol, une statue tumulaire d'un homme d'armes, qui doit être probablement Gilles de Texüe, mort le 12 Juillet 1514. Cette pierre est déposée au Musée religieux de Saint-Louis. (Voir la notice de M. du Crest de Villeneuve, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1898, p. 248.)

MUSÉE DE QUIMPER. — Dans une des salles du Musée départemental, mausolée reconstitué au moyen des restes des tombes des évêques Alain de Lespervez et Gatien de Monceaux. Sur la table repose la statue de François du Chastel, marquis de Mesle, sieur de Châteaugal et de Landeleau, gouverneur de Quimperlé pendant la Ligue, mort en 1612.

Dans la même salle, dressée contre le mur, la dalle tumulaire portant l'effigie gravée de Grallon de Kervastar, seigneur du dit lieu, en la paroisse d'Elliant : 1383.

Dans la cour du Musée, on trouve onze pierres tombales, historiées et armoriées, provenant presque toutes du couvent de Saint-François ou Cordeliers de Quimper.

SAINTE-VOUGAY. — Adossée à la façade Ouest de l'église, la dalle tumulaire de Louis Barbier, seigneur de Kerjean, avec effigie, du xvi^e siècle.

TRÉFLAOUÉNAN. — Tombeau avec statue du sire de Kermilin, retirée de l'église et encastrée dans le pignon de la mairie.

TRÉFLÉVÉNEZ. — Dans un enfeu de l'église, tombe portant cette épitaphe :

Charissimo : S D : Hamo : HVON, hoc pignus amoris æternum apposuit amantissimo filio suo Jacobo Ludovico qui obiit die 15. Feb. 1677. —

Devise : *Birviquen.*

(A suivre.)

CARTULAIRE DE L'ÉGLISE DE QUIMPER

(Suite.)

100.

RÈGLEMENT CAPITULAIRE (1)

— 7 Mai 1264. —

Anno Domini M^o CC^o LXIV^o die VII mensis maii fuit injuncta pena sub pena X librorum Floic quod non loqueretur verba injuriosa alicui canonico ad precipiendum ad libitum patientis predictam injuriam ; testibus presentibus : thesaurario, cantore, Guidone Fabri, Guillermo Moroci, canonicis.

Scriptum per me Riocum de Lustuhan, canonicum, et notarium apostolicum.

101.

SERMENT DE CHANOINE EXPECTANT

— 1267 (2) —

Ego Gaufridus Prepositi rector ecclesie de Golchuen (3) promitto me non venturum ad tractatus Capituli Corisopitensis nisi pro meo negocio speciali vel meorum nisi ad

(1) C. 31, f^o 20.

(2) C. 31, f^o 20.

(3) Forme ancienne de Goulien.

electiones, nisi vocatus a majore parte Capituli et quod non impetrabo distribuciones cotidianas in ecclesia per me nec per alium et impetratis super hoc, quod absit, nunquam utar, quousque prebenda michi debita in ecclesia Corisopitensi vacaverit et eam fuerim assecutus et hoc per juramentum meum confirmo, de manu propria scribo.

Datum in crastino purificationis B. M. Anno Domini M^o CC^o LX^o septimo in capitulo generali. (1268. N. S.)

102.

SERMENT DE CHANOINE EXPECTANT

— 1267 (1) —

Ego M^{str} Gaufridus dictus Boch promitto me non venturum ad tractatus capituli Corisopitensis nisi pro meo negocio speciali, vel meorum nisi ad electiones, nisi vocatus a majore parte Capituli et quod non impetrabo distribuciones cotidianas, in ecclesia per me nec per alium et impetratis super hoc, quod absit, nunquam utar, quousque prebenda michi debita in ecclesia Corisopitensi vacaverit et eam fuerim assecutus, et hoc per juramentum meum affirmo, et manu propria scribo.

Datum in crastino purificationis B. M. V. Anno Domini M^o CC^o LX^o in capitulo generali (1). (1268. N. S.)

(1) C. 31, f^o 20.

(2) Le mot *septimo* a été évidemment omis dans la date de cette pièce.

YVES CABELLIC
1267-1280

103.

**LITTERE EPISCOPI SUPER CONTENTIONE
SUPER VICARIA DE PLOE KERNEVEL ET ALIIS (1)**

1267. Le Sgr Evesque de Cornouaille confirme les dons faits par ses prédécesseurs Evesques à son chapitre, leur accorde la présentation de Landeleau, non du vicariat de Plouguernevel qu'il se réserve, partage quelques terres dont le chapitre ne jouissait plus.

— 21 Octobre 1267. —

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis eciam audituris, Yvo divina permissione electus confirmatus ecclesie Corisopitensis, salutem in Domino sempiternam.

Noveritis, Nos litteras bone memorie Guidonis quondam episcopi Corisopitensis non cancellatas, non abolitas nec in aliqua parte sui viciatas, recepisse ac vidisse verba subsequencia continentes sub hac forma :

Universis presentes litteras inspecturis, Guido misericordie divina Corisopitensis Episcopus, eternam in Domino salutem.

Noveritis quod cum contencio esset inter nos ex una parte et venerabile Capitulum nostre ecclesie ex altera, super terra de Colle-berri in parochia de Villa fontis et super anniversariis bone memorie Renaldi quondam Episcopi Corisopitensis et defunctorum magistri Gallerani et Gaufridi dicti Boffic canonicorum quondam ecclesie Corisopitensis et super conferendis vicariis ecclesiarum de Ploe Kernevel, de Plebe nova in Porzoez et de Kemenet maen (2) concessarum ab antecessoribus nostris in usus

(1) C. 56, 54.

(2) Ancienne forme de Quéménéven.

Capellanorum et clericorum chori, dyaconi et subdyaconi ecclesie Corisopitensis et super terra de Laneloc in parochia de Pleizben, ita est inter nos et ipsos unanimiter concordatum et atemptatum, quod dicta terra de Kenecberr inter nos et dictum Capitulum per medium dividetur.

Item dicta anniversaria dicto Capitulo libera pacifice permanebunt.

Item nos vicariam de Ploe Kernevel conferemus et Capitulum ad alias vicarias, personas eligent et eas ad ipsas vicarias nobis et nostris successoribus presentabunt.

De terra vero de Laneloc testimonium audietur et secundum testimonium, terra episcopi et terra Capituli dividetur.

Item recognoscimus ecclesiam de Lan de leou (1) ad jus patronatus dicti Capituli pertinere, nec intendimus nec volumus per collacionem quam fecimus semel de ipsa ecclesia ignoranter magistro Danieli de Mathalon, predicto Capitulo aliquod prejudicium generare, collatione tamen ipsi Danieli facta in suo robore duratura.

Nos autem volentes jura quorumlibet observare illesa et precipue ea que sunt vel debent esse nostri Capituli, ecclesias ipsi Capitulo a nostris antecessoribus ad quemlibet pium usum in ecclesia Corisopitensi collatas et constitutiones et consuetudines ipsius ecclesie legitimas, ratas habentes et firmas in quantum cum Deo possumus, auctoritate Ordinaria confirmamus.

In cujus rei testimonium istas litteras, sigillo nostro una cum sigillo dicti Capituli, fecimus sigillari.

Datum in crastino kalendarum maij anno domini M^o CC^o sexagesimo septimo.

Nos autem volentes jura quorumlibet observare illesa et precipue ea que sunt vel debent esse nostri Capituli,

(1) Landeleau.

ecclesias ipsi Capitulo a nostris antecessoribus ad quemlibet pium usum in ecclesia Corisopitensi collatas et constitutiones et consuetudines ipsius ecclesie legitimas ratas habentes et firmas in quantum cum Deo possumus, auctoritate ordinaria confirmamus.

In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo nostro duximus sigillandas.

Datum die venëris proxima post synodum S^{ti} Luce anno domini M^o CC^o sexagesimo septimo (1).

104.

SERMENT EN EXPECTATIVE DE PRÉBENDE (2)

— Mai 1268. —

Ego Henricus Torz clericus promitto me non venturum ad tractatus capituli Corisopitensis nisi pro meo negocio vel meorum nisi ad elecciones vel a majori parte capituli vocatus, et quod non impetrabo distribuciones cotidianas in ecclesia per me vel per alium et impetratis super hoc, quod absit, non utar, quousque prebenda mihi debita in ecclesia Corisopitensi vacaverit et eam fuerim assecutus et hoc per juramentum meum affirmo et manu propria scribo.

Datum in festo Inventionis S. Crucis, anno Domini MM^o LX^o octavo in capitulo generali.

105.

STATUTS CAPITULAIRES (3)

— 1268. —

A. D. M^o CC^o..... Statutum fuit in capitulo generali Sancti Luce, presente domino Episcopo, quod de firma

(1) En 1267, le 18 Octobre, fête de S^t Luc, tombant un mardi, le vendredi suivant était le 21.

(2) C. 31, 20.

(3) Les quatre actes qui suivent extraits du Cart. 31, f^o 21, verso, sont grattés et en partie illisibles.

ecclesie de Ploe Kernevel octo capellani (1) habebunt XVII libras, diaconi et subdiaconi LX..... scilicet quatuor..... XII libras..... alii masicoti de novo electi, scilicet Daniel..... Guido clericus Eudo IIII libras.....

Item statutum fuit quod omnes canonici.....residentes..... solvant VI libras..... quilibet eorum XL solidos..... quod..... absentes fuerint..... et similiter qui..... fuerint absentes solvant ad truncum ecclesie Corisopitensis..... de quibus pro quolibet denario..... et..... teneantur..... in ecclesia Corisopitensi ad minus in tribus horis in matutinis in missis et vesperis..... sicut..... videbitur expedire.

Item statutum fuit in crastino sinodi pentecostes, presente domino episcopo, quod de XXVII^l de Ploe Kernevel habebunt octo capellani XVI^l et sic remanent XI libre et..... tribus canonicis absentibus omnino scilicet jacobo de vetr (eriis). Adam de Cerpiaco et Cantore VI^l et sic..... XI^l distribuende. Sic quatuor macicotis, XII libras Guidoni Fabri magistro scholarum XI solidos. Actum Anno Domini M^o CC^o LX.....

106.

Anno Domini M^o CC^o LX octavo die jovis post Synodum Sti..... estivalis fuit in capitulo generali ordinatum, quod Gaufridus Decani clericus sit procurator generalis capituli Corisopitensis in..... centum solidos quolibet anno in duabus..... videlicet XL solidos de bursa..... de..... et..... solidos de luminari, qui Gaufridus..... et fidelitatem dicto capitulo..... *jurabit* presentibus et. — G. CALAROU, Mg^{tro}....., Alano DERVEI, Mg^{tro}, Petro..... Mg^{tro}, Alano SARGE, Gaufrido Prepositi, canonicis Corisopiten.

(1) Il s'agit ici des chapelains de la cathédrale, c'est-à-dire des sept curés ou vicaires et du sacriste.

107.

RECEPTION DE CHANOINE (1)

— 1269. —

Ego M^{sr} Ansellus dictus Gras clericus pro me juro et promitto me servaturum statuta ecclesie Corisopitensis et decreta, juro etiam fidelitatem dicte ecclesie, juro etiam me observaturum non prejudicaturum scienter juri alicujus Canonorum receptorum in dicta ecclesia ante me; predicta manu propria scripsi.

Datum in die Ascencionis Domini A. D. M. CC^o LX^o nono (2).

108.

DE MUTATIONE ARGENTARII

Que chanoine argentier sera changé d'an en an.

— 1269. —

Die sabbati post festum Sti Chorentini hyemalis continuata a die veneris precedente, in Capitulo generali fuit statutum quod anno quolibet argentarius ecclesie mutatur et alius de canonicis instituatur.

Anno Domini M^o CC^o LX^o nono (3).

109.

DE PRESENTACIONE VICARIORUM SPECTANTIUM
AD PRESENTACIONEM CAPITULI (4)

Vicariats en présentation au Chapitre de Cornouaille, à chacun le sien. Plonéour, Rostrenen, Beuzec, Plozévet, Combrit, Saint-Mathieu, Kerfeunteun, Plomodiern, Briec, Trégunc, Scaezre, Spezet, Berien, Landeleau, Carnoet Poher, Banallec, le reste en commun.

— 5 Juin 1270. —

Anno Domini M^o CC^o LXX^o die jovis in crastino synodi Pentecostes (5) statutum in generali capitulo Corisopitensi quia sepe inter canonicos Corisopitenses oriebatur

(1) C. 31, 20.

(2) En 1269, Pâques étant le 24 Mars, l'Ascension tombait le 2 Mai.

(3) En 1269, le samedi après le 12 Décembre était le 14 de ce mois.

(4) C. 56, 24.

(5) En 1270, la Pentecôte tombait le 1^{er} Juin. Le jeudi suivant était le 5 du même mois.

contencio super collationibus et presentacionibus vicariorum spectancium ad presentationem et collationem Capituli Corisopitensis quod quicumque habuerit prebendam quam habet Magister Guido dictus Calarer presentabit ad vicariam de Ploeneor. Quicumque vero habuerit prebendam Roberti de Rulliaco presentabit ad vicariam de Ros-troenen. Quicumque vero habuerit prebendam Magistri Droconis presentabit ad vicariam de Bozoc-Cap-Sizun. Quicumque vero habebit prebendam Petri de Maclaria presentabit ad vicariam de Ploezevet. Quicumque vero habebit prebendam Alani Dervei presentabit ad vicariam de Combrit. Quicumque vero habebit prebendam Firmini presentabit ad vicariam S^{ti} Mathei. Qui vero habebit prebendam Magistri Gaufridi Infantis (1) presentabit ad vicariam de Kaerfonton. Qui vero habebit prebendam Gemeli de Verreriis presentabit ad vicariam de Ploemodierne. Qui vero habebit prebendam Guillermi de Locmaria presentabit ad prebendam vicariam de Briziac. Qui vero habebit prebendam Magistri petri de Roma presentabit ad vicariam de Tregunc. Qui vero habebit prebendam Magistri Jacobi Fisici (2) presentabit ad vicariam de Scazre. Qui vero habebit prebendam Guillermi Oliverii presentabit ad vicariam de Spezet. Qui vero habebit prebendam Magistri Eveni presentabit ad vicariam de Landeleu. Qui vero habebit prebendam Gaufridi Prepositi presentabit ad vicariam de Carnoet-Pochaer. Qui vero habebit prebendam Guillermi archidiaconi Cornubie presentabit ad vicariam de Banazlec.

Alia vero beneficia spectancia ad collationem seu presentationem dicti capituli conferentur et presentabuntur a communitate prout moris est. (A suivre.)

(1) Le nom *infantis* doit être la traduction du nom breton *buguel*.

(2) Ce mot *fisici* serait peut-être la traduction du breton, *louzaouer* ou *louzaouen*.

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BODIVIT

Bodivit a cessé d'être paroisse au Concordat et a été rattaché à Plomelin.

L'église est maintenant en grande partie ruinée. La nef, sans bas-côtés, assez sombre et d'une grande simplicité, conserve encore sa toiture. On y remarque un foyer, près l'emplacement des fonts baptismaux.

La partie orientale, qui devait être le transept et le chœur avec collatéraux, forme un ensemble de ruines pittoresques, au milieu desquelles poussent des herbes folles, des arbustes, et même de grands arbres. Des colonnes octogonales, à bases et chapiteaux moulurés, indiquant le xv^e siècle, soutiennent des arcades qui sont réellement gothiques, quoiqu'elles soient en plein-cintre. Entre ces colonnes se trouve une tombe haute en granit, et dans le mur, au Nord, un ou deux enfeus à moitié éboulés.

La statue de saint David, le patron, est maintenant vénérée dans l'église paroissiale de Plomelin.

On voit dans le cimetière quelques chapiteaux provenant du cloître des Cordeliers de Quimper.

En 1684 (G. 111), M^{me} de Sévigné revendique dans cette église les prééminences suivantes :

« En l'église, un banc à double accoudoir joignant le balustre du côté de l'Évangile, avec tombe à cinq écussons, dont un chargé d'une levrette et les autres en alliance. En la vitre du pignon oriental elle y a les mêmes armoiries qu'à Pont-l'Abbé. »

L'église paroissiale, dédiée à Saint-Divy ou David, évêque, avait un autel sous le vocable de Sainte-Ursule (G. 111).

Les ressources de la Fabrique devaient être peu considérables, car nous remarquons dans le procès-verbal de visite de 1782 (Archives de l'Évêché) la note suivante :

« On supprimera la statue de saint Sébastien, qui n'est pas décente. On lambrissera et on pavera la nef. Nous défendons de se servir de l'ornement en papier et ordonnons de le brûler. La sacristie est fort incommode. »

ÉTAT DES DÉCIMES EN 1789

M. Duval, recteur	8 ^l 15 ^s
La fabrice	7 ^l 15 ^s
Saint-Roch	2 ^l

RECTEURS DE BODIVIT

1586-1589. P. Gourmelen.

1592-1595. Jan Moign.

1596-1628. Jan Bigon.

1628-1632. Martin Larzul.

1632-1636. Pierre Mynier.

Le V. Père Maunoir prêche à Bodivit en 1631 et 1632.

1636-1641. François Lagadou.

1641-1675. Pierre Gueznou.

Mission du V. Père Maunoir en 1656.

1677-1678. Guillaume Conan.

1678-1689. Pierre Picquet.

1689-1691. Olivier du Menez.

1691-1714. Jan Le Cor.

1714-1763. Noël Kernévez.

1763-1790. Corentin-Pierre Duval.

1790-1791. Thomas François Compagnon.

Sur les registres paroissiaux du temps de M. Le Cor, recteur (1691-1714), conservés au presbytère de Plomelin, nous relevons les deux annotations suivantes :

En 1693, c'est une prière touchante qu'il adresse aux Recteurs, ses futurs successeurs, qui sont peut-être encore dans le néant, mais qu'il supplie de songer à lui quand à son tour il ne sera plus.

« *Domini successores mei, pro me si placet orate, equidem pro vobis in missa semper Deum precor ex corde. Ergo Deum oro pro vobis, tempore forsitan quo non estis; ad turnum vero, cum ero nihil, mei spero meminertis.* »

L'autre note a trait à la révolte du papier timbré et du pillage du château du Cosquer.

« Le quinziesme jour de Septembre 1697, Mathieu Mendez, âgé de 63 ans, du lieu du Coet, a esté inhumé par moy prestre soussignant dans l'église paroissiale de Bodivit, en présence de François Mendez, son frère, de Michel Mendez, son fils, de René Droal, de René Jaury et de plusieurs autres. Ce fut celuy qui sauva le reste de vie qu'on laissa à M. de Kersalaun dans le temps de la révolte, le portant sur ses épaules du Cosquer en secret, tandis que les autres s'enyvraient dans ce manoir, jusqu'au bateau pour estre transporté à Quimper où il reçut ses sacre-

ments et mourut tost après. En reconnaissance de quoy le duc de Chaulne, estant venu à Quimper avec des troupes, luy donna publiquement quelques pièces d'or et l'exempta de payer des tailles sa vie durant, par écrit avec son cachet, c'est ce qui est vrai, c'est ce qui s'est fait.

« JAN LE COR, *recteur.* »

BOHARS ⁽¹⁾

Avant la Révolution, *Bohars* était une trève de *Guiler*, paroisse qui dépendait de l'archidiaconé d'*Ack* et de l'Évêché de Léon. Il en est fait mention sur les rôles des deniers censaux dus au Chapitre de Léon pour les années 1467-1487 et 1536 sous la rubrique suivante : (1467). *Censalia... Archidiaconatus Agnensis... Rector de Guiclars Botgarz Xs.* (2)

L'orthographe *Botgartz*, *Botgarz*, *Bothars* est fréquemment usitée dans les registres paroissiaux ; on trouve encore la dernière forme sur la couverture d'un registre de l'État-civil pour l'an XIII.

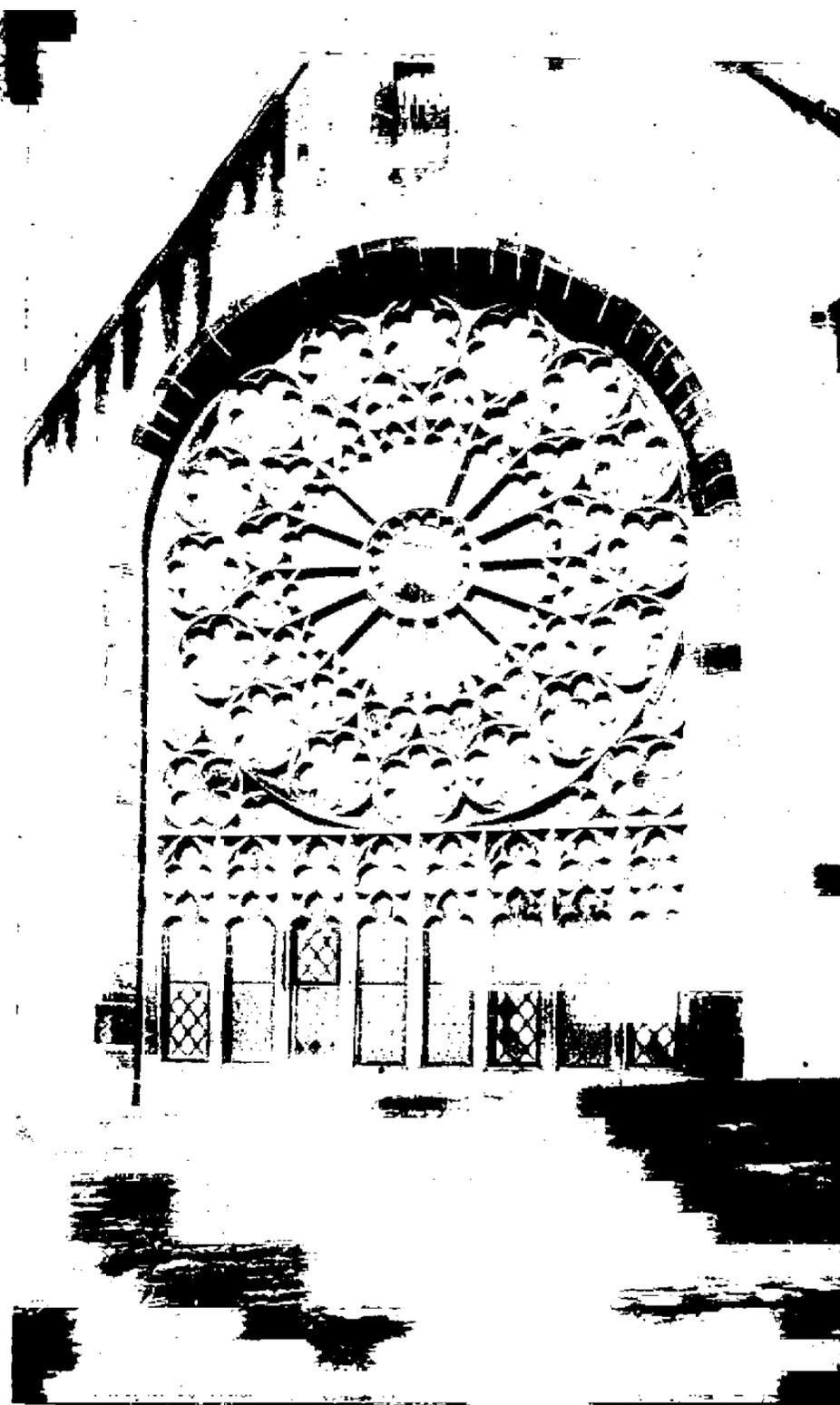
I. — ÉTYMOLOGIE

La signification du nom *Bohars* paraît être « l'habitation de la haie » ou encore : « l'habitation de le Garz ».

Bod, *Bot* (masc.) est un des nombreux vocables bretons qui désignent une résidence d'une nature particulière,

(1) Cette notice sur Bohars nous a été gracieusement communiquée par l'écrivain érudit qui dépouille, avec un si grand intérêt pour l'histoire, les archives des paroisses de Brest dans l'*Echo paroissial*.

(2) (1487) *Guiler* et *Botgartz*. (1536) *Guylerz Botgarz*.



Morlaix. — Rose de l'église des Jacobins.

comme *Castel, Enez, Garz, Lan, Lez, Loc, Maner, Meur, Moguer, Porz, Sal, Tor, Ty*. Le sens propre de *Bot* est *buisson*, et, par extension, habitation située dans un massif d'arbres.

Quant à *Garz* (fém.) qu'on traduit en français par le mot *haie*, on le trouve soit seul, soit en composition (1); mais c'est également un nom d'homme, sans doute par attribution de nom de lieu : il existe des le Gars, le Hars, l'Hars, L'ars, Lars, et l'on trouve même, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un maire de Bohars portant le premier de ces noms.

Pris comme nom de résidence, le mot *garz* désigne plus particulièrement une habitation palissadée, cachée au milieu des bois, — quelque chose comme les villages sud-africains, — et l'on pourrait se demander s'il ne faut pas ici le rapporter à une réminiscence de la petite forteresse en terre qui est si bien dissimulée au pied du taillis de Bohars-ar-Coat, et dont on parlera plus loin.

II. — MONUMENTS RELIGIEUX

a) Église.

Le P. Cyrille le Pennec semble ranger l'église de Bohars parmi les chapelles dédiées à la Sainte-Vierge. (Voir Albert le Grand, édition de Kerdanet, p. 511.) « En la paroisse « de *Guycler*, dit-il, le peuple fréquente, avec une grande « dévotion, la chappelle de *Botc'hartz*, d'autant que depuis « quelques années on y a établi le saint Rosaire; elle « est bastie sur les terres du seigneur de *Coatjunval*. »

(1) Le *Garz* ou la *Haye* en Guiclan, la *Martyre*, Milizac, Ploumoguier, Saint-Divy. — *Coathars* ou *Cohars* en Ploumoguier, — *Coatangars* en Plouzévéde, — *Menhars* en Saint-Thégonnec, — *Meznars* en Saint-Yougay, — *Penhars* en Ploumoguier, — *Quélars* en Cléder, — *Streat-C'harz* en Plabennec, — pour nous borner au Léon.

Mais le titulaire actuel de l'église est *saint Pierre-ès-Liens*.

M. de Kerdanet ajoute en note : « on y lit cette inscription : Faict du temps de *Mescam Beillou* et *Kaer* 1559 ». Cette inscription a disparu lors de l'élargissement de l'église en 1835, travail qui amena la démolition des murs latéraux, et fut exécutée par *Pondaven*, entrepreneur à Saint-Pol-de-Léon, sur un devis montant à 6,682 francs.

Le clocher avait été reconstruit antérieurement, en 1669, ainsi qu'en témoigne la date qu'on lit au-dessus de la porte d'entrée.

La chaire à prêcher est du même temps, — 1670 à 1679 ; mais elle n'appartient pas au mobilier primitif : elle provient de l'église du *Bourg-Blanc*, et fut achetée 50 francs. Elle est décorée d'une architecture rudimentaire, œuvre sans doute de quelque menuisier de village, inspirée par le souvenir de modèles appartenant à l'époque de la Renaissance. Sur la plate-bande de la corniche polygonale de l'abat-voix, on lit cette inscription : F : PAR : M : YVES : COVR — LAY : RECTE — VR : IAN : LEO — N : DE : TRIFI — LI : GOVERNEVR : LAN 167..... —

A l'intérieur de l'église, au-dessus du maître-autel, on voit une statue de la Trinité, dont il ne reste que Dieu le Père. A l'autel du transept, du côté de l'Évangile, une statue de *saint Elar*, en bois, dans l'attitude mouvementée du XVIII^e siècle ; une autre statue en bois de la même époque, représentant un moine vêtu du costume dominicain, et portant le rabat, sur le piédestal de laquelle est inscrit le nom de saint Herbot ; au-dessus du retable, un tableau représentant la Sainte-Vierge, en assez mauvais état, mais qui paraît d'une bonne exécution.

Dans la sacristie, un Christ, et une statuette de la Sainte-Vierge en bois qui se porte processionnellement.

* * *

Par un acte en date du 16 Juin 1499, passé entre *Henry Kerguziau*, escuyer, sieur de Kerguziau, et *Henry du Val*, sieur du Traonmeur, d'une part,

Et d'autre part, *Bernard Mathilin*, ou autrement *Thomas*, procureur et fabricque de la p[ar]roe[sse] de Botgarts, — Jan le Cren, — Hervé Bohic, — Hamon Jourden, — Jan Morvan, — Jan du Moulin, — Jan Kerivault, — Jan de Rochglas, — Henry le Normand, — Guyomarc'h, — le Bris, — Allain Kerlozrec, — Guyziou an Rochglas, — Hamon March, — Symon Bougaran. — Bernard Robert, — Jan et Loys et Allain le Briz, — Guynazre Yvon an Quinquis, — Jan Macheron, — Allain Floch, — Yvon Pochat, — Yvon Floch, — Jan Boulch, — Hervé Robert, — Jan an Scoureur, — Guyon Cozian, — paroissiens de la ditte p[ar]roe[sse] de Botgartz, avecq^s la plus saine et maires voix des dits paroissiens congrégés et assemblés au prosne de la grande messe dominicale »,

Il est reconnu que les dits sieurs de *Kerguziau* et du *Val* possèdent chacun d'eux en la dite Eglise sa chapelle croisée, savoir : « le *S^r de Kerguziau* devers l'Épistre, et le *S^r du Val* devers l'Évangile ».

En outre, les paroissiens les autorisent à augmenter, réparer et refaire ces chapelles, en les élargissant tant du côté du chœur que du cimetière, et à « y faire arche et voulte, tombe enlevée soubz les dites voulttes » à charge pour eux d'entretenir les dites chapelles. (Archives du Traonmeur.)

A l'époque de la Ligue, la chapelle dite du Traonmeur fut le théâtre d'actes de violence ; on trouve, en effet, à la date du 11 Avril 1585, des lettres monitoires signées de *Guillaume Calvez*, chanoine de Léon, et commissaire de l'Évêque, relativement à une enquête ordonnée par la

cour royale de Saint-Renan, au sujet de « certains maligns p[er]sonages qui se seraient avancés de démolir et d'effacer les armoiries et intersignes que noble écuyer *Jean de Lesguen* seigneur temporel de Traonmeur avoict fait mettre à la chapelle du Traonmeur à Botgarz ».

La pièce est scellée aux armes de *Mgr Rolland de Neuville*, évêque de Léon de 1562 à 1613, qui sont : *de gueules au sautoir de vair*. (Archives du Traonmeur.)

On trouve encore, dans les mêmes archives, en date du 10 Novembre 1526, un acte d'opposition faite par noble homme « *Petrus ar Traon*, dominus temporalis de Traonmeur, » à la concession accordée par les paroissiens de la paroisse ou trêve (sic) de Bohars (in ecclesia parrochiali seu treviali de Botgarts), à noble et puissant Tanguy de Kerguiziau, seigneur du dit lieu, de deux tombes : *Unum scilicet ad caput magni altaris dictæ Ecclesiæ super quod dicitur Evangelium, et aliud in medio chori, cujus caput contingenter se habet ad gradus prædicti altaris pro soma et prætio duodecim denariorum pro quolibet sepulchro*. (Archives du Traonmeur.)

b) Chapelle de Loquillau.

Cette chapelle, située au bas du bourg, et fondée par les seigneurs de *Kerguiziau*, était devenue de nos jours une dépendance du manoir de Keranouez : elle est aujourd'hui réunie à celui de *Kerampir*.

Il est de tradition qu'elle était autrefois dédiée à *saint Quijau*, et le préfixe *Loc* pourrait bien attester le séjour à Bohars de ce saint peu connu, dont le souvenir nous est encore commémoré par le nom que portait anciennement le manoir voisin de *Kerguiziau*, qu'on prononçait *Kerguichaou*, et qu'on appelle maintenant *Kerquillau*.

On ne sait rien de *St Quijau* ; on retrouve toutefois son

nom dans le vocable de quelques localités : *St Quijeau* ou *Quijo* en Lanvenegen, ancienne trêve de Guiscriff, manoir ayant appartenu à la famille *Ansquer* ; *St Quio*, manoir et chapelle en Cléguer, désignés sous le nom de *St Guiau* en 1448 et *St Cujau* en 1536. (Réformations et Montres de l'Évêché de Vannes). *Pouilquiziau*, terre et famille du Léon cités dans l'armorial de *Guy le Borgne*, à identifier probablement avec *Poulquijeau*, terre du Léon qui a appartenu aux *Kerdaniel*, puis aux *Lisac*. *Quilliguizieau* en Plésidy, terre et famille citées par *Guy le Borgne*. Auprès des ruines du château de *Penhoat* en Taulé, il existe une fontaine de *St Vizio* qui pourrait tout aussi bien se rapporter à *St Tivizio*.

Quant aux textes, on ne connaît jusqu'à présent d'ancien que celui du Cartulaire de l'abbaye de Quimperlé, charte de 1081-84 (Édition de MM. Léon Maître et Paul le Berthou, p. 137), qui cite : « *Quandam villam juxta Caer Ahes, in qua est Sancti kigavi ecclesia* », *St Quijeau*, commune et canton de Carhaix.

En Cornouaille, du côté d'Audierne, le nom de *Quijeau* s'est transformé en *Guichaou*, *Guichaoua*. Enfin, on trouve ce nom francisé en *Guichoux* aux environs de Morlaix (Taulé, Plouénan), avec les armes parlantes suivantes : le *Guichoux* ou le *Guéhou* : *d'argent au greslier (1) d'azur lié de gueules, accompagné de trois étoiles de gueules*. Enfin une famille *Quéjau* est mentionnée dans la paroisse de Gaël, aux Réformations de 1440 à 1543.

Quoi qu'il en soit, le culte de *St Quijau*, qui existait encore à *Loquillau* en 1650, était remplacé au commencement du XIX^e siècle par celui de la Vierge, et la chapelle était alors connue sous le nom de *N.-D. de Loquillau* ou

(1) On sait que l'embouchure d'une trompe ou grelier s'appelle enguichure.

N.-D. de Grâce. La statue vénérée existe encore : elle représente la Vierge portant l'Enfant-Jésus, et foulant aux pieds notre mère Ève, qui tient en sa main la pomme funeste.

En 1822, la chapelle était la propriété du *Cher Fleurine de la Garde* qui, par acte revêtu de sa signature et inséré au Registre du Conseil de fabrique, fit abandon de ses droits à la paroisse, à la condition que le culte y serait exercé ; et cependant la chapelle fut ultérieurement désaffectée par un nouveau propriétaire, et transformée en pressoir. Finalement, elle fut réédifiée et même agrandie au milieu du XIX^e siècle, puis rendue à la dévotion publique, et son propriétaire actuel, M. le Comte de Trolong du Romain, n'a rien négligé pour la décorer dans ce but.

On s'y rend en procession à la S^t Marc, l'un des jours des Rogations, à la Fête-Dieu, aux fêtes de l'Assomption et du Rosaire : on n'y va plus le jour du pardon de Bohars.

On conserve dans la chapelle quelques statues en bois, l'une de saint Joseph, l'autre d'une sainte dont la couronne royale est la seule caractéristique.

Dans la reconstruction de l'édifice, on a fait emploi d'une ancienne fenêtre du style flamboyant, qui est surmontée d'un écusson en bannière chargé d'un fascé, qui ne peut être que *Penancoat de Kerouazle* (le manoir de *Kerouazle* est en Guilers). A droite et à gauche de la fenêtre sont deux écussons frustes.

Près du chevet de la chapelle, une petite fontaine reçoit l'eau d'une source qui jaillit de la montagne ; elle est connue sous le nom de *feunteun Sant Vaodès*.

Saint Maudez est un des nombreux saints guérisseurs invoqués en Bretagne. Albert Le Grand rapporte dans sa vie que la terre de l'île où il bâtit son oratoire, au pays de Tréguier, et qui s'appelle *Isle de Maudez*, « sert d'antidote et remède très souverain contre les morsures ou piqueures des serpens et toutes sortes de bestes venimeu-

ses. L'usage en est qu'on en verse quelque peu en la boisson qu'on veut boire ; l'expérience de cette merveille se voit tous les jours ».

La tradition de cet usage s'est conservée à Bohars : la terre de la fontaine, délayée dans de l'eau, est un spécifique réputé contre les douleurs rhumatismales, et aussi contre l'enfle des bestiaux. On y venait autrefois de fort loin en pèlerinage ; si l'on pouvait se procurer un verre de terre recueilli aux abords de la source, et l'appliquer contre le membre malade, la mort de l'animal était le signe assuré d'une prompte guérison.

c) *Chapelle du Manoir du Traonmeur.*

Il y a aussi une chapelle particulière au manoir du *Traonmeur* ou *Tromeur* ; on s'y rendait autrefois processionnellement le jour de la Fête-Dieu.

d) *Chapelle du manoir de Kerguiziau* (aujourd'hui Kerguillau).

Cette chapelle est détruite, ainsi que l'ancien manoir de Kerguiziau. Elle était située à l'extrémité Est d'un vaste jardin enclos de murs ; les moulures de quelques pierres de taille provenant de la porte d'entrée permettent d'attribuer cet édifice au XV^e siècle.

III. — CLERGÉ

Curés ou vicaires de Bohars.

1700. 13 Mai 1702. Nicolas Madec, prestre curé de Bohars, signe les registres.

Fin de 1702. — Ils sont signés J. Gouzian, prestre.

1703. 15 Février 1706. Pierre Floch, prestre, curé.

8 Mai 1706 à la fin de l'année, J. Gouzian, prestre.

1707 à 1710. Robert Le Hir, sous-curé jusqu'au 28 Février 1707, curé à dater du 1^{er} Mars 1707.

1741-1775. Antoine Le Beïou.

1775-1786. Guillaume-Marie Ulfiën Duval.

1789. Riou.

Au Concordat, se trouvait à la tête de la paroisse un singulier personnage qui pourrait bien être pris comme le type adouci des prêtres ordonnés par Expilly : c'était Hervé-Jean-André Pizivin, né à Saint-Martin de Morlaix, le 30 Octobre 1764.

« Enfant de chœur de la Cathédrale de Léon (écrit M. de Troerin en 1806), il fut ensuite attaché au bas chœur. J'avais comme chef de corps et grand chantre de fréquents rapports avec lui, on m'en portait souvent des plaintes quelques fois fondées, il était un peu mauvaise tête, mais je finissais par le calmer. La Révolution l'a perdu, il y donna en plein, mais n'a commis aucune atrocité, personne ne s'en est plaint, il est assez bon musicien mais fort bègue. Il était en basses classes au commencement de 1791, Expilly en fort peu de temps lui a imposé les mains. Son église de Bohars est bien tenue. » Tel est le témoignage assez modéré que rend de lui le grand vicaire de Mgr Dombideau pour le bas Léon en 1806.

Les archives de l'Evêché possèdent une lettre de M. Pizivin qui complète sa biographie. — Après avoir été ordonné par Expilly en Mars 1792 et placé à Saint-Sauveur de Brest, il ne tarda pas à subir la persécution de la Révolution arrivée à ses dernières conséquences, la proscription de toute idée religieuse.

« Après le renversement des autels (écrit-il le 17 Janvier 1806), j'ai quitté Brest pour me soustraire aux attaques et aux recherches des forcenés qui ne voyaient dans les prêtres que des fanatiques, des charlatans. Je me retirai chez une de mes tantes à Lesneven, où les jacobins étaient

en plus petit nombre qu'ailleurs et où les honnêtes gens pouvaient un peu plus contenir les coquins en respect. Cependant je n'y fus pas longtemps tranquille, quelques propos fanatiques éveillèrent sur moi l'attention des frères et amis ; mais une de mes anciennes connaissances, M. Miossec de Kerdanet, me fit nommer par le District élève de l'école normale à Paris, où j'arrivai le 19 décembre (1794 ?). Les cours y durèrent jusqu'au 6 Juillet suivant que j'ai quitté Paris pour aller chez une de mes tantes à Orléans. La Terreur finie, je retournai à Brest où par mon crédit j'obtins l'ouverture de Saint-Sauveur deux ans avant qu'on pût ouvrir Saint-Louis.

« A mon retour d'Orléans, me rendant à Brest, je fus forcé de séjourner à Nantes en attendant une escorte pour sortir ; il ne me restait de mes provisions faites à Saumur qu'une livre de pain moisi dont il fallut me contenter pendant six jours, n'ayant pas un sou de numéraire, mon papier de nulle valeur depuis Angers, et ne pouvant par conséquent entrer dans une auberge, je couchais le soir dans les allées, derrière les portes que je trouvai ouvertes.

« La cinquième nuit, je fus surpris dans cet état par une patrouille ; on trouva mon passe-port en règle et on me mena au corps de garde ; j'étais si désespéré que le septième jour, au matin 3 Novembre, je profitai de l'escorte et sans trop savoir ce que j'allai devenir, je sortis de Nantes étourdi par le malheur et trébuchant à chaque pas d'inanition. Je n'avais que la triste perspective ou de mourir de misère ou d'être égorgé par les chouans. En sortant de la ville, je fis rencontre de trois militaires auxquels je racontais ma misère et qui me sauvèrent la vie en me nourrissant à leurs dépens jusqu'à Vannes, là j'ai trouvé des amis opulents et généreux. »

Il est dit ailleurs que ce malheureux prêtre, pendant

son séjour à Paris, avait été réduit pour gagner sa vie à s'engager comme musicien dans un théâtre.

M. Pizivin quitta Bohars vers 1806 pour devenir sacristain et organiste à la cathédrale de Quimper. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de recteur de Penhars, puis fut nommé recteur de Logonna-Daoulas, où il mourut en 1822.

Recteurs de Bohars depuis le Concordat.

- 1802-1806. Pizivin.
- 1806-1809. Cazuc.
- 1810-1817. Pochard.
- 1817-1837. Pierre-François Lannuzel, de Brélès.
- 1837-1841. Jean-François Calvez, de Plouénan.
- 1841-1870. Jean-Marie Berthou, de Plouzévédé.
- 1870-1880. François-Marie Kerneis, de Saint-Divy.
- 1880-1889. Prosper Podeur.
- 1889-1893. Desban.
- 1893. Pierre Mével.

Prêtres originaires de Bohars depuis le Concordat.

- Drogou, François-Marie, prêtre le 27 Juillet 1834.
- Drogou, Jean-Marie, prêtre le 29 Juillet 1849.
- Drogou, Guillaume-Marie-Joseph, prêtre le 10 Août 1888.

IV. — FAMILLES ET MAISONS NOBLES DE BOHARS

En Bretagne, il est impossible d'aborder l'étude archéologique d'une paroisse sans connaître les familles, — tant nobles que roturières, — qui l'habitaient ; des armes, un nom de Recteur ou de Fabrique sont souvent de précieux jalons pour déterminer la date ou l'attribution d'un monument, d'un tableau, d'une pièce d'orfèvrerie.

Les plus anciens documents qui nous fournissent des

renseignements sur les familles nobles de Bohars sont les réformations du xv^e siècle. On y trouve les noms des *Jouhan*, des *Kerguziau* et des *du Val* ; nous parlerons plus loin des deux dernières familles.

Quant aux *Jouhan*, possessionnés en Trébabu, Saint-Renan, Plouzané, Milizac, et s^{rs} de Kermerien, en Guiler, ils portaient pour armes : *de gueules au lion d'or armé et lampassé d'argent, accompagné de 3 annelets de même*, et pour devise : *En Jouan point de soucis*.

Les *Jouhan de Kerroc'hic*, en Plouvien, qui n'ont point fait attache avec les précédents en 1670, bien que vraisemblablement de même souche, s'armaient : *d'or à 3 fasces ondées d'azur*, et aussi : *d'argent au huchet de gueules*, comme Kerhals.

La réformation du commencement du xv^e siècle porte Henry Jouan comme noble en Bohars.

Les principales maisons nobles de Bohars étaient :

1. *Kerguziau*.

Kerguziau, — aujourd'hui *Kerguillau*, — berceau de la famille qui porte le premier de ces noms, et dont les armes sont : *d'azur à 3 têtes d'aigle, aliàs d'épervier arrachées d'or*, et la devise : *Spes in Deo*.

L'*Écho paroissial* de Brest a publié dans sa partie archéologique (n^{os} 176 et suivants), une notice assez développée sur cette famille, qui remonte jusqu'à Henry, écuyer dans une montre de du Guesclin reçue au siège de Brest en 1370.

La dernière héritière de la branche aînée, *Jeanne*, épousa vers 1530 *Olivier du Louet* s^r de Coatjunval, et lui apporta la terre de *Kerguziau*, pour laquelle il rendit aveu au roi le 11 Juillet 1541, comme père et garde naturel de *François du Louet* s^r de *Kerguziau*. Les *du Louet*

avaient déjà quitté leurs armes personnelles pour prendre, depuis le commencement du xvi^e siècle, celles de *Coetmenech*, qui sont *fascé de vair et de gueules*.

En 1675, *Achille de Harlay*, comte de Beaumont, conseiller d'Etat, épousa *Louise du Louet*, dame de Keranhoat, Coatjunval, Penhoadic, Kerguilliau; il portait pour armes : *d'argent à 2 pals de sable*.

Leur fille, *Louise Magdeleine de Harlay*, fut mariée à *Christian Louis de Montmorency-Luxembourg*, prince de Tingry, souverain de Luxe, d'abord connu sous le nom de *Cher de Luxembourg*, fils de *François Henry*, c^{te} de Luxe et de Bouteville, et de *Marie Charlotte de Clermont Tallard de Luxembourg*, duchesse de Piney, princesse de Tingry, baronne de Dangu. *Christian Louis de Montmorency*, créé maréchal de France en 1734, mourut en 1746. Les armes des *Montmorency* sont : *d'or à la croix de gueules cantonnée de 16 allérions d'azur*; devise : *Dieu ayde au premier baron chrétien*.

L'ancien manoir de *Kerguiziau* a été détruit : il en reste quelques vestiges dans la ferme de *Kerguillau*, notamment des fenêtres dans le style du xiv^e siècle. La chapelle, du xv^e siècle, a été également démolie depuis longtemps. Cette terre appartient actuellement à M. le baron Didelot.

2. Le Traonmeur ou Tromeur.

Le *Traonmeur* ou *Tromeur* a été possédé successivement, par fusion, par les familles suivantes :

a) *Traon* ou *du Val*; armes : *d'argent à la tour couverte de sable*. On voit figurer aux montres de 1534, 1544 et 1577, trois *Henry du Val*, les deux derniers dénommés s^{rs} de *Penantraon* (en Guiler). Cette famille s'est fondue vers 1560 dans *Lesguen*.

b) *Lesguen*, vers 1560; armes : *d'or au palmier d'azur*,

alias de *Rannou*, qui est *losangé d'argent et de sable*, au franc canton de *Lesguen*.

c) *Huon de Kermadec*, vers 1710; armes : *d'or à 3 annelets d'azur 2.1, cantonnés de 3 croisettes recroisettées de même*. Devise : *Atao, da vtrviquen*.

d) le *Bihannic de Tromeuc*, vers le commencement du xix^e siècle; armes : *de gueules à 2 dauphins affrontés d'or*.

e) de *Bergevin*, au xix^e siècle; armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de 2 grappes de raisin et en pointe d'un croissant, aussi d'or*. Cette dernière famille possède encore le *Tromeur*.

Le 4 Avril 1587, M^{sr} *Rolland de Neufville*, évêque de Léon, autorisa noble homme *Jehan Lesguen*, s^r du *Traonmeur*, pour l'amitié qu'il lui portait, à construire au dit manoir « un coulombier et fuye à pigeons ».

L'acte est signé de sa main, et porte, en date du 3 Février 1588, le consentement du procureur du roi, — le s^r de la *Tour*, — vu l'assentiment de quelques gentilshommes voisins, et attendu l'antiquité et étendue suffisante du manoir du *Tromeur*.

3. Penfel.

Penfel appartenait, — au moins en partie, — en 1248, à Hervé IV de Léon, qui vendit à cette date à un bourgeois de Guingamp sa terre de *Penfeel* (D. Lobineau, I, 273). Il avait déjà vendu en 1239 au duc *Jean le Roux* la ville, le château et le port de Brest, moyennant une rente de 50 livres. Le Duc fit opérer le retrait de *Penfeel* par *Riou de Penanros*, sénéchal de Lesneven, et y fit construire des moulins du consentement d'*Aufroy de Penfeel* et avec la ratification de *Bernard du Chastel*.

Ce texte semble indiquer que l'acquisition du Duc ne

portait pas sur la totalité de *Penfeel*, et que cette terre était sous la mouvance des seigneurs *du Chastel*.

On lit dans l'armorial de *Vaumeloisel* que *Auffridus Penfel*, scutarius, qui possédait du bien proche Brest, *apud Penfell*, avait pour sceau *une fleur de lys*.

4. *Keramezec*.

Keramezec est un ancien manoir, possédé de nos jours par les familles de *Parscau du Plessix* et *Saget de la Jonchère*.

Parscau (*Bâr skao*, la montagne du Sureau) porte pour armes : *de sable à 3 quintefeuilles d'argent*, et pour devise : *Amseri (temporiser)* (*Guy le Borgne*).

Saget porte : *de gueules à 3 flèches empennées d'argent posées en pal, accompagnées de 3 annelets d'or*, alias : *au chef d'argent chargé de 3 bandes de sable* (*P. de Courcy*).

René Georges, S^{sr} de la *Jonchère* et d'*Eancé*, comte de *Coemes*, épousa en 1724 *Mauricette Pauline de Ruellan*, fille du baron *du Tiercent*. Il mourut le 23 Décembre 1748.

5. *Keranouez* et *Kerampir*.

Keranouez et *Kerampir* sont de construction moderne ; la première de ces terres a été possédée depuis la Révolution par les familles *Fleurine de la Garde*, *du Marc'hallac'h*, *le Gars*, *de Dieuleveult* et *de Trolong du Romain* ; la seconde par le contre-amiral *Lavaud* et *M. du Romain*.

Armes des *du Marc'hallac'h* : *d'or à 3 orceaux de gueules* ; devise : *Usque ad aras*.

Armes des *Dieuleveult* : *d'azur à 6 croissants contournés d'argent* ; devise : *Diex le volt*.

Armes des *Trolong* : *Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent à 5 tourteaux de sable en sautoir ; aux 2 et 3 d'azur au château d'argent* ; devise : *Raktal (sur le champ)*.

V. — ANCIENNES STATIONS MILITAIRES

La position de *Castellou izella*, au bas du bourg de *Bohars*, ne présente aujourd'hui rien de particulier, si ce n'est que son nom suppose l'existence d'un *Castellou huella*, situé sur un point voisin, d'altitude supérieure au bourg vraisemblablement :

Le retranchement de *Bohars ar c'hoat*, à 300 mètres du bourg, s'élève à l'extrémité du grand taillis de *Bohars ar c'hoat*, vestiges d'un bois qui rejoignait sans doute jadis les bois du *Traonmeur*, à quelques centaines de mètres de distance.

C'est un ouvrage octogonal, dont les saillants se sont éboulés formant des sortes de quarts de cônes. Il a 32 à 33 m. de diamètre inscrit jusqu'aux crêtes d'escarpe, et un commandement de 6 m. 50 à 7 m. sur le fond des fossés, et de 3 m. 50 à 4 m. sur les terrains avoisinants. Les fossés ont une profondeur de 3 m. ; leur largeur est de 4 m. au fond et de 6 m. 70 à la crête de la contrescarpe.

La position militaire est parfaitement choisie : les vues sur les revers du côté de Brest sont étendues, et cependant le poste est dérobé aux regards, et se confond avec les reliefs environnants. Il domine un ruisseau assez important, qui coule à ses pieds, et dont les eaux remplissent les fossés de ses ouvrages avancés. Ce ruisseau est coupé par une chaussée, et quelques travaux insignifiants suffisaient et suffiraient encore pour inonder en peu d'heures toute la vallée supérieure.

A l'extérieur du poste, un espace de plus d'un hectare, bordant le ruisseau, défendu par des fossés de 5 m. de largeur, en partie comblés, et des parapets de 2 m. 50 de hauteur, servait sans doute de parc à bestiaux. Il est traversé par un chemin creux de 70 m. de longueur, excavé

dans le terrain naturel, parfaitement dissimulé, et qui devait l'être encore davantage autrefois par la verdure des bois formant voûte au-dessus de ses berges.

A l'intérieur, il existe des traces de murailles dans la partie voisine du chemin couvert dont on vient de parler. On y pratiqua des fouilles du temps où M. de la Jonchère était maire de Bohars, et l'on y trouva divers objets en cuivre, sur lesquels je n'ai pu avoir de renseignements, et un plat qui est actuellement au presbytère de Bohars.

Ce plat, de forme rectangulaire terminée par deux parties circulaires de 0 m. 32 — 0 m. 22, est en cuivre jaune recouvert d'étain, à fond creux et larges rebords. Les rebords sont terminés par une petite moulure ; le fond est décoré de canaux dont les côtes viennent se perdre au milieu du plat. Il est difficile d'assigner une époque à cet objet.

Disons, pour terminer, que le chemin creux est désigné au cadastre sous le nom de *an doufez*, que l'ouvrage avancé porte celui de *dorguennic*, et le champ voisin celui de *parc ar moguer*. La prairie en amont s'appelle *ar clos*.

Enfin, à quelques centaines de mètres de distance, sur la rive opposée du ruisseau, dans un champ situé derrière la gare de *Bohars* et appartenant à *M. Castrec*, maire de cette commune, on a trouvé depuis dix ans six coins en bronze, — le dernier cette année ; et l'on voit à fleur de terre des débris de poteries noires et rouges et des fragments de charbons. On trouve encore des débris analogues un peu plus haut, dans un champ qui appartient au même propriétaire et qui borde la route de Bohars, à côté de sa maison.

(A suivre.)

CHRONIQUE

Une Revue parisienne : le *Bulletin de l'Association de l'Art sacré* (1) nous met au courant du mouvement des études archéologiques dans divers diocèses de France et nous renseigne sur les cours d'archéologie qui sont professés dans un certain nombre de Séminaires.

Quoique notre diocèse n'ait pas été peut-être le premier à entrer dans cette voie, on peut le considérer cependant comme l'initiateur, grâce à la COMMISSION DIOCÉSAINE D'ARCHITECTURE ET D'ARCHÉOLOGIE créée par Mgr l'Évêque, grâce au *Bulletin* qui a bien vite fait au loin la diffusion de nos travaux et qui a servi de bases à des créations analogues dans d'autres diocèses.

De plus, le cours d'archéologie sacrée, au Séminaire, n'est pas sans avoir déjà produit ses fruits. Les auditeurs ont appris à connaître, à estimer, à admirer nos monuments et nos richesses d'art ; ils ont appris surtout à observer toutes les productions artistiques qui sont disséminées dans nos églises de campagne et dans nos plus modestes chapelles ; et la preuve de ce résultat obtenu, c'est que bon nombre d'entre eux ont apporté des notes de vacances où se révélait leur esprit d'observation et de bonne critique, notes qui ont été déjà utilisées dans le travail d'ensemble sur l'*Architecture bretonne* publié dans ce *Bulletin*, mais qui serviront surtout d'une façon plus immédiate dans la grande Monographie ou *Notices sur les Paroisses*, travail déjà bien en marche et qui, dans quelque temps acquerra plus d'ampleur et de rapidité.

(1) Poussielgue, éditeur, Paris, rue Cassette, 15.

ARCHITECTURE BRETONNE

Etude des Monuments du diocèse de Quimper

(Suite.)

VITRAUX PEINTS

La plupart de nos églises et de nos chapelles étaient autrefois ornées de vitraux historiés, retraçant les légendes des Saints en vénération et surtout les mystères de la vie de Notre-Seigneur et de Notre-Dame. Il en reste encore d'assez nombreux exemplaires; et certains petits fragments, conservés dans les tympan de quantité de fenêtres, indiquent que toutes ces baies en étaient garnies et que cette décoration si riche et si brillante était presque générale dans nos édifices religieux.

Peu à peu les orages, les tempêtes violentes, la grêle en ont brisé ou défoncé les panneaux; des réparations maladroites ont été faites; souvent on a remplacé par du verre blanc les débris qui restaient, et c'est ainsi que successivement ont disparu ces richesses artistiques qui étaient de vrais trésors pour nos églises.

Ajoutons que pendant la période révolutionnaire, on s'est acharné à briser les armoiries et blasons qui constellaient les tympan ou brillaient dans les panneaux, et

on n'épargna même pas ceux qui ornaient les cuirasses et robes des donateurs et donatrices habituellement représentés avec leurs saints patrons au bas du vitrail.

Il est à croire que plusieurs de ces œuvres furent exécutées par des peintres-verriers résidant dans le pays. Nous savons que bon nombre de nos anciennes verrières sont sorties des ateliers d'Alain Cap, de Lesneven, et l'un des vitraux de Saint-Fiacre du Faouët porte cette inscription : *Pierre Androuet ouvrier demeurant à Quimperallé, 1552.*

Pour avoir une idée des vitraux qui nous restent, donnons-en la nomenclature en détaillant et en décrivant ceux qui offrent le plus d'intérêt :

BANNALEC. — A la chapelle de la *Véronique*, trois vitraux du *xvi^e* siècle ou du commencement du *xvii^e*, un peu trop restaurés et trop renouvelés dans une récente réparation. Ils représentent : Fenêtre du milieu : Baiser de Judas ; — Portement de croix ; — Crucifiement.

Fenêtre Sud : En haut, la Cène ; — en bas, Ange portant la croix ; — La Véronique tenant la Sainte-Face ; — Inscription : OLIVIER . VICAIRE .

A la chapelle de *Loc-Mahé*, ou *Saint-Mathieu-Troganvel*, la fenêtre du fond a dans ses deux baies les représentations de saint Louis et de saint Tujen avec un chien enragé. Les soufflets ou compartiments flamboyants du tympan contiennent quatre blasons :

1. — *De sable au grêlier d'argent et aux trois molettes de même*, qui est le Vestle ;

2. — *De gueules aux trois tours d'argent* : Mur, Sr de Livi-not ;

3. — *D'or au canton de gueules et deux tourteaux de même* : du Hautbois, Sr de Kimerc'h ;

4. — *D'or à trois fusées d'argent.*

A la chapelle de *Saint-Jacques*, le vitrail au-dessus du

maître autel a conservé huit écussons où l'on reconnaît les armes des Livinot, Mur et Guengat et dont quelques autres n'ont pu être déterminés.

BÉNODET. — A l'église de *Perguet*, la maîtresse-vitre offre un Crucifiement avec une Sainte-Face et les armes suivantes :

- 1^o De sable à l'aigle éployée d'argent, qui est Fouesnant.
- 2^o D'azur au griffon d'argent.

BRASPARTS. — Dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile, est un vitrail du xvi^e siècle dont deux scènes ont été refaites ; voici les tableaux qui le composent :

1. — Entrée triomphale de N. S. à Jérusalem.
2. — Lavement des pieds.
3. — Dernière Cène.
4. — Prière au jardin des Oliviers.
5. — Notre-Seigneur devant Caïphe.
6. — Notre-Seigneur devant Pilate.
7. — Notre-Seigneur, les yeux bandés, maltraité par les soldats.
8. — Flagellation.
9. — Couronnement d'épines.
10. — Portement de croix.
11. — Crucifiement.
12. — Notre-Seigneur descendu de la croix.
13. — (Tympan) Anges tenant les instruments de la Passion.

M. le vicomte de Villiers du Terrage a publié en 1895, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, une note sur la commande d'un vitrail à Brasparts, en 1543, marché signé par nobles hommes Charles de la Marche, seigneur du dit lieu et de Bodriec, d'une part, et Giles le Sodec, peintre et vitrier, de Quimper-Corentin, d'autre part. Ce vitrail, qui n'existe plus, garnissait une fenêtre du côté Midi et représentait les douze Apôtres tenant

chacun un rollet ou banderole contenant les articles du *Credo* et le nom de chacun des Apôtres. Au haut, étaient les armes du donateur et en-dessous, par suite d'un accord, celle de noble escuier Louys Ansquer, seigneur de la Forest et de Penguern.

BRENNILIS. — L'église paroissiale possède trois vitraux : La maîtresse-vitre, ayant un tympan à trois fleurs de lis, présente des sujets dont l'ordre a été interverti et qu'il faudrait rétablir ainsi :

Présentation de la Sainte-Vierge au temple ; — Son mariage ; — Annonciation ; — Visitation ; — Nativité de l'Enfant-Jésus ; — Circoncision ; — Adoration des Mages ; — Fuite en Egypte.

Dans le tympan fleurdelisé, on trouve les armoiries qui suivent :

1. — D'argent à 3 jumelles de gueules au franc canton d'or au lion sable, qui est Berrien.
2. — Mi-parti d'un burelé d'argent et de gueules de 10 pièces, qui est Quélen-Vieux-Chastel, et d'or à 3 fasces de gueules, qui est du Chastel. (Yvon de Quélen, seigneur du Vieux-Chastel, épouse vers 1450 Jeanne du Chastel.)
3. — Mi-parti de Berrien et de gueules à 3 épées d'argent en bande, qui est Coatanezre, fondu dans Berrien, puis dans Quélen Vieux Chastel.
4. — D'azur à trois besans d'or, parti de gueules à la fasce d'or.
5. — Mi-parti de Berrien et d'azur à la croix d'or, qui est Lezongar (Yvon de Berrien épouse en 1443 Jeanne de Lezongar.)
6. — Mi-parti de Quélen et de Berrien. (Louise de Berrien, dame de Coatanezre et de Kerdudal, épouse vers 1500 Olivier de Quélen, baron du Vieux-Chastel.)
7. — Mi-parti de Berrien et d'azur au lion d'argent, qui est du Juch (Henry de Berrien, homme d'armes dans

montre de 1481, épouse Louise du Juch, père et mère de la précédente).

8. — Mi-parti de Berrien et de.....

On voit que quelques-uns de ces blasons indiquent d'anciennes alliances, antérieures au vitrail, car celui-ci ne peut pas remonter au delà de 1485, date de la construction de l'église.

La fenêtre au-dessus de l'autel Nord contient saint Christophe ; — un saint moine et l'Immaculée-Conception ou *Sainte-Conception*, figurée par la petite Sainte-Vierge, représentée dans le sein de sa mère sainte Anne, les mains jointes et entourée d'une gloire lumineuse.

Écusson de Berrien plein.

Une singulière inscription donne le nom du donateur : *No. de Bezyen Prestre de Pleyben a faict vitrare istas fenestras.*

Au-dessus de l'autel Midi, ou des Sibylles, le vitrail donne : Notre-Seigneur sortant du tombeau ; — Saint Michel ; — Saint Roch ; — puis les armes de 1^o — Quélen ; 2^o — Berrien ; 3^o — *d'argent fretté d'azur*, qui est Goazmoalou Guicaznou.

D'autres fenêtres ont dans leurs débris : Mi-parti de Berrien et de Lezongar.

Mi-parti de France et de Bretagne (1).

BRIEC. — Dans la chapelle de *Sainte-Cécile*, trois fenêtres conservent des restes de vitraux, en assez mauvais état.

Maîtresse-vitre. — Quatre baies ; dans les trois premières, Notre-Seigneur en croix, avec la Sainte-Vierge et saint Jean. Dans la quatrième, sainte Cécile portant la palme du martyr, avec un petit orgue à son côté.

(1) La détermination de ces armoiries a été faite par Louis Le Guennec, de Morlaix.

Fenêtre du transept Nord. — Annonciation. L'Ange tient une banderole avec ces mots : *Ave Maria, gracia plena Dns tecum.* Dans le tympan est le Père Éternel bénissant de la main droite et tenant de la gauche le globe du monde. Il est coiffé de la tiare et vêtu d'une chape d'or avec étole croisée sur la poitrine.

Fenêtre du transept Sud. — Première baie : CŌMEN . S : CECIALIA : PRIOET . DIEV : AVĀ : LES.....

La Sainte, vêtue d'une robe violette et d'un manteau rouge doublé de vert, est à genoux devant un prie-Dieu surmonté d'un crucifix. Au-dessus de sa tête, à travers une arcade ouverte, on voit un musicien qui joue d'un petit orgue ; derrière l'instrument se trouve le souffleur, coiffé d'une toque verte avec plumet bleu. — (Le peintre-verrier a donc bien compris le texte des actes de sainte Cécile : *Cantantibus organis*, etc...)

Deuxième baie : Tout le bas de cette baie a disparu, mais dans le haut, on voit l'évêque Urbain instruisant Valérien. Urbain est représenté en pape, avec la tiare et une chape très riche. Il fait lire à Valérien le Livre des Évangiles. L'époux de sainte Cécile ne porte pas le nimbe des Saints, parce qu'il n'est pas encore baptisé. Au-dessus de sa tête, dans une gloire lumineuse entourée de nuages, plane le Saint-Esprit sous forme de colombe.

Dans cette fenêtre, les figures et l'architecture qui les encadre offrent les caractères de la Renaissance. Dans la fenêtre du milieu, au contraire, les personnages sont surmontés de dais flamboyants très chargés de détails.

A la chapelle de *Saint-Vennec*, dans la même paroisse, restent quelques débris de verre peint dans lesquels on reconnaît deux anges tenant des banderoles, la Sainte-Vierge et saint Sébastien.

CAST. — A la chapelle de *N.-D. de Quilidouaré*, la maîtresse-vitre se compose de quatre baies. Dans la première

est Notre-Seigneur condamné à mort. Dans les autres, le crucifiement, Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons, bourreaux, pharisiens, cavaliers. La croix de Notre-Seigneur est surmontée d'un pélican.

Dans les soufflets se trouve un écusson écartelé au 1 et 4, d'azur au basilic d'or, au 2, d'azur au lion rampant d'or, au 3, d'argent au grêlier de sable accompagné de trois étoiles de même.

Un autre écusson porte : d'argent au sanglier de sable.

D'autres débris nous montrent une adoration des Mages et Madeleine au pied de la croix.

CLOHARS-FOUESNANT. — Deux fenêtres latérales : Sainte-Vierge et saint Maurice, abbé ; — Notre-Dame-de-Pitié et saint Christophe ; — Armes du Juch et Bodinio.

COMBRIT. — A la chapelle de *N.-D. de la Clarté*, la maîtresse-vitre conserve deux panneaux intacts et quelques autres incomplets :

1. — Notre-Seigneur en croix.
2. — Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus.
3. — Trois têtes de Saintes-Femmes.
4. — Assomption : Sainte-Vierge dans un nuage, entourée de quatre anges.
5. — Couronnement de Notre-Dame.

CONQUET (Le). — Maîtresse-vitre composée de cinq baies. Au haut des trois baies du milieu, est Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons, accompagné de la Sainte-Vierge, saint Jean, la Madeleine, Saintes-Femmes, juifs et bourreaux. Douze ou treize anges sont en adoration autour de Notre-Seigneur crucifié.

Dans le reste de la fenêtre, sont représentés les Apôtres, saint Pierre et saint Paul isolés, les autres groupés deux à deux. Au milieu est Notre-Seigneur ressuscité prenant la main de saint Thomas et la mettant dans la plaie de son côté.

La facture de ce vitrail indique la Renaissance avancée, ou même l'époque de Louis XIII.

DAOULAS. — L'église abbatiale de Daoulas possédait autrefois dans sa grande fenêtre absidale, aujourd'hui détruite, une magnifique verrière qui a été décrite par l'historien de l'abbaye, Louis Pinson, chanoine de Daoulas. M. le chanoine Peyron a reproduit cette description dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1897, p. 319 et *seq.* Cette verrière a été exécutée, vers 1530, par les soins de R. R. Père en Dieu, frère Charles Jégou, abbé régulier de la dite abbaye, et nous voyons qu'elle était absolument identique à la maîtresse-vitre de Saint-Mathieu de Quimper et à celle de la Roche-Maurice.

Les soufflets du tympan contenaient 30 écussons armoriés.

DINÉAULT. — La chapelle de *Saint-Exupère (Sant-Dispar)*, avant d'avoir été reconstruite, vers 1895, possédait une jolie verrière à trois baies, qui a été acquise par la Société archéologique du Finistère, et se trouve maintenant dans notre Musée départemental.

Dans la baie centrale, se trouve la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus ; dans les côtés, sainte Marie-Madeleine tenant son vase de parfums, et saint Exupère en chape, mitre et crosse, présentant un seigneur donateur de la maison de Kersauson, comme on le voit par les armes qui blasonnent son vêtement. En effet, en 1562, Jean de Kersauson était seigneur de Rosarnou, en Dinéault.

Ces mêmes armoiries se reproduisent au haut de chacune des trois baies et dans les deux soufflets latéraux ; elles peuvent se déterminer ainsi : *Ecartelé au 1 et 4 de gueules au fermail d'argent, aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or, au chef d'or à trois étoiles d'azur, portant en abîme vairé d'argent et de gueules.*

Dans le soufflet supérieur, sont les instruments de la Passion : croix, couronne d'épines, clous, fouet, roseau,

éponge, lance, sur un écusson de gueules supporté par deux anges.

Ce vitrail est très riche comme coloris et fort précieux à cause de l'architecture des soubassements et des dais, agrémentés de petits médaillons ronds, personnages assis tenant une fleur, groupes de cariatides enfantines, amours et génies jouant du biniou et de la flûte traversière. Les caractères de style qu'on y observe indiquent bien la seconde moitié du *xvi^e* siècle.

DOUARNENEZ. — A la chapelle de *Sainte-Hélène*, on trouve des restes de vitraux au bas des deux collatéraux.

Fenêtre Nord : Baiser de Judas ; — Notre-Seigneur devant Pilate ; — Crucifiement ; — Résurrection.

Fenêtre Sud : Agonie au jardin ; — Portement de croix ; — Jugement dernier ; — Donateurs avec inscriptions.

Ces sujets ont dû faire partie d'un ensemble dans une grande fenêtre à trois baies.

ÉDERN. — Il y a vingt ans, existait dans la chapelle de *Lannien* une belle verrière qui a été brisée depuis par le vent et les orages et qui a presque entièrement disparu.

ERGUÉ-GABÉRIC. — L'église paroissiale possède deux vitraux anciens.

Dans la maîtresse-vitre composée de quatre baies et terminée par un tympan dessinant deux fleurs de lis, on voit les scènes suivantes : 1. — Nativité de Notre-Seigneur ; 2. — Circoncision ; 3. — Baptême de Notre-Seigneur ; 4. — Entrée à Jérusalem ; 5. — Dernière Cène ; 6. — Prière au jardin des Oliviers ; 7. — Baiser de Judas ; 8. — Flagellation ; 9. — Notre-Seigneur condamné à mort ; 10. — Portement de croix ; 11. — Crucifiement ; 12. — Résurrection.

Les dais de couronnement qui terminent les baies sont composés de motifs d'architecture Renaissance, anges, dauphins, formant un dessin très riche.

Dans les quatre panneaux formant le premier rang du tympan, on trouve saint Barthélémy, un jeune homme sans nimbe, coiffé d'un chapeau et portant une palme, saint Michel terrassant le dragon, saint André. Ils doivent probablement représenter les patrons des donateurs dont on voit les armes plus haut. Dans le panneau du milieu est la Sainte-Trinité, le Père-Éternel assis, tenant son Fils crucifié.

Au-dessus de l'autel Sud, une fenêtre à deux baies se termine aussi par un tympan à fleur de lis. On y voit représentés : 1. — Saint François d'Assise présentant le donateur, François de Kergonan, que l'on reconnaît à ses armes : *d'or à trois croissants de gueules* ; 2. — Sainte Catherine présentant une châtelaine. Le petit panneau formé par le pied de la fleur de lis renferme le séraphin crucifié, tel qu'il apparut à saint François sur le mont Alverne.

A la chapelle de *N.-D. de Kerdévot*, la maîtresse-vitre est bien détériorée, on y reconnaît cependant les scènes suivantes : Evêque avec crosse, parties frustes ; — Nativité ; — Fuite en Egypte ; — Portement de croix ; — Crucifiement ; — Mise au tombeau ; — Résurrection.

Dans les soufflets, les quatre Évangélistes, anges portant les instruments de la Passion, puis les armoiries des différentes familles bienfaitrices de la chapelle : Guengat, Tréanna, Liziart, Kersulgar, Lanros, Autret de Missirien.

A la chapelle de *Saint-Guénolé*, il reste aussi quelques débris : Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons. Dans les soufflets du haut, Père-Éternel en chape rouge, et étole ; — Ange en dalmatique rouge, portant la croix ; — Saint-Esprit et Sainte-Face ; — Ange Gabriel ayant fait partie d'une Annonciation.

GARLAN. — Chapelle de *N.-D. de Kervézec*, restes de vitraux : Crucifiement et Résurrection.

GOUÉZEC. — Maîtresse-vitre de l'église paroissiale ;

Notre-Seigneur fait prisonnier ; — Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons, avec foule de personnages ; — Résurrection. Cette verrière a beaucoup de rapport avec celle de Guengat.

A la chapelle de *N.-D. des Fontaines*, cinq fenêtres conservent des fragments de vitraux, mais incomplets et en désordre.

1. — Adoration des Mages ; — Assomption, Sainte-Vierge debout dans un nuage lumineux, entourée d'anges dont deux tiennent une couronne au-dessus de sa tête ; — Même Sainte-Vierge, plus petite et sans couronne ; — Annonciation.

2. — Adoration des bergers et fragments.

3. — Maitresse-vitre : Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons ; tout le bas a disparu ; très beaux couronnements, arabesques et petits anges.

4. — Transfiguration : Notre-Seigneur entouré d'une gloire jaune, bleue et rouge ; — Moïse avec ses cornes lumineuses ; — Elie portant l'habit de l'ordre du Carmel, mais en bleu. En bas, les Apôtres et un donateur présenté par saint Pierre.

5. — Annonciation : Ange Gabriel et Sainte-Vierge sous un dais gothique ; — Sainte-Trinité : Père-Éternel coiffé d'une couronne d'empereur, Notre-Seigneur assis, Saint-Esprit entouré d'anges et de bienheureux.

GUENGAT. — C'est une de nos églises les plus riches en vitraux anciens ; elle compte cinq fenêtres dont la vitre est à peu près complète.

A. — Abside, autel Nord, trois baies. — Les trois panneaux du bas sont empruntés à une scène du Jugement dernier.

1. — Cinq bustes d'Apôtres parmi lesquels on reconnaît saint Pierre portant les clefs et saint Jean tenant une coupe d'où sort un dragon.

2. — Cinq têtes de Saintes-Femmes dont l'une porte un vase de parfums.

3. — Groupe de cinq anges, l'un jouant de la trompette, les autres, les mains jointes.

4. — Saint Michel portant la croix et la balance, présentant un seigneur donateur.

5. — Saint Jean-Baptiste présentant un seigneur et une dame.

6. — Saint Pierre portant les clefs, présentant un seigneur et une dame.

7. — Nativité : La Sainte-Vierge et saint Joseph à genoux devant l'Enfant-Jésus couché sur la paille.

8. — Circoncision : Le grand-prêtre est coiffé d'une mitre.

9. — Baptême de Notre-Seigneur.

Les trois baies sont couronnées par des dais Renaissance d'une bonne composition.

B. — Maitresse-vitre, six baies : La Passion.

1. — Notre-Seigneur chargé de sa croix.

2. — Notre-Seigneur portant sa croix.

3. — Deuxième, troisième et quatrième baies, Crucifiement. — On attache à la croix le mauvais larron, vêtu d'une chemise et la corde au cou. A côté de lui se tient un démon, tandis qu'un ange emporte au ciel l'âme du bon larron. Chose étrange, le mauvais larron tient une petite croix entre ses mains enchaînées. Au bas se trouve la Sainte-Vierge en pamoison, assistée de saint Jean et des Saintes-Femmes. Au pied de la croix est la Madeleine, puis des bourreaux, le centurion à cheval. Sur le harnachement de ce cheval et les bordures des vêtements des personnages sont des semblants d'inscriptions, composées d'une suite de lettres sans liaison ni sens, telles qu'on les trouve encore maintenant brodées au bas des habits des paysans bretons du côté de Pont-l'Abbé.

4. — Quatrième baie : Déposition de Notre-Seigneur de la croix par Joseph d'Arimathie et Nicodème. Au bas, est la Sainte-Vierge soutenue par saint Jean et entourée par les Saintes Femmes portant des aromates.

5. — Sixième baie : Au haut, Notre-Seigneur ressuscité sortant du tombeau.

6. — Au bas, saint Fiacre, patron de l'église, vêtu d'une robe blanche et d'un scapulaire et capuce rouge ; il tient un livre ouvert et une bêche. Au bas de ce panneau est inscrite la date : LAN 1571.

Il est important de faire observer que la scène du crucifiement qui se trouve ici est exactement reproduite dans la maîtresse-vitre de Gouézec. Ces deux verrières sortent donc du même atelier et sont faites sur les mêmes cartons.

Dans les soufflets du tympan, des anges portent les instruments de la Passion : croix, colonne, fouet, verges, couronne d'épines, clous, échelle, marteau, tenailles, vase de myrrhe et d'aloès ; dans le panneau central, un agneau crucifère. Six panneaux contiennent des écussons dont les blasons ont disparu.

C. — Autel Sud, trois baies.

1. — Saint Michel.

2. — Notre-Dame assise, portant l'Enfant-Jésus.

3. — Saint Jean-Baptiste.

D. — Bas-côté Sud, près de l'autel, quatre baies.

1. — Saint Michel présentant un seigneur et une dame portant chevrons semés d'hermines.

2. — Saint à genoux, en prière, vêtu d'une peau de bête, entouré de nuées et surmonté d'un arc-en-ciel. Ce doit être Noé ou le prophète Elie.

3. — Quatre anges les mains jointes, un cinquième sonnant de la trompette. Ce sujet doit être la continuation du troisième panneau du vitrail A.

4. — Baiser de Judas ; Notre-Seigneur fait prisonnier et guérissant l'oreille de Malchus.

5. — Notre-Seigneur devant le grand-prêtre.

6. — Sainte Catherine présentant un chevalier et une dame qui portent chevrons et hermines.

8. — Notre-Seigneur attaché à la colonne et flagellé.

9. — Sainte Barbe présentant un seigneur et une dame : *écu d'azur au griffon d'or, couronné d'argent.*

10. — Notre-Seigneur en croix. Le bon larron regardant le ciel, le mauvais larron la tête renversée vers la terre. Au pied de la croix, Notre-Dame soutenue par saint Jean, puis deux pharisiens.

11. — Notre-Seigneur ressuscité.

12. — Sainte Marie-Madeleine présentant un seigneur et une dame : *d'azur au griffon d'or couronné d'argent.* Dais flamboyants ; — Dans le tympan, deux anges jouant de la viole ; — Croix, échelle, deux écussons détruits.

E. — Fenêtre au dessus de la porte Ouest, au bas de la nef ; trois baies. Deux panneaux seulement sont conservés :

1. — Femme entrant dans une maison, suivie d'une autre qui porte une quenouille. Cette scène pourrait bien se rapporter à l'histoire de saint Fiacre, patron de la paroisse.

2. — Saint Laurent et saint Sixte.

Dans la chapelle de Lanascot restent quelques phylactères, devises, légendes, mais les blasons ont disparu.

GUIMILIAU. — Maîtresse-vitre ; Crucifiement.

HUELGOAT. — A la chapelle de *N.-D. des Cieux*, sont des restes de vitraux où l'on reconnaît la mort de la Sainte-Vierge ; les Apôtres entourent son lit funèbre et deux anges transportent son âme au ciel. Plus bas, les trois Marie et des scènes détachées. De l'autre côté, la Sainte-Trinité, saint Pierre et saint Paul. Dans la fenêtre de

droite, restes du donateur, le seigneur de Quélen Vieux-Chastel.

JUCH (Le). — Maîtresse-vitre ; quatre baies ; Scène du crucifiement. Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons dont les âmes sont emportées par un ange blanc aux ailes rouges et un démon rouge aux ailes vertes. Bourreaux et cavaliers, saint Longin perçant le côté de Notre-Seigneur ; — Dans la baie Nord, la Sainte-Vierge assise entre saint Jean et une Sainte-Femme. Derrière on voit le buste d'un saint en dalmatique rouge.

Madeleine au pied de la croix ; — Au bas de la baie du bon larron, on croit voir le manteau et la robe de la donatrice armoriés d'azur au lion rampant d'argent, et d'or au lion passant de gueules. Le Juch portait d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

KERFEUNTEUN. — La maîtresse-vitre de l'église paroissiale contient un bel *Arbre de Jessé*, représentation que l'on retrouve encore dans quelques-unes de nos églises. Elle est inspirée par ce texte d'Isaïe, chap. XI : *Il sortira une tige de la souche de Jessé, et elle produira une fleur sur laquelle se reposera l'Esprit du Seigneur.*

De la poitrine de Jessé endormi sort le tronc d'un arbre sur les branches duquel sont les rois de Juda, ancêtres de Notre-Seigneur, à partir de David, fils de Jessé. Au sommet de l'arbre, est la fleur mystérieuse prédite par le Prophète, la Sainte-Vierge Marie avec son divin Fils, l'Enfant-Jésus, au dessus desquels plane généralement le Saint-Esprit.

Dans le vitrail de Kerfeunteun, par exception, ce n'est pas la Sainte-Vierge qu'on a représentée, mais Notre-Seigneur en croix, entre sa Mère et saint Jean.

Dans un des panneaux latéraux du bas, on voit la Sainte-Trinité, sous le vocable de laquelle l'église est dédiée, puis de l'autre côté un saint évêque bénissant, en chape,

mitre et crosse, probablement le patron du donateur. Dans les soufflets, des anges tiennent quatre écussons, qui sont désormais frustes.

KERLAZ. — Vers 1880, la maîtresse-vitre possédait un vitrail, œuvre d'Alain Cap, de Lesneven, qui a disparu maintenant et dans lequel on voyait : le Couronnement d'épines ; — Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons ; — La descente de croix ; — Saint Jean-Baptiste présentant un chanoine donateur, puis un écusson : d'azur à trois truites d'argent.

LABABAN. — Maîtresse-vitre ; Passion.

LAMPAUL-GUIMILIAU. — Panneaux provenant de diverses fenêtres, réunis en une seule, au-dessus de l'autel de la Passion.

On y voit quelques personnages du Jugement dernier, avec Notre-Seigneur au milieu ; les quatre Évangélistes, des anges, une Annonciation. Cette église, au commencement du XIX^e siècle, était presque entièrement garnie de vitraux de couleur.

LANDUDAL. — A la chapelle de *Saint-Tugdual*, autrefois église paroissiale, restent quelques misérables fragments de vitrail, représentant le Crucifiement de Notre-Seigneur.

LANGOLEN. — Possédait autrefois une maîtresse-vitre dont les débris ont été acquis par la Société archéologique du Finistère, pour être reconstitués au Musée départemental, mais ce travail n'a pu encore être exécuté.

LANNÉDERN. — La maîtresse-vitre présente 12 panneaux dont plusieurs ont trait à la Passion ; d'autres ont dû être pris en dehors de cette fenêtre ; ils y sont placés sans ordre ; je les cite dans l'ordre qu'ils occupent actuellement :

1. — Résurrection des morts.
2. — Flagellation.
- 3-4. — Montée au Calvaire.

5. — Saint Edern à cheval sur son cerf.

6. — La Cène.

8-12. — Notre-Dame-de-Pitié.

9. — Saint Yves et une veuve.

10. — Portement de croix.

11. — Baiser de Judas.

LOC-EGUINER (Saint-Thégonnec). — Débris figurant le baptême de Notre-Seigneur au-dessus duquel paraît le Père-Eternel.

LOCRONAN. — La maîtresse-vitre comprend dix-huit scènes de la Passion.

A la chapelle du *Pénity*, accolée à la grande église, et qui renferme le tombeau monumental de saint Ronan, une des fenêtres a conservé son vitrail, représentant : Notre-Seigneur en croix, accompagné de la Sainte-Vierge et saint Jean ; — Sainte Catherine, vierge et martyre ; — Saint Paul, apôtre.

Chapelle de *N.-D. de Bonne-Nouvelle*. — Un évêque ; — Un Apôtre ; — Saint Jean-Baptiste ; — Saint Pierre ; — Anges portant les instruments de la Passion ; — Sainte-Trinité.

MARTYRE (La). — Quatre fenêtres garnies de vitraux anciens, dont les sujets sont quelque peu bouleversés.

A. — Au fond de la nef du Nord, portant la date de 1562 ; — Dans le bas, une sorte d'arbre de Jessé, ancêtres de la Sainte-Vierge ; — Trépasement de Notre-Dame, ou mort de la Sainte-Vierge ; elle est couchée sur un lit à baldaquin, entourée des Apôtres ; — Dans le haut, couronnement de la Sainte-Vierge, avec accompagnement de tous les Saints du ciel et des anges jouant de la trompette.

B. — Abside, côté de l'Évangile.

1. — Sainte nimbée présentant une châtelaine, puis deux autres personnages assis à une table, et un troisième tenant un flacon.

2. — Saint évêque présentant un chevalier donateur agenouillé, portant sur ses vêtements les mâcles des Rohan ; ange tenant la couronne d'épines.

3. — Flagellation.

4. — Couronnement d'épines.

5. — Prière au jardin des Oliviers.

6. — Baiser de Judas.

Dans le tympan, écussons brisés.

6. — Fenêtre du milieu. — Crucifiement, la Sainte-Vierge et saint Jean, Saintes-Femmes, soldats et centurion à cheval.

D. — Côté de l'Épître.

1. — Descente de croix.

2. — Notre-Seigneur aux limbes ; il en ouvre les portes pour délivrer les âmes des justes ; les démons s'en montrent furieux.

3. — Fuite en Egypte. (Sujet déplacé).

4. — *Noli me tangere* ; Marie-Madeleine portant un vase d'aromates ; Notre-Seigneur en manteau rouge et tenant une bêche de jardinier.

5. — Apparition de Notre-Seigneur ressuscité à sa Mère.

6. — Scène étrangère.

7. — Ascension, panneau double.

8. — Sujet bouleversé.

MAHALON. — Chapelle de *Saint-Pierre*. — Restes de vitraux : Transept Sud : Notre-Seigneur assis, au jugement dernier ; — Annonciation. Transept Nord : saint Roch, étendu à terre, avec son chien, puis le seigneur Gothard à cheval.

Blason : écartelé aux 1 et 4 d'argent fascé de gueules, aux 2 et 3, d'or plein.

MEILARS. — Chapelle de *Notre-Dame de Confors*. — Dans la fenêtre du milieu de l'abside, un bel arbre de Jessé où les rois de Juda sont vêtus de costumes très riches com-

me coloris et broderies. Cet arbre est terminé par Notre-Seigneur en croix. Dans les côtés, on voit la Sainte-Vierge et Notre-Seigneur ressuscité.

Les vitraux latéraux ont été massacrés par un vitrier de Quimper qui a ravagé beaucoup d'églises vers 1850. On y reconnaît cependant l'Enfant-Jésus au milieu des Docteurs ; — La Sainte-Famille à Nazareth : la Sainte-Vierge filant sa quenouille, avec l'Enfant-Jésus à ses côtés ; saint Joseph travaillant à son établi, des anges les assistant.

Inscription : JAN . FLOCH . FABR. 15.....

MELGVEN. — La maîtresse-vitre a été restaurée vers 1897. Elle compte quatre baies et semble remonter à la première moitié du xv^e siècle, toutes les architectures y sont flamboyantes. Les sujets représentés sont :

1. — Saint Pierre.

2. — Saint Paul.

3. — La Sainte-Trinité : le Père et le Fils assis sur un même trône et tenant un livre ouvert sur leurs genoux ; le Père coiffé d'une couronne fermée et ayant en main la boule du monde ; le Fils bénissant, tous deux ayant en guise de nimbe, derrière la tête, une croix fleuronnée.

4. — Saint Michel, avec cheveux d'or ornés d'un cordon de perles et d'une petite croix, revêtu d'une cuirasse d'or et d'un manteau bleu, tenant de la main droite une croix fleuronnée, présentant un donateur, prêtre agenouillé, vêtu d'une chape d'or et ayant sur la poitrine un blason : *d'argent à trois maillets de gueules, 2 et 1.*

5. — Saint Sébastien, percé de flèches.

6. — Notre-Seigneur en croix, entre la Sainte-Vierge et saint Jean.

Dans les soufflets et au bas des baies sont de nombreux blasons, parmi lesquels on peut citer :

1. — En supériorité : *France et Bretagne* surmonté d'une couronne fleurdéliée.

2. — *D'azur à 3 étoiles d'or*, entouré du cordon de Saint-Michel.

3. — *D'azur au chevron d'argent accompagné de 3 billetes de même.*

4. — *Parti, à dextre d'argent au grêlier de sable, à sénestre, d'azur à 3 pommes de pin d'or.*

Autres restes de vitraux : Crucifiement ; — Adoration des Mages.

A la chapelle de la *Trinité*, le vitrail au-dessus du maître-autel représente : la Sainte-Trinité ; — Saint Pierre ; — Têtes de saint Christophe et de sainte Barbe ; Ecu, *de sable à l'aigle impériale d'argent.* — Le même en alliance avec : *azur au lion rampant d'argent* (Pont-Croix).

PENMARC'H. — Dans la maîtresse-fenêtre restent quelques débris de vitraux, et dans les soufflets, les armes de France et de Bretagne en supériorité, puis celles des sires du Pont avec diverses alliances : Rostrenen, Rohan, Bourbon-Navarre, Brosse-Bretagne.

PEUMEURIT. — Au bas de la maîtresse vitre, on lit cette date : MIL V^{cooc} XXX : IX (1539). — Dans les baies sont représentés les quatre grands Docteurs d'Occident :

1. — Saint Ambroise, ayant à ses pieds le donateur, un prêtre en chape d'or, les mains jointes, agenouillé sur un prie-Dieu surmonté d'un livre.

2. — Saint Grégoire, pape. — Il a une robe jaune d'or, couverte de broderies, un manteau violet, une sorte de capuce ou d'aumusse rouge et un bonnet carré de même couleur, de la main droite il tient un livre, et à son côté gauche est une tiare.

3. — Saint Jérôme. — Robe rouge, manches bleues, chapeau rouge de cardinal, renversé sur le dos et retenu par une cordelière bleue qui passe sur les épaules et retombe en glands sur la poitrine. Il est en contemplation,

les mains jointes, devant un crucifix, et à ses pieds est couché son lion.

4. — Saint Augustin. — Robe bleue et bonnet carré de même couleur ; sorte de camail rouge.

• Dans les soufflets, on voit douze anges jouant de différents instruments de musique, sans compter une dizaine de petits panneaux qui ont été endommagés.

PLEYBEN. — La maîtresse-vitre, comprenant quatre baies, est une œuvre très-belle de la fin du xvi^e siècle ou du commencement du xvii^e ; elle renferme les scènes suivantes :

1. — Notre-Seigneur lave les pieds à ses Apôtres.

2. — Dernière cène : Saint Jean repose sur le cœur de Notre-Seigneur. Un jeune serviteur apporte un plateau. Au mur de la salle, est adossé un dressoir garni d'assiettes.

3. — Prière au jardin des Oliviers : le calice surmonté d'une hostie, qui est devant Notre-Seigneur, rappelle le vieux calice de Guengat. Les trois disciples sont endormis, et saint Pierre serre dans sa main son glaive nu. Par la porte du jardin, on voit venir au loin Judas suivi de soldats.

4. — Baiser de Judas : Saint Pierre coupe l'oreille de Malchus. Au bas du panneau, on voit l'écu de France entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel.

5. — Notre-Seigneur devant Caïphe.

6. — Pilate se lave les mains ; sa femme lui adresse des reproches. Notre-Seigneur est amené par les soldats.

7. — Flagellation.

8. — Notre-Seigneur portant sa croix et tombant sous son fardeau.

9. — Scène du crucifiement prenant trois baies. — Autour de la croix du Sauveur, on voit saint Longin et le centurion à cheval, les soldats armés de leurs lances ; au pied

de la croix, Marie-Madeleine à genoux. Au bas de la croix du bon larron, dont l'âme est reçue par un ange, se trouvent saint Jean debout et la Sainte Vierge tombant en pamoison, soutenue par les Saintes-Femmes. Au bas de la croix du mauvais larron, dont l'âme est emportée par un petit démon rouge, trois soldats jouent aux dés pour tirer au sort la robe de Notre-Seigneur.

10. — Résurrection.

Dans les soufflets du tympan, des anges portent les instruments de la Passion ; et tout à fait au sommet, le Père-Eternel tient dans la main gauche la boule du monde et bénit de la droite.

Chapelle de *N.-D. Lannélec*. — Maîtresse-vitre ; sujets considérablement endommagés : Notre-Seigneur en croix, avec la Sainte-Vierge et saint Jean à ses côtés ; — Sainte Barbe ; — Notre-Dame de Pitié, tenant le corps de Notre-Seigneur sur ses genoux ; — Dans les soufflets, on voit trois écussons :

1. — *D'argent à cinq fusées de gueules, surmontées de quatre tourteaux de même, Kervenoaël ou Kergoët ?*

2. — Les mêmes, parties à sénestre *d'argent à la croix ancrée de sable.*

3. — *Parti d'argent aux fusées de gueules, et au chef d'or, et d'argent fascé de deux jumelles de gueules.*

Ce vitrail pourrait être à peu près contemporain de la construction de la chapelle : 1490.

PLOËVEN. — La chapelle de *Sainte-Barbe*, située sur la route de Cast, a son abside droite percée de trois fenêtres dont deux conservent encore leurs vitraux anciens.

A. — Maîtresse-vitre ; Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons, avec beaucoup de personnages sur le calvaire, le centurion, saint Longin et le grand prêtre à cheval, beaucoup de soldats ; deux d'entre eux se battent à coups d'épée pour se disputer les vêtements du Sauveur.

La Madeleine embrasse le pied de la croix et lève les yeux vers son divin Maître. Dans la baie de gauche, la Sainte-Vierge tombe en pamoison et est soutenue par les deux autres Marie.

Les blasons du haut ont disparu. Il y a dans le bleu du ciel, dans le bois de la croix et dans quelques cuirasses, d'admirables effets de nuances et des reflets qui ont dû être obtenus par l'attaque du verre et par l'emploi des émaux.

B. — Fenêtre au-dessus de l'autel du transept Sud : Panneaux incomplets. — Buste de sainte Barbe couronnée de roses, et buste d'une autre Sainte tenant un livre et portant couronne royale ; probablement sainte Catherine. Dans le petit compartiment du haut, voile de la Véronique, avec Sainte-Face.

PLOGONNEC. — Six vitraux anciens, dont quelques-uns à peu près intacts.

1. — Bas-côté Nord : saint Nicolas dans un navire, calmant la tempête ; — Saint évêque ; — Saint Eloi ferrant le pied d'un cheval, détaché de l'animal ; — Saint Edern sur un cerf ; — Saint Théleau, en chape et mitre, à cheval sur un cerf ; — Saint évêque ; — Notre-Seigneur ressuscité, garde endormi au pied de son tombeau ; — Ermite ou pèlerin, sonnant une cloche, probablement saint Cado ou saint Gildas, ou bien, d'après le Révérend Baring-Gould, saint Alouarn, ou Aelhaiarn, disciple de saint Dubrice et par là très lié avec saint-Théleau ou Teilo, évêque de Landaf, qui vint en Armorique en 547 ou 548.

2. — Bas-côté Nord : Saint Sébastien.

3. — Fond du bas-côté Nord : Sainte Madeleine ; — Sainte-Vierge assise avec l'Enfant-Jésus ; — Sainte Catherine ; — Grande scène de la Transfiguration.

4. — Maître-vitre : neuf scènes de la Passion, et quelques panneaux bouleversés.

5. — Fond du bas-côté Sud : Saint Michel et un chevalier donateur ; — Sainte Barbe et une châtelaine donatrice ; — Grande scène du jugement dernier.

6. — Bas-côté Midi : Sainte Madeleine présentant une donatrice.

PLOMEUR. — Chapelle de *N.-D. de Tréminou*. — Maître-vitre : Notre-Seigneur en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean ; — *N.-D. de Pitié* ; — Sainte Marguerite à genoux sur un dragon ; — Dans les soufflets, armes des barons du Pont.

Fragments dans deux autres fenêtres.

PLOUDIRY. — Fenêtre absidale : la Cène ; — Prière au jardin ; — Baiser de Judas ; — Grande scène du Crucifiement.

Côté de l'Épître : Couronnement de la Sainte-Vierge.

Côté de l'Évangile : Tradition des clefs à saint Pierre.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Chapelle de *N.-D. de la Fontaine-Blanche* ; quelques restes : Notre-Seigneur en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean ; — Saint Paul, apôtre.

PLOUGUERNEAU. — Chapelle de *N.-D. du Grouanec*. — Débris dans deux fenêtres du transept Sud : Notre-Seigneur en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean, avec donateur et donatrice portant *de gueules à la quintefeuille d'argent* ; — Saint Laurent ; — Saint Roch.

PLOURIN-MORLAIX. — Dans l'église paroissiale, à la cinquième chapelle du côté droit, qui est celle du Rosaire, fragment d'une *Annonciation* : ange Gabriel vêtu d'un manteau rouge avec bordure d'or, tenant un lis autour duquel s'enroule une banderole portant cette inscription en lettres gothiques : *Ave gratia plena — Dominus tecum*.

PONT-CROIX. — Dans la branche du transept Midi, dite chapelle du Rosaire, est une grande fenêtre ornée d'un vitrail Renaissance dont le haut et le bas ont été enlevés vers 1850, sous prétexte de donner plus de lumière à l'édi-

ficé. Dans le bas devait exister un soubassement architectural soutenant les scènes que nous retrouvons encore en grande partie :

1. — Saint évêque présentant un chevalier donateur.
2. — Adoration des Mages, comprenant quatre panneaux.
3. — Saint Jean l'Évangéliste présentant une donatrice.

Deuxième rang.

4. — Annonciation.
5. — Nativité, adoration des bergers, et anges jouant de divers instruments de musique, quatre panneaux.
6. — Fuite en Egypte. La Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus sur un âne ; saint Joseph recevant dans son chapeau des pommes jaunes et rouges que les anges y jettent du haut d'un arbre.

Les dais qui couronnent ces panneaux se composent d'arabesques variées dans lesquelles juchent de petits angelots ; ils sont absolument du même dessin que les dais d'un des vitraux de N.-D. du Crann en Spézet, qui contient aussi l'adoration des bergers et l'adoration des Mages. Ce vitrail de Spézet n'est pas daté, mais deux autres verrières de la même chapelle portent les dates de 1548 et 1553.

Les panneaux que l'on voit maintenant au bas de la grande fenêtre de Pont-Croix, proviennent de l'ancienne maîtresse-vitre et comprennent différentes scènes de la Passion : Notre-Seigneur devant Pilate ; — La Flagellation ; — Le Couronnement d'épines ; — Le Baiser de Judas.

D'autres panneaux ont été posés dans la fenêtre surmontant l'autel de Notre-Dame de Pitié.

POULDAVID. — Trois panneaux, restes d'une belle verrière de la Passion.

QUÉMÉNÉVEN. — Maîtresse-vitre ; 3 baies :

1. — Dernière Cène ; 2. — Lavement des pieds ; 3. — Prière au jardin ; 4. — Baiser de Judas ; 5. — Flagellation ; 6. — Notre-Seigneur devant Pilate ; 7. — Crucifiement, prenant toute la largeur. Soufflets, quatre anges tenant les instruments de la Passion ; — Armes de France, et au dessus : *de gueules à cinq billettes d'argent.*

Chapelle de N.-D. de Kergoat. — C'est dans cette chapelle que l'on trouve une des plus belles collections de vitraux ; on en compte sept. Les plus intéressants, les quatre du côté Nord ont été restaurés en 1900, par les soins de la *Commission des Monuments historiques*, travail exécuté par M. Félix Gaudin, Paris.

A. — 2 baies : Histoire de Joseph, sujets bouleversés par des remaniements, je les rétablis d'après l'ordre historique :

1. — Joseph expliquant à ses frères le songe des gerbes de blé. Il est vêtu d'une robe blanche semée de broderies d'or.

2. — Joseph descendu dans la citerne par ses frères.

3. — Il est vendu à des marchands Ismaélites.

4. — Les frères de Joseph présentent à Jacob sa robe teinte de sang.

6. — Joseph résiste à la femme de Putiphar. Celle-ci est assise sur un lit à baldaquin rouge, avec courtines bleues ; ses mollets sont ornés d'anneaux d'or.

B. — 2 baies. — Les sujets de cette fenêtre et ceux de la suivante formaient primitivement un seul vitrail à 4 baies, dans une chapelle antérieure à la chapelle actuelle.

1. — Enfer, représenté par la gueule d'un monstre dans laquelle se trouvent une foule de damnés.

2. — Continuation, diable bleu et un réprouvé.

3. — Saint et donateur : prêtre en chape, à genoux devant un prie-Dieu.

4. — Un personnage ressuscité, tenant sa main sur sa tête. — Un ange en dalmatique, recevant un autre personnage ressuscitant ; trompettes.

C. — Très nombreux personnages faisant partie du jugement dernier : Saint Michel, sainte Marie-Madeleine, saint Pierre, saint Jean, saint Sébastien, saint Laurent, saint Étienne, saint François d'Assise, saint Paul, saint Barthélemy, deux Saintes-Femmes, anges sonnant de la trompette. Au haut : Notre-Seigneur assis.

D. — Verrière du xv^e siècle ; très précieuse comme style et facture ; — Apôtres et prophètes tenant des banderoles avec inscriptions gothiques.

E. — Côté Midi ; — Saint docteur ; — Saint Michel ; — Saint évêque ; — Apôtre ; — En haut, Père-Éternel bénissant.

F. — Facture du xv^e siècle ; — Sainte-Femme ou abbesse tenant un livre, robe brune, manteau bleu, guimpe blanche ; — Nativité de l'Enfant-Jésus ; — Agonie au jardin des Oliviers ; — Flagellation ; — Mariage de la Sainte-Vierge.

6. — Saint Jean-Baptiste ; — Saint Pierre ; — Saint Laurent ; — Saint Sixte, avec mitre et croix.

ROCHE-MAURICE (La). — La magnifique verrière qui remplit la grande fenêtre absidale est ainsi datée : EN LAN MIL V^o XXXIX FUT FET CESTE VITRE ET ESTOET DE FABRICQUE POUR LORS ALLEN JOCE.

Elle est absolument la même que celle qui se trouvait autrefois à Daoulas et celle qui existe encore à Saint-Mathieu de Quimper ; voici les sujets qui la composent :

1. — Entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem.
2. — Dernière Cène.
3. — Lavement des pieds.
4. — Agonie au jardin.
5. — Baiser de Judas.
6. — Notre-Seigneur devant Caïphe.

7. — Notre-Seigneur les yeux bandés, moqué et souffleté.

8. — Flagellation.

9. — Couronnement d'épines.

10. — *Ecce-Homo*.

11. — Notre-Seigneur devant Pilate.

12. — Portement de croix.

13. — Crucifiement comprenant trois baies.

14. — Mise au tombeau.

15. — Résurrection.

Dans les soufflets, armes de Rohan, et leurs alliances.

SAINT-CORENTIN DE QUIMPER. — Notre cathédrale conserve dans les fenêtres hautes du chœur, du transept et de la nef, 31 vitraux anciens qui ont été restaurés et en partie renouvelés de 1867 à 1874, c'est-à-dire dans les dernières années de l'épiscopat de Mgr Sergent et les premières de Mgr Nouvel. Ils ont été énumérés et décrits par M. Le Men, archiviste du Finistère, dans sa *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, et par M. l'abbé Thomas, chanoine honoraire, dans sa *Visite de la Cathédrale de Quimper*, et ce serait faire double emploi que de refaire ici cette description.

Dans le palais épiscopal, on conserve encore deux petits panneaux qui doivent provenir de la chapelle des *Trois Gouttes de Sang*.

SAINT-DIVY. — Maîtresse-vitre : Couronnement de la Sainte-Vierge, entourée d'anges, ainsi que des Saints et Saintes du paradis. Au bas, on lit cette inscription : HERVEVS : PALVDANVS : IVRIS : VTRIVSQVE : DOCTOR : DOTAVIT . 1531.

Ce donateur était donc de la Palue, en Beuzit-Conogan, près de Landerneau, au bord de l'Elorn.

SAINT-GOAZEC. — Avant que l'église eût été reconstruite, la maîtresse-vitre renfermait un vitrail remarquable qui

a été divisé pour être réparti dans les trois fenêtres absidales de la nouvelle église. Voici quelle en était la composition :

1. — Entrée à Jérusalem ; 2. — Cène ; 3. — Prière au jardin ; 4. — Baiser de Judas ; 5. — Pilate se lavant les mains ; 6. — Portement de croix ; 7. — Crucifiement ; 8. — Résurrection.

Dans les 15 compartiments du tympan, anges conduisant les âmes des justes, démons emportant les âmes des réprouvés, anges et Saints, armoiries.

SAINTE-MARTIN DE MORLAIX. — Dans cette paroisse se trouve la chapelle de *Saint-François de Cuburien*, ancien couvent de Cordeliers, occupé actuellement par les Dames hospitalières de Saint-Augustin. Cette chapelle date de 1527.

Parmi les sujets de la maîtresse-vitre se remarquent une Résurrection ; — Le Martyre de saint Etienne et plusieurs scènes des vies de la Sainte-Vierge et de saint François.

Une petite fenêtre du chœur, à droite, conserve aussi des vitraux, avec deux écussons dont l'un porte *de gueules au grêlier d'argent*.

Dans la dernière fenêtre de la nef, du même côté, on trouve encore un ancien vitrail, figurant quelques scènes de la vie de saint Jean-Baptiste :

1. — Le Précurseur reprochant ses désordres à Hérode, près duquel se trouve Hérodiade qui regarde le roi avec un air de courroux.

2. — Décollation de saint Jean.

3. — Hérodiade, vêtue d'une robe dorée, présente à Hérode la tête du saint.

4. — Baptême de Notre-Seigneur, au-dessus duquel est écrit : *Hic est Filius meus dilectus*.

A droite et à gauche de cette dernière scène, au bas du

premier et du deuxième panneau, sont les effigies des donateurs : Jean le Barbu, seigneur de Bigodou, paroisse de Saint-Martin-des-Champs, et sa femme Marie du Boys, qui vivaient dans la seconde moitié du xv^e siècle. Jean le Barbu est revêtu de son armure et de sa cotte de mailles d'or chargée de ses armoiries, *un sautoir fleuroné* ; il est agenouillé devant un prie-Dieu et est présenté par un évêque. On lit devant lui : *Ecce agnus*. La femme a sa robe chargée des armes de son mari mi-parti avec les siennes, *d'argent au lion d'azur*. Elle est présentée par un Saint, et près d'elle se tient la Sainte-Vierge avec l'Enfant-Jésus.

Plusieurs écussons, maintenant brisés, se trouvaient au haut de ce vitrail ; l'un d'eux était entouré du cordon de Saint-Michel, et les autres de la devise des le Barbu : *en Dieu soit*. Cette verrière est remarquable par la correction du dessin et le brillant coloris des costumes ; il est regrettable qu'elle soit si détériorée. (Notes de M. Louis Le Guennec).

SAINTE-MATHIEU DE QUIMPER. — Dans la nouvelle église de cette paroisse, on a reconstitué la maîtresse-vitre de l'ancienne église, et, pour la restauration des panneaux qui manquaient, on s'est basé sur le vitrail de Tourc'h, qui sort des mêmes ateliers et a dû être fait sur les mêmes cartons, ainsi que sur quelques-unes des scènes du vitrail d'Ergué-Gabéric.

Cette verrière est absolument la même que celle de La Roche-Maurice, sauf qu'il y a trois scènes en moins.

Voici sa composition :

1. — Prière au jardin.

2. — Baiser de Judas.

3. — Notre-Seigneur devant Caïphe.

4. — Flagellation.

5. — Couronnement d'épines.

6. — Pilate se lave les mains.

7. — Portement de croix.

8. — Crucifiement, comprenant trois baies et deux hauteurs de panneaux.

9. — Mise au tombeau.

10. — Résurrection.

Au sommet du tympan, dans le soufflet supérieur, le Père-Eternel en tiare et chape, bénissant de la main droite et tenant de la gauche le globe du monde.

Plus bas, les instruments de la Passion : croix, lance, éponge, marteau, tenailles, manteau de pourpre, colonne de la flagellation, verges, fouet, 2^e marteau et glaive de saint Pierre. Dans les côtés, un ange tenant une aiguère sur son plateau, un autre ayant en main une lanterne.

Les autres soufflets contiennent des blasons :

1. — Écu de France, soutenu par deux anges, entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel et surmonté d'une couronne non fermée, à fleurons fleurdelisés.

2. — Mi-parti de France et de Bretagne, supporté par deux anges, avec le même cordon et la même couronne.

Dans les autres blasons, ainsi que dans ceux des fenêtres latérales, on trouve les armes de : Rosmadec, Pont-Croix, Quélenec, L'Honoré, Lohéac, Le Baud, Lesongar, Lagadec, etc.

L'ancienne église possédait en outre deux panneaux d'un vitrail de saint Yves. Ils n'ont pas été rétablis, mais prochainement ils trouveront leur place dans le musée religieux de l'Évêché.

SAINT-MELAINE DE MORLAIX. — Dans la maîtresse-vitre, qui a été retouchée, on trouve plusieurs panneaux anciens :

1. — Promesse d'un rédempteur à nos premiers parents :
2. — Sacrifice d'Abraham.
3. — Passage de la Mer Rouge.
4. — La Cène.
5. — Crucifiement.

6. — Résurrection.

7. — Sainte-Trinité.

SAINT-NIC. — Deux vitraux au fond des transepts ; les fenêtres n'ont pas de meneaux de pierre, mais des armatures de fer.

1. — Transept Nord ; — Jugement dernier, anges sonnant de la trompette, ressuscités, démons ; — Trois scènes de martyre.

2. — Transept Sud : Notre-Seigneur portant le roseau, moqué et outragé ; — Baiser de Judas ; — Notre-Seigneur devant Caïphe ; — Pilate se lavant les mains ; — Crucifiement ; — Descente de croix.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Dans la cathédrale sont deux vitraux anciens, remarquables par leur composition et leur facture.

Le premier, dans la quatrième travée du bas-côté Nord, représente le jugement dernier. Au haut, Notre-Seigneur assis dans les nuages, sur un arc-en-ciel, les bras étendus ; des deux côtés, des anges sonnant de la trompette ; dans la baie de droite, les élus exprimant la confiance, la joie et l'adoration ; à gauche, les réprouvés, dans les convulsions de la terreur et du désespoir. Au-dessous, se trouve une scène correspondant littéralement au texte de l'Écriture ayant trait à la séparation des bons et des méchants : *Et separabit eos ab invicem sicut pastor segregat oves ab hædis.*

Un berger au milieu de son troupeau ; à droite, les brebis qu'il garde à ses côtés ; à gauche, les boucs qu'il renvoie d'un geste impitoyable.

Le deuxième vitrail est dans le bas-côté Midi et représente quatre œuvres de miséricorde :

Peregrinos colligere. — Donner l'hospitalité aux étrangers.

Captos redimere. — Racheter les captifs.

Ægros curare. — Soigner les malades.

Esurientes pascere. — Donner à manger à ceux qui ont faim.

En haut, est un écusson : *d'argent aux deux dauphins d'azur adossés*, devise : *En espoir mieulx* (Kerseau) 1650.

SAINT-SÉGAL. — Chapelle de *Saint-Sébastien*. — Le vitrail Sud, à trois baies, contient six épisodes de la vie de saint Jean l'Évangéliste. Le vitrail Nord, à deux baies, renferme l'Annonciation ; — l'Adoration des bergers ; — l'Adoration des Mages. On y trouve également deux écussons :

1. — *D'argent à cinq fusées de gueules surmontées de cinq tourteaux de même*, Kervenoaël ?

2. — *D'argent à la croix pattée de sable accompagnée de trois tourteaux de gueules, 2 et 1.*

SPÉZET. — Dans cette paroisse, la chapelle de *Notre-Dame du Cran* est remarquable par ses anciennes verrières ; encore bien conservées.

1^{re} Fenêtre, côté Nord. — 3 baies.

Baptême de Notre-Seigneur ; — Notre-Seigneur ; — Saint Jean ; — Anges tenant ses vêtements et autres personnages.

2^e Fenêtre. — Transept Nord.

1. — Adoration des Mages.

2. — Adoration des bergers.

Les dais de couronnement, dans le genre de la Renaissance, sont absolument les mêmes que ceux du vitrail de la chapelle du Rosaire, dans l'église de Pont-Croix, et indiquent que ces deux vitraux sont l'œuvre du même peintre.

3^e Fenêtre. — Transept Nord.

Saint Laurent sur le gril.

Une foule considérable assiste à son supplice.

Inscription : MIL V^o CINQUANTE III (1553) CHARLES QUAMPION FABRIQUE.

4^e Fenêtre. — Au chevet.

1. — Entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem.
2. — Prière au jardin des Oliviers.
3. — Baiser de Judas.
4. — Cène (Changée de place).
5. — Notre-Seigneur devant Caïphe.
6. — Flagellation.
7. — Couronnement d'épines.
8. — *Ecce Homo*.
9. — Pilate se lave les mains.
10. — Portement de croix.
11. — Crucifiement.
12. — Résurrection.

Dans le tympan se voient des scènes du jugement dernier.

5^e Fenêtre. — Transept Sud.

HISTOIRE DE SAINT JACQUES

1. — Saint Jacques dans un chariot traîné par des bœufs.
 - 2 et 3. — Saint Jacques dans un bateau.
 - 4 et 5. — Martyre de saint Jacques.
 6. — Saint Jacques reçu au ciel par le Père-Eternel.
- MIL V^o XLVIII (1548) CHARLES QUAMPION FABRIQUE.

6^e Fenêtre.

1. — Mort de la Sainte-Vierge. Cette scène est d'une grandeur et d'une noblesse admirables. La Sainte-Vierge, sur le point de mourir, est entourée des Apôtres qui la contemplent et qui prient. Quelques-uns d'entre eux sont revêtus d'ornements ecclésiastiques, chasubles, chapes.

2. — L'âme de la Sainte-Vierge est transportée au ciel par Notre-Seigneur.

3. — Notre-Dame est couronnée au ciel par le Père-Éternel et Notre-Seigneur entourés d'anges.

7^e Fenêtre. — Côté Nord.

Saint Éloi ferrant un cheval. 1550. V D.

TOURC'H. — Maîtresse-vitre : Grande scène du crucifiement. Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons ; saint Longin, à cheval, lui perce le côté de sa lance ; Madeleine au pied de la croix. Sous le larron de droite, on voit la Vierge éplorée, soutenue par saint Jean et par une Sainte-Femme ; à l'arrière-plan, deux juifs debout, puis un soldat casqué et un pharisien à cheval. Sous le larron de gauche, un centurion au costume très riche monté sur un magnifique cheval, et au second plan le prince des Prêtres et un pharisien aussi à cheval. Le bon larron rend le dernier soupir, et son âme, sous la forme d'un petit enfant nu, est portée au ciel par un ange, tandis que celle du mauvais larron est emportée par un démon hideux.

Au bas de la scène, trois soldats tirent leurs épées pour se disputer la robe de Notre-Seigneur, pendant qu'un quatrième en prend l'extrémité à deux mains.

Dans un coin est une date fruste, mais où l'on croit pouvoir lire : 1550.

Le soufflet supérieur, rempli maintenant par un triangle entouré d'une gloire, devait contenir autrefois les armes de France.

Le soufflet de gauche contient les armes suivantes. Ecartelé : au premier, *d'argent à trois molettes de gueules* (Kerminihy) ; au deuxième, *au chêne de sinople englanté d'or*, *au franc canton de gueules chargé de deux haches d'armes*

d'argent adossées (Plessis-Nizon) ; au troisième, *parti de Plessis-Nizon et de gueules aux trois croissants d'argent* (Kerflous) ; au quatrième, *d'argent à la croix de sable* (?)

Au soufflet de droite : *d'argent au grèlier d'azur* (probablement Kerfors). (Déterminations de M. le vicomte de Villiers du Terrage.)

TREFFIAGAT. — Dans la maîtresse-vitre, quelques débris avec les armes des du Haffond et des du Couëdic.

TRÉMÉOC. — Chapelle de *Saint-Sébastien* : Notre-Seigneur en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean. Saint Longin perçant le cœur de Notre-Seigneur ; le centurion s'écriant : *Vere Filius Dei erat Iste*.

TRÉMÉVEN. — Chapelle de *Saint-Diboan* : deux restes de vitrail : Vierge couronnée, assise, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux ; — Evêque bénissant.

*
**

Voilà une revue des vitraux qui restent dans nos églises et chapelles. Tout en déplorant la disparition d'un nombre bien plus considérable, réjouissons-nous des trésors que nous possédons encore, et faisons des vœux pour leur parfaite conservation.

(A suivre.)

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BOLAZEC

L'église est de construction récente, sauf le clocher, qui doit être du xvii^e siècle, ayant deux chambres de cloches superposées, avec tourelle ronde d'escalier. Les patrons sont la Sainte-Vierge et saint Guénaël, qui ont leurs statues au maître-autel. Autres statues : saint-Michel terrasant le dragon, bien mouvementé, deux statuettes de moines, Christ en croix.

Dans le cimetière, croix en pierre où le Christ est accompagné de deux anges qui recueillent dans des calices le précieux sang coulant des plaies de ses mains.

Bolazec était une trêve de Scrignac et doit probablement son origine à un manoir, berceau de la famille de *Botglazec* (le buisson verdoyant). Cette famille, possessionnée dans les paroisses voisines, Guerlesquin, Botsorhel, Plouigneau, portait : *d'argent à un arbre de sable, sommé d'une merlette de même*, avec la devise : *Quitte ou double*. Sa dernière branche s'est fondue dans Coatmen, vers 1580.

Terre noble : manoir du Halgoët, résidence en 1669 de Claude du Parc, écuyer, sieur de Penanguer, du Parc :

d'argent à 3 jumelles de gueules ; devise : *Vaincre ou mourir* ! (Notes de M. Louis Le Guennec).

Il s'y trouve une seule chapelle sous le vocable de Saint-Conogan ou Guenégan, évêque de Quimper. La statue du saint le représente avec tous les attributs épiscopaux. La chapelle est située au village de Kered, à une demi-lieue du bourg.

Un décret du 15 Septembre 1848, autorise la donation que fit le S^r Guéguen de cette chapelle à la fabrique de Bolazec.

En 1853, M. Kerbaul, recteur, disait que la chapelle Saint-Conogan avait deux pardons, l'un le dimanche avant la Saint-Jean, l'autre le second dimanche après la Toussaint ; « mais, ajoutait-il, je désire que Monseigneur me dispense de faire le premier qui est une occasion de désordre sans profit pour l'église, vu que les offrandes montent à peine à 3 francs et c'est un prétexte pour les habitants de ne point assister aux offices ; quant au second pardon, il produit, année ordinaire, une vingtaine de francs à l'église et on y assiste régulièrement aux offices. »

Actuellement, il y a encore deux pardons dont les époques sont ainsi modifiées : le grand pardon a lieu le dimanche de la Trinité, le petit pardon, le dimanche qui suit la fête du Saint (16 Octobre).

Au moment de la Révolution, le curé de Bolazec, M. Guillou, refusa le serment. Les arrêtés du département l'obligeaient à se tenir à quatre lieues de son ancienne résidence ; mais il fut bientôt remplacé à Bolazec par M. François Cosquer, en 1792.

M. Cosquer, originaire de Scrignac, avait été ordonné prêtre par Mgr de Saint-Luc, en 1787, puis envoyé à la trêve de Kergrist Moelou (aujourd'hui diocèse de Saint-Brieuc), où il demeura cinq ans, il refusa le serment, puis ayant perdu tout son ménage vendu par la Nation, sur les

ordres de M. Lescoat, supérieur du Séminaire, il vint exercer les fonctions du ministère à Bolazec sans l'agrément du District de Carhaix. Mais bientôt les prêtres non assermentés durent cesser tout exercice public du culte et se tenir cachés, M. Cosquer se retira alors au village de La Forêt, en Bolazec, où il aidait son frère et sa sœur à cultiver la ferme. C'est là que le 14 Septembre 1793, il fut pris par la gendarmerie, sur la dénonciation d'un habitant de Botsorhel. Le procès-verbal de cette arrestation est ainsi conçu (1) :

« L'an 1793, le 14 Septembre, nous, Julien Berdou, Colin Martin et Guillaume Rolland, gendarmes du Ponthou, certifions que sur les midi est venu en notre résidence le nommé René Le Gordonec, charron, demeurant en la trêve de Botsorhel, qui nous a dit qu'il savait où il y avait un prêtre réfractaire qui s'était réfugié chez son frère, et que nous n'avions qu'à nous trouver en un endroit nommé Tachen-Christ, en Botsorhel, sur les 6 heures du soir, qu'il y serait lui et son fils et nous aurait conduits en la maison où était le dit prêtre. Ils furent fidèles au rendez-vous, et avons parti tous ensemble et avons continué notre route pour nous rendre au village de La Forêt, en Bolazec, ce que voyant nous avons entré dans une loge au pignon de la maison dont nous avons trouvé le nommé François Cosquer qui était même au lit. Après avoir fait la fouille dans cette dite loge, interrogé ce qu'il était, a déclaré qu'il était prêtre, nous l'avons fait s'habiller, puis il nous a demandé d'aller voir son frère qui était dans la maison, auparavant que de partir, afin d'avoir son chapeau ; étant entrés, son frère lui a donné son chapeau, et nous avons aperçu un fusil pendu à la cheminée sans pierre ni chargé, que nous avons pris, car le conducteur nous avait avertis de nous méfier de son frère

(1) L. 15.

à cause de ce fusil. Après avoir fait ses adieux à son frère et à sa sœur, nous avons quitté la maison et revenus par Guerlesquin au Ponthou, et nous avons remis le prêtre au District de Morlaix. »

Le 18 Septembre, le District procéda à l'interrogation de M. Cosquer, mais ayant constaté qu'il n'avait pas fait « d'actes extérieurs de fonctions ecclésiastiques » ne le condamna pas à mort, mais ordonna qu'il fut conduit à Quimper pour y attendre un passage à la Guyanne.

Nous apprenons, par une lettre de M. Cosquer, en 1809, que ce ne fut pas sur Quimper mais sur Brest qu'il fut dirigé, et qu'en passant par Landerneau il subit un second jugement qui le condamna à la peine de mort ; « mais, ajoute-t-il, mon heure n'était pas encore venue et le commissaire refusa de signer mon jugement ». Il demeura vingt-sept mois en détention à Brest, d'où il fut libéré avec tous les autres prisonniers, à la fin de 1795. Il revint alors à Bolazec et à Scrignac, où se trouvaient dit-il « dans le voisinage MM. Larchantel et Lescoat, qui me dirent de m'y tenir au lieu de retourner à Kergrist, annexé aux Côtes-du-Nord ».

A l'organisation du clergé en 1802, M. Cosquer fut maintenu à Bolazec, où il était encore en Novembre 1809, époque à laquelle il fut appelé à Pouldreuzic, à son grand regret, car il redoutait pour sa santé les bords de la mer.

M. Cosquer ne fut pas remplacé à Bolazec, qui demeura sans recteur comme annexe de Scrignac, pendant près de vingt ans.

Population de Bolazec : en 1800, 700 âmes.
— en 1900, 856 âmes.

RECTEURS DE BOLAZEC

1804-1815. François Cosquer, né en 1760 à Bolazec, prêtre en 1786.

1830-1835. Pierre-Michel Bléas, de Bodilis.

1835. Louis Caradec, de Plogastel-Saint-Germain.
 1840. Jacques Bohic, de Henvic.
 1840-1845. Jean-Marie Lolivier, de Scrignac.
 1845-1856. Jean-Louis Kerbaul, de Trefflévénez.
 1856-1860. François Guyader, de Roscoff.
 1860-1864. Guillaume Colleter, de Plouézoc'h.
 1864-1867. Paul-Marie Guivarch, de Mespaul.
 1867-1876. Hervé Lojou, de Plougasnou.
 1876-1880. François-Marie Le Quéré de Plouvorn.
 1880-1888. Guillaume Guézennec, de Ploujean.
 1888-1895. Louis-Marie Lochouarn, de Quimperlé.
 1895-1901. Aimé Berriet.
 1901. Alfred Chavet.

SEIGNEURS DE LA PAROISSE

Guynement, Sr de Lannunec : *de sable à 3 rencontres de cerf d'argent.*

PRÊTRES ORIGINAIRES DE BOLAZEC DE 1800 à 1900.

MM.

1. — Guinament, Guillaume, prêtre, 13 Mars 1813.
2. — Buanec, Jean-Louis-Marie, prêtre, 10 Août 1873.

BONEN

ÉTAT EN 1789

Trève de Plouguernével, 400 communicants, 700 âmes.
 Patron : saint Claude.

Curé : M. Jean Le Gloannec, né en 1739 à Plouguernével, prêtre en 1764 ; à Plouguernével de 1764 à 1771, puis curé de Bonen de 1771 à 1786, nommé curé de Mur.

Remplacé par M. Jean Prigent en 1786, et par M. Poézvara en 1787.

BOTHOA

Ancienne paroisse de Cornouaille, aujourd'hui en Saint-Brieuc.

ÉTAT EN 1780

Patron : saint Pierre ; présentateur : à l'alternative ;
 collateur : l'Ordinaire ; décimateur : M. le Recteur ; —
 Revenu : 5,000 livres.

C'était la plus riche paroisse du diocèse, on y comptait 1,800 communicants et 2,700 âmes, sans compter les trèves. Sur les 5,000 livres, le recteur payait 1,230 livres pour entretenir cinq vicaires.

RÔLE DES DÉCIMES

Le Recteur paye.....	208 ^l 10 ^s .
La fabrice.....	8 ^l 5 ^s .
Le Rosaire.....	4 ^l 15 ^s .
Sainte-Trephine (trève) ...	9 ^l 3 ^s 9 ^d .
Landrivain (trève).....	8 ^l 5 ^s .
Canihuel (trève).....	7 ^l 12 ^s 6 ^d .
Querien (trève).....	8 ^l 5 ^s .
N.-D. de Lanvenegen.....	4 ^l 15 ^s .
Saint Antoine.....	4 ^l 15 ^s .
Saint Jean du Cosquer.....	4 ^l 15 ^s .
N.-D. de la Croix.....	4 ^l 15 ^s .
Saint Éloy.....	4 ^l 15 ^s .
Saint Hervé.....	4 ^l 15 ^s .
Le Guéodet.....	4 ^l 0 ^s 3 ^d .
Saint Michel.....	4 ^l 15 ^s .
La Trinité de Canihuel....	4 ^l 15 ^s .

— 300 —

Saint André	1 ^l 15 ^s .
Saint Eusèbe	1 ^l 15 ^s .
Saint Jean du Pinity.....	1 ^l 15 ^s .
N.-D. des Fontaines	1 ^l 15 ^s .
N.-D. des Duillo.....	1 ^l 15 ^s .
La Trinité de Lanrivain....	1 ^l 15 ^s .

RECTEURS DE BOTHOA

François-Marie du Bois de Poilley, né en 1706 au diocèse de Léon, recteur de Bothoa de 1734 à 1778. Se retire à Saint-Brieuc.

Remplacé par René-Vincent Gilard de Larchantel, né à Quimper en 1749, recteur de 1778 à 1786. Nommé chanoine à Quimper.

Remplacé par M. Poho en 1786, mort le 25 Mai 1788.

VICAIRES DE BOTHOA

Mathurin Le Hescop, né à Bothoa en 1737, prêtre en 1762 ; en 1780, va à Kergrist, en Neuillac.

Sébastien Poézvara, né à Bothoa en 1741, prêtre 1768-1787.

Jean Pollotec, né à Bothoa en 1740, prêtre en 1758 ; en 1783 va à Saint-Gilles.

BOTMEL

Trève de Plusquellec ; 1,700 communicants ; 2,400 âmes ; patronne : Notre-Dame.

— 301 —

CURÉ

François Jaouen, né à Plusquellec en 1729, prêtre en 1758, décédé en Décembre 1785.

Remplacé par Jacques Jicquel, né à Goarec en 1745, prêtre en 1770 ; successivement curé de Plévin, de Maël-Pestivien, puis de Botmel en 1785.

PRÊTRES DESSERVANT LA PAROISSE

Jean Le Moing, de Plusquellec, né en 1718, prêtre en 1748.

Ambroise Rivoal, né à Châteauneuf, prêtre en 1784.

René-Marie-Hyacinthe Le Guitton de Pempoullou, de Plusquellec, prêtre en 1786.

Sébastien Quénerdu, de Plusquellec, prêtre en 1765.

Pierre-Jean Le Meur, de Quimper, prêtre en 1783, « annonce toutes sortes de talents et de la piété » (1), envoyé à Ergué-Gabéric en 1784.

Guillaume Le Roux, de Plusquellec, prêtre en 1776, fait les petites écoles, curé de Châteaulin en 1783.

BOTMEUR

Patrons : Saint Eutrope et saint Isidore.

L'église de Botmeur n'a été érigée en paroisse que depuis l'ordonnance royale du 31 Mars 1837. Même avant la Révo-

(1) Note de Mgr de Saint-Luc.

lution, Botmeur n'était pas une trêve, mais une simple chapelle domestique du château du Botmeur, propriété des S^{rs} de La Marche, en la paroisse de Berrien.

« Les seigneurs de Botmeur étaient voyers héréditaires de Quimper. La famille de ce nom, issue d'ancienne chevalerie, et dont les deux branches résidaient, l'une à Berrien, l'autre à Morlaix, lors de la réformation de 1670, portait : *écartelé aux 1 et 4 d'or au lion de gueules, aux 2 et 3 d'argent au lion de gueules, avec la devise : Libera me de ore leonum.*

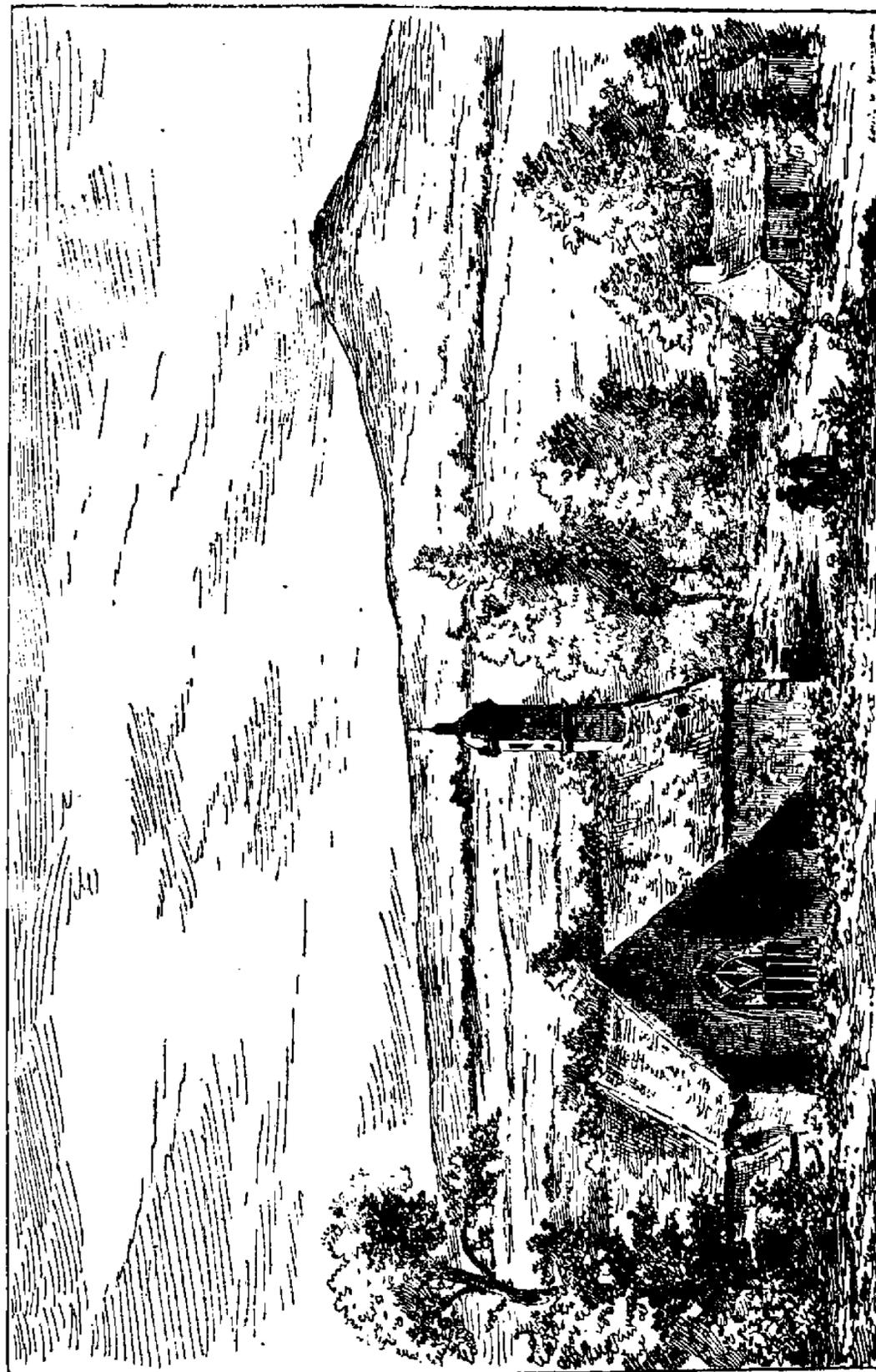
« Le territoire de Botmeur s'étend sur le versant Sud de la montagne d'Arrée, entre Roc'h-Trévél, Torgen-Sant-Mikel et le Yeun-Elez.

« Le bourg, qui est assez considérable, est situé dans un bas-fond, près d'un étang couvert de plantes aquatiques. L'église, située à l'extrémité Ouest de cette agglomération, est une construction pauvre et mesquine, qui semble être de la fin du xvii^e siècle. Le chevet doit être encore moins ancien. Par contre, les contreforts du transept sont gothiques et doivent provenir de l'ancienne chapelle, ainsi que les ogives des fenêtres du transept. Un petit clocheton Renaissance surmonte le tout.

« Le maître-autel, qui doit être du xviii^e siècle, a une certaine valeur, avec ses deux statues d'anges adorateurs et les petites têtes d'angelots sculptées aux angles. A droite, sur une console, est une jolie statuette de Vierge-Mère, peinte et dorée, qui doit dater du xvii^e siècle.

« L'autel de droite est dédié à saint Eutrope, patron de la paroisse. On y voit sa statue en mitre et chape, une croix à la main et bénissant. Derrière, est un tableau représentant un personnage conduisant une paire de bœufs enjougués : saint Isidore.

« A l'autel de gauche se voit un tableau sur bois : la Sainte Vierge debout sur le croissant de la lune, et tenant



ÉGLISE DE BOTMEUR

Au fond, le manoir du « Yeun-Elez » et « Torgen-Sant-Mikel ».

l'Enfant-Jésus, entourée de médaillons figurant les mystères du Rosaire » (1).

Les Archives de l'Évêché conservent plusieurs requêtes de M. de La Marche et des habitants de Botmeur pour obtenir location de la chapelle du château en trêve, mais il ne paraît pas que ces démarches aient abouti à autre chose si non à pourvoir Botmeur d'un prêtre faisant les fonctions curiales, mais sans porter le titre de curé.

Voici une des requêtes adressées en ce sens à l'Évêque de Quimper; elle est écrite de la main de M^{sr} de La Marche, évêque de Léon, qui plaide la cause des habitants du Botmeur, dont il était le seigneur :

« A M^{sr} l'Évêque de Quimper et Comte de Cornouaille.

« Supplie très humblement, Messire François-Louis de La Marche, seigneur de Botmeur, conjointement avec les habitants de la dite terre du Botmeur, disant que pendant longues années ils ont été privés des secours spirituels que tous chrétiens et tous paroissiens ont droit d'attendre de leur mère la Sainte Église et de leurs pasteurs.

« Placés par la distance des lieux dans une impossibilité physique d'aller chercher ces secours à leur paroisse, ils faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour se les procurer au moins en partie dans la chapelle du château de Botmeur, et le Seigneur concourait avec eux pour fournir à la subsistance d'un prêtre qui put leur dire la messe, les instruire et leur administrer les sacrements les plus nécessaires. Tantôt il n'ont pu se procurer de prêtres et un grand nombre des habitants étaient dans l'impossibilité de satisfaire à cet égard à leur devoir et à leur désir; tantôt ils ont eu des prêtres, quelquefois d'un diocèse étranger, qui

(1) Nous devons ces renseignements à M. Louis Le Guennec.

ne pouvaient leur rendre d'autre service que de leur dire la messe.

« Il est vrai que, depuis quelques années, il ont le bonheur d'avoir un vertueux ecclésiastique qui ne les laisse manquer d'aucuns des secours qu'il lui est permis de leur administrer, et ils prient Votre Grandeur d'en recevoir les témoignages de leur vive reconnaissance; mais ils ont l'honneur de lui représenter la nécessité où ils sont de demander qu'il leur soit permis de trouver dans la personne de leur desservant et dans la chapelle domestique dont le Seigneur du Botmeur veut bien leur permettre l'usage, les mêmes secours que les autres fidèles trouvent dans leurs paroisses ou dans les trêves, quand ils sont trop éloignés de la mère église.

« Leurs motifs sont fondés sur la religion et la justice. De pareils titres ne permettront pas à Votre Grandeur de balancer à leur accorder leur demande.

« Les habitants du Botmeur sont tous de la paroisse de Berrien, et ils sont tous éloignés de trois lieues de l'église paroissiale. Ils ont de plus pour s'y rendre les montagnes les plus sauvages et les plus élevées de la Bretagne à traverser. En hiver, elles sont souvent couvertes de neige; dans les autres saisons elles sont fréquemment enveloppées de brouillards très épais; dans l'une et l'autre circonstance, les routes, peu battues, sont incertaines et l'on voit les gens du pays s'y égarer même pendant le jour, à plus forte raison pendant la nuit. Comment serait-il possible que les habitants du Botmeur puissent fréquenter leur paroisse pendant une grande partie de l'année sans être surpris par la nuit au milieu des montagnes? Cet inconvénient est sans doute très grand pour les hommes, mais combien l'est-il davantage pour les femmes, les filles et les enfants. Aussi sont-ils en quelque sorte étrangers à leur paroisse.

« De là il arrive que l'on publie inutilement les bans des personnes de leur canton, elles sont exposées à contracter avec des empêchements parce que les anciens qui les connaissent ne sont point instruits de leurs mariages.

« On publie des ordonnances pour le service du Roi ou pour les corvées, ils n'en sont instruits que par les condamnations et les garnisons.

« Il est dans l'ordre de la religion que les dimanches et fêtes soient sanctifiés par un repos religieux, mais il est également dans l'ordre de la Providence que les solennités offrent un repos salutaire après de pénibles travaux. Quel repos ou plutôt quel excès de fatigue non seulement pour les femmes et les enfants, mais même pour les hommes les plus robustes, d'avoir six lieues à faire avant leurs repas.

« Ce n'est donc pas une volonté d'entêtement et de caprice, mais l'ordre physique qui s'oppose à ce qu'ils aillent y faire baptiser leurs enfants, à ce qu'ils y transportent leurs morts, à ce qu'ils s'y rendent pour les Pâques, et à ce qu'ils aillent même s'y marier, au moins pendant l'hiver. L'ordre moral ainsi que la police ecclésiastique et civile exigent que, ne pouvant se rendre à leur paroisse, les publications des bans et celles qui concernent le service du Roi et de la province se fassent sur les lieux ; cette loi impérieuse a toujours résisté à ce qu'on a vainement exigé d'eux, et continuer à l'exiger encore en les privant des secours qu'ils demandent, ce serait s'exposer à voir renaître ces temps fâcheux dont la tradition a conservé la mémoire et qui, quoique fort reculés, font encore frémir la religion et l'humanité (1).

« Rebutés par le recteur de La Feuillée, plus près d'eux, appelés en vain par le recteur de Berrien, trop éloigné,

(1) Allusion à la révolte du papier timbré.

les enfants parvenaient à l'âge de 7 à 8 ans et plus sans qu'il y eut de preuves qu'ils eussent reçu le baptême et sans que leur état fut constaté par aucun registre public.

« Dans différents temps, Monseigneur, le cri de cette malheureuse partie de vos ouailles s'était fait entendre sans avoir été écouté. Il était réservé à Votre Grandeur de faire cesser leurs justes plaintes ; ils connaissent l'étendue de votre vigilance et de votre zèle, c'est avec une entière confiance qu'ils concluent à vous prier d'autoriser le chapelain actuel des Botmeur et ses successeurs, à faire dans ladite chapelle toutes les fonctions qui se font dans les églises tréviales.

« ... Ils sont disposés à se charger du salaire de leur desservant et de l'entretien de la chapelle dans le cas où, par l'abandon du Seigneur aux habitants, elle cesserait d'être domestique, moyennant que, pour faire face à ces objets, le recteur de Berrien cède au desservant du Botmeur ses droits rectoriaux et la dime très modique qu'il perçoit dans ce canton... »

A cette instance et aux requêtes précédentes des habitants de Botmeur, M^{sr} de Saint-Luc répondit par l'ordonnance suivante, dont nous devons la communication à M. l'abbé Guirriec, recteur de Locmaria-Berrien :

« Toussaint François Joseph Conen de Saint Luc, par la divine miséricorde et la grâce du Saint Siège apostolique, évêque de Quimper, comte de Cornouaille, conseiller du Roi en tous ses conseils, etc. ;

« Vu la requête cy dessus, ensemble l'adhésion du sieur recteur de Berrien mise aux pieds des arrangements par nous cy devant pris relativement à la position des habitants des environs du Botmeur dans la dite paroisse, laquelle adhésion est restée par devers nous pour être déposée aux archives de notre secrétariat avec copie en forme de la sus dite requête, ayant égard à l'exposé ainsi

qu'aux raisons et motifs à Nous allégués, avons loué et approuvé, louons et approuvons le zèle et la charité de Monsieur de La Marche seigneur du Botmeur et du sieur recteur de la dite paroisse et pour entrer autant qu'il est en nous dans des vûes aussi bienfaisantes dictées par les sentiments de religion et de piété qui les animent, avons permis et permettons ce qui suit :

« 1^o Que la messe soit célébrée dans la chapelle du Botmeur, même les fêtes et dimanches et les fêtes principales de l'année.

« 2^o Qu'on administre dans la dite chapelle du Château du Botmeur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie aux habitants des environs du dit château, fors le tems de la quinzaine de Pâques pendant lequel les habitants du dit canton seront tenus de venir satisfaire au devoir pascal à l'église paroissiale de Berrien ou seront tenus d'avoir la permission du dit sieur recteur de Berrien (si pour quelques causes légitimes ils ne peuvent se rendre à l'église paroissiale) pour satisfaire au dit devoir dans la sus dite chapelle du Botmeur.

« 3^o Nous permettons que du consentement du sieur recteur de Berrien on enterre dans le cimetière de la dite chapelle.

« 4^o Qu'on y conserve même l'eau baptismale et les Saintes-Huiles et qu'on y administre le sacrement de baptême.

« A l'effet de tout quoi on construira si fait n'a déjà été un tabernacle dans la chapelle du Botmeur, on se pourvoira d'un ciboire et d'une lampe qui sera jour et nuit allumée devant le Saint-Sacrement. On fera faire un confessionnal, des fonts baptismaux et l'on aura des vaisseaux pour les Saintes-Huiles et autres choses relatives à l'accomplissement des permissions par nous accordées.

« N'entendons toutes fois que les sus dites permissions

puissent en aucune manière préjudicier au dit sieur recteur de Berrien ny lui imposer de nouvelles charges vis-à-vis du prêtre desservant que nous jugerons à propos d'envoyer à la dite chapelle du Botmeur et sans que la dite chapelle puisse être regardée par la suite comme trêve ou succursale mais seulement comme une même chose avec l'église paroissiale. Et pour le rapport des actes de baptêmes et sépultures qui se feront dans la dite chapelle du Botmeur voulons que l'on se pourvoye de registres dans la forme ordinaire sur lesquels les dits baptêmes et les dites sépultures seront relatées pour être l'un des dits registres annuellement déposé entre les mains du sieur recteur de Berrien et l'autre au greffe de la juridiction royale.

« Et avons dès ce moment nommé et nommons pour desservant de la dite chapelle du Botmeur et pour y faire les fonctions sus dites la personne de Maître Louis Graveran, prêtre de notre diocèse, auquel nous donnons tous pouvoirs à cet effet comme aussi celui de bénir le ciboire, le cimetière, les linges et ornements et tous autres meubles et ustensiles nécessaires pour le service de la dite chapelle. Ordonnons que la requête cy dessus ensemble notre présente ordonnance soient transcrites en entier en tête des registres de baptêmes et sépultures pour y avoir recours au besoin et ne vaudront la dite commission et les sus dites permissions qu'autant et si longtemps qu'il nous plaira. Donné au cours ne nos visites à Berrien, le quinze Juin mil sept cents soixante dix neuf.

« T. F. J., évêque de Quimper.

« Par Monseigneur : BOISSIÈRE, prêtre secrétaire.

« Je certifie les sus dites requêtes et ordonnances transcrites conformément à l'original au Botmeur le 22^o Juin 1779.

« L : GRAVERAN, prêtre-délégué du Botmeur. »

RECTEURS DE BOTMEUR

- 1810-1847. Jean Le Coant, de Berrien, chapelain.
 1827. Nicolas Brenner, de Lopérec, chapelain.
 1837-1841. Vincent Auffret, premier recteur.
 1841-1849. Yves Ollivier, de Cléder.
 1849-1867. Jean-François Le Breton, de Saint-Thégonnec.
 1867-1875. Jean-Marie Boustouler, de Plouégat-Guerrand.
 1875-1882. Vincent Guéguen.
 1882-1890. Jean Jourdren.
 1890-1896. François Rolland.
 1896. Jean-François Claquin.

MONUMENTS ANCIENS

En défrichant un bois taillis, entre les villages du Salou et de Rosdu-Huellaff, on a trouvé, en 1860, plusieurs sarcophages formés de quatre pierres plates posées de champ et une cinquième servant de couvercle. Ils renfermaient une terre noirâtre ; dans l'un d'eux était, dit-on, un vase de terre muni d'anses.

BOTSORHEL (1)

D'après Guillaume le Jean, l'étymologie de Botsorhel serait : *le Buisson de la vallée sauvage*.

L'église de Botsorhel dédiée à saint Georges est moderne, sauf la tour, datée sur la façade de 1675 et assez originale comme ensemble.

(1) Cette notice a été rédigée d'après les renseignements fournis par M. Louis Le Guennec, de Morlaix.



STATUES DANS L'ÉGLISE DE BOTSORHEL

(Dessins de Louis Le Guennec).

On y remarque comme statues anciennes ; — Au maître-autel, Saint-Eloi, en costume de forgeron, avec un tablier de cuir, tenant une barre de fer, et un marteau, auprès de lui, une enclume et un petit cheval.

Dans la chapelle de droite du transept : — Christ en robe rouge, d'assez petite dimension, 0 m. 60 ou 0 m. 70, fixé sur une croix moderne avec cette inscription : *Regnavit a ligno Deus*.

Deux Christs aux mains liées, après la flagellation, l'un assis, l'autre debout provenant de la chapelle *Christ*. — En face de l'autel, belle statue restaurée de saint Brandan, provenant de sa chapelle ruinée en Botsorhel. Les orfrois de sa chape sont chargés de personnages sculptés.

Dans la chapelle de gauche du transept : — Saint Sébastien percé de flèches — Sainte Barbe avec sa tour — Evêque et abbé sans noms — Saint Grégoire bénissant, avec la tiare et la triple croix. Ces trois dernières statues proviennent également de la chapelle *Christ*. — Un Saint Michel, de grandeur naturelle, provenant de l'ancienne chapelle du cimetière, désignée sous le nom de *chapel an Ael mad*, elle datait de 1575 et a été démolie en 1867

Christ ancien, en face de la chaire, provenant de la chapelle de Brevara, restauré par M. Le Corre, recteur.

Au bas de l'église, au-dessus des fonts baptismaux, belle statue équestre de saint Georges. Armé de toutes pièces, avec casque, cuirasse, brassards et jambières, et chevauchant un coursier somptueusement harnaché, il plonge sa lance dans la gueule d'un affreux dragon vert à demi couché à ses pieds, et qui déchire de l'une de ses pattes le poitrail du cheval. L'un des coins de la selle de saint Georges porte un écusson : *d'azur à la croix d'argent*.

L'esprit populaire a localisé dans le pays même la légende du saint patron de la paroisse. Non loin de la chapelle du Fouennec, dans un taillis dit *Coat-ar-Sar-*

pent, on voit une pierre portant l'empreinte grossière du fer d'un cheval, et l'on dit que saint Georges combattit en cet endroit un féroce dragon qui se nourrissait de victimes humaines et avait, ce jour-là, réclamé la fille du roi du pays. Saint Georges, qui traversait justement le canton, s'enquit des causes de la désolation universelle, et accompagna lui-même la jeune fille jusqu'à l'ancre du dragon, qu'il tua après une lutte terrible. Le roi et ses sujets se convertirent au christianisme. Cette tradition est calquée sur les actes de la vie de saint Georges, d'après lesquels il tua, dans les mêmes circonstances, un monstrueux dragon près de Sylène, en Lybie.

CHAPELLES

Chapelle du Christ.

Cette chapelle est située à près de 3 kilomètres au Sud-Est de Botsorhel, à gauche du chemin de Guerlesquin. C'est un petit édifice très simple, rectangulaire, percé sur les deux faces de deux fenêtres cintrées, avec une porte latérale à droite. Au-dessous du clocheton, se lit la date de 1738. Cependant l'arcature en talon de la crédence du maître-autel indique une époque plus ancienne.

L'autel est surmonté d'un tableau sur toile, figurant le Christ debout sur le globe du monde, et entouré d'anges adoreurs, dont l'un tient un cartouche portant ce mot : *Charitas*. A gauche, est la statue du Christ, assez singulière, car le sculpteur s'est complètement écarté du type traditionnel, et son Christ est représenté debout, avec une mine florissante, sans barbe, chevelure bouclée, tenant d'une main le globe du monde et élevant l'autre, comme pour parler ou pour bénir. Il ne doit remonter qu'au XVIII^e siècle, ainsi qu'une jolie sainte Barbe, aujourd'hui

d'hui en l'église paroissiale. C'est de cette chapelle que doit provenir le Christ en robe rouge qui se trouve maintenant à l'église paroissiale.

Contre les murailles de gauche, sont les statues de :

1. — Un Saint portant une armure romaine, casque et cuirasse. Il tient (ou plutôt tenait) une lance dans la main droite et une épée dans la gauche. (Saint Maurice ou saint Théodore ?) (1)

2. — Une Sainte-Vierge aux mains jointes.

3. — N.-D. de Bon-Secours. — Statue gothique en chêne, portant un petit Enfant-Jésus bénissant.

Contre la muraille de droite :

1. — Saint Michel avec un bouclier au monogramme du Christ et levant son épée.

2. — Sainte Marguerite portant une croix, debout sur le dragon.

3. — Au bas de la chapelle, statue de sainte Anne.

Un peu à gauche de la chapelle, dans une prairie, est la fontaine avec fronton et piscine en granit. Du tertre de la chapelle, la vue est belle sur la vallée et les bois du château de Keraël, dominés par une suite de sauvages collines rocheuses, dont la plus haute, *ar Menez Charuel*, portait jadis la citadelle de ce nom, berceau du fameux Yvon Charuel, vicomte de Guerlesquin, capitaine de Morlaix et l'un des champions du combat des Trente, en 1351.

Les seigneurs de Keraël-Kergariou étaient prééminents de cette chapelle.

« Cette chapelle a été donnée à la fabrique par Madame de Lanidy par acte du 1^{er} Août 1827 et autorisé par décret du 24 Octobre 1827.

On y célèbre deux pardons : le grand pardon a lieu le

(1) M. Le Corre, ancien recteur de Botsorhel, pense que cette statue est un saint Georges dont le cheval a disparu. On remarque, en effet, que les jambes du chevalier sont écartées outre mesure.

dimanche de la Trinité ; on y chante la grand'messe et les vêpres. Au petit pardon, le 4^e dimanche de Septembre, on chante simplement les vêpres à la chapelle. La procession s'y rend également le premier jour des Rogations.

Le jour du grand pardon, les paroissiens voisins de la chapelle *Christ* s'y rendent de bon matin en pèlerinage lorsqu'ils veulent obtenir une grâce. Cet acte de dévotion doit se faire en silence depuis le départ de la maison jusqu'au retour au logis.

On est dans l'habitude d'envoyer à cette chapelle les petits enfants pour les faire marcher et parler de bonne heure » (1).

Chapelle de Saint-Brandan.

La chapelle de Saint-Brandan se trouvait à 5 kilomètres environ au Sud de Botsorhel. C'était un édifice du xvi^e siècle, tombé depuis plus de trente ans en ruines, et dont les restes ont été rasés récemment. Sur la façade était la date de 15.. ?, surmontée d'un écusson chargé de *trois jumelles*, armes des du Parc de Brévara.

La statue du saint patron, qui a été conservée longtemps dans le manoir de Brévara, est maintenant dans l'église paroissiale. On raconte que, il y a quelques années, on l'y avait déjà transférée, mais que la nuit qui suivit sa translation, la statue revint d'elle-même à Brévara.

Quelques autres statuettes étaient aussi conservées au manoir, entre autres un saint Georges armé de toutes pièces, chevauchant un destrier, et un saint Éloi posé sur un socle daté de 1664 et offrant les armes pleines de la famille du Parc : *d'argent à trois jumelles de gueules*. Cette statue fort mutilée est au presbytère de Botshorel. On y

(1) Renseignements communiqués par M. Diraison, recteur de Botsorhel en 1893.

voyait encore la cloche de la chapelle qui portait cette inscription :

LAN 1698-JESUS MARIA-JOSEPH-JOACHIM-ANNA
et un écusson parti de *trois jumelles* et d'un *fascé ondé*
accompagné en chef d'une pomme de pin, armes de Charles
du Parc, écuyer, seigneur de Brévara, et de sa femme,
Marguerite Pinart du Fouennec, vivante à cette époque.

Il y avait près de la chapelle une fontaine avec petit
édicule. (On venait y invoquer saint Brandan contre la
fièvre et les maux de tête.)

Chapelle du Fouennec.

Cette chapelle dépendait du manoir du Fouennec, au-
jourd'hui démoli ; on n'en voit plus que les vestiges, sur
un petit placître à droite de la ferme. On conserve au
Fouennec une statue de Saint-François qui en provient et
qui était patron de la chapelle.

Chapelle Sainte-Anne.

« Chapelle en ruine sous le vocable de Sainte-Anne, au
château de Kerael ; elle n'a pas été ouverte au culte depuis
la Révolution, elle avait été construite par M. l'abbé
Calloet de Lannidy, qui mourut vers l'an 1750. (Note de
M. Diraison.)

RECTEURS DE BOTSORHEL

1677. Pierre Plougouven.
1715. François Calaix.
1750-1764. Jean de Cœtanlem.
1791-1803. M. J. Clastrou, prêtre constitutionnel ; en Juil-
let 1803, il bénit une nouvelle cloche pour remplacer
celle qui fut brisée par le tonnerre en 1796.
1804-1808. Yves Nigeou, vicaire à Plougouven en 1766 ;
prisonnier aux Carmes de Brest en 1791, au Château

en 1792, déporté en Espagne, enfermé à la citadelle de
Ré, libéré le 26 Mai 1800.

- 1800-1818. Yves Le Foll.
1818-1831. Olivier Mear.
1831-1838. Bernard Teurnier.
1838-1847. Paul Le Saint.
1847-1862. François Rolland.
1862-1866. Guillaume Le Guen.
1866-1868. Théodore Le Briero.
1868-1872. François-Hervé Manchec.
1872-1873. Félix Berthou.
1873-1875. Yves Mingant.
1875-1885. Jean-Marie Abjean.
1885-1889. François-Claude Vigouroux.
1889-1897. Mathieu Diraison.
1897-1903. Louis Corre.
1903. Jean-Louis Guenver.

VICAIRES DE BOTSORHEL

- 1828-1831. Yves Tillizien.
1831-1832. Yves l'Ollivier.
1832-1845. Charles Bodeur.
1845-1860. Joseph Le Roux.
1860-1860. Félix Berthou.
1860-1865. François-Marie Favé.
1865-1866. Jules Daniélou.
1866-1868. Yves Scouarnec.
1868-1871. Charles Siou.
1871-1873. Jean-François Le Roux.
1873-1884. Hippolyte Péron.
1884-1887. Louis-Marie Lein.
1887-1888. Jean-Marie Traon.
1888-1893. Gilles Rannou.
1893-1898. Pierre-Marie Daniel.
1898. François Sellin.

PRÊTRES ORIGINAIRES DE BOTSORHEL
DEPUIS LE CONCORDAT

Le Balc'h, Jean, prêtre le 12 Avril 1818.

Le Scornet, Alain, prêtre le 22 Décembre 1821.

Cosquer, François-Marie, prêtre le 23 Juillet 1898.

MAISONS NOBLES

La maison seigneuriale de la paroisse était le château de Kergariou, situé au Sud du bourg, dans la montagne d'Arrée. Cette terre, avec haute et basse justice, appartenait en 1425 à Jean du Penhoat, amiral de Bretagne. (Lettres du duc du 8 Juin 1425 pour ordonner le transfert des « hommes, rentes et héritages, fiefs, seigneureries et obéissances..... es paroisses de Guerlesquin, Ploegrois, Botsorer, etc... » qui appartenaient au dit sire du Penhoat, de la châtellenie de Guingamp en la châtellenie de Morlaix. (Dom Morice, Preuves. 11. 1175). En 1543, Kergariou était possédé par Claude de Malestroit, sieur de Keraër ; il passe ensuite aux Jourdain et fut acquis en 1657 par Rolland Calloët, seigneur de Lannidy et de Lostanvern, pour 90,000 livres. Il resta dans cette famille jusqu'à la Révolution.

La motte de l'ancien château se voit encore près du hameau de Kergariou, dans un bas-fond. C'est une esplanade rectangulaire mesurant environ 50 mètres de long sur 35 mètres de large à l'intérieur, avec un retranchement en terre et de profondes douves remplies d'eau. On ne distingue plus dans l'enceinte que des monceaux informes de pierres. L'entrée de la place était au Nord. Ce château a dû être détruit pendant les guerres de la Ligue. La tradition locale rapporte qu'il fut *bombardé* et ruiné la

même nuit que les châteaux voisins de Charuel, en Guerlesquin, et de Kerviniou, en Plouigneau.

Les autres principales terres nobles de Botsorhel étaient :

1° Brévara, aux Derrien (1543) et du Parc par alliance. L'ancien manoir doit dater de la fin du xvi^e siècle et a une tourelle accolée à sa façade. De ce manoir dépendait la chapelle de Saint-Brandan, aujourd'hui rasée.

2° Le Fouennec, aux Pinart, vers 1640. Ce manoir est démolí, ainsi que sa chapelle dont il ne reste d'autre souvenir qu'une statue de Saint-François dans la ferme actuelle.

3° Lostanvern, à la famille du même nom (1309), aux Toupin (1499), aux Jourdain (1543), puis Calloët par alliance. Ce manoir avait une chapelle prohibitive dans l'ancienne église de Botsorhel et un banc dans celle de Lannéanou.

4° Keraël. — Annexe de Kergariou. Aux Charuel en 1350, aux Jourdain en 1545, puis Calloët et le Rouge de Guerdavid par alliance. Il y a à Kerahel un château moderne au bord d'un étang, dans un très beau site, avec chapelle.

5° Keranguen. — Résidence en 1669 de Jean Bonaventure de Keranguen (issu d'une famille de Plouéan), sieur de Trédillac. L'ancien manoir existe encore avec les débris d'une chapelle,

*
**

La Montre de 1481 signale :

« Ollivier Botglazec — Jean Carn, en jusarme — Yvon
« Treuzguern — Yvon Pasquelin, malade — Yvon Latour,
« en jusarme — Jehan Keraudren, de la garde, tous
« archers en brigandine. »

La réformation de 1543 indique à Botsorhel 26 maisons nobles, dont les principales sont :

Penhoët, seigneur de Kergariou : d'or à la fasce de gueules. Devise : *Red eo.*

Charuel : de gueules à la fasce d'argent. Devise : *Kalonnec a drec'h bep tra.*

Jourdrain : d'azur au croissant d'argent. Devise : *Servire Deo, regnare est.*

Derrien : de gueules à 5 coquilles d'argent en sautoir.

Pinart : fascé ondé de 6 pièces d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'une pomme de pin d'or.

Parc (du) : d'argent à 3 jumelles de gueules. Devise : *Vaincre ou mourir.*

Lostanvern : d'argent à la barre de sable accostée de 2 merlettes de même.

Toupin : Vairé d'argent et de sable.

Calloët : d'or à la fasce d'azur surmonté d'une merlette de même. Devise : *Advise-toi.*

Keranguen : d'argent à 3 tourteaux de gueules. Devise : *Laka evez.*

MONUMENTS CELTIQUES

Cinq ou six menhirs détruits, sur les hauteurs de Crec'h-Peulven.

Deux tombelles situées au carrefour de la route de Scrignac à Guerlesquin et du chemin de la chapelle Saint-Ener.

Camp de Kergariou, qui paraît être plutôt l'emplacement d'un château moyen-âge.

On remarque trois tumulus formés en grande partie de pierres, tout près du lieu dit La Croix du Christ, entre cette localité et le village du Bodou. (*Bulletin de la Société archéologique.*)

(A suivre.)

ARCHITECTURE BRETONNE

Etude des Monuments du diocèse de Quimper

(Suite.)

Omission à réparer.

Dans la nomenclature des vitraux faite au dernier numéro de ce *Bulletin*, une distraction inexplicable a fait omettre les trois fenêtres absidales de la chapelle de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou.

La maîtresse-vitre contient les sujets suivants :

1. — Agonie au jardin.
2. — Baiser de Judas.
3. — N.-S. devant Caïphe.
4. — Pilate se lave les mains.
5. — Couronnement d'épines.
6. — Portement de croix.

Le vitrail au-dessus de l'autel Nord représente saint Yves entre le riche et le pauvre, et porte trois fois la date de 1556.

Celui de l'autel Sud figure le martyr de saint Laurent et est également daté de 1556.

Dans ces vitraux se trouvent les blasons suivants (1) :

1. — *D'azur au chef d'or chargé de trois pommes de pin de gueules, qui est du Rusquec.*

(1) Détermination de M. Louis Le Guennec.

2. — *De gueules au chef d'argent*, qui est la Marche de Bodriec.

3. — *Fascé de six pièces d'or et de gueules*, qui est de Kerlerc'h du Chastel.

4. — *D'argent à trois bandes fuselées de sable*, qui est le Forestier (?).

5. — *D'argent à trois jumelles de gueules, au franc canton d'or au lion de sable*, qui est Berrien.

6. — *D'argent au chevron de sable accompagné de trois quintefeuilles de même*, qui est Rosily de Méros.

PEINTURES, TABLEAUX

Notre climat est plus propice à la sculpture qu'à la peinture qui est exposée à s'y détériorer promptement. On y trouve cependant quelques peintures anciennes sur murs et surtout sur bois, panneaux et lambris, et aussi bon nombre de tableaux sur toile, qui ont affronté assez bien les injures du temps. Ce ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre, mais souvent ce sont des pages pleines de style et de caractère, et nous devons leur faire l'honneur d'une mention, comme faisant partie du patrimoine artistique de notre pays :

AUDIERNE. — Au-dessus de l'autel du transept Midi est un tableau du xvii^e ou du xviii^e siècle, d'assez beau style, représentant l'Assomption de la Sainte-Vierge : Notre-Dame montant au ciel, entourée d'anges ; dans le bas, les Apôtres entourant son tombeau qu'ils trouvent vide et couvert de fleurs.

Le retable de l'autel Nord encadre un tableau moderne, copie d'une *Annonciation* de Vasari.

Au-dessus des arcades de la nef est un autre grand tableau moderne représentant le martyr des Machabées. Ces deux tableaux sont un don de l'Etat, du temps du roi Louis-Philippe ou du second Empire.

BÉNODET. — A l'église de *Perquet*, dans le transept Nord, est un tableau de la Sainte-Famille qui est en même temps un tableau de la Trinité. On y voit l'Enfant-Jésus entouré de la Sainte-Vierge, saint Joseph, sainte Anne et saint Joachim, et au-dessus de lui planent le Père-Éternel et le Saint-Esprit.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — Dans le transept Sud, désigné sous le nom de chapelle de Notre-Dame de la Clarté, un beau tableau votif représente la Sainte-Vierge assise dans les nuages, les bras étendus et la tête couronnée de douze étoiles. Elle est entourée d'une foule d'anges et de chérubins, dont trois portent ces inscriptions :

AVE MARIS STELLA — OMNES ISTI VOVERE
STELLA MATVTINA

Au bas, à gauche, une scène de naufrage : une mer démontée, et sur un navire désemparé des matelots désespérés levant les bras vers le ciel. A droite, l'église et le bourg de Beuzec, et sur les flots, d'autres navires ballottés par la tempête. Sur le rivage, deux hommes vêtus de rouge portent un naufragé sur un brancard ; ils sont suivis de deux autres hommes, jambes nues, et vêtus de bleu. Au bas est une grande inscription :

NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ SECOVREZ-NOUS

V : Et : D. Missire Alain le Gargadennec.

R^e de Beuzec-Cap-Sizun

St Luc de Lannion Pinxit à Quimper.

Michel Le Cloarec, fabrique de Beuzec en 1713.

BOTSORHEL. — A la chapelle du *Christ*, l'autel est surmonté d'un tableau figurant le Christ debout sur le globe du monde et entouré d'anges adoreurs, dont l'un tient un cartouche portant ce mot : *Charitas*.

BRASPARTS. — Dans le porche Midi, les compartiments de la voûte sont ornés de peintures qui doivent dater des dernières années du xvi^e siècle et qui sont encore assez reconnaissables :

1. — Au centre, le buste de Notre-Seigneur portant le globe du monde et bénissant, entouré de nuages.

2. — L'Agneau de l'Apocalypse ouvrant le livre scellé, et portant l'étendard orné d'une croix ; il est entouré d'une auréole rayonnante.

3. — Personnage prenant deux panneaux, le bas du corps est vêtu d'une robe longue ; dans le haut, la tête n'est plus visible, mais deux ailes bien indiquées le font reconnaître pour un ange.

4. — Dans les triangles extrêmes sont les quatre Évangélistes, assis dans des fauteuils et tenant leurs livres ouverts.

L'autel du transept Sud est surmonté d'un grand tableau de saint Pierre-aux-Liens. Saint Pierre est dans sa prison ; un ange lumineux fait tomber ses chaînes et lui rend la liberté, pendant que les trois soldats commis à sa garde sont plongés dans un profond sommeil.

A la sacristie sont conservés huit tableaux représentant les quatre Évangélistes et les quatre grands Docteurs d'Occident. L'un d'eux porte cette inscription :

SIZVNVEZ : 1649 : LOVARN : PINXIT

CARANTEC. — A la chapelle de *Notre-Dame de Callot*, du côté Midi, tableau de la descente de croix.

CHATEAULIN. — A la chapelle de *Notre-Dame*, tableau du Rosaire, par Valentin. Autre tableau des saints Crépin

et Crépinien, patrons de la confrérie des cordonniers : ils sont représentés travaillant à leur métier. De petits médaillons retracent des scènes de leur vie et de leur martyre.

CLÉDEN-POHER. — La voûte en bois de l'église paroissiale est toute couverte de peintures représentant différentes scènes ou différents personnages entremêlés de têtes de chérubins, entourées de nuages :

1. — A l'abside, au-dessus du maître-autel, Notre-Dame assise comme sur un trône de nuages, couronnée d'étoiles ; au-dessus de sa tête plane le Saint-Esprit et plus haut, le Père-Éternel tenant dans sa droite le globe du monde.

2. — Plus bas, d'un côté, la Sainte-Vierge et saint Joseph.

3. — De l'autre côté, sainte Anne et saint Joachim.

4. — Notre-Dame représentée en reine, debout, couronne en tête, vêtue d'un manteau fleurdelisé et portant dans ses bras l'Enfant-Jésus.

5. — En face, saint Pierre, en chape et tiare, tenant les clefs du paradis.

6. — Annonciation.

7. — Assomption. Notre-Dame est enlevée sur des nuages, entourée d'anges qui portent des fleurs et dont deux tiennent une couronne au-dessus de sa tête.

8. — Adoration des bergers : Un ange est dans les airs, chantant : *Gloria in altissimis Deo*.

9. — Visitation.

10. — Saint Jean l'évangéliste bénissant une coupe d'où le poison sort sous forme de serpent.

11. — Un saint pape bénissant de la main droite, tenant de la gauche la triple croix, vêtu d'une riche chape et coiffé de la tiare.

A la sacristie Midi, le lambris est aussi couvert de pein-

tures de même style et exécutées très probablement par le même peintre. Elles représentent Notre-Seigneur en croix, avec la Sainte-Vierge et saint Jean à ses côtés, la Madeleine à ses pieds. Au bas se trouve la signature : *Herbault, pinxit, 1750.*

Cette signature d'Herbault se retrouve au bas d'un tableau de la chapelle de *Sainte-Thévette*, à Esquibien, 1718, et se lisait également autrefois dans l'ancienne église de Landéda.

DIRINON. — Dans le lambris, il y a des peintures, dont quelques-unes sont du xvii^e siècle et les autres de 1875-1880.

DOUARNENEZ. — A la chapelle de *Saint-Michel*, à Port-Rhu, élevée sur l'emplacement de la maison qu'habita le vénérable Michel Le Nobletz : au fond du transept Sud est un tableau sur toile représentant une apparition de la Sainte-Vierge à Michel Le Nobletz : l'Enfant-Jésus lui présente trois couronnes ; le vénéré missionnaire est à genoux, avec un lis à ses pieds. Une inscription porte ce texte : *Le révérend Père Michel Le Nobletz mourut en 1652, âgé de 75 ans.*

Mais ce qui fait l'intérêt de cette chapelle, ce sont les peintures historiques et symboliques qui ornent et recouvrent entièrement le lambris ou plafond en bois, et qui ont été exécutées dans la période de 1667 à 1673, comme nous l'apprendront les inscriptions et dates dont nous occuperons à la fin.

Dans l'abside sont représentés les quatre Évangélistes : saint Marc, saint Mazé, saint Luc, saint Jean, puis les quatre grands Docteurs d'Occident : saint Hiérosme, saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire.

Ensuite viennent des scènes de la vie de la Sainte-Vierge et de Notre-Seigneur ou des représentations figuratives ayant trait aux différents ministères des anges auprès des

hommes ; nous les citerons dans l'ordre où nous les trouvons, pour suivre tout du long la série, quoique ce ne soit pas toujours la suite logique et chronologique, particulièrement dans l'histoire de Notre-Seigneur. Au bas de chaque tableau est un texte que nous donnerons, avec la description du sujet, quand il y aura lieu.

1. — Auprès de saint Marc, du côté de l'Évangile : la Conception de la Sainte-Vierge : — sainte Anne et saint Joachim sont en vénération et en contemplation devant la Vierge Immaculée apparaissant dans les nuages, couronnée de douze étoiles. Au-dessus plane le Père-Éternel bénissant, la main gauche posée sur le globe du monde, la tête parée du nimbe triangulaire.

2. — Nativité de la Sainte-Vierge : — une femme porte des gâteaux dans un plat.

3. — Présentation de la Sainte-Vierge.

4. — L'Annonciation : — ou plutôt la moitié de cette scène, car il n'y a ici que l'ange Gabriel ; et la Sainte-Vierge, qui est le complément du tableau, se trouve en face de l'autre côté.

5. — Dans le transept Nord : Lange nous arme : — un ange donne une croix à un enfant que le diable menace de sa fourche.

6. — Lange nous enseigne : — un petit enfant écrivant, l'ange lui montre un livre.

7. — Lange qui nous éclaire : — il tient un flambeau allumé.

8. — Lange de dévotion : — il tient un gros chapelet.

9. — Lange de paix : — il tient une couronne et une palme.

10. — Lange chef de l'armée de léternel : — tenant un glaive.

11. — Lange gardien : — conduisant un enfant.

12. — Lange tient Satan enchaîné.

13. — Lange envoyé pour nous défendre : — il tient un bâton et un glaive.

14. — Lange porte un cierge bénist : — il tient un cierge et une couronne.

15. — Lange qui donne Lo contre le diable : — il tient un bénitier et un goupillon.

16. — Lange nous mène à la pénitence : — il conduit un enfant dans un confessionnal.

17. — Lange nous mène à la sainte communion.

18. — Lange nous assiste à la mort : — il exhorte un moribond et le démon s'enfuit.

19. — La salutation de lange : — la Sainte-Vierge faisant pendant à l'ange Gabriel dans la scène de l'Annonciation.

20. — La résurrection de Nostre Seigneur.

21. — Lascension de Nostre Seigneur.

22. — La descente du S. Esprit sur les apostres.

23. — Le mariage de la sainte Vierge.

24. — Sant Michel chassant Lucifer du Paradis.

25. — La mort du juste.

26. — Passant du côté de l'épître, au bas : Les anges montent et descendent dans léchel de Jacob.

27. — L'apparition de saint Michel : — c'est la manifestation du mont Gargan ; on voit le bouvier lançant sa flèche vers la caverne.

28. — Le Sauveur Jésus crucifié.

29. — Jésus portant sa croix.

30. — Jésus est couronné d'épines.

31. — La flagellation du Sauveur.

32. — La prière au jardin.

33. — Dans le transept Sud : Nostre Seigneur disputant : — au milieu des docteurs.

34. — Nostre Seigneur est adoré de trois rois.

35. — Nostre Seigneur est né en Betlem.

36. — Prens la † de Jésus-Christ : — ange tenant une croix.

37. — Saint Paul.

38. — Dom Michel Le Noblétz, prestre : — il est représenté en surplis et en étole, les mains jointes.

39. — Mère de Dieu P. P. N. (priez pour nous) : — la Sainte-Vierge les mains jointes.

40. — Sauveur du monde A. P. D. N. (ayez pitié de nous).

41. — Saint Michel.

42. — Saint Pierre.

43. — Si tu veux une couronne de gloire : — ange portant une couronne de roses. (Le panneau est le complément du n° 36.)

44. — La Vierge est couronné reyne des anges et des hommes.

45. — La Vierge est ensevelie par les apostres.

46. — Le trépassement de la Vierge : — la Sainte-Vierge est sur son séant, entourée des apôtres, dont l'un porte la croix et un autre un cierge allumé.

47. — Au chevet ou abside : La Visitation de la Vierge.

48. — La Purification de la Vierge.

49. — Lassomption de la Vierge.

Autour de la clef sculptée qui est à la croisée des transepts se trouvent les inscriptions suivantes :

N.H.LANLARCH.GOUVERNEUR.1674.

M^{re}.GVILLAVME.PAILLART.RECTEVR.1675.

PEINCT.PAR.LE.SIEVR.DE.PRATANBARS.1675.

M^r.MICHEL.CONAN.POVLLAOVEC.CVRF.

V.ET.DISCRET.G.PAILLART.DOCTEVR.1692.

H.H.ALAIN.SAVIDAN.GOVVERNEVR.1675.

MESSIRE.JAN.COVLLOCH.CVRE.1675.

MESSIRE.HIEROSME.PAILLART.1667.

ERGUÉ-GABÉRIC. — Sur la façade de la tribune des

orgues, xvii^e siècle, sont des anges musiciens et chantants, dont quelques-uns tiennent des banderoles avec notes de plain-chant.

ESQUIBIEN. — A la chapelle de *Sainte-Thévette*, compagne de sainte Ursule, d'après les uns ; sœur de saint Démet, patron de Plozévet, d'après la légende recueillie par M. Le Carguet (*Bull. de la Soc. arch. du Finistère, 1899, p. 193*). Dans le retable de l'autel est un tableau de 1 mètre de largeur sur 1 m. 40 de haut, représentant la Sainte en robe rouge, manteau vert, brodé et entouré d'un riche galon, ceinture couverte de broderies et de pierreries. Elle a une magnifique chevelure dans laquelle passe une rivière de perles. Sur la tête elle a une couronne, et en tient deux autres dans ses mains, ce qui fait qu'on l'appelle la Sainte aux trois couronnes. Dans un nuage apparaît un ange qui lui apporte une palme et une couronne de laurier. A ses côtés, dans le paysage, on voit le port d'Audierne entouré de maisons, dont quelques-unes crénelées avec tourelles. Au loin, le clocher d'Esquibien, et aux pieds de la Sainte, une petite chapelle avec grand château fort.

Contre le mur Sud est un autre tableau de 0 m. 40 sur 0 m. 50. Sainte Thévette, vêtue de blanc, est à genoux, tenant une flèche et un crucifix ; un ange lui dépose sur la tête une couronne de roses.

Inscription : *Ste Edwet vierge et martyre, née en Angleterre dans le quatrième siècle, morte en 383. Elle était l'une des compagnes de sainte Ursule. Herbault pinxit, 1718.*

Chapelle de *Sainte-Brigitte*. La voûte est presque entièrement couverte de peintures, où l'on distingue l'Ascension, l'Assomption.....

FOLGOAT (LE). — Dans la chapelle des fonts baptismaux, au-dessus de l'arcade, est une peinture murale représentant, dans le haut, l'histoire de *Salain ar foll*. On le voit

d'un côté se balançant à la branche d'un arbre, et de sa bouche sort une légende avec ces mots : *Ave Maria, Salain a debrez bara*. De l'autre côté il est assis auprès d'un coffre ouvert d'où il prend du pain. Au milieu, un prêtre prononce ces paroles empruntées à la légende de Jean de Langoueznou : *Nihil addiscere potuit præter hæc duo verba, Ave Maria, quæ pius duplicabat triplicabatque*. Dans le lointain, on aperçoit le château et la ville de Lesneven.

Au bas de cette composition, Pierre II, duc de Bretagne, à genoux sur un coussin, la couronne ducale posée devant lui, armé de toutes pièces et couvert d'un manteau d'hermines, est en prière en face de la duchesse, sa femme, la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Cette peinture doit être de la fin du xvii^e siècle et est signée : M. FLOH, P.

Quelques autres peintures, ayant trait à la dévotion de nos ducs de Bretagne à N.-D. du Folgoat, ornent les panneaux de l'armoire des bannières.

FORÊT-FOUESNANT (LA). — Au transept Nord, est un grand tableau du Rosaire, entouré d'un cadre en chêne sculpté, mesurant 3 mètres de largeur sur 3 m. 60 de hauteur. Au haut de la toile, la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus donnant le Rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne ; au bas, on voit le roi Louis XII, la reine et plusieurs personnages de la cour ; au milieu, dans le lointain, la bataille de Lépante, ou plus probablement la prise de la Rochelle en 1628. Tout autour sont les mystères du Rosaire, peints dans quinze médaillons.

GOUESNAC'H. — Il y a trente ans, à la chapelle de *Saint-Cadou*, tout le lambris était couvert de peintures représentant la vie de ce Saint, patron des lutteurs et des guerriers. Des travaux de restauration ont été faits, le lambris a été renouvelé et les peintures ont disparu.

GOUEZNOU. — Tableau du Rosaire.

GOULVEN. — Peinture très naïve du xvii^e siècle représentant l'entrevue de saint Goulven et du comte Even, après la victoire de ce dernier sur les pirates du Nord.

GUIMÆC. — A la chapelle de *Jôies*, peintures de la niche de N.-D., déjà décrites à l'article : *Niches à volets*. Autres peintures sur les volets de la niche de saint Herbot. — Tableau du vénérable Michel Le Nobletz, entouré de Yves de Kerrérault, sieur de Mesguen, sa femme Françoise Quéhou et leurs enfants.

A la chapelle de *Christ*, peintures sur les volets de la niche de sainte Anne, représentant saint Pierre, saint Jacques et saint Dominique.

HENVIC. — Vieille église, à l'autel Nord, un tableau de l'Immaculée Conception accompagnée de deux anges tenant une légende latine. — A l'autel Sud, Christ en croix, très beau d'expression.

JUCH (LE). — Peintures sur bois, décrites dans l'article : *Niches à volets*.

KERFEUNTEUN. — Au presbytère, un petit tableau de la Sainte-Famille, par Valentin. Autrefois, au-dessus de l'autel Nord, une Assomption, du même peintre, tableau détruit actuellement.

KERGLOFF. — A la voûte de l'église, peintures de même genre et de même date que celles de Cléden-Poher, faites du temps de M. Le Gléau, recteur.

KERNILIS. — Tableau du Rosaire.

LAMPAUL-GUIMILIAU. — A la chapelle de *Sainte-Anne*, tableau : la Sainte-Vierge présentant l'Enfant-Jésus à sainte Anne ; au second plan, saint Joseph et saint Joachim ; au haut, le Père-Éternel bénissant, entouré d'anges.

LANDERNEAU. — Église *Saint-Houardon*, tableau de Notre-Dame de Pitié, de Jobbé-Duval ; saint Houardon voguant dans un bateau de pierre, par Yan 'Dargent ;

grande frise de Saints, dans le chœur et la nef, par le même.

LANDÉVENNEC. — Grand tableau de la Cène, paraissant être de la fin du xvi^e siècle. — Deux petits tableaux sur bois : l'un représente saint Corentin, avec une vue de la façade de la cathédrale de Quimper. Un seigneur indiscret coupe le poisson du Saint au bord de sa fontaine.

L'autre représente le martyre de saint Jacques le mineur, évêque de Jérusalem ; trois hommes d'armes l'assomment à coups de bâtons de foulon. Le Saint est figuré grand, debout, tenant un livre et un bâton de foulon, instrument de son supplice.

LANMEUR. — Dans l'ancienne église paroissiale, tableaux de la Cène et du Rosaire. — A la chapelle de *Kernitron*, un tableau votif où l'on voit sainte Anne à genoux, présentant l'Enfant-Jésus à la Sainte-Vierge assise. Derrière elle, saint Joseph assis, ayant un livre ouvert. Au-dessus planent le Père-Éternel et le Saint-Esprit entourés de sept têtes de chérubins. Plus bas que saint Joseph, un seigneur à genoux, portant grande perruque poudrée, habit rouge à basques, jabot et manchettes de dentelle, les mains jointes. Derrière lui est un écusson : d'azur à une épée d'or, avec la devise : *Joye sans fin à Goudelin*. C'est un seigneur de Goasmelquin du nom de Goudelin.

LOCMÉLAR. — Au-dessus de l'autel du bas-côté Midi est un ancien tableau de saint Hervé, avec une scène principale et quatre médaillons. La scène principale représente saint Hervé aveugle, conduit par son petit guide Guic'haran et accompagné du loup rendu doux et docile. Le Père-Éternel plane dans le ciel.

1^{er} médaillon. — « *Saint Hervé obtient par sa prière une fontaine au sommet de la montagne de Bré.* » Le Saint, conduit par Guic'haran, frappe la terre de son bâton et en fait jaillir une source.

2^e. — « *Vision de saint Paul et de saint Hervé. — Il levèra les yeux vers le ciel ouvert.* » Saint Pol-Aurélien est seul à figurer dans ce médaillon, à genoux, en costume épiscopal, mitre et chape. Dans les nuages, on voit le Père-Éternel et le Fils. A l'arrière-plan est une chapelle.

3^e. — « *Le loup ayant mangé l'asne de saint Hervé est mis en sa place à la charette.* »

4^e. — « *Saint Hervé voyant lam de sa mère allant au ciel porté par les anges.* » Le Saint toujours conduit par son guide, puis une longue échelle allant de la terre au ciel, garnie d'anges qui portent l'âme de sa mère Rivanone.

Dans le coffre de l'autel est un autre tableau sur toile ; Guic'haran fait le partage du produit de la quête, il décharge un sac de blé dans un boisseau ; et comme il avait des tendances à tromper le Saint et à faire des parts inégales, au préjudice de ce dernier et à son propre profit, saint Hervé lui montre le ciel, pour lui faire savoir que Dieu le voit. Dans le paysage, on voit un joli cours d'eau avec déversoir.

LOCQUÉNOLE. — Au maître-autel, tableau de la Sainte-Famille et Père-Éternel.

LOCQUIREC. — Beau tableau du Rosaire, et dans le lambris peintures d'anges, signées : *Cléran fecit, 1712.*

LOCTUDY. — Vœu de Louis XIII.

MOELAN. — A la chapelle de *Saint-Roch et Saint-Philibert*, tableau représentant saint Philibert distribuant des aumônes.

PENMARC'H. — Vœu de la paroisse, procession.

PLEYBER-CHRIST. — A la chapelle de *Saint-Éloi*, la niche du Saint a conservé un seul de ses volets, sur lequel sont peints quatre médaillons :

1^{er}. — Saint Éloi, vêtu d'une robe jaune, est debout à gauche d'une grande enclume et frappe de son marteau l'objet qu'il forge. De l'autre côté est un person-

nage en rouge, portant couronne, c'est sans doute le roi Dagobert.

2^e. — Saint Éloi agenouillé, toujours en jaune, ferre le pied d'un cheval qu'il a coupé et détaché. Devant lui est couché le cheval qui attend paisiblement que le bon Saint lui remette son pied après l'avoir ferré.

3^e. — Saint Éloi debout devant une dame richement vêtue.

4^e. — Saint Éloi est sacré évêque de Noyon.

PLOBANNALEC. — Vierge et Enfant-Jésus.

PLOÉVEN. — Le lambris du chœur est couvert de peintures très curieuses, d'un caractère très original, et semblant être du xvi^e siècle. Ces peintures comprennent huit panneaux :

1. — *Flagellation.* Notre-Seigneur tout couvert de plaies est attaché à la colonne. Deux bourreaux le frappent de verges, un autre tient ses liens ; un pharisien assiste à son supplice avec un air à la fois contrit et satisfait. Les traits du dessin dans les figures sont énergiques et pleins de caractère ; c'est presque de la caricature, mais cela donne du style.

2. — *Couronnement d'épines.* Notre-Seigneur est couvert d'un manteau rouge et assis sur un escabeau. Un bourreau lui enfonce la couronne d'épines au moyen de tenailles. Un autre, à genoux, lui présente le roseau en guise de sceptre, en lui tirant la langue. Un troisième lève la main pour le frapper. Deux pharisiens sont dans le fond, l'un s'enveloppe dans son manteau, l'autre tient un roseau.

3. — *Notre-Seigneur condamné à mort.* Pilate vêtu de rouge, coiffé d'un turban, se lave les mains. Notre-Seigneur, les mains liées, est emmené par ses bourreaux.

4. — *Montée au Calvaire.* La Vierge essuie la figure de Notre-Seigneur. Simon le Cyrénéen l'aide à porter sa croix. La Sainte-Vierge apparaît derrière lui. Devant est

un jeune homme coiffé d'un chapeau et portant sur ses épaules une scie emmanchée avec des dents bien menaçantes ; fond de monuments ; dans le lointain, le Calvaire avec les trois croix déjà dressées.

5. — *Notre-Seigneur en croix*. A ses pieds sont la Sainte-Vierge et saint Jean ; dans le fond, Jérusalem avec un clocher gothique.

6. — *Descente de croix*. La Sainte-Vierge est agenouillée à côté du corps inanimé de son Fils. Saint Jean le tient sur un linceul. Une sainte femme debout pleure ; puis vient Joseph d'Arimathie vêtu d'une sorte de planète rouge et coiffé d'un bonnet de même couleur ; il porte dans ses mains un vase d'aromates pour embaumer le corps du Sauveur. Dans l'arrière-plan, on voit encore Jérusalem avec château fort à tourelles et poivrières, puis un petit clocher à coupole avec croix et coq.

7. — *Mise au tombeau*. Joseph d'Arimathie et Nicodème, aidés d'un valet, mettent le corps sacré dans le sépulcre. La Sainte-Vierge tient l'un des bras de son Fils. La Madeleine, complètement renversée à terre, baise ses pieds ; on ne voit que son dos en raccourci et sa chevelure opulente.

8. — *Résurrection*. Notre-Seigneur plein de vie et de force s'élève du tombeau, tenant l'étendard du triomphe ; il est entouré d'une auréole et d'une gloire. Les soldats tombent à la renverse ou fuient épouvantés.

Le lambris de la nef est orné d'un semis de têtes d'anges, soleils de Louis XIV, étoiles et fleurs de lis. Ces derniers ornements ont été considérés comme emblèmes séditieux et effacés au moyen d'un coup de bouchon, probablement en 1830, de la même manière qu'aux fonts baptismaux de la chapelle de Saint-Tujean, en Primelin.

Dans la chapelle du Midi, où se trouvent les fonts baptismaux, sont représentés les quatre Évangélistes assis, tenant la plume et le livre des Évangiles, chacun accompagné de son attribut. Fond de paysage.

Le lambris du porche est divisé en quatre panneaux comprenant les quatre grands Docteurs d'Occident : saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire. Au-dessous des deux premiers, on lit : M^{re} YVES : SOLIEC : R : S : LE QUERR : F. LAN . 1660.

PLONÉVEZ-DU-FAOU. — Chapelle de *Saint-Herbot*, peinture de niches à volets déjà décrites. Sur le coffre d'un vieil autel mis au rebut, est peint un saint Yves.

PLOUBIRY. — Trinité et Rosaire.

PLOUÉGAT-GUERRAND. — Tableau du Rosaire. Au fond du porche, deux anges en peinture, accompagnant la statue de la Sainte-Vierge. Dans les côtés, peinture des quatre Évangélistes, au-dessus des statues des Apôtres.

PLOUÉGAT-MOYSAN. — A la chapelle de *Saint-Laurent du Pouldour*, vieux tableau représentant le martyr du saint diacre.

PLOUÉZOC'H. — Rosaire.

PLOUGASNOU. — Grand et beau tableau du Rosaire : la Vierge, avec l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux, est assise sur un beau trône dont les tentures sont soutenues par deux anges ; elle est vêtue d'un très riche manteau. A ses pieds sont agenouillés saint Dominique et sainte Catherine de Sienna recevant le Rosaire. Sous le trône de la Vierge est le chien symbolique de saint Dominique, tenant dans sa gueule une torche allumée dont il brûle le globe du monde. Tout autour sont les quinze mystères, en petits tableaux enchâssés dans le cadre. Au bas de la composition est cette inscription double :

M^{re} Jan Le Coat
R^r de Plougaznou
a Donné ce Tableau

Jacob. Alix
Pingebat Anno
Dni. 1668

Dans le retable du maître-autel sont peints en médaillons les bustes de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge.

Près de la porte de la sacristie, petit tableau de N.-S. en croix, entouré de la Sainte-Vierge, saint Jean, sainte Barbe et saint Nicolas. Il y a un demi-siècle, existait dans la chapelle de *Kericuff* un curieux tableau du martyre de saint André.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — A la chapelle de *Saint-Claude* existait, il y a quelques années, un lambris de bois couvert de peintures représentant la vie et les miracles du saint patron. Le lambris a été renouvelé et les peintures ont disparu.

PLOUGUERNEAU. — A la chapelle de *Saint-Michel*, tableau du Sacré-Cœur.

PLOUGUIN. — A la chapelle du château de *Lesven*, tableau de sainte Guen, mère de saint Guénolé.

PLOUHINEC. — Joli tableau de la Nativité, un peu dégradé.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. — A la chapelle de Lochrist, Notre-Seigneur en croix.

PLOUVIEN. — Rosaire.

PONT-CROIX. — Rosaire. Au dossier du maître-autel, évangélistes ou prophètes, peu visibles.

PONT-L'ABBÉ. — A l'église de *Lambour*, à moitié ruinée, sur les murs de la nef, aux endroits où les couches de badigeon se sont écaillées, on remarque des traces de fresques sur l'enduit primitif, personnages et ornements, qui pourraient bien dater du XIII^e ou du XIV^e siècle.

A la chapelle de la *Madeleine*, sur le lambris, sont peints huit panneaux ayant trait à l'histoire et à la légende de cette grande Sainte. Sur le mur Nord, est une grande fresque du crucifiement : Notre-Seigneur en croix entre les deux larrons, la Sainte-Vierge et saint Jean, Madeleine, Véronique, bourreaux.

POULDAVID. — Lambris du chœur, dix ou douze panneaux ; dans quelques-uns on reconnaît des scènes de la Passion, d'autres sont très difficiles à déterminer.

PRIMELIN. — Aux fonts baptismaux de la chapelle de *Saint-Tujean*, peintures déjà mentionnées à l'article : *Baldaqins de fonts baptismaux*.

QUÉMÉNÉVEN. — Chapelle de *N.-D. de Kergoat*, deux tableaux copiés de Valentin.

QUERRIEN. — Beau tableau du Rosaire, au bas duquel on lit ce distique :

*Obtulit hoc munus Rector cognomine Flohic
qui vestra ante Deum vota precesque rogat — 1651.*

RÉDÉNÉ. — Le lambris du transept Midi, au-dessus de l'autel de Notre-Dame de Lorette, est orné de six panneaux de peinture :

1. — Couronnement de la Sainte-Vierge.
2. — Notre-Dame de Lorette, priez pour nous.
3. — Saint Mathurin.
4. — Deux anges portant la sainte Maison de Lorette.
5. — Saint Pierre.
6. — Saint Paul.

A côté des peintures est cette inscription :

*Vénérable Messire Yves Postec. Recteur.
Jan Le Bris, fabrique, lan 1716.*

ROSNOEN. — Le 9 Mai de l'année 1895, en enlevant une boiserie délabrée, on a découvert sur le mur du transept Sud de l'église de Rosnoën une grande fresque ou peinture à la détrempe exécutée sur l'enduit en chaux. Ce tableau, mesurant 3 m. 80 de largeur sur 4 mètres de haut, quoique pâli et défraîchi par le temps, peut se déchiffrer assez facilement et présente des détails remarquables comme dessin et comme style ; mais c'est surtout au point de vue iconographique et théologique qu'il est d'un intérêt supérieur. Il peut se définir : *le Triomphe de la Sainte-Trinité*, ou l'Église du ciel et celle de la Terre rendant ses hommages à l'Adorable Trinité. C'est ce que

proclament, du reste, les textes qui sont inscrits tout autour :

Au haut : SANCTA SVMMA ET INDIVIDVA TRINITAS
 |||| NOSTRO IN SÆCVLA SÆCVLORVM AMEN.

D'un côté : TE SVMMA DEVS TRINITAS COLLAVDET
 OIS SPVS.

De l'autre côté : OIS SPVS LAVDET DMNV.

Dans la bordure du bas : TE PER ORBEM TERRARVM
 SANCTA CONFITETVR ECCLESIA 1677.

La fresque est divisée en trois zones : dans la partie supérieure est la Sainte-Trinité, entourée d'un grand nimbe circulaire et assise sur un arc-en-ciel. Les trois divines Personnes sont représentées sous forme humaine et sont revêtues de chapes ; le Père est coiffé de la tiare et le Fils tient en main une croix à longue hampe. Des deux côtés de la Sainte-Trinité, on voit la Sainte-Vierge assise et saint Jean-Baptiste debout, et plus bas deux anges en adoration.

La zone du milieu représente l'Église du ciel. Dans la partie centrale, les Patriarches et les Prophètes ; à leur droite, le groupe des Apôtres parmi lesquels on distingue saint Pierre tenant les clefs symboliques ; plus loin, saint Louis, roi de France, couronne en tête, vêtu du manteau royal et portant la Couronne d'Épines avec les trois Clous de la Passion. Puis un pape, un évêque, deux saints guerriers casqués et cuirassés, qui doivent être saint Maurice et saint Georges ; et en dernier lieu saint Sébastien tenant en main trois flèches.

Au-dessus du groupe des Apôtres s'enroule une petite banderole sur laquelle on ne distingue que quelques lettres, mais où l'on devine ce verset du *Te Deum* : « *Te gloriosus apostolorum chorus* ».

Du côté opposé, on reconnaît saint François d'Assise, les mains croisées sur la poitrine et marquées des stigmates.

A ses côtés, un personnage féminin qui doit figurer la sainte Pauvreté ; plus loin, on est bien tenté de reconnaître saint Dominique avec deux ou trois moines ; et à l'arrière-plan, une quantité de martyrs tenant des palmes à la main.

Dans la zone inférieure, figurant l'Église de la terre, le milieu est occupé par une représentation de l'église de Saint-Pierre de Rome, au-dessus de laquelle s'enlèvent deux longues banderoles légères portant ces inscriptions :

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

Du côté droit, on voit le Pape à genoux sur un prie-Dieu, des cardinaux, des évêques, des prêtres. Du côté gauche, agenouillés, l'empereur et le roi de France portant couronne et vêtus du manteau impérial et royal. L'empereur a à ses pieds le globe du monde. Derrière eux, sont des dames de la cour et des personnages du peuple.

C'est sous ce groupe que se trouve ce texte : *Te per orbem terrarum sancta confitetur ecclesia* : Sur toute la surface du globe la Sainte Église proclame vos louanges.

On peut voir par cette description que ce tableau est un magnifique commentaire du *Te Deum*.

Cette fresque est signée : sur l'une des portes de la basilique de Saint-Pierre, on lit en caractères très fins : P CANN P. 1677

Cette œuvre, précieuse par son style et par sa rareté, méritait d'être conservée et même restaurée ; elle a été habilement réparée, absolument dans le même caractère, en lui conservant toujours son aspect de fresque ; tous les détails ont été fidèlement reproduits, et c'est une page magnifique qui peut se lire maintenant avec la plus grande clarté.

RUMENGOL. — Dans le retable de l'autel Sud, Assomption. Autel Nord, Visitation, moderne.

SPÉZET. — Tableaux au-dessus des autels : Nativité de l'Enfant-Jésus et Adoration des bergers. — Descente de croix. — Assomption.

Peintures murales du XVIII^e siècle : Saint Pierre pleurant son péché. — Sainte Madeleine à la Sainte-Baume. — Saint André. — Évêque, saint Ambroise ou saint Augustin.

SAINT-CORENTIN DE QUIMPER. — Peintures murales par Yan 'Dargent. — A la sacristie, tableaux de sainte Anne et de l'Extrême-Onction par Valentin. — La tradition des clefs à saint Pierre. — Les disciples d'Emmaüs. — Saint Jérôme.

A l'Évêché, un tableau représente le vénérable Michel Le Nobletz auprès du lit d'un malade, entouré de toute sa famille, avec la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus dans les nuages. Une légende donne l'explication du sujet : *Veufait par Monsieur de Fages de la ville de Quimper à Dom Michel Noblet prestre et a esté guéri au mois de Novembre lan 1661.*

A la chapelle des Ursulines, belle Assomption qui se trouvait autrefois devant la fenêtre absidale de la cathédrale.

SAINTE-CROIX DE QUIMPERLÉ. — Au bas de l'église, un tableau bien détérioré : saint Joseph assis, portant l'Enfant-Jésus dans ses bras. A ses pieds, un pape portant son nom inscrit : *Saint Clément* ; une sainte : *S^{ta} Joanna*.

Ce tableau est signé : *Avignon inv. 1656*. Ne serait-ce pas cet Avignon ou Auignon qui aurait habité l'hôtel d'Auignon, derrière l'Ellé, sur la vieille route de Vannes, et qui aurait donné son nom au vieux pont et à la place qui l'avoisine ?

SAINT-DIVY. — Sur le lambris du chœur, des peintures datant de 1676 retracent en six tableaux la légende de saint Divy ou David, évêque de Ménévie, et de sa mère sainte Nonne. En voici la description d'après Pol de Courcy :

Premier tableau. — Inscription latine : *David vulgo Devi ab angelo predicatur, terdenis priusquam nasceretur annis, prophetatus innotuit.*

Inscription française : « L'ange apparaît à Xantus, roi de Walles, père de monsieur saint Divy, et lui annonce que le lendemain, chassant, il rencontreroit un cerf, un poisson et un essaim d'abeilles, qui pronostiqueroient la sainteté de saint Divy, son fils. Le cerf pronostiqueroit son zèle, le poisson son austérité et l'abeille sa sagesse ».

Xantus, endormi sur un lit de parade, reçoit la visite de l'ange indiquée par les mots : *Xanto patri*. Au-dessous, des cavaliers partant pour la chasse avec une meute nombreuse, se dirigent vers le monastère de *Nautanum*. En avant du monastère, une femme vêtue de blanc est accostée par trois personnages, dont l'un, tête nue, fléchit un genou devant elle. Les trois animaux symboliques, mentionnés dans l'inscription française, figurent au bas de cette dernière scène.

Deuxième tableau. — *Eodem tempore sanctus Patricius, angeli jussu, Rhosinam vallem dimittit, tendens Hyberniam, linquens David Meneviam.*

« Saint Patrice est adverty par un ange de quitter le vallon très-agréable, réservé pour monsieur saint Divy qui devoit noistre de là à trente ans, et passer en Hybernie pour en estre l'apôtre, et s'embarquer au port Maugan. Il ressuscite Runither qu'il amena avec luy. »

Ce tableau représente, sur le premier plan, saint Patrice agenouillé, à qui l'ange apparaît ; le sol qu'il foule est jonché de roses ; c'est la vallée des Roses (*Traon-Rhos*) qu'il quitte suivi de ses disciples. Au milieu, un homme sort d'un tombeau sur lequel on lit : *Runither a xv annis hic sepultum, resuscitat*. A droite, une ville fortifiée : *Portus Maugan*, puis la mer, sur laquelle flotte un vaisseau, et une île désignée par le mot *Hybernia*.

Troisième tableau. — Gignit Xantus sanctum David de beatâ Nonnita, et tempore conceptionis duo grandes lapides apparuerunt de novo.

« Xantus, roi de Cornouailles, à présent Walles, en Angleterre, faisant rencontre de sainte Nonne, engendre son fils, saint Divy, entre deux roches miraculeusement apparues. La terre s'amollit sous les coudes de sainte Nonne, en enfantant saint Divy, son fils. »

Au-dessus d'un cavalier dont le cheval se cabre, on distingue deux têtes, dont l'une est une tête de femme couronnée, et la légende : *Nonnita oppressa*. Dans le centre du tableau, sainte Nonne, vêtue d'une longue robe rouge, coiffée d'un voile blanc et la tête nimbée, porte un chapelet à la ceinture et la main droite sur son cœur. Derrière elle, sont deux menhirs, et au-dessus la légende : *Nonnita concipit*. Dans le lointain, sainte Nonne est agenouillée sur un rocher près de l'enfant qu'elle vient de mettre au monde.

Quatrième tableau. — Puer hic quando baptizatur aquâ, cæco Mobo lumen datur oculos qui respersit.

« Belve, évêque de Ménévie, baptisa saint Divy. Mobus, aveugle, son parrain, est illuminé, se lavant les yeux des eaux de la nouvelle fontaine. Saint Divy, étant escholier, rendit la vue à son maître Paulinus, par le signe de la croix. »

Mobus, les yeux fermés, tient au-dessus d'une auge un enfant que baptise un évêque. Plus loin, Divy s'avance vers un docteur vêtu de noir, portant barrette et rabat, lequel est assis et semble sommeiller. Derrière lui, d'autres enfants examinent avec curiosité les gestes de leur condisciple.

Cinquième tableau. — Dùm prædicat incredulis, humus tunc colli similis surgit. Ens prius humile ac error evanuit (sic).

« La terre se leva sous les pieds de monsieur saint Divy.... de montaigne, lorsqu'il prescha dans le concile de Brévy.... Pélagiens et un ange descendit comme un.... qu'il devoit prescher. »

Saint Divy, assis sur une élévation conique, tient en main son bâton pastoral ; une colombe voltige près de son oreille droite ; un grand nombre de personnages, et au premier rang des évêques, semblent l'écouter attentivement. Au-dessus de sa tête, on lit : *Sanctus David archiepiscopus*.

Sixième tableau. — Esto præsens D. patrone desolatis in agone. Salutem fer pastor bone, nostræ semper Treviæ.

« Dieu advertit saint Divy de sa mort prochaine, qui arriva l'an 107 de son âge. »

Ce dernier tableau représente saint Divy couché ; saint Kentigern, penché sur son lit, l'exhorte à la mort ; Jésus-Christ, tenant sa croix, apparaît au Saint, de la bouche duquel sort un rayon où sont écrits ces mots : *Tolle me post te*.

SAINTE-JEAN-DU-DOIGT. — Au-dessus des autels latéraux, tableaux de la Nativité de la Sainte-Vierge et Décollation de saint Jean. — A la tribune des orgues, peinture sur bois, le roi David jouant de la harpe, sainte Cécile, anges.

SAINTE-LOUIS DE BREST. — Moïse frappant le rocher. — Sainte Félicité et ses sept enfants.

SAINTE-MELAINE DE MORLAIX. — On y trouve les douze tableaux suivants :

1. — Grand tableau du xvii^e siècle représentant saint Antoine de Padoue et un autre saint Franciscain donnant l'habit du Tiers-ordre à une dame âgée, agenouillée sur un coussin et vêtue d'un manteau rouge bordé d'hermines. Deux femmes la soutiennent, et près d'elle une jeune fille à genoux pleure, tandis qu'un vieillard semble prier l'Enfant-Jésus porté par saint Antoine. Trois anges parais-

sent au ciel. On croit que ce tableau provient du couvent de Cuburien.

2. — Tableau du Rosaire.

3. — Tableau moderne de saint Vincent de Paul recueillant sur une poignée de paille, dans la neige, deux enfants abandonnés. Bonne toile, don de l'État, au temps de Louis-Philippe.

4. — Scène de martyre. Deux chrétiens sont déjà décapités, et le bourreau lève sa hache pour en frapper un troisième. Derrière, le juge est assis sur une estrade, et à droite, un soldat romain à l'air affligé tient une banderole portant ces mots : *Merito armatur contra me omnis creatura* ; C'est à bon droit que toute créature s'arme contre moi.

5. — Enfant Jésus debout sur le globe du monde et écrasant la Mort ou le démon. Il est entouré de têtes de chérubins et d'anges dont plusieurs portent des instruments de la Passion. Au-dessus est un paysage, et des deux côtés saint Charles Borromée et un roi de France âgé et barbu.

6. — Sainte-Trinité adorée par différents saints.

7. — Beau tableau du Purgatoire, de Valentin.

8. — Petit tableau de la Sainte-Famille.

9. — Enfant-Jésus debout sur le globe du monde, avec, à ses pieds, la croix et le crâne d'Adam. Œuvre de Valentin.

10. — Adoration des bergers.

11. — Sacré-Cœur.

12. — Ensevelissement du Christ avant sa mise au tombeau.

SAINT-POL-DE-LÉON. — A la cathédrale, dans une chapelle du côté Nord, fresque du Moyen-Age représentant le jugement dernier. Anges et blasons à la voûte de la croisée du transept. — Tableau du Rosaire. — Adoration des Mages.

SAINTE-SÈVE. — Belle Ascension, autrefois au-dessus du maître-autel.

TRÉFLAOUÉNAN. — Le lambris de l'église est couvert de peintures, donnant en 14 sujets un abrégé de la vie et de la Passion de Notre-Seigneur :

1. — Nativité.
2. — Présentation au temple.
3. — Adoration des Mages.
4. — Entrée à Jérusalem.
5. — Lavement des pieds.
6. — Cène.
7. — Agonie au jardin.
8. — Baiser de Judas.
9. — Couronnement d'épines.
10. — Notre-Seigneur moqué et outragé.
11. — Montée au Calvaire.
12. — Crucifiement.
13. — Résurrection.
14. — Ascension.

Ces peintures sont de 1663. On y trouve la même naïveté et les mêmes anachronismes que dans celles de Ploëven : Jérusalem figurée comme une ville bretonne, avec flèche gothique surmontée d'un coq ; château-fort avec tours et créneaux.

(A suivre.)

CARTULAIRE

DE L'ÉGLISE DE QUIMPER

(Suite.)

110. TERRE DE TREGUENC DE NEGUEZ ET DE SCAZRE PERTINENT AD CAPITULUM CORISOPITENSE

Un chanoine se désiste de ses prétentions sur terres en Scaezre, Névez et Trégunc, les reconnaît appartenir en communauté au Chapitre.

— 27 Mai 1271. —

Universis presentes litteras inspecturis et auditoris officialis curie Corisopiten eternam in Domino salutem.

Noveritis quod cum contencio verteretur inter venerabiles viros Capitulum Corisopitense ex una parte et Magistrum Petrum de Roma eorum concanonicum ex alia, super eo quod idem magister dicebat, terras dicti capituli sitas in parrochia de Treguenc, de Neguez et de Scazre, ad ipsum Petrum pertinere ratione prebende sue, tandem dictus Petrus coram nobis constitutus recognovit dictas terras ad dictum Capitulum communiter pertinere et dimisit dicto Capitulo dictas terras ex nunc in antea pacifice possidendas et habendas.

In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo curie Corisopitensis una cum sigillo dicti magistri Petri duximus sigillandas.

Actum die mercurii in synodo penthecostes anno domini M^o CC^o LXX^o primo (1).

(1) En 1271, la Pentecôte tombait le 24 Mai, et le mercredi suivant, jour de la tenue du synode, était le 27 Mai.

111.

DE CAPA ET PASTU (1)

Que chanoine payera 8 livres pour chappe à la S^t Corentin et traictera chanoine et tous ceux du chœur.

— 28 Mai 1271. —

Anno domini M^o CC^o septuagesimo primo in crastino synodi Penthecostes fuit statutum in Capitulo generali quod quilibet canonicus ordine suo solvat capam (2) in festo sancti Chorentini hyemalis et solvat pastum canonicis, capellanis et clericis chori in vigilia festi; si vero capa valuit XII libras, debet habere a Capitulo IV libras.

112.

LITTERE APOSTOLICE QUANDO PLURIBUS RECEPTIS IN CANONICOS, CUI DABUNTUR DISTRIBUCIONES PREBENDE VACANTIS (3)

Reglement de Sa Sainteté que un seul de plusieurs mandataires, le mieux fonde aura distribution en concours d'iceux.

— 23 Juillet 1272. —

Gregorius (4) episcopus servus servorum Dei.

Dilecto filio abbati de Langonio Corisopitensis diocesis salutem et apostolicam benedictionem.

Venerabilis frater noster Episcopus et dilecti filii Capitulum Corisopitense nobis significare curarunt quod si quando in Corisopitensi ecclesia, in qua prebendarum collatio ad dictum episcopum pertinet, prebendam aliquam vacare contingat, plures sub expectatione prebendarum vacaturarum ibidem recepti per executores sibi a sede Apostolica deputatos vel legatores ipsius, prebendam

(1) C. 56, f^o 52.

(2) Il s'agit ici du droit de chappe que chaque chanoine devait solder non seulement lors de la réception, mais chaque année à tour de rôle.

(3) C. 56, f^o 32.

(4) Grégoire X, 1271-1276.

hujus sibi conferri procurant quorum quilibet dictis episcopo et Capitulo per executores ipsos mandari faciunt ut eum ad prebendam ipsam admictere ac distributiones cotidianas sibi exhibere procurant, in dictum episcopum et singulos de ipso Capitulo si hoc non fecerint, excommunicationis sententia promulgata.

Unde cum prefata ecclesia sepe propter hoc remaneat debitis obsequiis destituta, maxime quia frequentes sententiam incurrunt eandem, pro eo quod ad unam eandemque prebendam plures simul non possunt recipere nec unius ratione prebendae distributiones debent pluribus ministrare, dicti episcopus et Capitulum provideri a nobis super hiis humiliter supplicarunt. Quocirca discretioni tue per apostolica scripta mandamus, quatinus si est ita, receptos hujusmodi quam eciam recipiendos in eadem ecclesia et eorum executores, quod ab indebito super hoc gravamine dicatorum Episcopi et Capituli et ecclesie, videlicet in concursu diversorum tantum modo mandatorum, omnino desistant, dum modo idem Episcopus et Capitulum de prebendis vacaturis iidem se nullatenus intromittent, tunc scilicet cum simul pro diversis personis diversa mandata susceperint super eis et sufficienter caveant in hoc casu quod ad ipsas ex eis liberaliter recipiant qui canonice ipsas fuerint assecuti vel sentencialiter obtinebunt easdem illasque distributiones ratione prebendarum hujusmodi eis debitas integre ministrabunt, monitione premissa, per censuram ecclesiasticam, appellatione remota, compellas. Relaxans auctoritate nostra excommunicationis, suspensionis et interdicti sententias si quas in predictos episcopum et Capitulum vel ipsorum aliquem, latas fore hujusmodi occasione, tibi constiterit vel in posterum contigerit promulgari.

Datum apud Urbem veterem X kalendas Augusti pontificatus nostri anno primo.

113.

**PRESENTATIO SACRISTE ECCLESIE CORISOPITEN
SPECTAT AD CAPITULUM (1)**

1273. Le Sgr Évesque (sur procès),
reconnoist que son Chapitre a droit à la Sacristie.

— 12 Juin 1273. —

Universis presentes litteras inspecturis et auditoris, Yvo miseracione divina Corisopitensis Episcopus eternam in Domino salutem.

Vacante sacristeria ecclesie Corisopitensis per mortem bone memorie Jacobi ejusdem ecclesie sacriste quondam, nos sperantes collationem ipsius sacristerie ad nos pertinere, ipsam sacristeriam magistro Anschero dicto an Piger (2) clerico bona fide duximus conferendam. Discreti vero viri Capitulum Corisopitense jus suum minime negligentes, ad eandem sacristeriam magistrum Symeonem dictum Geraut vicarium ecclesie S^{ti} Tudini tunc temporis, nobis ad eandem sacristeriam presentarunt, quem ex quibusdam causis veris, non duximus admittendum.

Orta postmodum contentione inter nos super hiis ex una parte et dictum Capitulum ex altera, factoque quodam compromisso in officialitate Turonensi, tandem cum dicto Capitulo, usi salubri consilio, concordavimus in hunc modum.

Nos attendentes quod presentacio sacriste ecclesie Corisopitensis, sacristeria ipsa vacante, Corisopitensi episcopo de persona idonea facienda ad ipsum Capitulum pertinet, ordinamus cum ipso Capitulo de eorum voluntate et assensu, quod idem Anscherus in dicta sacristeria cum suis pertinentiis, ex permissione ejusdem Capituli remaneat et quod eam habeat et possideat, vita comite possidendam pacifice et habendam.

(1) C. 56, f° 33.

(2) Piger, traduction du mot breton *Lesirec*.

Declaramus eciã et dicimus quod presentatio sacriste ecclesie Corisopitensis ad dictum Capitulum plenarie pertinet, episcopo Corisopitensi de persona ydonea facienda. Et volumus et concedimus quod dictum Capitulum hujus, omni jure suo utantur ex nunc in antea quodcumque obtulerit se facultas et quod Episcopus Corisopitensis personam sibi ydoneam ab ipsis presentatam admittere teneatur, non obstante collatione a nobis hac vice facta dicto Anschero et per quam nolumus dicto Capitulo in posterum prejudicium generari.

In cujus rei testimonium presentes licteras sigillo nostro fecimus roborari.

Nos vero predictum Capitulum Corisopitense, predictam ordinationem predicti episcopi Corisopitensis in omnibus et per omnia approbantes et concedentes, sigillum nostrum una cum sigillo dicti domini episcopi, presentibus duximus apponendum, promittentes bona fide quod contra hoc in futurum nullatenus veniemus.

Datum et actum in Capitulo nostro generali in crastino synodi Penthecostes, anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo tercio (1).

114.

INVENTAIRE DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE (2)

— Le 16 Février 1274 (N. S.) —

Anno Domini M. CC. LXX^o tercio, die veneris post cineres (3), fecit istud inventorium Daniel, thesaurarius Corisopitensis.

(1) Le dimanche de la Pentecôte tombait, en 1273, le 28 Mai. Le Synode se tenait le mercredi suivant. La date de cette pièce est donc du 1^{er} Juin 1273.

(2) C. 31, f^o 58.

(3) En 1274, Pâques tombant le 1^{er} Avril, le vendredi après les cendres était le 16 Février.

Primo inter reliquias invenimus corpus S^{ti} Ronani confessoris cum pluribus minutis reliquiis in una archa.

Item invenimus caput Beati Ronani in vase quodam argenti.

Item caput beati Conogani in alio vase argenti.

Item partem brachii Beati Chorentini in brachio de ligno argentato.

Item unum sotularem Beate Annæ in uno sotulare de argento.

Item partem brachii S^{ti} Maudeti in quodam brachio deargentato.

Item duas pecias reliquiarum in quadam cupa argenti.

Item reliquias Beatæ Radegundis et Beati Armagili in quadam cupa magna argenti in qua sunt etiam quedam reliquie in quadam pisside eburneo.

Item sanguinem qui emanavit de crucifixo in quadam pisside de cristallo.

Item invenimus quatuor cruces, tres magnas quarum una deaurata cum lapidibus, due alie deargentate et unam parvam auream cum pede argenti in qua est crux sancta.

Item octo calices cum suis platenis. — Item tria turbula de argento. — Item tres bacinos argenti. — Item tres testus (1) unum omnino deargentatum et duos ex una parte.

Item quatuor urceola de argento.

Item invenimus unam bibliam magnam in duobus voluminibus.

Item aliam bibliam in uno volumine quam episcopus habet.

Item unum decretum, cum Cantore.

Item librum sentenciarum, cum Gaufrido Prepositi precario.

(1) Testu, vase de faïence.

Item omelias Beati Gregorii et moralitates Job et psalterium glossatum et moralitas super Job quas Episcopus habet. Item librum genesis cum quibusdam prologiis.

Item quatuor psalteria, quarum Cantor unum habet; duo breviaria in quatuor voluminibus.

Item antiphonaria quatuor, duo ad usum parisiiorum, alia antiqua.

Item quatuor gradalia, tria nova et unum vetus et unum manuale et aliud manuale antiphonarium.

Item unum sequenciarium et tria missalia et unum collectarium et duo collectaria magnalia.

Item duo collectaria magna et vetera et duo omeliaria et unum passionale.

Item unum passionale quod Firminus habuit de priore de Locmaria.

Item epistolas Beati Jeronimi.

Item unum gradale vetus et duo gradalia vetera et unum passionarium vetus.

Item invenimus septem pannos sericos, quinque novos et duos veteres et tres vexillas novas et unam veterem.

Item duas mitras.

Item capas bonas viginti octo et ceteras octo.

Item cape magistri Petri et Firmini.

Item dalmaticas et tunicas septem et novem casulas et septem albas cum amitis.

Item toballas de serico quatuor.

Item unum baculum pastorem de argento.

Item capellam bone memorie Renaldi episcopi, scilicet tres albas cum amitis, tres pallas, duas casulas et Yvo episcopus habet terciam et duas tunicas cum stolis et manipulis et duobus toballis custodiis.

Item unam tobballam magnam operatam et tria pectena de eburneo et alia quatuor.

Item balsamum in tribus vasibus.

Item unum altare portatile.

Item duos anulos episcoporum scilicet Guillermi et Renaudi. Duas cistas eburneas cum reliquiis.

Item unam parvam archam de argento cum reliquiis.

Item de perlis minutis, libram minus parum.

Item sex culcitrae de serico ad parandum, et duos pannos de serico in tela.

Item unam cistam de eboreo cum reliquiis.

Item unum dentem Beati Chorentini cum osse de brachio ipsius.

115.

**HEC EST CARTA MAGISTRI PETRI DE ROMA DE ANNIVERSARIO
FACIENDO ANNUATIM IN ECCLESIA CORISOPITENSI (1)**

Obit de 20 sols de rente donnez par le chapitre pour l'obit d'un chanoine qui avait reparé sa maison prébendale en tour de chastel près l'auditoire de l'official.

— Mai 1275. —

Universis presentes litteras inspecturis et auditoris humile Capitulum Corisopiten salutem in Domino.

Noveritis quod nos damus, concedimus et statuimus magistro Petro de Roma Concanonico nostro, XX solidos annui redditus ad anniversarium suum faciendum in ecclesia Corisopiten annuatim in perpetuum die obitus sui, super domo quam ipse habet a nobis et inhabitat in castro S^{ti} Chorentini coram consistorio officialis Corisopitensis, pro reparatione et edificatione quas ipse fecit et facit circa dictam domum. In cujus rei testimonium et munimen perpetue firmitatis, istas litteras sigillo nostro duximus sigillandas.

Nos vero Y. dei gracia Corisopitensis episcopus, pre-

(1) C. 56, f° 23.

dicta omnia rata et firma habentes, ipsis omnibus et singulis nostrum assensum prebemus.

In cujus rei testimonium presentibus licteris nostrum sigillum duximus apponendum.

Datum in nostro Capitulo generali die jovis in crastino festi beati Chorentini estivalis anno Domini M^o CC^o LXX mo quinto.

(A suivre.)

NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

(Suite.)

BOURG-BLANC

Cette église paroissiale, dédiée à la Sainte-Vierge, était autrefois une simple trêve de Plouvien. Voici ce que nous en dit le R. P. Cyrille Pennec dans sa notice sur les églises dédiées à la Sainte-Vierge en Léon (1).

« Dans Plouvien vous passerez près la belle chapelle du Bourgblanc ; elle est pour la structure gentille, bâtie sur un tertre au bord d'une rivière. La dévotion y a recommencé depuis peu (1646) à s'accroître à mesure que l'on travaille à l'embellir ; elle est souvent hantée d'un grand peuple. Le S^{sr} supérieur en ceste église, sous le prince de Léon est le S^{sr} Marquis du Tymeur à cause de son château du Breignou, non beaucoup éloigné du Bourg, soignée en l'honneur de N.-D. par le S^r du Boys Kervastoué, prêtre et recteur de la dite paroisse (de Plouvien) ».

L'église du Bourg-Blanc, rebâtie au siècle dernier, n'offre aucun caractère architectural ; mais son clocher élancé et bien découpé à jour est d'un effet fort pittoresque. La fête patronale a lieu le 15 Août.

(1) Notice éditée à Morlaix, 1646. — *Vide* Albert Le Grand, p. 514.

La croix du cimetière est ancienne et d'excellent style. Aux côtés de Notre-Seigneur sont les statues de la Sainte-Vierge et saint Jean, puis la Madeleine à ses pieds. Il y a de plus un *Ecce-Homo* et un saint Yves entre le riche et le pauvre.

ÉTAT DES CHAPELLES

1^o *Saint-Urfot, Urfol, Urfold, Urfoal-Ermite.*

« A un kilomètre Nord-Ouest du bourg, on rencontre, à la droite sur la route de Coatméal, une jolie chapelle du xv^e siècle, dédiée à Saint-Urfot. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir dans les légendes et la tradition, ce vénérable solitaire, né au manoir de Lanriou, dans le territoire de Lanntuzan (Landouzan) (au Drennec) et formé à la vie religieuse au monastère d'Ack, vint, vers le milieu du vi^e siècle, sanctifier ces bois de Dunan où il termina ses jours ». Ainsi s'exprime M. Le Guen dans le travail qu'il nous a laissé sur la paroisse de Plouvien (1).

Nous trouvons dans Albert Le Grand quelques autres détails sur ce saint oncle maternel de saint Hervé, s'appelant *Wulphroëdus*, « personnage de rare sainteté et doctrine lequel demeurait en un petit monastère en l'Archidiaconé d'Ackh ». Saint Hervé eut par révélation divine connaissance de la mort de son oncle Urfol, et se mit en route « pour visiter l'oratoire et le sépulchre de S^t Vulphroedus, mais ce lieu avait été tellement négligé, qu'il était tout tombé par terre, et ses ruines avaient tellement couvert le pavé qu'on ne pouvait discerner l'endroit où était enterré le S^t corps. Sur ces entrefaites, S^t Hervé se prosterna en oraison, pendant laquelle le sol trembla si fort,

(1) *Bulletin Archéolog.*, XV, p. 147.

qu'elle jeta par terre tous ceux qui étaient dans l'oratoire, et en l'endroit où était enseveli le Saint, la terre s'ouvrit et de cette ouverture sortit une odeur suave et odoriférante que rien plus, et dura un mois entier. S^t Hervé ayant par ce miracle connu et trouvé le sépulchre de son maistre et oncle, l'accomoda de pierres et fut illustré de grands miracles ».

M. de Kerdanet remarque que dom Lobineau place ce tombeau dans la forêt de Duna, comme le disait plus haut M. Le Guen ; mais à l'encontre de cette opinion il pense avec la tradition, que saint Urfol mourut dans le canton de *Plouzévéde*, dans cet endroit de la paroisse du *Bourg-blanc* où est la chapelle dédiée à son honneur.

Dans une note, page 514 (1), M. de Kerdanet dit que cette chapelle « renferme le tombeau de ce saint Ermite, qui consiste en un sarcophage uni, sans inscription, mais ayant dans son intérieur une arcade allongée, par laquelle passent et repassent les pèlerins ; ce sarcophage, élevé de terre de trois pieds, repose sur la pierre même dont S^t Hervé avait recouvert jadis le tombeau de son oncle ».

Cette chapelle, vendue à la Révolution, fut cédée en 1825 par le S^r Guena à la commune qui, en 1841, la donna, à titre gratuit, à la fabrique pour qu'elle fut ouverte au culte.

« Le pardon de la chapelle se célèbre le lundi de la Pentecôte ; ce jour elle est fréquentée d'une foule considérable de pèlerins venus de toutes les paroisses voisines ; on invoque le Saint pour la guérison des rhumatismes » (2).

La chapelle n'a qu'un autel, et les statues du saint Patron, de N.-D. des Douleurs, et de saint Jean l'Évangéliste.

Le monument est du xv^e siècle, on n'y voit ni armoiries ni inscriptions.

(1) *Albert Le Grand*, édition de Kerdanet.

(2) Note du Recteur, enquête de 1892.

Dans cette chapelle se desservait jusqu'à la Révolution, une chapellenie connue sous le nom de Gouvernement de Saint-Urfot. En 1780, le S^{er} de Coetivy le Chastel en était le présentateur, le titulaire était M. Guyomar de Saint-Laurent, curé de la Rondehaye, au diocèse de Coutance. Le revenu était de 300 livres, avec la charge de dire dans la chapelle une messe basse tous les dimanches et fêtes.

2^o Saint-Yvi.

M. Le Guen nous dit (1) que, « 130 ans environ après que saint Urfot eut cessé de vivre, un jeune diacre nommé Yvi, fuyant la Grande-Bretagne, vint sanctifier de nouveau le bois de Dunan. Son ermitage était à 1 kilomètre Nord-Ouest de celui de Saint-Urfot. Le modeste solitaire fut inhumé dans son oratoire, qui ne tarda pas à être remplacé par une vaste chapelle dont nous retrouvions encore les vestiges en 1863. La fontaine, bien qu'elle soit totalement négligée, reste en grande vénération, parce qu'on attribue à ses eaux une vertu surnaturelle ».

3^o L'Hôpital.

« En l'an 1328, ajoute M. Le Guen, Grallon Le Fèvre (*Grallo fabri*) (2) fondait au Bourgblanc sous le patronage de Sant-Yvi, un hôpital et une chapelle que Messire Hervé de Léon dota par acte testamentaire du 21 Août 1363 pour l'entretien de douze lits et d'un chapelain. Cet Hôpital avait pour gouverneur, en 1785, l'abbé Augustin Le Hir » (Tableau des bénéfices de Léon).

(1) *Loco citato*.

(2) On pourrait peut-être traduire « Grallon Le Goff ».

4^o Le Breignou.

C'était la chapelle d'un château nommé *Castel-Gleb* ou Château mouillé, parce qu'il était situé au milieu d'un étang. Il appartenait autrefois (1) à l'antique famille des Saint-Gouesnou ou Langouesnou, dont un membre, Jean de Langouesnou, abbé de Landévennec, écrivit l'histoire de Salaun le fou du bois, à l'époque même où l'événement eut lieu.

Ce château du Breignou fut la dernière étape des religieuses Carmélites rebelles qui, poursuivies par le délégué apostolique, de Morlaix à l'Évêché de Saint-Pol, puis du château de Brest au château du Breignou, où elles s'étaient mises sous la protection de Mgr de Léon et de M. de Sourdéac, gouverneur de Brest, furent enfin obligées de se rembarquer pour la Flandre en 1625.

Dans la chapelle du château se desservait une chapellenie dite de Sainte-Julitte, fondée par le prêtre Jean Le Daré ; les seigneurs du Breignou, dans le principe, puis ensuite les Recteurs de Plouvien en étaient les présentateurs.

En 1892, le Recteur du Bourg-Blanc signale une ancienne chapelle dédiée à Saint-Julien, dont il ne reste plus de traces.

5^o Le Cimetière.

Cette chapelle, dite des Trépassés, fut restaurée en 1842 par le Recteur, qui y plaça un autel dédié à saint Eloy et à saint Herbot « pour lesquels, dit-il, on a grande dévotion ici ».

C'est l'ancien ossuaire, en style Louis XIII, ayant sa façade percée d'une porte et de sept arcades.

(1) A. G. Note de M. de Kerdanet, p. 70.

PRÊTRES DU BOURG-BLANC (trêve).

1711. Guillaume Coat, curé.
Tanguy Deude.
Briand.
- 1775-1789. Hervé Kerriou, curé, né en 1737.
Ambroise Monot.
Aug^{te} Le Hir, prêtre, confesseur depuis 1774.
1789. Vicaire François Richou, né en 1751 au Bourg-Blanc, prêtre en 1782, vicaire depuis 1784. Se montra courageux en face de la persécution ; il est signalé comme prêtre insoumis, 1798, dans le canton de Lanilis ; en 1804, il est recteur du Bourg-Blanc, et il écrit : « Les malheurs de la Révolution m'ont rendu infirme au point que je ne puis plus presque dire mon bréviaire ni aller aux malades, tant soit peu qu'ils soient éloignés de l'église ».
- De 1812 à 1817, M. Richou eut comme vicaire coadjuteur, M. J. Le Bléas, et de 1817 à 1821, époque de sa mort, il eut en qualité d'auxiliaire, M. Jean Cozian, qui lui succéda comme recteur, de 1821 à 1836,
- 1836-1838. Yves Coadou.
1838-1840. Jean-Marie Richou.
1840-1851. Joseph-Marie Miniou.
1851-1873. François Le Sann.
1873-1894. Jean-Marie Stricot.
1894-1903. Jean-Marie Richou, décédé subitement comme il sortait de chez un malade qu'il venait d'administrer, le 6 Novembre 1903.
1903. Pierre-Marie Souêtre.

VICAIRES DU BOURG-BLANC

- Vicariat créé en 1824.
1824-1825. Javoà Gorez.

- 1825-1833. René Lamour.
1833-1834. Paul Kerbiriou.
1834-1838. Jean-Bernard Laurent.
1838-1841. Yves Prigent.
1841-1847. François Marec.
1847-1849. Divy Lety.
1849-1859. François-Marie Huguen.
1859-1871. Claude-Marie Boléat.
1871-1876. Auguste-Valentin Morvan.
1876-1883. Théodore Caroff.
1883-1889. François-Marie Cardinal.
1889-1896. Jean-Marie Burel.
1896. Auguste Stéphan.

CHATEAU DU BREIGNOU (1)

« Le Breignou a été possédé d'abord par les Saint-Goueznou. Marie de Saint-Goueznou, dame du Breignou, épousa, vers 1568, Charles de Plœuc, S^r du Tymeur, et lui apporta cette terre, que Marie de Plœuc de Kerc'haro fit passer en 1653 dans la maison de Kerlech par son mariage avec Claude Kerlech de Langalla ; une vingtaine d'années ensuite, le Breignou appartenait à la famille Thépault.

Saint-Goueznou : *de gueules à la fasce d'or accompagné de 6 besants de même.*

De Plœuc : *d'hermines à 3 chevrons de gueules.*

Kerlech : *d'azur à 5 (alias 10) grelots d'argent.*

Kerlech, juveigneurs de Duchastel, portaient : *fascé d'or et de gueules brisé d'un lambel d'azur.*

Langalla : *losangé d'argent et de sable à la bande d'argent chargée de 4 molettes de sable.*

(1) Note communiquée par M. Jourdan de la Passardière.

Thépault du Breignou : de gueules à la croix alésée d'or adextrée d'une macle de même.

MONUMENTS ANCIENS (1)

« Au village de Coativy-Bihan à 100 mètres au Nord-Ouest du village, enceinte quadrangulaire avec douves.

« On trouve au même lieu, dans la parcelle dite Parc-ar-Chapel, des fragments de poteries romaines et des tuiles à rebord. »

BRASPARTS

Cette paroisse est mentionnée au Cartulaire de Landévennec sous le nom de *Bratberth* (page 161). L'abbaye y possédait les terres appelées *Rudheder, Carrent et Luphant*.

D'après les légendaires (2), Judulus, abbé de Landévennec, « ayant a pourvoir de recteur à la paroisse de Braspartz, y nomma saint Jaoua (neveu de saint Paul de Léon) » il y trouva beaucoup de difficultés à raison que les paroissiens mal instruits et peu catéchisés se rendaient difficiles à gouverner, si est ce qu'il se rendit si infatigable à les prêcher et exhorter, reprenant leurs vices avec telle ardeur et zèle, que peu à peu il les réduisit, les uns par beau, les autres par menaces et censures ; il y avait, parmi

(1) Du Chatelier, *Époques préhistoriques*.

(2) Voir Albert Le Grand, qui cite l'ancien Propre du Léon, et les notices du chanoine Yves Le Grand (xv^e siècle) sur le Diocèse de Léon.

la Cornouaille, plusieurs qui se ressentaient encore des superstitions des payens, Saint Jaoua fit tant qu'il les réduisit au vrai et droit chemin du salut ».

Saint Jaoua devint abbé de Daoulas, mais peu après il résigna son abbaye et sa paroisse pour devenir coadjuteur de saint Pol, puis son successeur. Mais étant venu à Brasparts, il fut saisi « en son presbytère » d'une forte fièvre qui ne tarda pas à l'emporter. Se voyant mourir, « après avoir donné sa bénédiction aux assistants, il commanda que quand il seroit décédé, on mit son corps sur un brancart neuf et que là où les bêtes qui le devaient porter s'arrêteraient, ils l'ensevelissent ; et puis levant les mains et le cœur à son Créateur, il mourut le second jour de Mars, environ l'an 554. Son corps, lavé et vêtu de ses ornements pontificaux, fut mis dans une litière neuve, et laissa-t-on les bêtes le conduire où elles voulurent ; elles allèrent tout le chemin de Brasparts jusqu'à un certain lieu nommé Pors-ar-Chras, où la litière fit un éclat si grand, qu'on pensait qu'elle fut rompue, mais les bêtes continuèrent d'aller quelques cents pas plus avant, où elle se brisa tout-à-fait ». (On y a bâti la chapelle de Saint-Jaoua dans la paroisse de Plouvien.)

Depuis, saint Jaoua, tout en n'étant pas le titulaire de la paroisse, y a toujours été honoré, et le compte de 1699 (Archives départementales) note que le sieur Botreff, recteur, « a dépensé 15 livres dans un voyage qu'il a fait à Plouyen, par l'avis de M. le Grand Vicaire, pour la recherche des reliques de St Jaoua, qui avait été recteur de Brasparts, et que poursuivant ce même dessein avec M. de l'Isle, fabrique du Saint-Sacrement, il a fait un voyage à Landerneau pour présenter sa requête à M. le Grand Vicaire, voyage pour lequel ils ont dépensé 6 livres ».

La paroisse était autrefois dédiée à Notre-Dame ; elle est actuellement sous le patronage de saint Tujan. Les

comptes de 1699, cités plus haut, mentionnent une somme de dix sous donnée à un exprès « qu'on avait envoyé à Conquerneau pour la recherche de la vie de S^t Tujan ». Pourquoi à Concarneau plutôt qu'à Primelin ? Nous l'ignorons et n'avons pas trouvé trace d'un culte particulier rendu à ce Saint à Concarneau ; peut-être que, à cette époque, quelque prêtre de cette trêve avait-il publié quelque notice sur saint Tujan. Albert Le Grand dit que saint Jaoua résigna sa Recteurie de Brasparz et son Abbaye de Daoulas à Tusveanus, fils d'Arastagn. Ne serait-ce pas le même, dont on aurait fait Tusvan, Tusan, Tujean ?

Dans la déclaration suivante du Recteur de Brasparts, en 1730, nous trouvons des détails précis sur le revenu de la paroisse.

« Déclaration que donne à Nos Seigneurs de l'Assemblée générale du Clergé de France, qui sera tenue en l'an 1730, et MM. du Bureau du diocèse, Missire J. Boterel, recteur de Brasparts, des biens et revenus de la dite paroisse pour satisfaire à la délibération de l'Assemblée générale du Clergé du 12 Décembre 1726.

« La dite paroisse est à la nomination du Pape et du S^{er} Evêque de Quimper, suivant l'usage de Bretagne.

« Déclare que le pourpris et domaine dépendants du presbytère lui peut valoir, déduction faite des frais de labour, la somme de..... 20 livres,

« Qu'il est le seul décimateur à la trentième gerbe sur tous les grains, à la réserve du blé noir ou sarazin, et a droit de prémices qui consiste en une brassée du meilleur blé par chaque personne qui ensemece, laquelle confondu avec la dime lui peut produire par année commune 10 boissaux de froment lesquels, suivant l'apprécis de la juridiction du Faou des années 1713 à 1718, 1723 à 1726, à raison de 6 livres 15 sols 6 deniers font 67 livres 15 sols..... 67^l 15^s

« 130 boissaux de seigles à 4 livres 13 sols
9 deniers..... 609^l 7^s 6^d
« 80 boissaux avoine à 47 sols 8 deniers.... 190^l 15^s 4^d
« Casuel et tiers des chapelles:..... 50^l
« Total..... 937^l 17^s 10^d

« Sur quoi il faut faire distraction des charges ci-après :

« Droit censaux à M^{sr} l'Evêque..... 16^l 17^s
« A M. l'Archidiacre..... 3^l 10^s
« Entretien du presbytère..... 45^l
« Pour 2 curés..... 300^l
« Frais à lever et battre la dime..... 20^l
« Partant, reste net : 552^l 10^s 10^d.

« Je soussigné susdit Boterel, recteur de Brasparts, certifie et affirme la présente déclaration véritable, sous les peines énoncées en la délibération de l'Assemblée.

« A Brasparts, le jour 23^e Juin 1728. »

En 1719, il est constaté « que la paroisse n'étant que montagnes, il n'y a pas plus d'un dixième des terres labourables, dont la moitié n'est pas ensemeccée, mais sous pâturage, ce qui fait que le revenu en est très modique ».

ÉGLISE PAROISSIALE

L'église de Brasparts, commencée en 1551, comme l'indique la date qui surmonte la porte Ouest, sous le clocher, est de style gothique dans la plus grande partie de ses détails. Cette porte Ouest est encadrée de jolies moulures prismatiques et surmontée de deux pinacles et d'une accolade ornée de crochets à feuilles frisées.

Le clocher a une première galerie gothique, portée sur une triple corniche très saillante, au-dessus de laquelle s'élève la chambre des cloches, différente de style et pos-

térieure de plusieurs années, formée de deux hautes arcades ouvertes. Puis vient une seconde galerie, composée de balustres genre Renaissance, de laquelle part une flèche élégante ajourée à sa base par de larges lucarnes et hérissée à ses arêtes de crossettes végétales. Une belle tourelle octogonale à sa base et passant ensuite à la forme circulaire, sert de cage d'escalier pour monter à la chambre des cloches.

Sur la façade Sud de l'église, un élégant porche, mi-gothique et mi-Renaissance, porte la date de 1589. L'arcade qui en forme l'entrée et la porte double du fond ont leurs détails empruntés à l'ornementation flamboyante, ainsi que la voûte divisée en huit triangles par un arc doubleau et quatre arcs ogives. Au contraire, les contreforts qui appuient les angles sont agrémentés de niches, colonnettes et pilastres Renaissance et sont couronnés de clochetons de même style. La niche du milieu du fronton abrite une statue de saint Pierre, et le tout est terminé par un clocheton très élancé.

Les niches intérieures qui renferment les statues des Apôtres reposent sur des culs-de-lampe dont quelques-uns sont de facture Renaissance, tandis que d'autres sont formés de feuilles frisées ou de cariatides bizarres : sirène à tête cornue tenant une pomme dans sa main, personnage accosté d'un chien et d'un lapin qu'il tient tous deux par la patte, peut-être pour les accorder. Les statues des Apôtres sont grêles, raides, revêtues de draperies très serrées. Au-dessous de la statue de saint Jean l'Évangéliste, on lit cette inscription :

LA . 1592 . L . GODO . LORS . FAB.

Au fond, au-dessus du trumeau qui sépare les deux portes, est une statue du Sauveur, bénissant de la main droite et tenant de la gauche le globe du monde. Il est

vêtu d'une robe sans ceinture, à plis serrés et parallèles. Cette représentation de Notre-Seigneur se retrouve dans une foule d'autres porches de la même époque, comme à Guimiliau, Bodilis, Pleyben, Plomodiern, etc.

Les compartiments de la voûte sont ornés de peintures qui doivent dater d'une époque rapprochée de la construction et qui sont encore assez reconnaissables :

1. — Au centre, le buste de Notre-Seigneur portant le globe du monde et bénissant, entouré de nuages.

2. — L'Agneau de l'Apocalypse ouvrant le livre scellé de sept sceaux et portant l'étendard orné d'une croix ; il est entouré d'une auréole rayonnante.

3. — Personnage prenant deux panneaux ; le bas de son corps est revêtu d'une robe longue, dans le haut la tête n'est plus visible, mais on remarque deux ailes qui le font reconnaître pour un ange.

4. — Dans les quatre triangles extrêmes sont les quatre Évangélistes, assis dans des fauteuils et tenant leurs livres ouverts.

Sur le côté du transept Sud s'ouvre une jolie porte en anse de panier, avec nervures et colonnettes à cannelures tordues en spirale, qui soutiennent deux pinacles et une accolade de couronnement. Les angles de ce transept sont appuyés par des contreforts surmontés de clochetons gothiques.

Par ailleurs, l'extérieur de l'église n'offre rien de particulier, si ce n'est la date de 1720 qui se trouve à l'abside et qui indique un travail de restauration. D'autres parties ont été remaniées dans des réparations récentes.

INTÉRIEUR. — Le maître-autel est surmonté d'un baldaquin semi-circulaire supporté par quatre colonnes corinthiennes. A l'entrée du sanctuaire, dans des niches qui garnissent les pans-coupés, sont les statues de Notre-Dame de Brasparts et de saint Tujan, patrons de la pa-

roisse ; ce dernier portant chape, mitre et crosse. Les deux statues sont remarquables par la beauté de leurs draperies, par leur air de grandeur et de noblesse.

Dans le transept Nord est l'autel du Rosaire dont le retable comprend quatre colonnes torsées entourées de branches de vigne, et qui encadrent un panneau central contenant en sculpture Notre-Dame et l'Enfant-Jésus donnant le Rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienna. Tout autour sont les médaillons des quinze mystères. Dans une petite niche formant le fronton est la statue de saint Joseph portant l'Enfant-Jésus. Dans un coin, à peu près dissimulée, est gravée la date de 1668.

L'autel du transept Sud, beaucoup plus simple, est surmonté d'un grand tableau représentant saint Pierre-aux-Liens. Saint Pierre est dans sa prison, un ange lumineux fait tomber ses chaînes et lui rend la liberté, pendant que les trois soldats commis à sa garde sont plongés dans un profond sommeil.

Deux statues de très bon style sont en vénération dans l'église : Notre-Dame-de-Pitié, adossée à la colonne qui avoisine le porche, et saint Roch, du même côté, plus près du chœur.

La chaire à prêcher est décorée de belles sculptures du temps de Louis XIV, et porte à ses angles les statuette des quatre Évangélistes.

Le vitrail qui est près du maître-autel, du côté Nord, est ancien et porte tous les caractères du xvi^e siècle ; il renferme différentes scènes de la Passion, deux des panneaux ont été refaits :

1. — Entrée triomphale à Jérusalem.
2. — Lavement des pieds.
3. — Dernière Cène et institution de l'Eucharistie.
4. — Agonie au jardin des oliviers.
5. — N.-S. devant Caïphe.

6. — Pilate se lave les mains.
7. — N.-S. les yeux bandés, outragé.
8. — Flagellation.
9. — Couronnement d'épines.
10. — Portement de croix.
11. — Crucifiement.
12. — N.-S. déposé de la croix.
13. — (Dans les soufflets) Anges portant les instruments de la Passion.

A la sacristie sont conservés huit tableaux représentant les quatre Évangélistes et les quatre grands Docteurs d'Occident. L'un d'eux porte cette inscription :

SIZVNVEZ . 1649 . — LOVARN : PINXIT.

Tout près de l'église, au coin de l'ancien cimetière, est l'ancien ossuaire, percé d'un fenestrage flamboyant. Au bas des rampants des pignons on voit :

1. — Un squelette représentant la Mort, *an Ankou*, tenant un javelot avec une inscription rongée et illisible, peut-être : *Je vous tue tous*, comme à la Roche-Maurice.

2. — Un ange sonnant de la trompette, avec cette inscription : *Réveillez-vous*.

3 et 4. — Deux autres anges avec inscriptions frustes.

Au côté Nord de l'église, est une vieille croix de cimetière portant cette date :

O : LE : BRAS : 1640 : M . O . C . CVRE

CALVAIRE. — Au côté Midi, non loin du porche est un calvaire à base carrée, offrant quelques rapports avec celui de Mellac. Le Christ en croix est accosté de deux anges qui recueillent dans des calices le précieux sang coulant des plaies de ses mains et de son côté. Les deux larrons ont disparu, mais les fûts de leurs croix sont toujours debout.

A mi-hauteur de la croix principale sont trois cariatides portant des écussons et formant culs-de-lampe pour des statuettes qui n'existent plus. Au-dessous, adossé au fût, est un saint Michel très maigre, qui plonge son épée dans la gueule de Lucifer. Plus bas encore, contre le massif de la base, Notre-Dame-de-Pitié accompagnée de deux des Saintes femmes. Sur la face est un autel en pierre, et sur les côtés, deux bénitiers.

M. de Villiers du Terrage a publié, dans le tome xxii, page 320 du *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, le marché conclu en 1543 pour la confection du vitrail de la maîtresse-vitre (E. 5). En voici la teneur :

« Le vingt cinq^e jour de Novembre l'an mil cinq cents quarante et troys, nobles hommes Charles de la Marche, Sr du dit lieu, et de Bodriec, d'une part, et Giles le Sodec, peintre et vitrier de Quimper-Corentin d'autre part, lesquels et chacun d'eulx ont fait marché et accord ensemble et par forme que le dit le Sodec a promis et doit faire et construire une vitre en l'église paroichiale de Braspers, devers le midy, en laquelle y aura mys et peint les douze apostles tenant chacun un rollet contenant les articles du *Credo* et aussy y sera le nom de chacun apostle, avecques en haut d'icelle dite vitre les armes du dit Sr de Bodriec.

« Est le dit marché fait pour le prix et somme de soixante livres monnaie et deux écus d'or a le souleill, en oultre d'être payé par le dit Sr de Bodriec au dit le Sodec acceptant, scavoir : la moitié à la foare de St Corentin prochain venant et l'autre moitié au prochain samedi de la Chandeleur prochaine d'illecques ensuivant et oultre ce que sera le bon plaisir du dit Sr bailleur ordonner audit le Sodec après l'accomplissement de la dite vitre, laquelle vitre ledit le Sodec trouvera preste dedans la fête de Notre-Dame en my mars prochain venant. Gréé et juré

par la court du Fou o toute renonciation, liaison, serment, soumission et prorogation de juridiction, condamnation, etc., en maire forme de contrat et sauff forme en la maison de Alain Heart l'un des notaires et tabellions y souscrits les jours an que dessus.

« HEART. »

En 1684 (G. 4), Olivier Cozvas, François Deniel et le Meur, du village de Pentraon, reconnaissent que les détenteurs du dit village « sont de temps immémorial obligés de payer fondation a l'église en acquit de la seigneurie du Squiriou, qui se payait par froment à chaque fête de M. St Tujean, en considération de la permission accordée au sieur du Squiriou d'élever une tombe en la dite église de Braspars, du côté de l'Évangile, appelée tombe du Squiriou, sur laquelle on fait annuellement un office la nuit de Noël ».

En 1726, cette tombe fut déplacée comme on peut le constater par la délibération suivante du général assemblé en la chapelle de Sainte-Barbe.

« Ce jour de dimanche 11^e Aout 1726, à l'issue de la grande messe célébrée par Mr^e Jacques Botterel, recteur de Brasparts, après l'assignation pronalement donnée aux délibérateurs de la dite paroisse de s'assembler en la chapelle de St^e Barbe lieu ordinaire des dites assemblées..... Jan le Bihan, du lieu de Runavoalch et Christophe le Belech, du lieu de Penhoet-bihan, principaux marguilliers, en présence du dit Recteur etc., des dits délibérants, ont représenté que Mr^e François-Louis de la Marche, Sr de Kerfort, du Squiriou, Penlehen etc., outre les prééminences qu'il a dans la dite église paroissiale, aurait surtout une tombe élevée d'un pied 1/2 qui se trouve dans l'emplacement du chœur du côté de l'Évangile, telle qu'elle se voit actuellement, étant armoyée à chacun côté des armes de la seigneurie du Squiriou, avec une figure d'homme sur

le haut de la dite tombe en relief ; qu'il est à la connaissance de toute la paroisse que devant l'ouvrage qu'on a fait dans la dite église, la dite tombe joignait le balustre du côté de l'Évangile et qu'aujourd'hui il serait de la décence et avantage pour l'exercice de l'office divin qu'il y eût une place propre pour faire un chœur et un passage libre pour approcher de la table de communion, qu'il est de l'avantage de tous les paroissiens de supplier le dit S^{er} du Squiriou de vouloir bien consentir que la dite tombe soit remuée et replacée dans un autre endroit. Le S^r Recteur a représenté à la dite assemblée que le dit S^{er} du Squiriou par grâce et par bienveillance voulait bien consentir que la dite tombe serait transportée au bout de l'autel du rosaire, du côté de l'Évangile, par ce qu'on placera une pierre armoyée des armes de la seigneurie du Squiriou au niveau du pavé en la place que tenait la dite tombe devant le nouveau bâtiment. »

Cette tombe dut subir un troisième déplacement, car le 3 Avril 1755, François Quiniou, principal marguillier....., « présente billet du 27 Novembre 1754, signé François-Louis de la Marche, portant consentement pour l'ornement du temple, que la tombe du Squiriou soit déplacée pour la mettre dans le coin de la chapelle du rosaire, costière du Nord, et son banc placé de ce côté au haut vis-à-vis du sixième pilier ».

(A suivre.)



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES
DU BULLETIN DE LA COMMISSION DIOCÉSAINÉ
 d'Architecture & d'Archéologie
 pour l'année 1903

Étude des Monuments du Diocèse de Quimper,
 par M. le chanoine ABGRALL
 (Suite.)

	Pages.
Chaires extérieures en pierre.....	7
Cuves de fonts baptismaux.....	8
Baldaquns de fonts baptismaux.....	11
Foyers aux fonts baptismaux.....	14
Bénitiers en pierre.....	19
Bénitiers portatifs en bronze.....	22
Statues et groupes.....	23
— Sainte-Trinité.....	25
— Notre-Seigneur.....	28
— Sainte-Vierge.....	29
— Sainte Anne.....	68
— Saint Michel, Saints Anges.....	73
— Saint Jean-Baptiste.....	76
— Prophètes, Sibylles.....	79
— Apôtres, Evangélistes.....	80
— Saint Corentin, Saint Pol Aurélien.....	82
— Saints patrons des paroisses et des chapelles.....	89
— Saints martyrs.....	130
— Saints pontifes.....	132
— Saints moines et ermites.....	133
— Saintes martyres, Saintes Vierges, Saintes femmes.....	135
Bas-reliefs.....	187
Niches à volets.....	196
Sépulcres de Notre-Seigneur.....	205

	Pages.
Tribunes et buffets d'orgues.....	206
Sarcophages anciens.....	208
Tombeaux de Saints.....	219
Vitraux peints.....	258
Tableaux et peintures.....	322

Cartulaire de l'église de Quimper,

par M. le chanoine PEYRON

(Suite.)

79. Fondation de l'anniversaire de Roudaud, chanoine.....	36
80. Accord entre l'Evêque et le Chapitre de Quimper d'une part et l'abbé de Sainte-Croix de Guingamp.....	37
81. Ordonnance de ne recevoir aucun chanoine à canonicat non vacant.....	39
82. Confirmation par l'Archevêque de ladite ordonnance.....	40
83. Accord entre le Chapitre et Eude Rivallon Even.....	41
84. Chanoine qui n'a résidé six mois en l'an ne prendra aux deniers du tronc des pèlerins.....	42
85. Aucun ne sera enterré à Saint-Corentin ny reçu à bénédiction nuptiale s'il n'y donne rente.....	43
86. Accord entre le Chapitre d'une part et Riou Madec et Gui d'Hervé.....	44
87. Le Chapitre paye 65 livres à un chanoine qui a réparé sa maison.....	90
88. Les chanoines se défendront solidairement.....	91
89. Accord entre le Chapitre et les religieux de Landévennec.....	91
90. Statut touchant les anniversaires.....	93
91. Transfert d'une rente de 9 deniers.....	94
92. Edifice construit près Saint-Corentin abandonné au Chapitre pour 100 sols.....	95
93. Accord entre le Chapitre et l'écuyer Canévet de Kernevez.....	96
94. Lettre apostolique d'Alexandre IV touchant les réparations promises par le Duc de Bretagne.....	97
95. Confirmation par Sa Sainteté de la précédente déclaration.....	100
96. Sentence d'Innocent IV touchant le différent entre l'Evêque de Quimper et l'abbé de Sainte-Croix de Quimperlé.....	148
97. Anniversaire d'Hervé de Landeleau, évêque.....	156
98. Anniversaire de l'Evêque Guy de Plonevez.....	157
99. La présentation d'administrateur de l'hôtel-Dieu appartient au Chapitre.....	158
100. Règlement capitulaire.....	229
101. Serment du chanoine Geoffroy le Prévost.....	229

	Pages.
102. Serment du chanoine Geoffroy Boch.....	230
103. Confirmation par Yves Cabellic d'une donation faite au Chapitre par son prédécesseur Guy de Plonevez.....	231
104. Serment de Henri Torz, chanoine.....	233
105-106. Statuts capitulaires.....	233
107. Réception de Ansell Gras, chanoine.....	235
108. Que chanoine argentier sera changé d'an en an.....	235
109. Listes des vicariats auxquels les chanoines prébendés présenteront.....	235
110. Terres reconnues comme appartenant au Chapitre en Scaër, Névez et Trégunc.....	348
111. Statut touchant le droit de chape.....	349
112. Règlement de Grégoire X touchant les prébendes vacantes....	349
113. Le Chapitre a droit de présenter le sacriste.....	351
114. Inventaire du trésor de Saint-Corentin en 1274.....	352
115. Fondation de l'obit de Pierre de Roma, chanoine.....	355

Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper,

par MM. PEYRON et ABGRALL

(Suite.)

Berrien.....	47
Beuzec-Cap-Caval.....	104
Beuzec-Cap-Sizun.....	107
Beuzec-Conq.....	159
Beuzit-Saint-Conogan.....	166
Bodéo.....	173
Bodilis.....	176
Bodivit.....	237
Bohars.....	240
Bolazec.....	294
Bonen.....	298
Bothoa.....	299
Botmel.....	300
Botmeur.....	301
Botsorhel.....	310
Bourg-Blanc.....	357
Brasparts.....	364

Chronique. — Le Musée..... 5-257

Bibliographie. — L'Église de Plouneour-Trez..... 65

Cartulaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES

(Le chiffre indique le numéro de l'acte du Cartulaire dans lequel le nom est cité.)

A		G	
Absalonis Johannes.....	92	Galeran.....	81-103
Adam de Cerpiaco.....	105	Gaufridus (decanus).....	106
Alexander (papa).....	94-95	Gaufridus (archevêque).....	82
Anna (Beata).....	114	Gaufridus (archidiaque).....	96
Anscher.....	110	Gaufridus Infantis.....	109
Ansellus Gras.....	107	Gemelus de Verrertis.....	109
Armagilus (Beatus).....	114	Gradlonus.....	81
B		H	
Benedictus (episcopus).....	96	Haden.....	91
Bernard (évêque).....	96	Herveus (clericus).....	96
Boch (Geoffroy).....	103	Hervei.....	86
Boffic (Geoffroy).....	103	Hervé (évêque).....	96-97-98
Buguel.....	109	I	
C		Infantis.....	109
Cabellic.....	103	Ioidonn.....	93
Cadnedvedus.....	93	J	
Calarer.....	109	Jaouen.....	91
Capellanus.....	81	Job (filia).....	91
Cerpiaco (de).....	109	Johannes (duc).....	94
Coetbily (Guillaume).....	93	Johannes.....	92
Corre (an).....	97	Juniart (Geoffroy).....	81
D		K	
Daniel (trésorier).....	114	Kelent J.....	81
Decani.....	106	L	
Dervei.....	106-109	Lezévec.....	113
Doenerd.....	97	Locmaria (de).....	109
Droco.....	99-109	Louzaoner.....	109
E		Lustuhan (Rioc).....	100
Eudo.....	83-86-105	M	
Even Rivallon.....	83	Maclaria (Pierre de).....	109
Even.....	83		
Even (abbé).....	96		
Eveni.....	109		
F			
Fabri (Guy).....	100-105		
Firmin (Guy).....	109		
Fisici (Jacques).....	199		

Madoc.....	86	Robert (évêque).....	96
Mathalon (Daniel).....	103	Robert de <i>Rulliaco</i>	109
Mauricius (abbas).....	81-96	Rodaldus Rodaudus... 79-81-87-96	
Moroci (Guillaume).....	100	Roma (Pierre de).....	109-110-115
O		Rulliaco (Robert de).....	109
Oliverius (Guillaume).....	81-109	Rully (Robert de).....	81
Orscand.....	96	S	
Otras.....	91	S ^r Conoganus.....	114
Ourogon.....	91	S ^r Corentinus.....	114
P		S ^r Maudetus.....	114
Pierre (Le duc).....	95	S ^r Ronanus.....	114
Piger (an).....	113	Simon.....	96
Prepositi (Geoffroy).....	101-106-109	Symeon.....	96
Priam.....	96	T	
R		Tanguy.....	96
Radegundis B.....	114	Torz (Henri).....	104
Radulphus (évêque).....	96	Tudguoredus.....	93
R. (abbé de Landévennec).....	89	Tugdualus.....	96
Renaldus (évêque).....	103-114	V	
Richardus.....	81	Verrertis (de).....	109
Richemond.....	94	Y	
Rioc <i>Lestuhan</i>	86	Yvo (clericus).....	96
Rivallon.....	83-96	Yvo (Cabellic).....	103-115

Cartulaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE LIEUX

B		D	
Bannalec.....	109	Collis berri.....	103
Berien.....	109	Combrit.....	109
Berrentguent.....	89	Coroe.....	97
Bodoc-Cap-Sizun.....	86-109	Cozon.....	93-96
Brenmoden.....	89	D	
Briziac.....	89-109	Doelan (prieuré).....	96
C		G	
Caeraethlou.....	93	Goetheloc.....	
Caeranlaed.....	89	Golchuen.....	101
Caergolof.....	89	Guellan.....	89
Caeroulan.....	86	Guengamp.....	80
Caeryenyan.....	86	K	
Caerloduic.....	89	Kaerdifeth.....	83-89
Carnoet-Poher.....	109	Kemenetmaen.....	103
		Kemperele.....	96

Kenecrasoc.....	89	Q	
Kerfeunteun.....	109	Quimper, Saint-Mathieu.....	109
Kerigou.....	89	R	
Kerledan (villa lata).....	93	Reuys.....	79
L		Rostrenen.....	109
Landeguennoec.....	89	Runlaharon.....	89
Landeveau.....	103-109	S	
Landujan.....	96	Saint-Amand (prieuré).....	96
Langonet.....	96-112	Saint-Ronan (prieuré).....	96
Languern.....	89	S. Tayacus.....	96
Lannunen.....	86	S. Tudinus.....	113
Lenoloc.....	89-103	S. Rivallazre.....	96
Locmaria.....	81	S. Treffguennou.....	96
M		Scaër.....	109-110
Moustaer.....	89	Spézet.....	109
N		T	
Nevez.....	110	Tangadou.....	89
P		Teyr.....	97-98
Penleguet.....	86	Trefflez.....	89
Piebs nova in porzoes.....	103	Trégunc.....	109-110
Pleyben.....	103	V	
Ploe Kernevel.....	103-105	Vidou.....	89
Ploeneour.....	109	Vieux Corlé.....	80
Plomodiern.....	189	Villa fontis.....	103
Plonevez-du-Faou.....	83	Villa lata.....	93
Plozevet.....	109	Villa nova.....	93
Precibus (Abbatia de).....	95		